

SANS PROBLÈME à Neuchâtel pour 2700 voitures. Vendredi de 14 à 19 heures gratuits au parking du Seyon NEUCHÂTEL-CENTRE

Libres opinions de R. Walter. Guérilla jurassienne à Bienne (Page 9)

FAN L'EXPRESS FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL. LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

VAUMARCUS : ET LE PLAN CATASTROPHE ?

Il y aura quinze jours dans la nuit de vendredi à samedi que se produisait sur territoire vaudois, à quelque 400 mètres de la limite des deux cantons, près de la gare de Vaumarcus, une terrible collision nocturne de deux trains de marchandises qui se solda par un mort et des millions de dégâts...

LES IDÉES ET LES FAITS Nouveau duel

La bataille européenne, le combat pour ou contre une certaine idée de l'Europe a commencé outre-Jura. Le duel fera des victimes. Qui sera vaincu? Giscard? Le gouvernement? Peut-être Chirac dont les arguments font scandale dans les allées du pouvoir...

L'événement est maintenant passé! Nous en avons tout dit au cours des jours suivants. Et hier, à Neuchâtel, au cours d'une conférence de presse présidée par le conseiller d'Etat André Brandt, le point a été fait. Il a été notamment précisé pourquoi le plan catastrophe n'avait pas été mis en action à cette occasion.

(Lire la suite en page 3)



Après la collision.

(Avipress Baillod)

Secte du « Temple du peuple »: un compte est bloqué en Suisse

BERNE (ATS). - Le département fédéral de justice et police (DFJP) a bloqué un compte d'une banque zuricoise, sur demande du ministère américain de la justice. De l'argent provenant de la secte américaine du « Temple du peuple » aurait en effet été versé sur ce compte numéroté. Le montant exact de la somme versée n'est pas connu, il pourrait cependant s'agir de plusieurs millions de francs. Cette mesure a été prise, en application du traité d'assistance judiciaire conclu entre la Suisse et les Etats-Unis, a indiqué mercredi un porte-parole du DFJP.

La preuve du délit a pu être apportée entre-temps et l'ambassade des Etats-Unis à Berne a annoncé au département fédéral de justice et police qu'une demande formelle d'assistance judiciaire allait lui être adressée. Elle lui a également communiqué le numéro du compte ouvert dans une banque zuricoise. Le département a alors décidé de bloquer le compte « par mesure de précaution ». La banque n'est cependant pas obligée pour l'instant d'en indiquer le montant. Le DFJP attend maintenant la demande officielle des Etats-Unis. Existe-t-il au niveau cantonal et fédéral des dispositions permettant d'éviter que

ne se produisent en Suisse des événements semblables à ceux survenus récemment dans l'ancienne Guyane française (suicide collectif), a demandé le conseiller national Robert Moser (rad-NE) dans une question écrite adressée au Conseil fédéral.

Lorsque l'ordre public et la paix confessionnelle sont menacés ou troublés, a répondu mercredi le gouvernement fédéral, il appartient aux cantons d'intervenir en premier lieu. Or, il estime que la situation n'est pas telle qu'elle exige - sur le plan fédéral du moins - l'adoption de mesures spéciales.

POSSIBLE...MAIS

Le ministère américain de la justice avait demandé, la semaine passée, au DFJP d'intervenir. Le département avait alors répondu qu'une intervention était possible dans le cadre du traité d'assistance judiciaire conclu entre la Suisse et les Etats-Unis, mais qu'il fallait pour cela que l'enquête établisse qu'il y avait eu délit contre le patrimoine.

STRASBOURG (AFP) - Une étroite coopération entre les polices françaises, allemandes et suisses vient de permettre, au terme d'une année d'enquête, la découverte d'un important trafic de poids lourds volés à destination du Proche-Orient. Un Munois de 33 ans, Klaus Peter Hetzel, membre de ce réseau, a été arrêté en Suisse en janvier dernier alors qu'il conduisait un poids lourd volé au Liechtenstein. Condamné à deux ans et demi de prison, il a depuis été remis aux autorités allemandes.



Un hélicoptère sauve les occupants d'une voiture emportée par les flots. (Téléphoto AP)

Le déluge en Arizona

TUCSON (REUTER). - Le barrage de Duncan, en Arizona s'est rompu mardi. Depuis trois jours, la pluie tombe sans arrêt sur le désert de l'Arizona, dans le sud-ouest des Etats-Unis. L'eau s'accumulait sans arrêt au barrage de Duncan, situé près de la frontière de l'Etat du Nouveau-Mexique. Des tonnes d'eau se sont abattues sur la petite ville.

Des hélicoptères de secours survolent les lieux. Il est pour le moment impossible d'établir un bilan des victimes. Ailleurs dans l'Arizona, les conduites de gaz se sont rompues, les talus débordent sur les chemins, des lignes à haute tension traînent sur le sol, des arbres s'abattent dans des ruisseaux transformés en torrents.

Une femme avait engagé son auto sur un pont. La rivière en crue a tout emporté. A Phoenix, un homme s'est noyé. Des gens, sur le toit de leurs véhicules, attendent le secours des hélicoptères. Des milliers de personnes sont sans abri. Le trafic routier dans le sens nord-sud est arrêté, plusieurs routes importantes sont fermées à la circulation.

L'hiver: vendredi à 6h21

ZURICH (ATS). - L'hiver astronomique commencera vendredi 22 décembre à 6 h 21. A ce moment-là, le soleil atteindra, dans l'hémisphère nord, son point le plus bas sur l'écliptique. Lors de ce jour le plus court de l'année, le soleil se lèvera (à Zurich) à 8 h 11 et se couchera à 16 h 38. Au point culminant de sa course, il sera juste 19 degrés au-dessus de l'horizon. C'est le 10 décembre déjà que le soleil s'est couché le plus tôt (16 h 35), alors que le lever le plus tardif aura lieu le 1er janvier (8 h 13).

Pékin se met à l'heure américaine

ATLANTA (AP). - La société Coca-Cola a annoncé mardi qu'elle commencera à vendre ses célèbres produits en Chine dès le mois prochain, et qu'au début de

l'an prochain également elle entreprendra la construction d'une usine d'emballage à Changhaï, qui devra être mise en service à la fin de 1979. «Je suis persuadé qu'une ère nouvelle dans les relations commerciales est arrivée. Nous pensons qu'il s'agit d'une importante contribution à la stabilité internationale», a déclaré au cours d'une

conférence de presse le président du conseil d'administration de la société, M. Austin.

Il a précisé que l'accord commercial, aboutissement de plusieurs années de pourparlers, avait été signé avec les autorités chinoises le 13 décembre, soit deux jours avant l'annonce de la normalisation des relations sino-américaines.

En mars dernier, la société avait par ailleurs annoncé qu'elle commencerait l'an prochain à vendre du soda à l'orange «Fanta» en URSS, où son principal concurrent, Pepsi-Cola, est déjà implanté.

D'autre part, à Seattle, la société Boeing a fait savoir qu'elle a signé le 16 décembre avec le gouvernement chinois un contrat portant sur la vente de trois avions 747-sp à très long rayon d'action (11.200 km) et des options sur deux autres appareils. Les livraisons doivent commencer en 1980.

Ces avions seront utilisés par la compagnie nationale chinoise sur ses lignes commerciales. Elle dispose déjà de Boeing 707 depuis 1973. Les 747-sp qu'elle va acquérir seront équipés pour accueillir 305 passagers (44 en première classe et 261 en classe économique).



M. Austin prêt à l'offensive. (Téléphoto AP)

La police helvétique arrête un trafiquant de poids lourds

STRASBOURG (AFP) - Une étroite coopération entre les polices françaises, allemandes et suisses vient de permettre, au terme d'une année d'enquête, la découverte d'un important trafic de poids lourds volés à destination du Proche-Orient. Un Munois de 33 ans, Klaus Peter Hetzel, membre de ce réseau, a été arrêté en Suisse en janvier dernier alors qu'il conduisait un poids lourd volé au Liechtenstein. Condamné à deux ans et demi de prison, il a depuis été remis aux autorités allemandes.

été arrêté en Suisse en janvier dernier alors qu'il conduisait un poids lourd volé au Liechtenstein.

Condamné à deux ans et demi de prison, il a depuis été remis aux autorités allemandes.

(Lire la suite en page 13)

Un trésor pour les très jeunes

Noël, Jour de l'an, moments de détente, de repos, de calme, de solitude peut-être: pour lire, pour se réfugier dans un coin tranquille, à l'abri du brouhaha des fêtes et de la télévision. Savourer, retrouver le plaisir de la lecture. Le faire partager aux autres. Initier à ce rare et pur plaisir les enfants, par le biais d'un cadeau peut-être, sous forme d'un livre précisément, que s'offriront les adultes pour faciliter la communication, le dialogue, avec les très jeunes lecteurs. Pour mieux les comprendre, pour mieux se faire comprendre d'eux.

Sous l'apparence d'un dictionnaire, par exemple. Mais non point grâce au lexique si utile aux grandes personnes, rébarbatif, incompréhensible par les enfants, hermétique, abstrait, inabordable. En voici un, justement, intitulé LE LAROUSSE DES ENFANTS, un trésor mis à la portée des petits.

Pour parler aux lecteurs en herbe, l'auteur ne se place pas sur un piédestal. Il ne pontifie pas du haut d'un pupitre. Il bavarde avec les garçons et les filles dans leur langage, d'égal à égal. Le dialogue, d'introduction à la connaissance, est conduit entre amis. On y perçoit une chaude affection. Celle-là même qui ne devrait jamais être absente de l'échange de vues lorsqu'un adulte s'adresse à un enfant.

C'est pour les très jeunes lecteurs, une nouvelle clé d'introduction à la clarté, à la précision, à une compréhension du monde ambiant plus conforme à la réalité, grâce à une définition fidèle, palpable, de toute chose. Mais sans mièvrerie, sans artifices, sans naïveté factice. Un premier vrai dictionnaire, en entrant dans la vie, quelque deux mille articles, quatre mille mots, pour faire sentir aux enfants l'unité de notre belle langue, la vie des vocables et leur évolution, les différentes acceptions, les nuances. Pour faciliter l'identification des dérivés, des parentés.

On est loin des doctes encyclopédies en six, dix ou vingt volumes faites par des hommes, pour des hommes. Cet ouvrage est l'œuvre d'une femme, Simone Lamblin. La rencontre d'une femme avec ceux qui demain aimeront passionnément la lecture. Cette rencontre ne pouvait être plus prometteuse. R.A.

Hôtel-Restaurant BEAUX ARTS. P.-A. Balmelli, propr. Neuchâtel - Tél. 24 01 51. Dimanche 24 décembre fermeture à 19 heures. Noël 25 décembre OUVERT. Menu de fête et toute la carte.

Hôtel-Restaurant LE ROSSIGNOL. R. Balmelli, propr. Marin NE - Tél. 33 30 31. MENU DE NOËL 1978 Fr. 30.-. Feuilleton aux fruits de mer. Consommé au porto. Dinde aux marrons, Pommes dauphines, Jardinière de légumes, Vacherin glacé maison, Café et mignardises. Tous les jours: nos fruits de mer dès Fr. 12.-

Hôtel-Restaurant DU CHEVAL BLANC. J.-M. Balmelli, propr. Colombier - Tél. 41 34 21. NOËL OUVERT. Notre menu Pâté de callie, Salade Waldorf. Consommé Demidov. Caneton au poivre vert, Légumes, pommes Duchesse. Parfait Fee Verte? Fr. 20.-. Service à la carte et fondue chinoise.

Carnet rose

WASHINGTON (AP). - Judy Carter, belle-fille du président américain a donné naissance, à Atlanta, à une fille de près de 3 kg 300, la première petite-fille du président Jimmy Carter, a annoncé la Maison-Blanche. La maman et le bébé se portent bien a précisé M^{me} Mary Hoyt, se crétaire de presse de M^{me} Rosalynn Carter. L'heureux père est Jack Carter, 31 ans, fils aîné du chef de l'exécutif américain.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.40 par millimètre de hauteur - Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

meubles
MEYER
neuchâtel
OUVERT
aujourd'hui
jusqu'à
22 h



En action
à la poissonnerie...

Traites fraîches vidées
100 g -.90

Super-Centre
Portes-Rouges
120387 T

PHARMACIE DES BEAUX-ARTS
Neuchâtel, Av. du 1^{er} Mars 038/2474 00
Cl. FAVEZ - pharmacien

TOUS LES JOURS JUSQU'À NOËL
pour chaque achat d'articles parfumerie
VOUS RECEVREZ UN CADEAU UTILE

Parfumerie-Boutique
Stähli
vis-à-vis de la poste tél. 24 20 21
Grand choix de parfums de marque et d'articles «Boutique»
Ce soir ouvert jusqu'à 22 heures

Communauté des Halles
et du Vieux Neuchâtel
AUJOURD'HUI DÈS 17 HEURES
LE PÈRE NOËL SERA À LA PLACE DES HALLES
(sous le sapin)
Distribution de friandises aux enfants
119658 T

FAN
AVIS À NOS LECTEURS ET ANNONCEURS
La Feuille d'avis de Neuchâtel paraîtra les mardis 26 décembre 1978 et 2 janvier 1979 dans le rayon des porteuses et porteurs.
Le journal sera en vente dans les kiosques ouverts et dans les caissettes.
Administration de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL - L'EXPRESS
119706-R

AVIS À NOS ANNONCEURS FÊTES DE FIN D'ANNÉE
DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES
Numéro du mardi 26 décembre: jusqu'au jeudi 21 décembre à 15 heures.
Numéro du mercredi 27 décembre: jusqu'au vendredi 22 décembre à 15 heures.
Numéro du jeudi 28 décembre: jusqu'au mardi 26 décembre à 15 heures.
Numéro du mardi 2 janvier: jusqu'au jeudi 28 décembre à 15 heures.
Numéro du mercredi 3 janvier: jusqu'au jeudi 28 décembre à 15 heures.
Numéro du jeudi 4 janvier: jusqu'au vendredi 29 décembre à 15 heures.
La FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL-L'EXPRESS paraîtra le 26 décembre et le 2 janvier.
Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel-L'Express.
119994 R

FAN
L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT
JE M'ABONNE DÈS CE JOUR
jusqu'à fin mars 1979 pour Fr. 33.-
jusqu'à fin juin 1979 pour Fr. 62.-
jusqu'à fin décembre 1979 pour Fr. 117.-
Mon abonnement est renouvelable tous les 3, 6 ou 12 mois sauf révocation écrite.
(* souligner ce qui convient)
Je paierai à réception de votre bulletin de versement.
Nom: _____
Prénom: _____
No et rue: _____
No postal: _____ Localité: _____
Signature: _____
Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée affranchie de 20 centimes, à
FAN-L'EXPRESS
Service des abonnements
2001 NEUCHÂTEL
FAN FAN FAN FAN FAN

AVIS TARDIFS

Fr. 3.40 par millimètre de hauteur - Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

OFFRE SPÉCIALE
Choux de Bruxelles de Hollande
le filet de 500 g **1.25**
MIGROS
120128 T

NEUCHÂTEL-CENTRE
Ce soir ouverture prolongée des magasins jusqu'à 22 heures.

TRANSPORTS EN COMMUN GRATUITS
sur tout le réseau de 19 h 30 jusqu'à la fin du service
120369 T

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
Dès janvier 1979
NOUVEAUX HORAIRES
Lecture publique (entresol): 10 - 12 / 15 - 19, SA 9 - 12, LU fermé
Prêt (1^{er} étage): 10 - 12 / 14 - 18, SA 9 - 12
Salle de lecture (1^{er} étage): 8 - 12 / 13 - 18, SA 9 - 12
JEUDI SOIR ouverture des 3 services sans interruption jusqu'à 21 heures. 119674 T

ACTIONS discount viande fraîche
Entrecôte 1a kilo **27.80**
Carré de porc avec hanche pces env. 8 à 9 kg kilo **12.50**

Super-Centre
Portes-Rouges + Centre Coop
Fleurier
120388 T

Naissances
François et Simone
DUVANEL ont la joie d'annoncer la naissance de
Steve-François
19 décembre 1978
Maternité Pourtalès Jura 12 Le Landeron 114743 N

MODE MASCULINE
Chemises - Libero - Prospero
Pyjamas KIRTA
118667 R
TERREAUX 1 - NEUCHÂTEL

Prévisions pour toute la Suisse
Notre pays se trouve placé en bordure orientale d'une vaste dépression. Une perturbation s'approche des Alpes à partir du sud-ouest.
Prévisions jusqu'à ce soir:
Suisse romande et Valais: augmentation de la nébulosité puis chutes de neige éparses à partir du sud-ouest. Température comprise entre -3 et +2 degrés. En montagne, vent modéré du sud.
Suisse alémanique: stratus régionaux en plaine, nébulosité variable en altitude.
Sud des Alpes et Engadine: très nuageux. Chutes de neige étendues.
Evolution pour vendredi et samedi:
En général très nuageux, éclaircies de föehn possibles dans l'est. Précipitations intermittentes, particulièrement dans le sud.
Observations météorologiques à Neuchâtel
Observatoire de Neuchâtel: 20 décembre 1978. Température: moyenne: 0,2; min.: 1,0; max.: 1,9. Baromètre: moyenne: 714,4. Eau tombée: 1,4 mm. Vent dominant: direction: ouest-sud-ouest jusqu'à 16 heures; ensuite nord, faible. Etat du ciel: couvert, neige de 0 h 30 à 3 heures.

Masserey
OUVERT CE SOIR
Tout visiteur entre 19 h et 22 heures recevra une attention spéciale
Bienvenue aux Portes-Rouges 131-133
118901 T

HÔTEL DE LA VUE-DES-ALPES
cherche au plus tôt, pour 2-3 semaines,
EXTRA POUR LE BUFFET
Tél. (038) 53 37 53. 120403 T

M. M. Piffaretti
fêté par la CCAP
La direction et le conseil d'administration de la Caisse cantonale d'assurance populaire (CCAP) ont fêté mardi soir à l'hôtel DuPeyrou, le départ de M. Marcel Piffaretti, président de la commission de contrôle, qui prendra une retraite largement méritée après 13 ans d'activité fructueuse au sein de l'institution. Parmi les nombreux hôtes de marque présents, on peut citer le conseiller d'Etat Jacques Béguin, le président du Grand conseil, M. Fred Wyss, et le conseiller national Robert Moser, président du conseil d'administration de la CCAP. Ce dernier évoqua avec émotion la brillante carrière professionnelle, sociale et politique de M. Piffaretti, homme clairvoyant, entreprenant, ouvert au dialogue, promoteur au sens noble du terme, chef de famille exemplaire.
Puis, M. Gennaro Olivieri, dans un exposé empreint d'humour, exprima à M. Piffaretti la gratitude de l'ensemble du personnel de la CCAP en souhaitant que ce dernier continue à faire bénéficier de son expérience l'institution. Au terme de l'apéritif et des allocutions, des cadeaux furent remis au futur retraité et le banquet se déroula dans une ambiance fraternelle. (P.)

AVIS MORTUAIRE
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame Willy Chanez-Baeriswil et leurs enfants, à Bardonnex; Monsieur et Madame Georges Guerdat-Chanez et leurs enfants, à Neuchâtel, les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame **Louis CHANEZ**
née Fernande THUILLARD

leur chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 66^{me} année, après une longue maladie.

2000 Neuchâtel, le 20 décembre 1978. (Vy d'Etra 23.)

Ne pleurez pas, mes souffrances sont finies.

L'incinération aura lieu samedi 23 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.

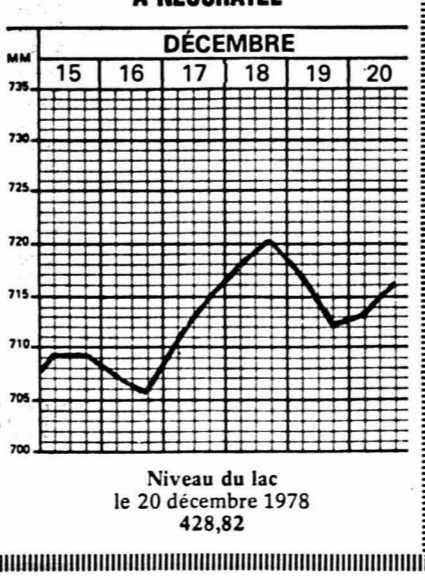
Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 113673 M

Temps et températures Europe et Méditerranée

A 13 heures sous ari:
Zurich: nuageux, -1 degré; Bâle-Mulhouse: nuageux, 1; Berne: couvert, 0; Genève-Cointrin: peu nuageux, 3; Sion: peu nuageux, 1; Locarno-Monti: bruine, 4; Saentis: brouillard, -9; Paris: couvert, -1; Londres: couvert, neige, 1; Amsterdam: nuageux, -3; Francfort: couvert, neige, -3; Berlin: nuageux, -3; Copenhague: couvert, 2; Stockholm: nuageux, -4; Munich: couvert, neige, -3; Innsbruck: nuageux, -1; Vienne: nuageux, 1; Prague: couvert, 0; Varsovie: nuageux, 1; Moscou: peu nuageux, -15; Budapest: couvert, 1; Rome: nuageux, 13; Milan: couvert, 2; Nice: serein, 10; Barcelone: couvert, 8; Madrid: couvert, 0; Lisbonne: couvert, 7; Tunis: peu nuageux, 16.

PRESSION BAROMÉTRIQUE A NEUCHÂTEL



AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Le cœur d'une mère est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois.
Monsieur et Madame Georges Ponnaz-Srisakun et leurs enfants Michel et Muriel, à Hong-kong (B.C.C.); Monsieur et Madame André Ponnaz-Hodgson, à Londres; Madame Lina Ponnaz, à Morges; Monsieur Ernest Blum, ses enfants et petits-enfants, à Aigle, Genève, Shannon, IR; Madame Lucien Ponnaz et ses enfants, à Epalinges; Monsieur et Madame Vick Fetter-Ponnaz, à Morges et en Irak; Monsieur et Madame Walter Blum, à Kapalua Hawaii; Madame Robert Widmer, ses enfants et petits-enfants, à Bienne, Leysin et Lausanne; Monsieur et Madame Frédéric Widmer, leurs enfants et petits-enfants, à Genève; Monsieur et Madame Robert Gertsch, leurs enfants et petits-enfants, à Aigle, Lausanne et Les Diablerets; Monsieur et Madame Frédéric Clavel et leurs enfants, à Caracas, ainsi que les familles parentes et alliées Pasche, Oyex, Vimuktanor, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame **Lucien PONNAZ**
née Adèle BLUM

leur très chère maman, belle-maman, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 19 décembre dans sa 86^{me} année.

Je lève mes yeux au-delà des montagnes que j'ai tant aimées.

L'ensevelissement aura lieu à Lavey-Village le 23 décembre 1978. Culte à 15 heures, à l'église protestante de Lavey-Village. Honneurs à 15 h 30. Domicile mortuaire: hôpital d'Aigle. 120187 M

Madame Adrien Gentil-Choux; Madame et Monsieur François Frey-Gentil et leurs enfants; Madame Monique Guillaume-Gentil; Madame et Monsieur Christian Libens; Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Ali Gentil; Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Emile Choux, les familles Inderwildi, Grossen, parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur **Adrien GENTIL**

leur cher époux, papa, grand-papa, oncle, cousin, parent et ami, survenu dans sa 72^{me} année.

2016 Cortaillod, le 20 décembre 1978. (Chavannes 18)

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. II Tim. 4:7

L'incinération aura lieu samedi 23 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 10 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 113672 M

Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.

Madame Jeanne Bossert à Neuchâtel; Monsieur et Madame Pierre-André Schnegg-Pozienski et leurs enfants, à Hauteville;

Monsieur et Madame René Fatton-Bossert, leurs enfants et petits-enfants, à Peseux;

Monsieur André Bossert, ses enfants et petits-enfants, à Peseux; Mademoiselle Hélène Schnegg à Lausanne, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle **Jeanne GABUS**

leur chère tante, grand-tante, arrière-grand-tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 87^{me} année.

2000 Neuchâtel, le 19 décembre 1978. (Saars 8)

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, vendredi 22 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 113671 M

Monsieur Georges Montandon-Huguelet et ses enfants; Monsieur et Madame Pierre-Olivier Montandon, leurs filles Carine et Stéphanie,

Monsieur Paul-Etienne Montandon, à Epalinges et sa fiancée Mademoiselle Fabienne Köhli,

Monsieur Jean-Blaise Montandon et sa fiancée Mademoiselle Joëlle Frochoux; Monsieur et Madame André Huguelet et leurs fils Daniel et Philippe, à Genève; Monsieur et Madame Arnold Büttiker, à Laupen;

Monsieur et Madame Manfred Büttiker et leurs enfants, à Niederwangen; Monsieur et Madame Bernard Büttiker, à Wohlten;

Monsieur et Madame François de Nicola et fils; Monsieur et Madame Charles Montandon, à Peseux, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame **Georges MONTANDON**
née Yvonne HUGUELET

leur très chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 57^{me} année, après une très longue maladie vaillamment supportée.

2000 Neuchâtel, le 20 décembre 1978. (Guillaume-Ritter 10)

Le Seigneur a donné, le Seigneur a oté, que le nom du Seigneur soit béni. Job 1: 21

L'incinération aura lieu samedi 23 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 9 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 120404 M

Le comité de la Société chorale de Neuchâtel a le très grand chagrin de faire part à ses membres du décès de

Madame **Yvonne MONTANDON**
membre actif et membre du comité.

Il gardera de la défunte un souvenir ému et reconnaissant. 113668 M

Le Centre d'éducation physique de Cortaillod et environs a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Madame **Yvonne MONTANDON**
mère de Messieurs Etienne et Jean-Blaise Montandon, membres actifs de la société. 113669 M

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre personnellement aux nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Madame Marie AMSTUTZ
sa famille, profondément touchée, remercie toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs dons et leurs messages de condoléances. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Les Verrières, décembre 1978. 120088 X

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame Martine EVARD
remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs messages, leurs dons, leurs envois de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Colombier, décembre 1978. 119823 X

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

SUITE Le point sur l'accident de Vaumarcus

Dans un tel cas de pollution, le matériel indispensable était plus qu'insuffisant

Il faut bien comprendre, ainsi que l'a expliqué M. Brandt, que ce plan n'est déclenché que dans des circonstances bien précises, quand la catastrophe prend une certaine ampleur, lorsqu'il y a des blessés à secourir, donc des ambulances à acheminer, des hôpitaux à prévenir...

Certes, il y eut une victime et beaucoup de dégâts, mais il ne convenait pas, dans le cas particulier, a-t-on estimé en haut-lieu, de déclencher l'ensemble du plan catastrophe. Tous ceux qui pouvaient lutter contre les conséquences de cet accident ont été informés dans la nuit même. La coordination s'est faite régulièrement entre tous ces services. La collaboration avec le canton de Vaud fut excellente et il était donc normal que le poste de commandement soit essentiellement vaudois et que ce canton détermine les principales responsabilités de l'action.

DEJÀ À 1 HEURE

L'accident s'est produit à 23 h 50. Vingt-quatre minutes plus tard, c'est un employé de la gare de Gorgier qui a téléphoné au 118 pour signaler l'événement précisant que de l'huile lourde, qu'on avait prise pour du bitume au premier abord, coulait en direction du lac tout proche. Les vagon-citernes portaient bien le panneau orange indiquant la nature du contenu, mais il ne fut retrouvé que le samedi matin, au milieu de l'amorcellement des débris!

Bien que la police n'ait pas reçu officiellement d'informations de la part des CFF, à 1 h du matin, tous les responsables étaient déjà sur place et ont travaillé samedi et dimanche, sans relâche, pour récupérer le maximum d'huile lourde. On sait d'ailleurs ce qui a été entrepris durant la semaine dernière tout au long du Littoral pour limiter autant que possible les dégâts. Selon M. Brandt, tous les éléments

d'intervention ont bien fonctionné. Les CFF et la police de la route ont réagi rapidement, le service de la voirie, mis à part un petit défaut de synchronisation entre Vaudois et Neuchâtelois, a eu l'efficacité voulue et ceux qui avaient pour mission de récupérer les hydrocarbures s'en sont acquittés selon leurs moyens.

DES DIFFICULTÉS

Il est exact qu'il y a eu certaines difficultés et que tout est peut-être plus simple lorsque les ordres et les décisions partent d'un seul point. Puisqu'il y avait deux cantons sur la brèche, il y eut deux commandements d'où des difficultés inévitables. Si la synchronisation s'en est ressentie, la coordination s'est parfaitement établie.

Le service des eaux, la police du lac, les premiers secours de Neuchâtel et de Cortaillod, les sapeurs-pompiers de Neuchâtel, bref tous les services de l'Etat ont collaboré et travaillé à fond.

M. Brandt rappelle d'autre part l'appui spontané de la population, de la SPA et du WWF ainsi que des élèves des écoles et de leurs professeurs qui tous ont fait preuve de beaucoup de dévouement.

LES CRITIQUES

On ne doit pas craindre les critiques, s'est exclamé M. Brandt, faisant notamment allusion à celles de la population de Bevaix qui éprouva une juste colère, ne comprenant pas qu'on ne puisse arrêter cette masse d'hydrocarbures. Pourtant, à Vaumarcus tout a été bien fait. Sur le lac, à partir du lundi matin de la fameuse semaine, tout a été parfaitement maîtrisé et tous les moyens étaient mis en œuvre.

Le point critique se situe dimanche. Aurait-il fallu prendre ces mesures ce jour-

là pour éviter la pollution? N'oublions pas que samedi à 14 h 20, selon les indications de M. Brandt, les premières nappes de mazout arrivaient à Bevaix... Il est vrai, a précisé le conseiller d'Etat qu'on aurait pu mobiliser plus tôt les forces utilisées lundi matin.

Pourtant, a-t-il encore remarqué, dans la journée de dimanche, il était objectivement impossible d'empêcher la moitié de la lourde masse de pénétrer dans le lac. Malgré un éclair de génie, la pollution n'aurait pu être évitée, dans sa totalité tout au moins.

MANQUE DE MATÉRIEL

Si le matériel dont disposent les services responsables est suffisant pour les cas de catastrophe, il est apparu dans ce cas précis un sous-équipement. Au lieu des kilomètres de barrage lacustres qu'il aurait fallu, on fit face avec les... 500 mètres existants, demandant l'intervention des centres de Payerne, Morat, du Sentier, de Berne et de Bienne pour le lac, et de Lausanne et Genève pour les instruments spéciaux dont on ne disposait pas non plus. A l'heure actuelle, les causes de cette ter-

rible collision ne sont pas connues. L'enquête est entre les mains de la justice pénale vaudoise qui ne possède pas tous les éléments, le précieux tachygraphe, le «mouchard», n'ayant pas été retrouvé.

Il semblerait néanmoins qu'il s'agisse d'une erreur humaine, tel qu'il apparaît à ce stade de ladite enquête.

Chaque jour, il passe sur les routes des centaines de camions transportant de l'huile lourde et de liquides bien plus dangereux!

Le tragique convoi de Vaumarcus transportait deux vagon-citernes de fuel lourd mais devant il y avait aussi six vagon contenant de l'essence légère! Imagine-t-on ce qui se serait passé à la moindre étincelle si ces vagon avaient subi le sort des deux autres!

En présence d'une catastrophe, on est extrêmement humble poursuit M. Brandt. Il ne faut pas dire qu'on est impuissant mais admettre que nous sommes vulnérables dans une société dangereuse. Il faut convenir des réalités de cette société et prendre nos responsabilités.

L'événement, et M. Brandt l'a opportunément rappelé, aura toujours de l'avance. Mo. J.



Une photographie qui se passe de commentaires: l'état de la locomotive après le choc... (Avipress-Marcel Guye)

Il y avait 115.000 litres de fuel dans les deux vagon-citernes...

De cette conférence de presse, retenons encore ces quelques points:

- Il y avait dans les citernes du convoi 115.400 litres de fuel lourd, dont 13.000 ont été récupérés par une entreprise de la place, 38.000 autres aspirés directement dans le terrain et 50.000 litres extraits des 600 mètres cubes de terre et de ballast pris sur place.
- Dans la région de Bevaix, 16.000 litres ont été à ce jour récupérés sur les grèves.
- Les roseaux atteints entre Chauvigny et Treytel devront être débarrassés des quelque huit tonnes de fuel qui s'y trouvent, par fauchage au-dessous du niveau de l'eau. Les roseillères se refont au printemps.
- Huit cents oiseaux lacustres d'espèces qui abondent autour du lac ont été apportés à la pisciculture du Pervoux, à Boudry. On en a sauvé 400 qui, bagnés, ont été relâchés dans le lac de Morat.
- Les CFF ont admis le principe de la responsabilité quant au paiement de la facture des dégâts consécutifs à cet accident.
- Ont également participé à cette conférence de presse: M. Jean-Claude Landry, chancelier d'Etat; M. W. Rothpletz, chef de la police du lac; le major Habersaat, responsable du «plan catastrophe» et commandant du corps de sapeurs-pompiers de Neuchâtel; le capitaine Stoudmann, commandant de la gendarmerie neuchâteloise et son adjoint, le lieutenant Germanier; M. Pedrol, inspecteur cantonal de la pêche; le major Perrin, responsable du Centre de secours d'Yverdon; M. Mizel, secrétaire général des ponts et chaussées, et M. Rod, premier secrétaire du département des travaux publics.



La faillite d'une entreprise horlogère: clémence pour l'administrateur-comptable

Cas subtil à débattre hier pour le tribunal correctionnel. Autant le ministère public représenté par M. Schubach, procureur, que le président Bauer ou le défenseur se plaira à le souligner. Les jurés étaient M^{me} Jeanne Schmidt et M. Jacques Boillat.

Cas subtil, parce que l'entreprise horlogère F., bien que société anonyme, est en fait dirigée par un ou des patrons fondateurs de manière totalitaire, et que l'instrument de décision et de contrôle que devrait former le conseil d'administration n'y a de valeur que symbolique. Administrateur et comptable de la société, Ch. F. se retrouve aujourd'hui au banc des accusés sous la prévention d'abus de confiance, gestion déloyale, de banqueroute frauduleuse, subsidiairement banqueroute simple. Le patron M. F., également prévenu, n'est pas là: une récente intervention chirurgicale l'a contraint au repos, les causes ont été disjointes.

EN 1973, LA PREMIÈRE ALERTE

Il paraît en effet urgent de régler au moins la partie de l'affaire qui peut l'être. Les faits remontent à 1974 et tous les éclaircissements possibles ont été apportés: l'entreprise F. SA a ressenti les premières difficultés dans le courant de l'année 1973. R. F., frère de l'accusé absent M. F., semble tenir les rênes de la situation en main. Seul détenteur du capital social, il possède une créance importante contre la société et des biens personnels élevés. La société s'identifie à lui et lui voue toute sa confiance. Pour l'aider à faire face à ces difficultés, il appelle son frère M. F., qui entreprend d'assainir l'entreprise et incite Ch. F. à prendre une hypothèque de 250.000 fr. sur un immeuble

La ville vue d'avion... au coin du feu

Une année de choix importants pour le chef-lieu

Il est dans les usages politiques, à Neuchâtel, de terminer l'année au coin du feu. Le Conseil communal y convie les journalistes dans la salle où il tient ses séances bihebdomadaires, face à la cheminée dans laquelle l'huissier Jean Hodel a pris soin d'enflammer des bûches provenant des forêts communales. Alors là, face à ce foyer prodigue en chaleur, le blanc-cassis dans les verres, on refait l'histoire annuelle du chef-lieu, après les saluts de bienvenue du président du Conseil communal.

De cette aimable assemblée où chaque représentant de l'exécutif parle de ses services et des soucis qu'il lui valent, on n'a jamais attendu des révélations fracassantes. C'est plutôt un instant de retrouvailles entre les cinq édiles de l'exécutif, les élus du peuple qui représentent le bureau du Conseil général avec son président, d'un côté, les journalistes neuchâtelois de l'autre, pour faire un tour d'horizon et se remémorer les grandes dates de la vie locale.

C'est ainsi qu'hier, à l'Hôtel de ville, le président du Conseil communal, recevant chez lui, avec ses quatre collègues et le chancelier, les représentants du bureau du Conseil général et de la presse, a survolé douze mois de vie politique au chef-lieu pour n'en retenir que les actes les plus importants.

L'année qui s'achève, devait dire M. Knoepfler, a été marquée à Neuchâtel principalement, à part les difficultés de trésorerie, par quelques faits importants: la création de l'Institut de microtechnique, les décisions concernant l'aménagement des Jeunes-Rives, de la zone piétonne, du transfert du Musée d'histoire naturelle aux Terreaux, la réorganisation intérieure du Collège latin, enfin le legs Amez-Droz en faveur du Musée d'art, l'aménagement de l'esplanade du Mail en centre sportif à l'usage de l'ESRN.

Et puis comme le veut le règlement communal le changement des présidents du Conseil général, M^{me} Marie-Anne Guisssaz ayant cédé sa baguette de chef d'orchestre du législatif à M. Koehli, et du Conseil communal, M. Knoepfler succédant à M. Claude Frey. Cette année 1978, ajoutera le président de l'exécutif a permis à la Ville de procéder au remboursement anticipé de certains emprunts représentant 38 millions de francs, ce qui a permis une économie d'un million et demi.

TOUS LES SERVICES

La ronde des différents services de l'administration communale commença avec le vice-président du Conseil communal M. André Buhler qui, laissant de côté l'instruction publique, parla essentiellement des tâches nombreuses de l'assistance sociale qui doit veiller à ce que les gens reçoivent les indemnités de chômage auxquels ils ont légitimement droit.

Au chapitre des forêts et domaines de la ville, le conseiller communal Rémy Allemann a évoqué la création de la Société coopérative neuchâteloise de valorisation du bois, puis parlant de la vigne de la ville, il a souhaité que la minceur de la récolte 1978 soit compensée par une haute qualité des vins qui en seront issus. En ce qui concerne les travaux publics, il n'a fait que mentionner le dossier de l'aménagement des Jeunes-Rives et la planification des travaux qui pourraient débiter l'an prochain pour s'étendre sur plusieurs années.

Le directeur des bâtiments, le conseiller communal Claude Frey, a insisté sur le fait que si Neuchâtel ne peut pas reporter les difficultés qu'elle connaît actuellement sur les générations futures, il lui faudra bien assainir durablement ses finances sans renoncer pour autant à une politique d'équipement, mais modérée. Après quelques mots consacrés à la zone piétonne, dont nous avons abon-

damment parlé, M. Frey annonce que les résidents des quartiers dotés de parcourmètres, défavorisés tôt le matin par rapport à ceux habitant près des zones bleues, pourront obtenir une dérogation qui rétablira ce déséquilibre.

Sur le plan de la police locale, il faut signaler un changement à la tête: la nomination d'un nouveau commandant, le capitaine Humbert.

1978, devait dire en conclusion M. Frey au terme de son bref survol, a été l'année des choix qui doivent changer le visage du chef-lieu.

M. Jean Cavadini, enfin, le «ministre» des affaires culturelles, le directeur des musées, des hôpitaux et des services industriels, a surtout parlé des charges qu'imposent à la communauté du chef-lieu les deux hôpitaux de la ville et de la nécessité urgente d'une meilleure définition cantonale en vue de mieux aider les villes qui assurent le fonctionnement de tels établissements avec tout ce que cela comporte de charges.

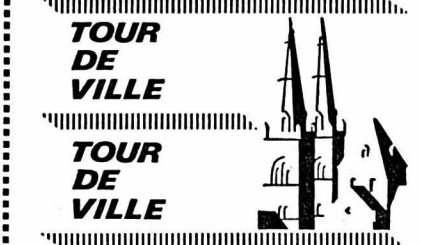
Un bref propos sur les musées, sur la bibliothèque dont le statut reste à définir exactement pour savoir si elle est universitaire et municipale ou seulement municipale, sur l'échec des négociations en matière de collaboration musicale au chef-lieu et ce furent, enfin, quelques mots sur les Services industriels pour lesquels 1978 a été une année de consolidation des acquis et d'attente.

Cette conférence de presse au coin du feu s'est terminée par quelques mots du président Koehli et du vice-président du Conseil général, M. Claude Joly, celui-ci livrant ses expériences de «premier magistrat» de la ville, comme on dit en terme pompeux, en rompant un «ance» en faveur de l'aménagement de sentiers pédestres à Chaumont et dans les côtes et de la sauvegarde des zones de verdure en ville; celui-ci parlant de la situation financière, catastrophique dira-t-il, de la ville, des charges écrasantes que celle-ci supporte au bénéfice des communes suburbaines et enfin de la perspective d'impôts nouveaux pour assainir durablement le ménage du chef-lieu comme l'avait dit M. Claude Frey quelques instants auparavant.

Si les communes du Littoral voulaient bien payer le prix coûtant des services assumés par la ville, celle-ci n'aurait sans doute pas besoin d'instaurer des centimes additionnels pour rééquilibrer ses finances termina M. Joly.

N'oublions pas, quand on évoque de tels problèmes, devait préciser M. Jean Cavadini, qui en sait un bout du sujet, que chacun des trois partenaires — l'Etat, les communes, la ville — se bat avec ses difficultés propres. Il suffit de regarder l'état des budgets des communes, et de savoir que certaines d'entre elles n'ont pas hésité à augmenter leur échelle fiscale...

G. Mt.



En voulant éviter un chat

VERS 14 h, une voiture conduite par M. M.B., du Landeron, circulait rue Pourtalès en direction sud-nord. Arrivé à la hauteur de l'immeuble N° 8, il voulut éviter un chat, mais perdit la maîtrise de sa machine laquelle s'est déportée sur la gauche et a heurté successivement quatre voitures en stationnement... Dégâts.

Un vrai Noël à l'Armée du Salut



Les invités au Noël de l'Armée du Salut chantent le traditionnel «Voici Noël». (Avipress-J.-P. Baillod)

AUTOUR des longues tables sur lesquelles étaient dressés 160 couverts pour la traditionnelle collation, il ne restait plus beaucoup de places vides... puisque les invités affluèrent nombreux dans la salle de réunion de l'Armée du Salut pour fêter un Noël préparé grâce au produit des «marmittes».

Les bougies, les oranges disposées devant chaque assiette et le grand sapin décoré de guirlandes argentées ont contribué pour beaucoup à l'accueil chaleureux que les salutistes ont

réservé à chacun. Mais la chaleur émanait aussi, hier soir, des productions de la chorale de l'Armée, de sa fanfare, des jeunes membres de son école du dimanche et des quelques mots bienveillants du commandant divisionnaire Porret ainsi que ceux du major Poget, responsable du poste de Neuchâtel.

Comme c'est un vrai Noël que prépare chaque année l'Armée du Salut, il fallait des cadeaux! C'est pourquoi, après la collation, ont été distribués des sacs contenant des friandises et une petite enveloppe. (B.)

Transports publics gratuits ce soir

NEUCHÂTEL vivra aujourd'hui sa seconde soirée d'ouverture prolongée des magasins. Et comme jeudi dernier «Neuchâtel-Centre» offre au public le transport gratuit ce soir, par les véhicules des TN sur tout leur réseau, et par ceux que les CFF mettront à la disposition des voyageurs du Littoral neuchâtelois.

Lire d'autres informations régionales pages 21, 23 et 27

CAP 2000 PESEUX

Nouveau...
Toute la gamme des parfums
Christian Dior
— et la dernière nouveauté Dior-Dior
— Pour hommes eau sauvage

AU RAYON PARFUMERIE DE LA
PHARMACIE GAUCHAT
Tél. (038) 31 11 31 119075-R
grand parking gratuit

CE SOIR OUVERTURE NOCTURNE DES MAGASINS JUSQU'À 22 HEURES



NEUCHÂTEL-CENTRE VOUS OFFRE

La gratuité des transports en commun sur tout le réseau **de 19 h 30 à 23 h 30**

La gratuité des chemins de fer sur les lignes Gorgier-Saint-Aubin-Neuchâtel et retour et Le Landeron-Neuchâtel et retour

Départs des trains: Gorgier-Saint-Aubin 19 h 08 Le Landeron 19 h 36

Neuchâtel 22 h 30 Neuchâtel 21 h 57 ou 23 h 23

Toutes les gares seront desservies dans les deux sens

AVIS OFFICIELS



Commune de Boudevilliers

MISE AU CONCOURS

Par suite de démission du titulaire, un poste de **cantonnier-concierge** est mis au concours.

Collaboration de l'épouse à la conciergerie souhaitée. Le candidat devra être en possession d'un permis de voiture. Entrée en service: 2 mars 1979 ou date à convenir. Obligations et traitement légaux. Logement de service à disposition. Le cahier des charges peut être consulté au bureau communal. L'administrateur communal est à disposition pour tout renseignement. Tél. (038) 36 12 44. Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, devront être adressées au Conseil communal jusqu'au **30 décembre 1978**, avec la mention «postulation». Boudevilliers, 5 décembre 1978
CONSEIL COMMUNAL
120031-2

IMMEUBLES

À COLOMBIER ou à Bôle

Je cherche terrain à bâtir en zone villas.

Faire offres sous chiffres 28-900303 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel. 119078-1

A vendre à Avenches

VILLA

groupée, complètement autonome, 5 1/2 pièces, magnifique séjour avec grande cheminée en pierre naturelle, pourtrason apparente, 2 garages, pavillon sur jardin, construction très soignée avec aménagement extérieur complètement terminé.

Prix: Fr. 338.000.—

Pour visite et renseignements: Tél. (037) 61 19 69. 120088-1

A enlever rapidement

un hangar

dim. 20 m x 8 m, à prix avantageux.

Scierie des Eplatures S. A. 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 26 03 03. 120021-1

A vendre pour décembre 1979

superbes appartements

dans maison centenaire entièrement rénoverée intérieurement et extérieurement, vue imprenable, plein sud, jardin, place de parc privée. Rue J.-de-Hochberg N° 7, cadre ancien, standing élevé. 7 PIÈCES (6), 2 salles de bains complètes, W.-C. séparés, vaste cuisine agencement luxueux, balcon. Prix: Fr. 370.000.—

Adresser offres écrites à GO 2723 au bureau du journal. 119608-1

A vendre ou à louer à Neuchâtel, Parc 97, ancienne maison familiale mitoyenne, partiellement rénoverée, de 6 pièces (1 ou 2 logements), garage, jardin, dépendance. Prix: Fr. 185.000.—. Libre tout de suite.

Faire offres sous chiffres 85-962 aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel. 120337-1

A LOUER

A louer à BEVAIX

MAGNIFIQUE APPARTEMENT de 5 pièces

cheminée de salon, grand balcon, cuisine habitable avec lave-vaisselle. Salle de bains et W.-C. séparés, Fr. 760.— plus charges.

Libre dès le 1^{er} décembre 1978.

Tél. 46 13 36. 117038-G

LOCAUX À LOUER

A deux minutes de la gare de Neuchâtel, Sablons, en face de Denner, dans immeuble commercial moderne, lift, de 100 à 500 m² environ, clairs, bien chauffés, vestiaires et dépendances, pour industrie ou bureaux.

Tél. 25 61 31, heures de bureau. 120338-G

ÉTUDE WAVRE NOTAIRES
Tél. 25 10 64

À LOUER, pour le 1^{er} janvier ou date à convenir,

rue du Seyon, STUDIOS

chauffés (pas de salle de bains).

Loyer mensuel Fr. 190.—, charges comprises. 120336-G



A louer, rue de la Perrière 28-30,

studio Fr. 279.— tout confort, avec vue, libre tout de suite.

Pour traiter: GECO S.A. Promenade-Noire 3 Neuchâtel Tél. 24 44 46.



A louer à CERNIER immédiatement ou date à convenir

studio Fr. 300.—

2 1/2 pièces Fr. 420.—

3 1/2 pièces Fr. 525.—

local rez Fr. 450.—

Appartements avec confort, charges comprises.

Gérance Bruno Muller, Neuchâtel. Tél. 24 42 40, 118475-G

A louer pour le 1^{er} février à Marin

magnifique appartement

de 3 pièces, tout confort, bus à proximité, Fr. 520.—, charges comprises.

Tél. 24 17 24 ou 33 67 10. 119743-G



A louer, rue de la Dime 94,

1 1/2 pièce

cuisine, coin à manger, Fr. 414.— + charges, tout confort moderne.

Pour traiter: GECO S.A. Promenade-Noire 3 Neuchâtel Tél. 24 44 46.



À LOUER À NEUCHÂTEL

Rue des Carrels :

appartement de 4 pièces, cuisine installée avec cuisinière à gaz, frigo, machine à laver la vaisselle, bains, toilettes. Balcon. Cave. Libre tout de suite. Fr. 537.—, plus charges.

Appartement de 3 pièces, cuisine installée avec cuisinière à gaz, frigo, machine à laver la vaisselle, bains, toilettes. Balcon, cave. Dès le 24 février 1979. Fr. 433.—, plus charges.

Ecluse 19 :

Studio en partie meublé, cuisine, douche-toilettes. Libre tout de suite. Fr. 250.—, plus charges.

Studio non meublé, cuisine, douche-toilettes. Dès le 24 février. Fr. 230.—, plus charges.

Rue des Moulins :

Appartement modeste 1 pièce et cuisine, hall. Libre dès le 24 janvier. Fr. 140.—.

S'adresser à Agence 13 * 13, rue de l'Orangerie 8, tél. 25 13 13. 119797-G

A louer local-magasin

avec réduit-rez-de-chaussée. Libre tout de suite. Situation excellente près centre d'achats. Surface env. 35 m². Sis au Clos-de-Serrières à Neuchâtel.

Téléphoner au (061) 41 78 50, interne 40. 120060-G

A louer à Bevaix

Ch. des Sagnes 25 27
2 pièces Fr. 360.— et Fr. 379.—
3 pièces Fr. 478.—

Charges comprises.

Renseignements et location: FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI Rue du Château 13, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 25 25. 119044-G

Pour le 1^{er} février à Colombier av. gare 16 a

un appartement 3 pièces

Fr. 451.50, charges comprises.

Tél. 41 13 78. 114536-G

Etude Clerc, notaires 2, rue J.-L.-Pourtalès - Tél. 25 14 69

À LOUER pour le 24 décembre au Suchiez

appartement de 3 pièces

avec confort.

Loyer mensuel Fr. 340.— + charges. 119981-G

A louer à Neuchâtel, à proximité du centre,

LOCAUX COMMERCIAUX

230 m²

Téléphoner au 24 18 22, fiduciaire P. Desaulés. 114717-G

A louer à Colombier

Saules 13

Studio, 2 pièces

Libres tout de suite.

Renseignements et location: FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI Rue du Château 13, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 25 25. 119045-G

A louer à BEVAIX

appartement 3 1/2 pièces

tout confort, balcon, Fr. 650.—, tout compris. Libre tout de suite. 1^{er} mois gratuit.

Tél. 46 13 36. 117253-G

Hauterive/Rouges-Terres

A louer pour le 24 mars 1979 un

appartement de 3 1/2 pièces

à Fr. 477.—, charges comprises.

Renseignements par la gérance:

ROBERT PFISTER AG

Immobilien und Verwaltungen Neugasse 17, Bern, Telefon 031 22 02 55

Etude Clerc, notaires 2, rue J.-L.-Pourtalès - Tél. 25 14 69

À LOUER pour le 24 décembre aux Fahys

appartement de 3 pièces

tout confort. Cuisine agencée. Balcon.

Loyer mensuel: Fr. 420.— + charges. 119980-G

ÉTUDE WAVRE NOTAIRES
Tél. 25 10 64

À LOUER, immédiatement ou pour date à convenir,

à Serrières, appartement de 2 1/2 chambres.

Loyer mensuel Fr. 350.—, charges comprises. 120335-G

A louer Dépôt de 15 m²

au fbg de l'Hôpital 54, à Neuchâtel.

Renseignements: LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES Tél. 21 11 71. 119810-G

Baux à loyer

au bureau du journal

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal.

DEMANDES À LOUER

On cherche à louer, région Béroche,

LOCAL POUR ATELIER

environ 120 à 150 m².

Faire offres sous chiffres 28-900317 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel. 120136-H

Noël à la Parfumerie Armand

parfumés seront vos cadeaux...

Il y a des «Femmes-Fées» qui — par la beauté de leur visage, — par le bon goût de leur parfum, — par le naturel de leur maquillage, attirent les regards éblouis de leur entourage.

Ces «Femmes-Fées» ne sont pas exceptionnelles, elles se fient aux conseils d'une parfumerie sérieuse. Nous leur offrons:

— la vaste gamme de produits de beauté de toute confiance, qui donne le petit coup de pouce à la nature pour les rendre éblouissantes;

— les parfums, les eaux de toilette de marques réputées qui les font tout de suite remarquer;

— le personnel spécialisé qui sait donner le conseil précis;

— le cadeau dont elles ont secrètement envie.

Nous aimons aussi offrir un présent à nos clientes

- Une «surprise parfumée»
- Un «cadeau de fidélité»
- Une «heure de parking» pour un achat minimum de Fr. 20.—



Parfumerie Armand
Rue Hôpital 2 Neuchâtel

CE SOIR OUVERT JUSQU'À 22 HEURES

Nous cherchons à louer, dans le centre commercial de Neuchâtel, local aménagé ou non, pouvant servir de

MAGASIN

surface de vente: 40 à 60 m² environ. L'achat de la maison pourrait éventuellement être envisagé.

Faire offres sous chiffres AN 2754 au bureau du journal. 120053-H

INTERBIÈRES S.A. Prébarreau 15, 2004 Neuchâtel Tél. 24 33 70 ou 24 36 10

cherche

pour son administrateur, à louer ou en location-vente ou éventuellement à acheter

villa appartement de 7 à 8 pièces + dépendances, à Neuchâtel ou aux environs immédiats. 120048-H

Cherche à louer

éventuellement à acheter

VILLA minimum 5 pièces, avec jardin. Région Saint-Blaise - Bevaix.

Adresser offres écrites à BO 2755 au bureau du journal. 120023-H

Directeur commercial, couple sans enfants, cherche à louer pour date à convenir à Neuchâtel ou dans les environs immédiats

un appartement

ensoleillé et tranquille de 4 à 5 pièces tout confort, cuisine agencée, tapis tendus, bains et W.-C. séparés, balcon, vue sur le lac et garage.

Adresser offres sous chiffres CP 2756 au bureau du journal. 120368-H

PENSIONS

URGENT Cherche pension complète pour 3 jeunes filles du 6 janvier au 15 juin 1979. Vie de famille désirée. Adresser offres écrites à GR 2745 au bureau du journal. 116704-P

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé
Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

FAN-L'EXPRESS

Direction: F. Wolfrath
R. Aeschelmann
Rédacteur en chef: J. Hostettler

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178
Télex 3 51 81

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4 dans le passage.

Demain soir, à 17 h 15, au Super-Centre Portes-Rouges remise de la Fiat 127 au vainqueur du grand loto-anniversaire par M. C. Brunner, directeur de Coop Neuchâtel et M. M. Facchinetti, garagiste

Coop-informations

Studio Coop
du mercredi
chaque mercredi
entre 19.15-19.25

Hit <weekend>

du jeudi 21 décembre au samedi 23 décembre 1978

Lait entier UP

upérisé

2 «brik-pack» de 1 litre

240
au lieu de 2.70



Horaires d'ouverture des principaux magasins

Magasin	Jour	Matin	Après-midi
Super-Centre Portes-Rouges	jeudi 21	8h - 12h15	13h30 - 22h
La Treille	jeudi 21	7h30 - 12h15	13h15 - 22h
La Cité	jeudi 21	10h - 12h15	13h15 - 22h
Super-Centre Portes-Rouges	vendredi 22	8h non-stop	jusqu'à 18h30
La Treille	vendredi 22	8h30 - 12h15	13h15 - 18h30
La Cité	vendredi 22	9h - 12h15	13h15 - 18h30
Super-Centre Portes-Rouges	samedi 23	7h30 non-stop	jusqu'à 17h
La Treille	samedi 23	7h30 non-stop	jusqu'à 17h
La Cité	samedi 23	8h - 12h15	13h15 - 17h
Super-Centre Portes-Rouges	mardi 26		13h30 - 18h30
La Treille	mardi 26		13h15 - 18h30
La Cité	mardi 26		13h15 - 18h30
Super-Centre Portes-Rouges	vendredi 29	8h non stop	jusqu'à 18h30
La Treille	vendredi 29	7h30 - 12h15	13h15 - 18h30
La Cité	vendredi 29	8h - 12h15	13h15 - 18h30
Super-Centre Portes-Rouges	samedi 30	7h30 non-stop	jusqu'à 16h30
La Treille	samedi 30	7h30 non-stop	jusqu'à 17h
La Cité	samedi 30	8h - 12h15	13h15 - 17h



- 1 **Rimuss Party** Jus de raisin moussant, sans alcool 70 cl **2.60**
- 2 **Jus de raisin rouge Coop** naturel, sans alcool 1 litre **1.65** au lieu de 1.90
- 3 **Champagne Rothschild** brut ou demi-sec 75 ml seulement **15.90**
- 4 **Pêches, moitiés, au sirop, Mondial** poids égoutté 510 g Boîte de 822 g net **1.40** au lieu de 1.90
- 5 **Champignons de Paris** émincés, qualité «Hôtel» 2 boîtes de 198 g net **1.60** au lieu de 2.20
- 6 **Petits pois et carottes extrafins** poids égoutté 260 g 2 boîtes de 425 g net **2.60** au lieu de 3.40
- 7 **Crème glacée Gold Star** Tourte Forêt-Noire 500 g **6.50** au lieu de 8.50
- 8 **Crème glacée Gold Star** 4 morceaux de tourte vanille/noisette 300 g **3.20** au lieu de 3.90

- ## Hit <heβδο>
- 20-26 décembre 1978
- Nouillettes à la chinoise GALA** 2 paquets de 500 g **2.60** au lieu de 3.60
 - Cornichons midi** pasteurisés Verre de 400 g poids égoutté 250 g **1.75** au lieu de 2.20
 - Café en grains Jubilor** 250 g **3.-** au lieu de 3.70 500 g **5.60** au lieu de 6.90 125 g **1.60** au lieu de 2.-
 - Crème glacée Gold Star** vanille Bloc familial de 400 g **1.90** au lieu de 2.30
 - Crème glacée Gold Star** Tourte au nougat 450 g **5.90** au lieu de 7.50
 - Suprême des Ducs** fromage français à pâte molle 200 g **2.60** au lieu de 3.05

Jolie poupée Caterina 45 cm **13.-**

Saladier en faïence décors divers **5.-**

Flûtes à champagne les 3 pièces **3.-**

La Treille

Ce soir, La Treille est ouverte jusqu'à 22 h.

Coop Quick

Viande de première qualité, fumée à l'ancienne avec des bois durs sélectionnés. Cuite dans son propre jus, pasteurisée dans le sachet et emballée sous vide.

Le procédé de fabrication sous contrôle permanent garantit la saveur extraordinaire et la qualité constante de «Coop Quick».

la fête!

- «Coop Quick» existe en différentes variétés:
- Palette cuite les 500 g seulement **10.95**
- Jambon roulé les 500 g seulement **11.95**
- Noix de jambon les 500 g seulement **11.95**
- Cou de porc fumé les 500 g seulement **11.95**
- Langue de bœuf fumée les 500 g seulement **10.95**

Coop compte pour qui sait compter!

Notre caviste recommande...

Pinot de Bourgogne ac 75/76 7 dl	6.80
Chiroubles 1977 7 dl	7.90
Moulin-à-vent ac, Château Michelons 1977	7.80

Fleurie ac 1977 7 dl	7.90
Brouilly ac, Saint Fortunat 1976 7 dl	6.90
Juliéna ac, Domaine de la Dime 1977 7 dl	7.50
Morgon ac 1977 7 dl	7.20
Mâcon Chevalier 1977 7 dl	5.70

Grand choix de mousseux et champagnes

A la boucherie...

- Chinoise 100g **2.40**
- Bourguignonne 1^{er} choix

Au traiteur...

Un grand assortiment pouvant être dressé sur plat à prix SUPER



Super-Centre Portes-Rouges

le seul grand parking couvert et gratuit de la région

Ce soir le Super-Centre est ouvert jusqu'à **22 h.**

LA CHAUX-DE-FONDS

Les fêtes de l'an au théâtre

Pour sûr qu'on y va, Jean!

De notre correspondant: Pour ses 50 ans d'activité théâtrale à La Chaux-de-Fonds, M. Jean Huguenin, directeur autant compétent qu'enthousiaste de Musica-Théâtre, à l'honneur de vous inviter à sa revue qui sous le titre «On y va» marquera les fêtes de l'an. Il en a confié la mise en scène à M. Ernest Leu, plus connu dans les milieux locaux sous son nom de «Bim», et souhaite que vous passerez quelques instants agréables en compagnie de l'actualité chaux-de-fonnaire. Les décors et costumes seront signés Dolly. Le piano sera tenu par un professionnel, M. Reginald Boyce. M. Michel Zumbher et son groupe de danse du Landeron assumeront la chorégraphie. Régie générale: MM. Daniel Mathey et André Matthey. Comme faire part d'anniversaire, c'est pas mal, non? Mais j'imagine déjà notre ami Jean sautant dans son fauteuil directeur. Et s'exclamer: qu'est-ce qu'il lui prend? c'est pas du tout mon genre.

UN BAGARREUR

Pas son genre, ça c'est un fait. Lui qui avec son tempérament de bagarreur incarne parfaitement le type même du Montagnon. Un peu râleur, généreux en diable, fou parmi les sages mais les pieds solidement sur terre, M. Jean Huguenin vit sa ville. Qui le lui rend bien, discrètement. Un demi-siècle de théâtre, comédien, metteur en scène, écrivain, caissier, maquilleur, accessoiriste, placeur. Un demi-siècle marqué d'autant d'événements. Une carrière peu banale pour un amateur. Mais cela valait bien une revue. L'origine de cette décision, Ernest Leu qui propose à M. Huguenin de reprendre ses meilleurs sketches, de les adapter au goût du jour, d'en créer de nouveaux afin que cet anniversaire reste dans les annales de la cité. Une dizaine de comédiens de l'ancienne équipe à Jean se sont annoncés. Une vingtaine de jeunes se

sont mis sur les rangs. Il y aura des danseuses, de la musique, des tas d'histoires tirées de derrière les fagots, avec malice mais sans méchanceté. Sept représentations dont deux matinées. A des prix populaires. Et le trac bien compréhensible du maître des lieux. — Depuis tout petit, j'ai été attiré par le théâtre, le cirque. Nous montions des spectacles à l'école, dans les cours, dans les rues. A l'âge de 20 ans, j'ai commencé à écrire des revues. Pour moi, pour des sociétés, à l'armée où je tenais un poste quasi officiel dans ce domaine. Mais Jean Huguenin c'est aussi deux aventures: les ouvertures du théâtre Saint-Louis puis de l'ABC devenu centre de culture avec MM. Leu et Gattoni. Membre d'honneur de la Fédération suisse des sociétés théâtrales d'amateurs, il a, il y a quelques années, repris les destinées de Musica-Théâtre dont les saisons se suivent et se succèdent sous le label de la qualité. M. Leu, qui assume la mise en scène, est un comédien averti qui fait d'ailleurs passer professionnel. On lui doit notamment la fondation d'une petite troupe de langue allemande, mais c'est la première fois qu'il se lançait dans une telle expédition.

CONTACT ET HUMOUR

J'étais inquiet, au départ. Mais rapidement j'ai trouvé le contact avec les membres de l'équipe, grâce au fait également que je pouvais disposer d'acteurs qui avaient déjà servi les revues de M. Huguenin. Depuis le mois de mai, nous sommes en répétitions. Deux fois par semaine. Les textes sont tirés de la quinzaine de revues écrites par M. Huguenin. Plus des nouveautés. Le tout actualisé. Il s'agit d'une revue de caractère local, destinée à un large public qui y reconnaîtra les siens! Enfin soulignons l'esprit de collaboration qui règne à chaque échelon. C'est important. «Si les dieux l'avaient fait naître sur les bords de la Tamise, Jean Huguenin, à

coup sûr, irait, coiffé d'un chapeau melon, un parapluie à la main, dans le labyrinthe humain de la cité», écrit M. Jean Haldimann, préfet des Montagnes, dans la préface du programme. «Mais il est né ici. Et c'est ici que, pour nous, il manie avec élégance une forme d'humour que ne désavouerait pas le major Thompson. Mais Jean Huguenin, n'oubliant pas qu'il appartient à la société des auteurs et compositeurs dramatiques à cause d'une pièce radiophonique agréée en France, pourrait tout aussi bien se réclamer d'un cousinage avec Marcel Achard. S'amuser avec ses contemporains, plutôt qu'à leurs dépens, voilà ce qu'a tenté avec succès, pendant nombre d'années, Jean Huguenin».

Alors, «On y va», Jean? Cinquante années d'activité théâtrale, ça s'arrose. «Tello les grandes feuilles» et ce «Sombre dimanche» où le pique-nique au communal de La Sagne était de rigueur méritent bien que l'on s'y arrête. Un prologue, deux actes et 20 tableaux: pour les Chaux-de-Fonniers qui aiment rigoler et se divertir, ce n'est pas trop. Ils en redemanderont, pour sûr! Ph.N.

Bagarre au couteau: il est grièvement blessé

Hier, à 2 h 30, la police cantonale a dû intervenir dans un établissement public de La Chaux-de-Fonds où une altercation avait éclaté entre deux ressortissants étrangers, soit les nommés W.T., né en 1940, et M.S., né en 1940 également, tous deux domiciliés à La Chaux-de-Fonds.

Le communiqué du juge d'instruction des Montagnes à La Chaux-de-Fonds, précise à ce propos qu'au cours de la bagarre qui s'ensuivit, W.T. porta plusieurs coups de couteau au bras, dans le dos et l'abdomen de M.S., qui grièvement blessé, a été transporté en ambulance à l'hôpital communal. Quant à W.T., il a été écroué.

Collision en chaîne

Mardi vers 20 h 10, à La Chaux-de-Fonds, M. C.F., du Locle, circulait sur la rue de la Serre en direction est. A la hauteur de l'immeuble numéro 68, sa voiture en heurta une autre en stationnement sur le bord de la rue. Sous l'effet du choc, le véhicule en stationnement fut projeté contre un autre, également en stationnement. Dégâts. Le permis de conduire de M. C.F. a été saisi.

Etat civil (12 décembre)

Décès: Marchand, Gilbert André, né le 2 décembre 1912, époux de Alice, née Matthey-Prévoit; l'enfant Cattin, Raphaël, né le 21 juillet 1978.

(13 décembre)

Promesse de mariage: Bähler, Francis Edouard et Gerber, Suzanne.

Décès: Calistri, Léopold Louis, né le 12 mars 1910, époux de Elise Charlotte, née Zingre; Vuilleumier, née Reichen, Ida Anna, née le 24 septembre 1885, veuve de Vuilleumier, Emile Edmond; Guinand, née Perregaux-Dielf, Irène Alice, née le 4 août 1894, veuve de Guinand, Georges Emile; Huguenin-Elie, Roger Henri, né le 24 avril 1915, époux de Colette Ida, née Moor.

Septuagénaire mortellement blessée

Elle avait été renversée avec son mari par une voiture

Mercredi vers 18 h 10, M. Jean-Denis Blass, âgé de 23 ans, domicilié à La Chaux-de-Fonds, circulait sur l'avenue des Forges en direction ouest. A la hauteur de l'immeuble numéro 5, alors qu'il circulait en file, son véhicule a heurté M. Albert Kohli, âgé de 74 ans, de La Chaux-de-Fonds, ainsi que sa femme, Madeleine, âgée de 72 ans, qui traversaient la route du sud au nord, à environ 20 m d'un passage de sécurité. Les deux piétons débouchaient de derrière une voiture en stationnement leur masquant la visibilité. Sous l'effet du choc, M. Kohli a été projeté sur le trottoir nord, tandis que sa femme restait coincée sous la voiture. Blessés, M. et Mme Kohli ont été transportés à l'hôpital de la ville par une ambulance. Mme Madeleine Kohli est décédée durant son transport.

Belle fête de Noël pour les aînés et les gosses à La Sagne

De notre correspondant:

Récemment, les sociétés de La Sagne, soit la fanfare «L'Espérance», le Ski-club et le Football-club ont tenu à fêter Noël en toute simplicité, pour les enfants. Dès 16 h 15, la fanfare donnait concert sur la place du village, tandis que le Père Noël arrivait avec son petit âne de «Sommartel», à pied, par la route du Locle. Il y avait beaucoup de monde pour attendre cet événement et les petits furent émerveillés de voir cette scène.

Après s'être adressé aux gosses en leur rappelant certaines règles à respecter dans la vie (entraide, obéis-

sance, etc.), le Père Noël les invita à réciter ou chanter. Le programme spontané fut fort varié, les interprètes en herbe y mettant tout leur cœur. La célébration se termina par une distribution de cornets.

Signalons qu'en début d'après-midi, l'association de développement a marqué Noël, comme de coutume, auprès des pensionnaires de la maison de retraite «Le Foyer» en apportant une grande corbeille de victuailles pour les aînés. La fanfare «L'Espérance», sous la direction de M. Christian Lardon, offrit quelques interprétations fort appréciées à l'occasion de cette remise de présent.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso: 20 h, «Peter et Elliott le dragon» (enfants admis).
Eden: 20 h 30, «Les 7 cités d'Atlantis» (12 ans).
Plaza: 20 h 30, «Le Beujolais nouveau est arrivé» (16 ans).
Scala: 20 h 45, «Pair et impair» (12 ans).
ABC: 20 h 30, «Festival Buster Keaton».
Tourisme: bureau officiel de renseignements: 11, rue Neuve, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS
Cabaret Rodéo: 21 h 30 - 4 heures.
Le Scotch: 21 h 30 - 4 heures.
La Boule d'Or: 21 h 30 - 4 heures.
Le Domino: 21 h 30 - 4 heures.
Cabaret 55: 21 h 30 - 4 heures.
EXPOSITIONS
Musée d'histoire: les collections (le week-end ou sur demande).
Musée international d'horlogerie: «L'homme et le temps».
Musée d'histoire naturelle: coquillages et faune marine.
Musée des beaux-arts: Ung-No-Lee, peintre coréen de Paris.

Vivarium (Jardiniers 61): de 14 à 17 h, batraciens, reptiles et biotopes.
Galerie du manoir: dix peintres et trois artisans.
Au Rond-Point des artisans: artisanat.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office: Centrale, 57, avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 22 10 17.
DIVERS
Ouverture nocturne des magasins.
EXPOSITIONS
Musée des beaux-arts: les collections.
Château des Monts: musée d'horlogerie.
Tourisme: bureau officiel de renseignements: 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 46.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.
Pharmacie d'office: Breguet, 28, Grand-Rue, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 117.

Le Locle

EXPOSITIONS
Musée des beaux-arts: les collections.
Château des Monts: musée d'horlogerie.
Tourisme: bureau officiel de renseignements: 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 46.
Pharmacie d'office: Centrale, 57, avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 22 10 17.
DIVERS
Ouverture nocturne des magasins.

LE LOCLE

Population locloise: l'exode continue

De notre correspondant: Décembre 1968: 15.062 habitants. Décembre 1978: 12.880 habitants. Diminution de la population locloise en 10 ans: 2.182 habitants, soit 14,49 pour cent. Dans toute leur sécheresse, ces chiffres sont inquiétants. Et pourtant, hélas, ils ne reflètent que partiellement la dégradation lente mais régulière de la situation économique.

Si l'on examine d'autres chiffres, notamment ceux cités lors de la séance du Conseil général du 6 octobre dernier par M. Henri Eisenring, directeur de l'Office du travail, la réalité est encore plus sombre. En 1970, 5505 personnes étaient occupées dans les entreprises industrielles de la ville; elles ne sont plus que 3600 aujourd'hui. De 1974 à 1978, le nombre des frontaliers a fait une chute vertigineuse, passant de 1200 à 500. Pendant la haute conjoncture, il y avait chaque année 300 à 350 saisonniers; il y en a eu 4 en 1976 et 20 en 1977. Enfin, le nombre des travailleurs à domicile, longtemps supérieur à 500, est maintenant au-dessous de la barre des 100.

LES ÉTRANGERS GRAVEMENT TOUCHÉS

Mais revenons à la population locloise pour faire quelques remarques générales. Sur le plan de l'origine, la diminution de 187 habitants au cours des douze derniers mois se répartit ainsi: 22 Suisses en plus et 209 étrangers en moins. Depuis le début de la crise, ces derniers sont les plus durement touchés. De 1968 à 1978, ils ont passé de 3946 à 2710, soit une diminution de 1236 personnes (31,32%). Dans le même laps de temps, la population suisse n'a baissé que de 8,51% (11.116 personnes en 1968 et 10.170 en 1978).

D'une manière générale, la popula-

tion étrangère est plus jeune que la population suisse, et son départ massif a accentué le vieillissement de la population. Et qui dit vieillissement de la population dit inévitablement baisse de la natalité. Celle-ci devient alarmante. Jusqu'en 1976, la différence entre les naissances et les décès a toujours été positive: 48 en 1973, 17 en 1974, 43 en 1975, 4 en 1976. Depuis lors, la tendance s'est inversée: -8 en 1977 et -6 en 1978.

Sans une nette amélioration de la conjoncture, il n'y a guère d'espoir de pouvoir remédier à cette situation: à l'heure actuelle, les emplois proposés aux jeunes de la région sont déjà insuffisants. Et même s'ils étaient plus nombreux, comment faire pour retenir de jeunes diplômés qui trouvent ailleurs des places de travail nettement mieux rémunérées?

Il y a une quinzaine d'années, des études démographiques avaient laissé penser que la population du Locle atteindrait près de 18.000 habitants aux environs de 1980. Des lors, une partie de l'infrastructure de la ville (collèges, station d'épuration des eaux) avait été mise en place dans cette perspective.

Excès d'optimisme à l'époque? Non, car le sérieux des études entreprises ne peut pas être mis en cause. Celui qui aurait parlé de récession il y a 15 ans aurait prôné dans le désert. Il n'en reste pas moins que les charges communales doivent être supportées par un nombre toujours plus restreint de contribuables. Si ceux-ci étaient aussi nombreux qu'en 1968, les finances de la commune seraient parfaitement équilibrées.

Au-delà du climat d'incertitude qui règne au Locle, il y a heureusement encore quelques petites lueurs d'espoir: la diversification industrielle, la nouvelle loi sur l'aide aux régions défavorisées. La ville dispose par ailleurs de quelques atouts non négligeables: une main-d'œuvre qualifiée, d'excellentes écoles techniques, des locaux aménagés. Mais, par-dessus tout, les Loclois ont une qualité admirable: la ténacité. Nous en voulons pour preuve cette citation de M. Eisenring: «Le Locle et sa population ont su par le passé surmonter de graves crises économiques. Nous sommes persuadés qu'il en sera de même aujourd'hui, même si la lutte risque d'être longue». R. Cy

Au Cerneux-Péquignot: budget adopté par le Conseil général

De notre correspondant:

Le Conseil général du Cerneux-Péquignot s'est réuni à la fin de la semaine passée, à la salle communale; 14 membres du législatif étaient présents, M. J.-C. Evard étant excusé, ainsi que les cinq membres de l'exécutif et l'administrateur. Le budget 1979 était à l'ordre du jour. Il se présente comme suit: - revenus communaux: intérêts actifs: 6850 fr.; immeubles productifs: 5650 fr.; forêts: 2100 fr.; impôts: 198.000 fr.; taxes: 22.500 fr.; recettes diverses: 23.000 francs.

- Charges communales: intérêts passifs: 500 fr.; frais d'administration: 20.050 fr.; hygiène publique: 19.700 fr.; instruction publique: 163.300 fr.; sports et loisirs: 1500 fr.; travaux publics: 4650 fr.; police: 5475 fr.; œuvres sociales: 28.100 fr.; dépenses diverses: 11.450 francs.

D'où un excédent de bénéfice présumé

de 3375 francs. M. Jean Bonnet, rapporteur de la commission du budget fit un rapport détaillé de tous les chapitres. Le budget fut ensuite adopté à l'unanimité.

A l'ordre du jour figurait également le rapport du Conseil communal concernant la construction de la future salle communale. M. Pierre Matthey, conseiller communal, brossa un tableau de la situation actuelle. Les décisions seront prises quand nous saurons si nous devons ou non construire un abri antiatomique.

Dans les divers, la question du déblaiement de la neige sur les chemins communaux fut longuement discutée. L'exécutif prit acte des diverses demandes et une décision sera prise ultérieurement.

M. Marguet, président du Conseil général, remercia chacun du travail accompli et souhaita à tous de bonnes fêtes de fin d'année. La séance se termina vers 21 heures.

BULLETIN BOURSIER

Table of stock market data including sections for NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENÈVE, BÂLE, ZÜRICH (act. étrang.), ZÜRICH (act. suisses), FRANCFORT, MILAN, AMSTERDAM, TOKYO, PARIS, LONDRES, INDICES SUISSES, and NEW-YORK. Each section lists various securities and their corresponding prices.

Le maître-boucher - votre spécialiste en viande

★ ★ ★

Un avantage supplémentaire de notre LEASING ROBERT

NOUVEAU FRANCHISE CASCO Fr. 300.-

198.-
+ CASCO
29.-

120324-A

GARAGE ROBERT
Tél. (038) 25 31 08
Champ-Bougin 34-36 NEUCHÂTEL

Dépannage Service

Gribiez J.-P.
Appareils ménagers toutes marques
Cuisinières Lave-linge Lave-vaisselle Service 24 heures Frigos et congélateurs

LE LANDERON
(038) 51 33 40
11892-A

L'incontestable spécialiste du diamant. Prix avantageux et garanties étendues.

CHRIST
MONTRES-BIJOUX
la bijouterie extra-ordinaire

AU LOUVRE
La Nouveauté SA

118917-A

Dettes

Bolli-Treuhand AG

Stadthausstrasse 39
8405 Winterthur
Tél. (052) 22 84 18

nous les réglons rapidement, discrètement et maintenant même à des conditions plus favorables. Mise sur un numéro sûr, vous profiterez de notre expérience de longues années.

Bon pour service rapide. ✂

Nom: _____
Rue: _____
N° post., lieu: _____ FdN
065499 A

MILAN

34^{MI} 1979 PEL

MERCATO ITALIANO DELLA PELLETERIA (MARCHÉ ITALIEN DE LA MAROQUINERIE)

du 5 au 9 Janvier 1979
Dernier jour (9 Janvier) fermeture à 14 heures

au Pavillon 30 (Piazza 6 Febbraio) dans l'enceinte de la Foire de Milan

Panorama unique et complet de l'industrie de la maroquinerie, où les fabricants de toute l'Italie se rencontrent deux fois l'an avec les acheteurs de tous les pays du monde. Au MIPEL sont exposés: articles pour cadeaux, articles de bureau, malles, valises, sacs de voyage, sacs à main, ceintures, parapluies, petite maroquinerie, portefeuilles, coordonnés, confections en cuir, peaux et succédanés, tissus, boucles et fermetures, accessoires pour maroquinerie, machines pour la maroquinerie, articles divers. Le seul marché spécialisé réservé exclusivement aux acheteurs professionnels. Y seront présentés les échantillonnages des nouveautés pour la saison Printemps/Eté 1979.

MIPEL S.p.a. - 20122 Milano (Italie) - Viale Beatrice d'Este, 43 - Tél. (02) 5450181 - 584522

Actions DENNER

Prix actions valables dès le 21.12.78

Crème à fouetter
UHT 35% m.g.
non ouvert, se conserve parfaitement environ 2 mois

1/4 litre **Tetra-Brik 2.30** **1.80**

Pour le dessert

Poires Bartlett moitiés d'australie	Ananas 8 tranches	Lido Macédoine de fruits 7 fruits
480 g 1.95 1.50	490 g 1.85 1.45	510 g 2.80 2.20

JACOBS Tubila
le café à l'arôme riche et vigoureux fraîchement torréfié et emballé sous vide

250 g ~~3.70~~ **2.95**

Pâtisserie d'Appenzell
Poisson fourré aux amandes

350 g **2.90**

Langues feuilletées farcies

nouveau chez DENNER

une friandise croquante et légère

180 g ~~1.70~~ **1.30**

Prix d'essai

Pour votre bar

Cognac Polignac 70 cl ~~34.90~~ **29.90**
VSOP, 40 Vol. %

Grand Marnier 70 cl ~~29.50~~ **26.50**
40 Vol. %

de notre cellier

Duc Charles Bourgogne

Appellation contrôlée mise en bouteille dans la région de production

75 cl ~~6.75~~ **5.40**

After Eight

200g NET ~~2.60~~ **2.20**

ecoma Serviettes Dinner

en pure ouate de cellulose, 3 couches, 5 couleurs différentes, 41 x 41 cm, 50 pièces

1.95

Offrez de la mode. Offrez du pratique. Offrez un «Knirps» véritable!

Four messieurs: «Knirps POLO» avec ouverture automatique. En nylon uni Fr. 45.- net, en nylon à dessin discret Fr. 49.- net.

Pour dames: «Knirps POLO» avec ouverture automatique. En nylon uni Fr. 45.- net, en nylon imprimé Fr. 49.- net.

«Knirps» avec la «garantie point rouge» et «l'anneau bleu roi» (signe de garantie de réparations).

Knirps

CHEZ VOTRE MAROQUINIER **BIEDERMANN**
rue du Bassin - Neuchâtel
112380-A

Les opticiens de Neuchâtel

Les maisons:

CLAIRVUE
COMMINOT
LAMBOLEY
LUTHER
MODERN'OPTIC

informent leur aimable clientèle qu'ils fermeront leurs magasins à 12 h les samedis 23 et 30 décembre, et lui adressent leurs meilleurs vœux à l'occasion des fêtes de fin d'année.

118740-A

OFFRE DE NOËL

Coffrets de couleurs

à l'huile dès Fr. 72.40

GRATUIT: 1 carton toilé à Fr. 6.40

Reymond St-Honoré 5 Neuchâtel
115635-A

Maux de tête?

maux de tête douleurs grippes

ASPRO

Aspro soulage vite.

COMMINOT

deux yeux... pour toute une vie! Confiez vos ordonnances aux maîtres opticiens, Hôpital 17

120320-A/TV-51/211278

062752

118606-A



MIGROS, votre boucher de confiance, vous propose pour les Fêtes!

Gigot d'agneau **1.50**
frais avec os
les 100 g (au lieu de 1.65)

Fondue chinoise

coupée dans la pièce ronde
et la longe de bœuf

les 100 g à partir de

2.35

Jambon cru «Bel-Alp» de Haute-Savoie **1.90**
pièces de 1 kg. env. les 100 g

La maison
des cadeaux
MIGROS

**De l'argent
comptant immédiat**
spécialement avantageux, sans problèmes et discret,
grâce aux 5 avantages de la garantie de
fair-play Rohner!



1. Coûts de crédit bas 2. Assurance pour mensualités et solde de dette comprise 3. Paiement intégral du montant de votre crédit sans déductions 4. Discretion absolue assurée par le secret bancaire 5. Compréhension en cas de situation difficile involontaire

Quelques exemples de crédits. Vérifiez et comparez! Celui qui choisit un crédit Rohner joue à «coup sûr», grâce à la quintuple garantie de fair-play Rohner!

Votre crédit	Votre mensualité pour la durée de				
	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois	60 mois
4'000	359.50	191.80	135.90	107.95	91.20
6'000	539.25	287.70	203.90	161.95	136.80
12'000	1'067.70	565.40	397.50	313.75	263.45
18'000	1'597.50	843.70	592.45	466.75	391.45
20'000	1'775.00	937.45	658.25	518.65	434.90

Banque Rohner SA
1211 Genève 1, Rue du Rhône 68, Tél. 022/28 07 55

Remplir, découper, envoyer à Banque Rohner, Rue du Rhône 68, 1211 Genève 1

OUI, je désire un crédit de

Fr. mensualité désirée env. Fr. B 391

nom prénom
NPA/lieu rue/No
domicile ici depuis nationalité
domicile précédent rue profession
né(e) le nombre d'enfants mineurs
état civil depuis
employeur loyer mensuel Fr.
salaire mensuel Fr. signature
date 117575-A

Banque Rohner
Partenaire pour le crédit personnel

Machines à laver

linge et vaisselle, automatiques, neuves, avec légers défauts d'émail.

Rabais
Crédit gratuit jusqu'à 12 mois.

Occasions garanties
Réparations toutes marques

TECHMA

Tél. (038) 31 11 93.
117717-A

A vendre

un grand bureau

un fauteuil

une bibliothèque style Louis XIII

Tél. 51 18 92. 120024-A

Ecrîteaux
en vente au bureau du journal

MAULER

Un soir,
l'âme du vin
chantait
dans les
bouteilles

CHARLES BAUDELAIRE



MAULER Grands Vins mousseux Méthode champenoise 119079-A



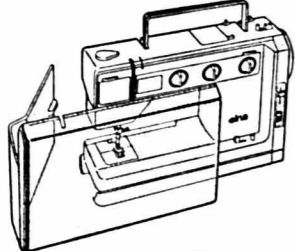
OFFREZ
un étain
de qualité
à des prix
étudiés!

STEINER
HORLOGERIE
BIJOUTERIE

de Castel
Neuchâtel
Seyon 7
Tél. (038) 25 74 14
118732-A

**Cadeau!
Exclusif!**

Elna
air electronic



La plus complète
des machines sur le marché.

- une puissance électronique de paire commandée par pression d'air (air electronic)
- un réducteur de vitesse électronique (air electronic)
- convertible facilement de soie en bras libre
- la manivelle et la table de couture amovible ne sont plus nécessaires
- Synchroncolor pour réglage spontané des points
- ultra-robuste, bien qu'elle pèse à peine 10 kg

elna

Agence elna à Neuchâtel
M^{me} M.-Th. Pitteloud
Saint-Honoré 2. Tél. 25 58 93

Cours de couture et de coupe
mercerie + boutons + galons
GRAND CHOIX DE TISSUS
en stock et en collection
service rapide et soigné

118425-A



recouvre rapidement
et à peu de frais
vos comptes impayés

RESA

RECouvreMENTS SA

16, rue de l'Hôpital
2001 Neuchâtel
Tél. 038 25 27 49

Les fleurs font toujours plaisir

Pour les fêtes, grand choix de plantes, terrines,
fleurs coupées, arrangements divers.

Ouvert les 24, 25 et 31 de 9 heures à 12 heures.
Venez les acheter directement chez le cultivateur.

31 33 81 *Claude Botteron* 31 33 81
ETABLISSEMENT DU GRAND-ROUAI
AUVERNIER SERRIÈRES 120311-A

**Le Dr B. MARTINOVIC
MARIN**

et son équipe du cabinet médical

présentent à leurs amis et clients
leurs meilleurs vœux
à l'occasion
des fêtes de fin d'année
et leurs souhaits de santé pour 1979.

119798-A

**Aujourd'hui
ouvert
jusqu'à 22h**

**Pfister
Meubles**

**Cadeaux à choix dans
notre exposition de Noël:**

Pour les enfants qui grandissent:

studios de jeunes dès 297.-
tables de travail et de bricolage dès 117.-

Pour embellir la chambre à coucher:

moquettes agréables aux pieds, avec semelle
en mousse compacte, dès 6.90 le m².

Pour embellir le séjour:

nouveaux voilages dès 4.- le mètre.

Pour rendre le coin-repas confortable:

table et chaises accueillantes, 5 pièces dès 186.-
ou mobilier à banc d'angle avec table, banc
d'angle et 1 chaise rembourrée dès 322.-

Pour résoudre les problèmes de place:

armoires par éléments sur mesures dès 148.-,
lits-armoires, lits superposés, etc.

Pour jouir de ses soirées:

fauteuil TV avec allonge réglable en hauteur
dès 98.-, lampes plaisantes.

Pour la cuisine, le ménage et la salle de bains:
meubles d'appoint pratiques et revêtements en
PVC d'un entretien facile dès 7.50 le m².

Faites de bons placements:

choix unique de tapis d'Orient très fins et très
avantageux.

Pour faire plaisir aux jeunes fiancés:

linge de lit dernier cri, couvertures de laine ou
couvertures piquées, lampes ou bibelots de la
«Boutique Ambiance».

Et bien d'autres choses encore...

Paiement comptant: acompte à convenir. Solde dans les 90
jours suivant la livraison ou financement moderne. Entre-
posage gratuit jusqu'à Noël. Essence gratuite/bonification
du billet CFF/car postal pour tout achat dès Fr. 500.-, etc.

NEUCHÂTEL

Terreaux 7, Seillon
3 min. à pied
Téléphone 038/25 79 14

118638-A

CANTON DE BERNE

Dans la journée d'hier

Les terroristes Kroeher et Moeller ont interrompu leur grève de la faim

Gabrielle Kroeher-Moeller et Christian Moeller, soignés depuis plusieurs jours à l'hôpital de l'île, à Berne, ont cessé mercredi leur grève de la faim et de la soif sans que leurs revendications aient été satisfaites, annonce la direction de la police cantonale bernoise. Leur état de santé est surveillé en permanence par les médecins compétents.

Rappelons que les deux Allemands, condamnés à 12 et 15 ans de prison à la suite de la fusillade au poste de douane de Fahy, avaient entamé une grève de la faim et de la soif pour protester contre leur régime de détention.

Dans son communiqué publié hier soir, le commandement de la police affirme cependant que le régime auquel sont soumis les deux Allemands « correspond à un régime de détention normal ». Des restrictions ne sont apportées que si les « besoins de sécurité pour l'établissement d'exécution des peines et pour le public l'exigent ».

Les deux détenus disposent pour leur quotidien d'un repas, d'un hebdomadaire, de la radio et de la télévision. Les visites d'avocats, de curateur, de parents et de proches sont tolérées. Les livres et la correspondance ne sont pas limités quantitativement. La promenade au grand air est pratiquée « pour peu que les conditions du lieu de détention le permettent ». La possibilité d'entrevues avec des détenus de même sexe sera examinée. Dans le cadre de ces prescriptions, les deux terroristes ont eu l'occasion d'avoir un entretien avec leur avocat hier, conclut le communiqué. (ATS)

Laufon: 10 kg de haschisch saisis

A la faveur d'un contrôle routier dans le district de Laufon, la police bernoise a saisi 10 kg de haschisch dans un véhicule immatriculé en France.

C'est en fouillant le véhicule, par ailleurs endommagé, à bord duquel se trouvaient deux personnes, que la drogue a été découverte, précise le commandement de la police et le juge d'instruction de Laufon

dans un communiqué; 3,5 kg supplémentaires ont pu être saisis au domicile des deux individus grâce à la collaboration de la police française.

Les recherches entreprises dans le canton de Berne et dans les cantons d'altitudes ont débouché sur la saisie de nombreux revendeurs. (ATS)

Assermentation des conseillers municipaux autonomistes de Moutier

De notre correspondant: Le préfet du district de Moutier, M. Fritz Hauri, a procédé hier à l'assermentation des autorités exécutives du district, les nouveaux conseillers municipaux de Moutier, élus le 26 novembre dernier.

Les quatre conseillers municipaux autonomistes ont également été assermentés, quand bien même on se souvient que ces derniers s'étaient renseignés sur les possibilités qu'ils avaient de récuser le

préfet Hauri. Ils estimaient que ce dernier, ancien président de Force démocratique et actuel président d'honneur de ce même mouvement, n'était pas le préfet de tous les habitants de son district au vu des jugements et décisions qu'il a rendus. Toutefois, les élus autonomistes ont dû se plier à cette formalité prévue par la loi cantonale qui oblige chaque nouvel élu à s'y soumettre en échange du droit de siéger.

Nouveau président à la paroisse réformée de Moutier

Soixante paroissiens et paroissiennes ont assisté à l'assemblée de la paroisse réformée française de Moutier présidée par Roland Wattenhofer. Les deux derniers procès-verbaux lus par Willy Burri ont été acceptés ainsi que le budget qui est équilibré avec 370.000 fr. aux recettes et dépenses et un taux inchangé de 10 %.

A la suite de la démission du président de paroisse William Schaffter en fonction

depuis 15 ans dont huit comme président c'est M. Willy Badertscher de Moutier qui a été élu. Les autres membres du conseil de paroisse élus sont Marie Mérillat, Josette Mathez, Jeannette Kessi, Joseph Kiener, Willy Devaud, William Schaffter, Willy Burri, Willy Heimann, Willy Badertscher, Charles Capitaine, Paul Girod, Jean-Claude Schwegg et Pierre König.

CANTON DU JURA

Des bruits courent...

L'entrée en souveraineté du Jura reportée?

De notre correspondant:

Dans l'esprit de l'homme de la rue, la nouvelle République et canton du Jura entrera en souveraineté le 1^{er} janvier prochain, c'est-à-dire dans dix jours. S'il est vrai que toutes les énergies jurassiennes ont tendu vers ce but depuis de nombreux mois, et que les élections et votations sur l'acte législatif se sont succédées à un rythme soutenu pour que tout soit prêt pour un jour «J» qui devrait théoriquement être le premier janvier, il n'en est pas moins vrai aussi que l'accession du Jura à la pleine souveraineté cantonale est du ressort, non des autorités jurassiennes, mais du Conseil fédéral qui

devra fixer la date par ordonnance.

DIFFICULTÉS

Or, depuis quelques jours, des bruits courent selon lesquels l'accession du Jura à la pleine indépendance pourrait être retardée de manière considérable. Les négociations en cours avec les autorités cantonales bernoises se heurtent à des difficultés qui pourraient, si elles ne se résorbent rapidement, inciter le Conseil fédéral à retarder son feu vert.

Bien que ces rumeurs soient en partie fondées, il apparaît qu'une certaine confusion à ce sujet provient du fait que la date de la cérémonie officielle qui

marquera la souveraineté cantonale du Jura a été reportée du 19 janvier au 11 mai pour des raisons tout à fait indépendantes de l'entrée en souveraineté du Jura, du moins c'est ce qu'on affirme du côté de la chancellerie cantonale.

FÊTE REPORTÉE

Il s'agirait essentiellement d'éviter des inconvenients dus à la saison. Peut-on sans risque fixer en hiver une manifestation à laquelle tous les gouvernements de la Confédération seront invités? Dans quelle salle pourrait-on installer 400 invités de marque, si ce n'est à la halle des fêtes du Comptoir

delémontain, qui se chauffe difficilement en plein hiver? Alors ne vaut-il pas mieux attendre le printemps pour célébrer l'indépendance reconquise, même si l'entrée en souveraineté devait intervenir déjà au début de janvier?

Les responsables de la manifestation officielle ont répondu affirmativement à cette question, et ils ont reporté leur fête du 19 janvier au 11 mai.

LA SITUATION ÉVOLUE...

Quant au jour «J» de l'indépendance jurassienne, il n'est pas encore fixé et dépend, comme nous le disons plus haut, d'une décision du Conseil fédéral, elle-même tributaire de la signature d'une cinquantaine d'accords avec le canton de Berne. Sur ce front, où tout ne va pas comme sur des roulettes, la situation évolue de jour en jour. Alors, à quand le grand passage à la souveraineté du Jura?

Disons simplement au début de 1979, sans pour le moment en préciser la date avec exactitude... **BÉVI**

Affaire Rychen: pas de renvoi avant le printemps prochain

De l'un de nos correspondants:

Le juge d'instruction Arthur Hublard, qui conduit le dossier de l'affaire Rychen et de l'assassinat du caporal de police Heusler, va demander à la Chambre d'accusation du canton du Jura de pouvoir conduire l'enquête jusqu'au bout, quand bien même il a été élu récemment juge d'instruction fondé. M. Hublard se fonde évidemment sur sa connaissance approfondie d'un dossier particulièrement complexe pour justifier sa demande.

Sur le fond de l'affaire, il apparaît que le juge ne détient pas d'éléments plus sûrs que ceux dont il a fait état dans une conférence de presse tenue en juillet dernier. Depuis lors, le procureur André Rychen a été soumis à de nombreux interrogatoires et à plusieurs reconstitutions des faits. Tous ces efforts n'ont toutefois pas permis au juge de se faire une conviction qui ne soit pas aussitôt démentie par de nouvelles contradictions de l'intéressé.

EXPLICATIONS PEU CONVAINCANTES Il reste que le nœud du problème n'est pas uniquement de savoir si le meurtre

a été commis par méprise, comme l'a affirmé à plusieurs reprises le prévenu. Il conviendrait encore d'avoir la certitude quant aux motifs qui ont amenés les deux agents à se déplacer à l'Oiseller. A ce sujet, les explications du prévenu ne sont pas convaincantes, mais le juge d'instruction ne dispose pas d'éléments qui permettent de bâtir d'autres hypothèses.

Le juge rend néanmoins hommage aux témoignages qu'il a pu recueillir, mais il ne peut pas en tirer des conclusions définitives.

d'identifier le prévenu et de faire avancer l'enquête. Au sujet des fuites constatées dans certains services de la police, au sujet du déroulement de l'enquête, le juge d'instruction a effectivement fait ouvrir l'enquête interne qu'il avait annoncée. Elle n'est pas close, mais on peut déjà constater que de telles fuites ne se sont plus produites depuis lors.

AU PRINTEMPS PROCHAIN

Ce n'est donc qu'au printemps prochain que l'enquête pourra être close et que le prévenu pourrait être renvoyé devant ses juges. Mais il apparaît d'ores et déjà que le procès donnera lieu à de nombreuses controverses et provoquera des rebondissement. Tant l'accusation que la défense disposent en effet d'éléments relativement faibles pour étayer leurs thèses. **V. G.**

LES BOIS Trois nouveaux conseillers

(c) La commune des Bois avait à réélire ce dernier week-end la moitié de son Conseil communal, soit trois conseillers. Trois listes avaient été déposées, qui ont obtenu chacune un élu. Il s'agit de MM. Gérard Cattin (123 voix), PCSI, Philippe Baumann, indépendant (178 voix), et Pierre Jobin (208 voix), PDC. La participation a été de 71 %.

Encore une réaction parlementaire à propos des déclarations du RJ

Les déclarations du Rassemblement jurassien au sujet de la réunification du Jura-Sud et du Jura-Nord ont de nouveau inspiré une intervention à un parlementaire suisse. L'évangéliste bernois Otto Zwyger demande, dans une question ordinaire, ce que le Conseil fédéral entend faire à la suite de ces déclarations. Le Conseil fédéral commence par rappeler que les propos incriminés ne sont pas le fait du gouvernement jurassien, qui venait d'être constitué à ce moment-là, mais émanent de responsables du Rassemblement jurassien.

Nouveau président au Centre culturel régional de Delémont

Le Centre culturel régional de Delémont (CCRD), qui existe depuis quatre ans, s'est choisi un nouveau président en la personne de M. Dominique Amgwerd, qui succède à M. Francesco Moine, président ad intérim. Au cours d'une conférence de presse, l'animateur, M. Claude Stadelmann, a présenté un important projet du CCRD: la création d'un opéra bouffe, qui sera entièrement imaginé et interprété par des amateurs de la région. Quelque 120 personnes seront associées à cette création, dont la générale est prévue pour l'été 1980.

Cette année, le CCRD a organisé la présence jurassienne pour la fête à Lausanne.

«Ateliers du nord»: enseignants solidaires

(c) Les enseignants du district de Porrentruy, réunis en synode, ont pris la décision de verser une somme de 500 fr. aux ouvriers des «Ateliers du nord» de Chevenez, qui n'ont pas reçu entièrement leur salaire de novembre.

VILLE DE BIENNE

Un total de 18,2 millions

Le gouvernement bernois approuve deux crédits pour l'école d'ingénieurs et l'école du bois

Au cours de sa séance d'hier, le gouvernement bernois a approuvé six crédits de construction d'un montant global de 42 millions de francs qui seront soumis au Grand conseil. Parmi ces 42 millions, 14,8 seront consacrés à des constructions nouvelles et des travaux de rénovation à l'école d'ingénieurs de Bienne, et 3,4 millions à des travaux d'agrandissement à l'école du bois, à Bienne également.

UTILISATION OPTIMALE Dans le cadre de l'agrandissement et de la rénovation de l'école d'ingénieurs

de Bienne, le bâtiment principal de cet établissement, ruelle de la Source 21, sera transformé. Le Conseil exécutif propose d'octroyer à cet effet un crédit de 14,8 millions. La rénovation du bâtiment principal permettra une utilisation optimale des locaux existants et l'adjonction d'une nouvelle partie qui constituera une unité avec l'ancien bâtiment.

L'agrandissement, qui se fera donc dans le cadre des travaux de rénovation, augmentera la surface utilisable de 2400 mètres carrés. De ce fait, la surface utilisable pour l'enseignement

sera portée à plus de 12.000 m², ce qui rendra possible une densité d'occupation normale des salles de classes et une extension de la surface des laboratoires dont on avait grand besoin. La concentration des locaux d'enseignement dans le bâtiment principal et à proximité de ce dernier simplifiera l'exploitation.

À L'ÉCOLE DU BOIS

Autre crédit demandé: 3,4 millions pour l'agrandissement de l'école du bois, à Bienne. Une annexe à l'actuel

bâtiment scolaire mettra à disposition des salles de cours supplémentaires, des salles pour les enseignants et le matériel, ainsi qu'une bibliothèque. On prévoit d'autres annexes pour la menuiserie et l'affûtage. Depuis l'ouverture de l'école en 1952, le taux de fréquentation des cours et le nombre d'élèves ont constamment augmenté.

Ce développement réjouissant a dépassé tous les espoirs et fait éclater la conception de base de l'école. Des réaménagements intérieurs et un agrandissement provisoire ont apporté quelques améliorations passagères, mais n'ont pas résolu fondamentalement le problème. Depuis des années, il a fallu installer des classes dans des communes voisines et dans des locaux improvisés de l'école même.

Collision

(c) Hier, vers 12 h 20, trois voitures sont entrées en collision rue du Canal, à la hauteur du restaurant «Cardinal». Les dégâts sont évalués à 3000 fr.; il n'y a pas de blessé.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS Apollo: 15 h et 20 h 15, «Les faiseurs de Suisses». Rex: 15 h et 20 h 15, «Les dents de la mer 2»; 17 h 45, «Angoisse» (Norvège). Lido: 15 h et 20 h 15, «Un éléphant ça trompe énormément». Scala: 15 h et 20 h 15, «La fièvre du samedi soir». Palace: 15 h, «Die Katze aus dem Welteraum» (Walt Disney); 20 h 15, «The hunters». Studio: 20 h 15, «Pretty wet lips». Métro: 20 h 15, «Cannaball, Kommisar X» et «Drei grüne Hunde». Elite: «Merei grüne Hunde», «Histoire d'O». Capitole: 15 h et 20 h 15, «Mort sur le Nil». Pharmacie de service: tél. 22 77 66. FAN-L'EXPRESS, rédaction bernoise: tél. (032) 22 09 11.

Libres opinions Guérilla jurassienne

On pouvait croire qu'aux approches d'une fête placée sous le signe de la paix et de la bonne volonté, les positions partisans allaient passer à l'arrière-plan, notamment dans un domaine qui a trouvé, pour l'instant, une solution de compromis acceptable - celui du problème jurassien.

Ce n'est malheureusement pas le cas. La polémique a atteint de part et d'autre une telle intensité qu'elle a de la peine à se résorber, même quand on ne trouve plus guère de motifs d'échanger des horions.

Ce qui est fâcheux, c'est que cette guérilla sévisse aussi à Bienne. Ouverte largement aux pourfendeurs de séparatismes les plus virulents, la presse locale ne favorise pas l'apaisement. Elle a sans doute contribué à créer à l'égard du nouveau canton un climat de méfiance, et le nombre relativement élevé d'habitants de Bienne qui ont profité de l'occasion offerte pour refuser d'en faire partie est évidemment dû à cette campagne.

Dans sa séance de jeudi passé, dernière de l'année, le conseil de ville, confirmant sa décision précédente, accordait l'indigénat communal biennois à 272 requérants qui tenaient à rester Bernois.

Interrogé quelque temps auparavant par la Télévision romande, M. J.-P. Berthoud, auteur de la motion qui avait permis cette «naturalisation» accélérée, avait déclaré qu'elle ne constituait en aucune manière une manifestation d'hostilité à l'égard du nouveau canton, mais visait avant tout à rendre service aux habitants de Bienne qui avaient changé de canton contre leur gré, par suite d'un vote auquel ils n'avaient pu prendre part.

De la part d'un représentant d'une autorité communale, cette déclaration publique constitue pour le moins un regrettable écart de langage envers un membre à part entière de la Confédération, d'un nouveau canton qui s'attaque avec un beau courage à ses énormes tâches.

De la part d'un représentant d'une autorité communale, cette déclaration publique constitue pour le moins un regrettable écart de langage envers un membre à part entière de la Confédération, d'un nouveau canton qui s'attaque avec un beau courage à ses énormes tâches.

De la part d'un représentant d'une autorité communale, cette déclaration publique constitue pour le moins un regrettable écart de langage envers un membre à part entière de la Confédération, d'un nouveau canton qui s'attaque avec un beau courage à ses énormes tâches.

De la part d'un représentant d'une autorité communale, cette déclaration publique constitue pour le moins un regrettable écart de langage envers un membre à part entière de la Confédération, d'un nouveau canton qui s'attaque avec un beau courage à ses énormes tâches.

un adversaire des reproches que l'autre partie mérite au même titre que lui? Il n'y a d'ailleurs pas beaucoup d'Etats qui ne soient pas «nés dans la violence», ou dont le développement n'ait pas été fondé sur la violence. L'Etat de Berne lui-même ne fait pas exception.

Il y a eu évidemment des cas isolés de violence dans le camp séparatiste. Mais on a su y résister. A l'infantilisme bagarrier de Béliers a succédé celui des Sangliers. Et si l'on voulait mettre dans les plateaux d'une balance les excès commis de part et d'autre, sait-on de quel côté elle pencherait?

On pouvait déjà se demander si l'empressément à accueillir dans son sein un certain nombre de «dissidents» n'avait pas quelque chose de désobligeant à l'égard du nouveau canton. A une faible majorité, le Conseil de ville en avait décidé ainsi, et l'on pouvait, à la rigueur, comprendre la réaction de gens devenus ressentants d'un autre canton contre leur volonté, et n'éprouvant plus de sentiments bien vifs à l'égard de leur petite patrie.

Ce que l'on comprend moins bien, c'est l'offense venant s'ajouter à l'humiliation. On ne dira jamais assez que la paix de Bienne est une vocation de vocation, de bonne entente, d'objectivité. Ses représentants devraient s'efforcer de concilier au lieu d'envenimer.

R. WALTER

SORNETAN

Nouveau président de paroisse

(c) Dimanche matin, à l'issue du culte, les autorités paroissiales de Sornetan ont nommé, pour succéder à M. Reynold Juillerat, président de paroisse, décédé, M. Ariste Carnal, maire de Souboz. M. Jean-François Maurer, de Fornet-Dessous, assumera la vice-présidence et M. Erwin Michel, de Sornetan, a été nommé au conseil de paroisse.

ELAY

Maire durant 25 ans!



Vingt-cinq ans d'activité pour le maire d'Elay, M. Johann Hochstrasser. (Avipress Pétermann)

(c) Le maire de la commune d'Elay, M. Johann Hochstrasser, a reçu lors de la dernière assemblée municipale, un cadeau et des fleurs pour ses 25 années d'activité comme maire de la localité.

Au cours de la même assemblée, le budget 1979, basé sur une quotité de 2,8, a été accepté. M. Max Burgi a été nommé vérificateur des comptes, M. Ernest Scheuner, membre de la commission d'impôt, et M^{me} Denise Christ, préposée aux plaques des cycles et motocycles.

RECONVILIER

Passager d'un tracteur tué

Un tracteur conduit par un habitant de Tavannes qui circulait de Reconvilière en direction de Tavannes dans la nuit de mardi à mercredi, vers 22 h 30, a pénétré sur la partie gauche de la route alors qu'une voiture arrivait correctement en sens inverse. Une brusque manœuvre d'évitement du tracteur a déséquilibré son passager qui se trouvait sur la plate-forme arrière. Il est tombé sur la route et a été tué sur le coup par la voiture que le tracteur venait de croiser.

La victime est M. Roger Droz, âgé de 55 ans, domicilié à Tramelan.

PLAGNE

Autorités réélues

(c) Au cours de l'assemblée communale ordinaire, le maire de Plagne, M. Armand Evalet, a été réélu. De plus, un conseiller municipal sortant, M. Paul Bassin, a vu son mandat renouvelé, de même que le secrétaire et la caissière communale.

Le budget 1979 a été accepté; il boucle avec un solde actif de 14.700 fr. avec une quotité inchangée de 2,8. Le règlement communal a été modifié; il fixe désormais la limite d'âge des fonctionnaires à 70 ans.

TAVANNES

A la recherche de conseillers de paroisse!

(c) L'assemblée de la paroisse réformée de Tavannes s'est tenue sous la présidence de M. Willy Ermattinger. Le budget 1979 a été accepté avec un taux d'impôt inchangé de 9%. Le règlement de paroisse, datant de 1933, a été remplacé par un nouveau. L'élection de deux conseillers de paroisse et du vice-président des assemblées a dû être renvoyée, faute de candidats. Le conseil de paroisse est chargé d'entreprendre des démarches pour trouver une solution à ces deux postes vacants.

D'autres informations bernoises en page 23

A la découverte du

VAL-DE-TRAVERS



Buttes - Saint-Sulpice - Fleurier - Môtiers - Boveresse - Couvet - Travers - Noiraigue - Les Verrières - La Côte-aux-Fées - Les Bayards

LANCASTER
Fin Augé
CLARINS
Helena Rubinstein JUVENA
Au rayon parfumerie
Virgilio
DROGUERIE SERVICE.
FLEURIER

La droguerie Virgilio, à Fleurier et son département parfumerie et cosmétiques

C'est en 1947 que M. Jean Virgilio s'est établi à Fleurier en qualité de gérant de la droguerie. Cinq ans plus tard, il prit le commerce à son compte et, il y a cinq lustres, il le transféra, avenue de la Gare, dans des locaux spacieux et modernes.

M. Virgilio est particulièrement qualifié dans sa profession par des études sérieuses. Et puis, son métier lui tient à cœur. Il se veut surtout le bon conseiller, le droguiste chez lequel on peut encore aller faire remplir un flacon de teinture d'odeur ou acheter du bicarbonate de soude sans avoir besoin d'acquiescer des préparations coûteuses.

Il sait suivre l'évolution de sa profession et, dans une région comme la nôtre, il a la notion de servir, dans la plus noble acception du terme et non pas d'être un distributeur patenté comme on en trouve désormais de plus en plus souvent.

Il a maintenant plus de trente ans d'une très grande expérience et cela compte. Mais cette expérience, il l'a acquise pour en faire bénéficier autrui et chez M. Virgilio, la notion de profit passe après bien d'autres considérations.

PARFUMERIE ET COSMÉTIQUE

Comme partout ailleurs, le Val-de-Travers traverse une période de dépression économique et de régression démographique. Cela n'empêche pas M. Virgilio de rester foncièrement optimiste, car il sait que c'est une vertu pendant les temps actuels.

Il y a aussi, dans la droguerie, des périodes de l'année plus ou moins creuses. Et c'est pour pallier cette carence qu'il a constitué dans son magasin un rayon de parfumerie et de cosmétique, ce qui est aussi l'une des activités du droguiste.

C'est M^{me} Virgilio qui s'occupe de ce département, mais elle ne le fait pas en amateur. En effet, elle a suivi des cours, s'est initiée aux plus grands secrets de ce qui est devenu un art véritable.

C'est d'ailleurs forte de ces références, que M^{me} Virgilio a pu obtenir la représentation de grandes marques telles que celles de Rubinstein, Juvena et Lancaster, connues non seulement en Suisse mais dans le monde entier. Elle se tient au courant de tout ce qui est nouveau dans cette branche commerciale et avec une parfaite amabilité reçoit, toujours avec le sourire, la clientèle. Pour son mari, M^{me} Virgilio est non seulement une précieuse compagne, mais aussi une collaboratrice hautement qualifiée.

Comme le dit fort bien M. Virgilio, si l'on entreprend quelque chose, il faut le faire bien ou pas du tout. C'est parce que sa droguerie est parfaitement équipée que son rayon de parfumerie et de cosmétique est un modèle du genre pour notre région.

Ce que l'on trouve à la droguerie Virgilio, dans la parfumerie et les cosmétiques est l'égal de ce que l'on peut choisir dans les plus grandes maisons spécialisées des villes et à des prix qui défient n'importe quelle concurrence. C'est pourquoi il est inutile d'aller chercher plus loin ce que l'on peut avoir sur place.

En cette veille des fêtes, M. Virgilio offre aussi une grande gamme de cadeaux qui feront plaisir et que la clientèle du Val-de-Travers découvrira avec intérêt dans cette droguerie fleurisane qui a l'immense avantage d'être restée une entreprise familiale avec tout ce que cela comporte, pour la clientèle, d'agréments et d'avantages.



LES CADEAUX APPRÉCIÉS:

- LIVRES (bons cadeaux)
- ÉTAINS * CRISTAUX
- JOUETS

Groupner • Märklin • Revell

**LIBRAIRIE
H. MARGUET**

FLEURIER - Tél. (038) 61 16 16

CAVES DE LA CITADELLE

Réserve de la Citadelle

Le vin de tous les jours.
Vin fin de la commune de TARRAGONE



C. Jacot & Cie
Fleurier

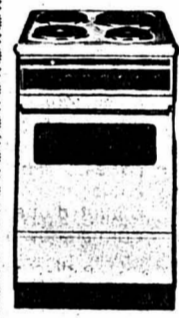
Tél. 61 10 96

★ Pour moi, pour toi, ★
UN CADEAU DE CHEZ ROY

Electrolux
bona

UNE CUISINIÈRE DE GRANDE QUALITÉ

- 3 à 4 plaques
- accessoires disponibles
- couvercles
- tiroir chauffant
- grill infrarouge
- tourne-broche
- Déjà à partir de Fr. 545.-



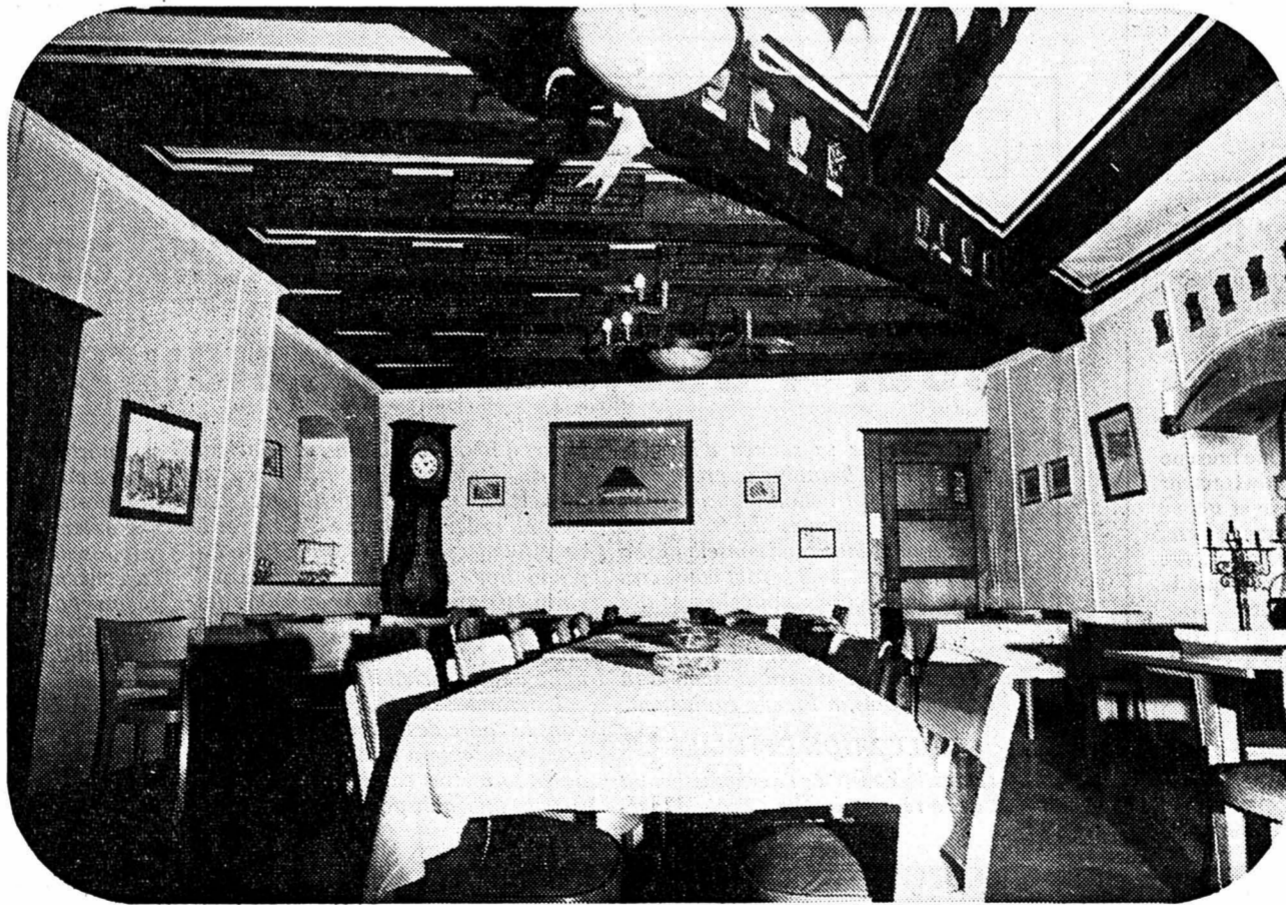
★ ROY ★ COUVET ★
Tél. 63 12 06



Un vaste assortiment au rayon « parfumerie et cosmétiques » dirigé par M^{me} Virgilio. (Avispress Baillod)

Husqvarna
Vanessa ELECTRONIC CONTROL
NOUVEAU!
QUALITÉ SUÉDOISE
GARANTIE 10 ANS
Modèle dès Fr. 650.-
La machine à coudre pour longtemps - pour toujours
AGENCE OFFICIELLE
A. Grezet
Seyon 24-24a - NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 50 31
DÉPOSITAIRES
FLEURIER: J. COTTET - Tél. (038) 61 11 87
COUVET: CHEZ MARCELINE - Tél. (038) 63 22 13

La Corporation des Six-Communes et son souper des pipes



La salle du « souper des pipes ».

La Corporation des communes de Couvet, Môtiers, Boveresse, Fleurier, Saint-Sulpice et Buttes a son origine dans la nuit des temps. En effet, elle va entrer dans sa six cent dixième année d'existence puisque c'est le 1^{er} septembre 1369 que le comte Louis accorda des franchises spéciales aux communes du Val-de-Travers pour la délivrance de son fils Jean de Neuchâtel, prisonnier de guerre au donjon de Sémur. Et ces franchises furent confirmées il y a cinq cent vingt ans par Rodolphe de Hochberg.

C'est en 1590 qu'un marché public fut accordé à ces six communes. Il avait lieu, chaque vendredi, à Môtiers. Cette corporation, qui subsiste depuis longtemps, avait décidé, le 1^{er} mars 1848, de constituer dans son bâtiment du chef-lieu un petit arsenal. C'était tout simplement pour loger les canons que le gouvernement offrait aux communes pour leur fidélité à la jeune République. Combien y eut-il de ces canons? On ne réussit jamais à en connaître le nombre...

C'est aussi cette année-là que l'on parle d'installer le bureau de poste dans le vénérable bâtiment. Il y a cent et un ans, l'on avait aussi fait le projet - qui ne fut heureusement pas réalisé - de fermer encore d'autres arcades que les deux qui le sont aujourd'hui.

LES FORÊTS

La jouissance des forêts, par la corporation, remonte à 1567. Mais jusqu'en 1779, on ne peut savoir exactement comment ces bois furent exploités. Ce que l'on n'ignore pas, en revanche, c'est que jusqu'en 1808, toutes les

opérations étaient décidées par le conseil entier, formé à cette époque de onze gouverneurs.

Conformément au but pour lequel la mise à ban avait été accordée, les gouverneurs s'attachaient principalement à conserver la forêt, et ne paraissaient pas en avoir tiré profit.

Ce n'est, en définitive, qu'en 1801 que l'on décida de faire une première coupe et l'exploitation fut alors confiée à un forestier. L'année suivante, on décida de continuer dans la même voie et la tradition se perpétua.

Il n'est pas sans intérêt de constater que, à cette époque, le bois était vendu après façonnage et que tous les étrangers et habitants de la région étaient admis aux enchères. En outre, on décida que les entrepreneurs de la coupe en sortiraient tout le bois mort, pour le mettre en tas.

En 1808, un changement important, sous la domination française, intervint. Un décret ordonna l'installation d'une commission forestière, laquelle, bien que dépendant du conseil des douze gouverneurs, était spécialement chargée des affaires forestières sous l'autorité d'un inspecteur général.

Le règlement forestier de cette date ne détermine pourtant pas de prescriptions relatives au traitement de la forêt.

Si cette institution fut la première tentative de création d'un service forestier proprement dit dans notre pays, elle ne marque pas, à proprement parler, un progrès dans l'art forestier.

La Corporation des Six-Communes a des coutumes bien à elle et qui font part du folklore de notre petit pays. Parmi elles, il faut mentionner le « Souper des pipes » traditionnellement organisé le dernier samedi qui précède Noël, mais qui, cette année, a été avancé d'une semaine.

Ce souper, au cours duquel chacun des convives règle son écot, a donné lieu à de multiples interprétations, mais ce n'est, en fait, qu'un banquet comme les autres où, cependant, ne sont admis que les membres de la corporation et leurs invités.

Une autre coutume veut que l'on compte les années passées comme gouverneurs dans la corporation sur le nombre de pipes reçues lors de ces agapes amicales. Ce que doivent faire encore les présidents-gouverneurs, c'est, au moment de la transmission des pouvoirs, promettre oralement et sans cérémonie quelconque, de suivre les traditions du passé et, surtout, de les perpétuer.

Les délégués des six communes, à Môtiers, ont pendant longtemps remplacé l'action des bourgeois et établi un lien entre elles. Les communes ne prenaient pas de résolutions sur un sujet de portée générale sans en référer à leurs délégués, pour établir une entente. Aujourd'hui, avec la région Val-de-Travers ce sont les présidents de communes de toutes les localités qui se réunissent pour coordonner les points de vue et la corporation n'a désormais qu'un rôle assez limité sur le plan de la direction des affaires publiques dans notre district bien que, comme jadis, ce soit toujours Fleurier et Couvet qui donnent le ton...

G. D.

PHARMACIE
PERRIN
A. PERRIN, pharmacien
**COSMÉTIQUE
HERBORISTERIE**
PHARMACIE - VÉTÉINAIRE
FLEURIER - Tél. 61 13 03

PORCELAINE
Langenthal

HORLOGERIE - BIJOUTERIE - PORCELAINE

J.-H. Walther

Industrie 9 - FLEURIER
Tél. (038) 61 37 77

RÉPARATIONS DE MONTRES, RÉVEILS
PENDULES, ETC...
Appareil à percer les oreilles

118035-6

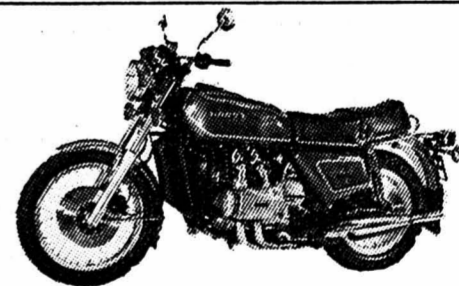
PUBLICITÉ
ANNONCES SUISSES S.A.
«ASSA»
2, fbg du Lac, 2001 NEUCHÂTEL
☎ 24 40 00



Ameublement - Décoration
Tapis discount
Articles de bébés

DEPUIS 15 ANS À VOTRE SERVICE
POUR EMBELLIR VOTRE INTÉRIEUR

rue du Sapin 2a - Tél. (038) 61 18 30



Kawasaki * **YAMAHA**

de la 50 cc à la 1100 cc
MOTORCYCLES ACCESSORIES

UN MOTARD AU SERVICE DES MOTARDS

DENIS JEANNERET

2114 FLEURIER - Tél. (038) 61 33 61

Service de dépannage
Transports de voiture

**GARAGE ET CARROSSERIE DU
CRÊT-DE-L'EAU**

COUVET - Tél. 63 12 15

Nous remercions notre
fidèle clientèle et lui
présentons nos vœux
les meilleurs pour l'An nouveau

124^e année

COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Feu de cheminée

(c) Mardi après-midi, un feu de cheminée s'est déclaré dans l'important immeuble locatif «l'hôtel de la Couronne», où des entrepreneurs sont en train de faire des réparations. Le danger a pu être, heureusement, écarté rapidement.

Une aide bienvenue

(c) L'abbé René Castella viendra aider au ministère pendant les fêtes de Noël. C'est lui qui célébrera la messe de minuit aux Verrières, la messe de l'aurore et la messe chantée le jour de Noël à Fleurier.

SAINT-SULPICE

A propos d'une souscription

(c) Rappelons que le Conseil communal avait proposé, en son temps, une souscription de 40 actions de 500 fr. en faveur de la Société coopérative neuchâteloise de valorisation du bois; montant qui devait être prélevé dans la réserve forestière.

A la suite d'une votation de l'autorité législative communale, l'avis d'un juriste était nécessaire, et ce dernier a recommandé, étant donné qu'il y avait une impasse, d'annuler les résultats.

Ainsi le Conseil général devait se prononcer à nouveau sur les propositions de 5000 fr., 15.000 fr. et 20.000 fr., en procédant par élimination.

Finalement, ce sont les 15.000 fr. qui ont été acceptés par six voix contre cinq. Le délai référendaire étant écoulé, la sanction cantonale vient d'être sollicitée.

D'autres informations en page 23

Fièvre chez les cadets de Travers Un centenaire qui trouve écho en Algérie et à... Moscou!

De notre correspondant:

L'Union cadette de Travers va bientôt fêter son 100^{ème} anniversaire. A cette occasion, un comité a été formé sous la présidence de M. Robert Montandon. En font aussi partie MM. Michel Grisé, Daniel Graser, Emmanuel Veillard et Charles Ricca.

La recherche des adresses d'anciens cadets n'a pas été chose facile. Toutefois, on a pu envoyer des invitations en Algérie et même à... Moscou!

Les ressources du groupement sont modestes. Pour alimenter la caisse, un lot a été organisé. Quant à la fête elle-même, elle a été fixée au 10 février prochain. La cérémonie officielle aura lieu au temple. Elle sera suivie d'un vin d'honneur offert par l'autorité communale et d'une visite au local des cadets. Une attraction toute particulière encore: un lâcher de montgolfières...

G. D.

Les recettes communales de Buttes sous la loupe

De notre correspondant régional:

L'année prochaine, on prévoit que les intérêts du portefeuille de la commune de Buttes rapporteront 10.000 fr. alors que les immeubles productifs laisseront un bénéfice de quelque 25.000 francs. La location de l'immeuble de la Grand-Rue et de la Maison de ville produiront 14.800 fr.; le fermage de la Petite-Robellaz, 8.400 fr.; de la Prise-Cosandier, 2.400 fr.; du domaine de Longeauge, 1.200 fr. et la location des champs, 2.600 francs.

On pense que le produit de la vente des bois atteindra 250.000 fr. ce qui représentera 20.000 fr. de moins que ce que l'on avait prévu pour cette année. Mais les frais de façonnage de coupes se monteront à 85.000 fr. les débardages à 22.000 fr. la mise sur wagons à 5000 fr. alors que les frais de publications, les frais de vente et les escomptes aux clients seront de l'ordre de 5000 francs. Une fois toutes les charges déduites, il devrait rester un peu plus de 60.000 fr. dans la caisse communale.

Il a été estimé que les impôts des personnes physiques s'éleveront à 340.000 fr. et ceux des personnes morales à 5000 francs.

Les taxes sont finalement une assez bonne source de revenus. Celles sur les cycles et véhicules à moteur ont été budgétisées à 14.000 fr.; celles d'extinction du service du feu à 6000 fr.; la taxe sur les chiens à 1200 fr.; la taxe d'épuration à 18.000 fr.; la taxe hospitalière à 14.000 fr. et la taxe sur les permissions tardives, les jeux et la vente de l'alcool à 1200 francs.

C'est vraisemblablement une somme de 30.000 fr. qui reviendra à la commune

au titre de l'impôt sur la défense nationale.

Au service des eaux, le produit des abonnements a été supputé à 25.000 fr.; les frais d'entretien du réseau étant prévus à 5000 fr.; l'achat du matériel à 500 fr. et les amortissements à 7000 francs.

Enfin, au service de l'électricité, on estime qu'un montant de 26.000 fr. sera retourné par l'Electricité neuchâteloise SA à la commune de Buttes. G. D.

LES BAYARDS

Tout en chiffres

(c) Au 15 décembre, on a dénombré aux Bayards 138 personnes mariées, 52 veufs ou divorcés et 140 célibataires.

Il y avait 128 chefs de ménage, sept jeunes auront 20 ans l'année prochaine. Il y a 27 hommes âgés de 65 ans et plus et 52 femmes âgées de 62 ans et plus. Les protestants sont 285 et les catholiques romains 45.

En ce qui concerne l'origine, on a compté 104 Neuchâtelois, 103 Neuchâteloises, 59 Suisses d'autres cantons, 61 Suissesses d'autres cantons, deux étrangères et un étranger.

AVIS MORTUAIRE

Ne pleurez pas au bord de ma tombe, approchez-vous doucement, pensez combien j'ai souffert et accordez-moi le repos éternel.

Monsieur et Madame Georges-Albert Huguénin-Gertsch, leurs enfants et petits-fils, aux Verrières et aux Michels; Monsieur et Madame Gilbert Huguénin-Jeanerret et leurs enfants, aux Parcs;

Monsieur et Madame Robert Huguénin-Rast et leurs enfants, à Bémont; Les familles Hainard, Preschli, Friz, parentes et alliées;

Les docteurs, les sœurs, ainsi que la grande famille de l'hôpital de Couvet,

ont la profonde douleur de faire part du décès de leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine et amie,

Madame

Thérèse HUGUENIN
née HAINARD

que Dieu a reprise à Lui, aujourd'hui, dans sa 70^{ème} année, après une longue et pénible maladie supportée avec courage.

Hôpital de Couvet, le 20 décembre 1978.

Voici notre Dieu, nous l'avons attendu et Il nous sauvera.
Es. 25, v. 9

Je sais que tu as souffert, que tu as eu de la patience.
Apoc. 2, v. 3

L'incinération aura lieu vendredi 22 décembre, à 14 heures, au crématoire de La Chaux-de-Fonds.
Culte au temple de La Brévine, à 12 h 30.

Le corps repose à la chapelle de l'hôpital de Couvet.
Domicile de la famille: 2126 Bémont.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser à l'hôpital de Couvet, ccp 20-238.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

113670 M

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

Ultime séance de l'année du législatif de Fontainemelon

Objectif 1979: économiser et assainir les finances communales

De notre correspondant:

Le Conseil général de Fontainemelon a siégé lundi soir à la maison de commune sous la présidence de M. Claude Luthy. Avant de passer à l'ordre du jour, le président souhaite la bienvenue à M. Jean Robert, inspecteur forestier d'arrondissement ainsi qu'aux nouveaux membres, MM. Gilbert Veillard et Marcel Pahud, socialistes.

Le procès-verbal est lu par l'administrateur communal car le secrétaire du Conseil général entrera en cours de séance.

Le Conseil communal était au complet. Un exposé fort intéressant est tout d'abord présenté par M. Jean Robert. Le thème: politique sylvicole et exploitation des bois dans la commune.

Ensuite, M. Henri Malcotti (soc) est proposé et nommé à la commission du budget et des comptes.

UN EXERCICE DE TRANSITION

Chaque contribuable aura à pâtir, dès l'année prochaine, d'une fiscalité accrue. Et pourtant, ce serait brûler les étapes de s'imaginer que dès 1979, tous en récoltent les fruits. Ce sera donc un exercice de transition et l'effort entrepris doit être achevé par un examen minutieux des dispositions d'autres secteurs que celui de la fiscalité.

Le président passe dès lors à la lecture des postes du budget.

Au chapitre des frais administratifs, un membre du parti radical fait remarquer que les honoraires, séances et vacations des conseillers communaux ont diminué de 3000 fr. pour 1979. La proposition est faite de montrer également l'exemple en supprimant les jetons de présence des conseillers généraux pour 1979. Cette proposition provoque une certaine réaction et le parti socialiste demande une suspension de séance.

Dès la reprise, le président précise qu'il s'agit d'une suppression des jetons de présence pour les séances du Conseil général seulement. Cette proposition est alors adoptée.

Conseil général de Coffrane: budget déficitaire accepté

De notre correspondant:

Le Conseil général de Coffrane était réuni récemment au collège en séance ordinaire d'automne. 12 conseillers généraux étaient présents ainsi que le Conseil communal en corps et l'administratrice communale, M^{lle} Liliane Bischoff. M. Francis Meyer présidait l'assemblée, en remplacement de M. Claude Hostettler, hospitalisé. Le procès-verbal de la séance précédente, rédigé et lu par M^{me} Sylvie Chollat, fut approuvé avant le passage au plat de résistance de la soirée: le budget 1979.

Ce budget, accepté à l'unanimité, boucle par un déficit présumé de 22.000 fr., avec des recettes de 484.400 fr. et des dépenses de 506.400 francs. Les postes principaux sont les suivants (en chiffres arrondis):
revenus communaux: intérêts actifs 19.500 fr.; immeubles productifs 26.800 fr.; forêts 45.000 fr.; impôts 172.100 fr.; taxes 38.500 fr.; recettes diverses 16.500 fr.; service des eaux 8600 fr.; service de l'électricité 18.000 francs. Charges communales: frais d'administration 47.000 fr.; hygiène publique 32.300 fr.; instruction publique 191.650 fr.; travaux publics 26.650 fr.; œuvres sociales 57.670 francs.

Deux crédits sont ensuite acceptés: un crédit de 19.000 fr. pour le goudronnage du chemin forestier «des Chômeurs» et un crédit 10.000 fr. pour l'achat d'une sirène d'alarme-incendie qui sera installée sur le toit de l'ancienne poste; le système actuel d'alarme étant vraiment dépassé.

La commune de Coffrane n'adhérera pas pour l'instant à la société coopérative neuchâteloise de valorisation du bois (SCNVB), un complément d'information sur cette société est demandé; le problème sera repris plus tard.

Une commission «carrières et décharges» est créée, comme son nom l'indique elle s'occupera de tous les problèmes relatifs aux carrières, gravières, décharges situées sur le territoire de la commune. Sont élus à cette commission: MM. Gilbert Gretillat, Marc-André Fahmy, Antoine Berthoud, Jacques Schenk, et José Rohner.

Dans les divers, on parle d'une baraque à chiens à faire démonter au sud du village et du tennis de «Rive» implanté sans autorisation. Les conseillers généraux décident d'organiser une visite du domaine communal au début de la prochaine législature.

Avant de former des vœux pour chacun en cette fin d'année, le président de commune, M. Eric Magnin, remercie et félicite les jardiniers amateurs de Coffrane, car le village vient d'obtenir le diplôme «3 étoiles» des cités fleuries de Romandie.

Verrée de l'amitié pour deux sociétés

(c) Les sociétés locales «Fanfare l'Espérance» et le «Chœur d'hommes» se sont réunies récemment au collège de Coffrane, pour leur dernière répétition de l'année.

Il s'agissait pour les membres des deux sociétés de fraterniser et de rappeler les bons souvenirs de l'année écoulée, en particulier la réussite de l'organisation en commun de la fête régionale de chant et musique de mai 1978.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Marti, Cernier dès 18 h 30.
Permanence médicale: votre médecin habituel.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Danse: Les Geneveys-sur-Coffrane: «Le Grenier», tous les jours sauf le mardi.

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

En faveur de Landeyeux

(c) La collecte faite par le garde-police M. Maxime Juillerat, en faveur de l'hôpital du Val-de-Ruz, a eu cette année encore un magnifique succès; c'est en effet la somme de 4690 fr. qui sera versée prochainement sur le compte de chèques de Landeyeux.

Un instituteur fêté

(c) Dernièrement, M. Jean Zimmermann, instituteur aux Geneveys-sur-Coffrane depuis 33 ans, a été fêté à l'occasion de son futur départ. Ce furent tout d'abord la commission scolaire et le Conseil communal qui lui rendirent hommage lors d'un souper servi par la maîtresse de l'école ménagère et ses élèves. Un modeste cadeau lui fut remis au nom des autorités. Quelques jours plus tard, le corps enseignant fêta également son plus ancien collègue. M. Jean Zimmermann a été nommé adjoint au maître de pédagogie pratique à l'Ecole normale de Neuchâtel.

17 habitants de plus

(c) La population des Geneveys-sur-Coffrane a passé de 1297 habitants, en décembre 1977, à 1314 habitants à ce jour. 33 personnes atteindront leur majorité en 1979. Les Geneveysiens sont répartis en 403 Neuchâtelois, 634 Confédérés et, 277 étrangers; 779 protestants, 490 catholiques romains, 2 catholiques chrétiens.

Etat civil du mois de novembre de Boudevilliers et Landeyeux

Naissances: 5 décembre. Aeschlimann, Joël Olivier, fils de Jean-Pierre, à Fleurier, et de Eliane Yvonne, née Dickson; 6. Zimmermann, Lisa Claire, fille de Franz, à Saint-Blaise, et de Sally Anne, née Richardson; 5. Opliger, Véronique, fille de Roger Gilbert, à Villiers, et de Marlene, née Dort; 6. Vuilleumier, Anne-Catherine, fille de Jean-Claude Roland, à Crescier, et de Madeleine Ida, née Chablot; 6. Brunner, Nadja, fille de Roland, à Neuchâtel, et de Agnes, née Schmidt; 7. Robert-Grandpierre, Emmanuelle Delphine, fille de Etienne, à Fontainemelon, et de Agnès Chantal, née Boillet; 8. Rysler, Yann René, fils de Roland Louis, à Fontaines, et de Denise Hélène, née Pierrehumbert; 10. Krieger, Cindy, fille de Abraham, aux Geneveys-sur-Coffrane, et de Klara Marie, née Marti; 12. Müller, Eric Roland, fils de Peter, à Marin, et de Sofie, née Föllmi; 13. Vagnières, Manuelle, fille de Charly Marc

Henri, à Saules, et de Marie-Thérèse, née Aeschlimann; 13. Gonzales-Vasquez, Cristina, fille de José-Antonio, à Boudevilliers, et de Maria-Josefa, née Vasquez-Gomez; 14. Minder, Pascal, fils de Jean Bernard, aux Hauts-Geneveys, et de Madeleine, née Walle; 15. Brand, Yves, fils de Pierre Alain, à Montmolin, et de Anne Françoise, née Baumgartner; 18. Chopard, Julien, fils de Pierre Alain, à Cortaillod, et de Françoise Mirella, née Chapatte; 24. Duvoisin, Isabelle Arlette, fille de Jacques Louis, à Bevaix, et de Arlette Eunice, née Rougemont; 30. Weber, David Paul Jean, fils de Jean-Marc, à Valangin, et de Thérèse, née Giese.

Décès: 16. Reguin, Henriette Rose, 90 ans, à Corcelles, célibataire; 28. Grau, née Riem, Hélène Ida, 77 ans, à Dombresson, veuve de Grau, Jean-Robert.

VIGNOBLE

Au tribunal de police de Boudry Le tracteur puis la voiture...

Le tribunal de police de Boudry a siégé hier sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de M^{me} Jacqueline Freiburghaus qui assumait les fonctions de greffier.

M. G. n'a pas versé entièrement des sommes dues pour une obligation d'entretien. On ne peut faire état dans ces circonstances de mauvaise volonté, ce qui facilite un arrangement à l'amiable au terme duquel le prévenu consent à signer une cession de salaire prévoyant le versement de la mensualité additionnée d'un amortissement. La plainte est ainsi retirée.

LE TRACTEUR ET LA VOITURE

B. B. circulait au volant de son tracteur et s'arrêta à Gorgier pour boire quelques verres. Ne le voyant pas rentrer, son fils s'inquiéta, partit à sa recherche et le retrouva dans un état d'ébriété aussi avancé qu'inattendu de la part d'un homme généralement connu pour sa sobriété. On mit donc B. B. au lit et tout aurait pu s'arrêter là. Mais c'était compter sans les impondérables. Inconscient, le prévenu se releva, prit sa voiture cette fois et on ne le retrouva que bien plus tard, couché dans un champ, la voiture correctement garée au bord de la chaussée. Une prise de sang effectuée décela une alcoolémie de 2,62‰, ce qui, selon l'article 10 du CPS indique une incapacité de discernement, donc une irresponsabilité de ses actes. D'autres éléments juridiques interviendront-ils dans le jugement du tribunal? On le saura le 27 décembre à 14 heures.

Une bagarre, au cours de laquelle le plaignant P. fut blessé par le prévenu, J.-F. D. S., a été à nouveau évoquée mais sans

aucun succès, les deux parties n'arrivant pas à trouver un terrain d'entente à l'amiable. On préfère augmenter la liste des frais et cette affaire sera reprise au mois de janvier, avec force témoins. Il est probable que ce jour-là, il se trouvera quelqu'un qui regrettera de ne pas avoir écouté la voix de la sagesse!

E. A. a également pris un certain retard dans le paiement d'une pension alimentaire. Mais il a fait preuve d'une certaine bonne volonté qui permettra du reste aux deux parties en cause de conclure un arrangement prévoyant un retrait de plainte.

LE VERRE DE TROP

Un verre de trop est bien un verre de trop et quand il s'agit de le mesurer au moyen d'une prise de sang, on arrive parfois à des résultats étonnants dont ne semblent pas toujours se douter les personnes en cause. C'est le cas d'un brave homme du district, R. C., qui a cru en toute bonne foi qu'il n'avait pas dépassé le degré fatidique et qui doit répondre d'une légère ivresse au volant dont il connaîtra le prix lors de la prochaine audience.

En lecture de jugement, le cas de R. V., accusé d'une ivresse qui semblait a priori douteuse, a finalement été tranché par le tribunal qui a condamné le prévenu à 1000 fr. d'amende plus les frais. Y. A. qui avait comparu pour trafic de drogue s'est vu infliger une peine de trois mois de prison, sous déduction de cinq jours de préventive. Le sursis lui est accordé pour une durée de quatre ans. Il payera en outre 550 fr. de frais et une dévolution à l'Etat de 690 francs. W.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, «Les survivants de la fin du monde» (12 ans).

Môtiers, musée Rousseau: ouvert.

Môtiers, château: exposition A. Billeter.

Fleurier, le Rancho, bar-dancing: ouvert jusqu'à 2 heures.

Couvet, bar-dancing du Pont: ouvert jusqu'à 2 heures.

Médecin, dentiste et pharmacien: habituels.

Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.

Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.

Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.

Sage-femme: tél. 63 17 27.

Fleurier, infirmière-visiteuse: tél. 61 38 48.

Fleurier, matériel des samaritains en prêt: tél. 61 13 24 ou tél. 61 38 50.

Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.

SOS alcoolisme: tél. 61 31 81 ou tél. 33 18 90.

Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale.

FAN bureau du Val-de-Travers: Fleurier, 11 av. de la gare, tél. 61 18 76; télex 35.280.

Service du feu pour tout le Vallon: 118.

Police cantonale: Môtiers, tél. 61 14 23; Fleurier, tél. 61 10 21.

AVIS DIVERS

ECOLE-CLUB MIGROS

COURS DE SKI À LA ROBELLA

* Forfait pour enfants (7 à 12 ans): - Cours No 8 - 4 mercredis après-midi dès le 10 janvier 1979
Montée en télésiège et collation comprises: Fr. 36.-

* Ski alpin pour adultes: - Cours No 5 - 4 leçons de 2 heures le mercredi après-midi dès le 10 janvier 1979: Fr. 40.-

Renseignements et inscriptions dans votre Marché Migros ou à ECOLE-CLUB MIGROS, HÔPITAL 11, 2000 NEUCHÂTEL
Tél. 25 83 48 de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 heures.
120092 1

les temps changent
les concepts publicitaires aussi
plus que jamais la publicité est l'affaire de spécialistes

SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01



CADEAUX STEWI LIBELLE le séchoir universel pour le petit linge Fr. 98.-



Loterie gratuite des commerçants de Fleurier Participez aujourd'hui au tirage sous le sapin illuminé à 22 h 15. Les gagnants pourront emporter leurs lots immédiatement.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Yves Rocher

La Beauté par les Plantes

Offre exceptionnelle pour jeune femme dynamique, très intéressée par les cosmétiques!

DIRECTRICE/GÉRANTE

à Neuchâtel.

Yves Rocher (Suisse) SA cherche une directrice pour son futur magasin très bien situé, qui comportera: parfumerie - salon de beauté - cours de maquillage.

Pour cette situation exceptionnelle nous cherchons une personne ayant de l'initiative, une grande facilité de contacts et si possible habitant à Neuchâtel ou environs. Expérience confirmée dans la vente des cosmétiques appréciée.

Veuillez nous contacter par téléphone ou lettre à l'adresse suivante:

Laboratoires de Cosmétologie YVES ROCHER (SUISSE) SA
Direction des Magasins,
Widenholzstrasse 6, 8304 Wallisellen.
Tél. (01) 833 00 51.

120062-0

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

VENDEUSE

pour notre rayon

AMEUBLEMENT

Poste à temps partiel, bien rémunéré, bonne ambiance de travail, avantages sociaux d'une grande maison, rabais sur les achats.

Se présenter ou téléphoner au service du personnel, tél. (038) 25 64 64.

armourins
neuchâtel

120133-0

Écriteaux
en vente au
bureau du journal

HÔTEL BELLEVUE - AUVERNIER
cherche, pour le 15 janvier ou pour date à convenir,
SOMMELIER (ÈRE)
Prière de téléphoner à la Famille Victor Ulrich,
(038) 31 21 92

120118-0

On cherche pour le 1^{er} mars ou date à convenir

un chef menuisier-charpentier poseur

Travail à responsabilités, pour personne capable de diriger une équipe et ayant le sens de l'organisation.

Faire offres sous chiffres 28-900315
Publicitas, Terreaux 5,
2001 Neuchâtel.

120134-0

POUR LES FÊTES



RAVISSANTE ROBE HABILLÉE,
manches longues en voile, jupe en forme. Existe
en noir, brun ou royal. Tailles 36 à 46.

69.-

gop

120101-A

La Cité

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

◆ Aimeriez-vous travailler dans une entreprise de renommée mondiale?
◆ Nos produits: MARLBORO, MURATTI, PHILIP MORRIS, BRUNETTE, FLINT, BASTOS.
◆ Nous cherchons pour notre chef des services formation du personnel externe et relations publiques à

LAUSANNE
une

SECRETARIE BILINGUE
(français-allemand)

◆ apte à travailler de manière indépendante et à laquelle nous confierons principalement les tâches suivantes:
◆ - gestion administrative des deux services
◆ - organisation de séminaires de formation
◆ - établissement de supports pédagogiques
◆ - traductions, correspondance, etc.
◆ - contact avec l'extérieur

◆ Nous offrons une activité variée dans une ambiance agréable, des prestations de premier ordre, un restaurant d'entreprise.

◆ Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres accompagnées des documents usuels aux FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA, Service de recrutement, 2003 Neuchâtel.

120042-0

AUTELCA AG

Afin de renforcer notre service après-vente nous cherchons un

mécanicien-électronicien

Nous demandons:

- connaissance en électronique digitale
- expérience dans le service après-vente
- capacité de travailler seul
- connaissance de la langue allemande

Nous offrons:

- activités variées et intéressantes
- travail indépendant avec responsabilités
- avantages sociaux
- formation interne

Faire offres avec documents usuels à

AUTELCA AG 3073 Gümliigen, Worbstrasse 187

Stations téléphoniques à prépaiement et distributeurs de billets
Tél. (031) 52 07 45.

AUTELCA AG

120100-0

Restaurant à la Diligence
Dominique et François Muehlheim
Spitalstrasse 21, rue de l'Hôpital
2502 Biel-Bienne ☎ 032 22 20 60

engageons pour début janvier 1979

sommelier (ère)
débutants acceptés.

120339-0

Home médicalisé « LA LORRAINE » à Bevaix, cherche une

AIDE-SOIGNANTE
intéressée par un travail auprès de personnes âgées handicapées.
Entrée en service immédiate ou à convenir.

Faire offres par téléphone au 46 13 27, le matin.

120089-0

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

Boulangerie-pâtisserie Dombresson
cherche dès le 3 janvier

jeune fille
pour aider au magasin et au ménage.
Tél. (037) 63 21 29.

120033-0

Restaurant du Banneret
cherche

un cuisinier
pour le 3 janvier.

Se présenter ou téléphoner au 25 28 61.

119850-0

Le Café de l'Isle, Yverdon
cherche

2 serveuses
Entrée immédiate ou date à convenir.
Tél. (024) 21 25 59.

120317-0

NEUCHÂTEL
RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE 6
038/25 27 22



Dans la jungle de l'audio-visuel, le point de ralliement c'est DELAY SA

Ce que chaque client désire avant tout, c'est de pouvoir compter sur le service rapide d'un technicien compétent, qui garantit le fonctionnement de votre appareil

« le plus sûr et au meilleur prix! »

Comme du médecin de famille, il a besoin d'un confident, d'un conseiller discret, ponctuel, indispensable. Ces vrais services techniques sont inclus dans nos prix, c'est pourquoi, en définitive, nous sommes moins chers! Faites confiance aux pionniers de la TV et de la vidéo. Choisissez le vrai spécialiste, suivez

L'ONDE VERTE DE LA CONFIANCE

DELAY

RADIO-TV SA

boucherie - charcuterie
margot
votre boucherie
Seyon 5 Neuchâtel
25 66 20
25 66 21

Nous cherchons

UNE VENDEUSE
capable, aimant les responsabilités. Nous lui confierons le service des commandes (téléphone et facturation). Très bon salaire, magasin moderne au centre de la ville.

Nous nous réjouissons de vous connaître.

118603-A

On cherche pour le 1^{er} mars ou date à convenir

2 menuisiers ou charpentiers poseurs
pour chantiers en Suisse romande.
Salaire selon capacités.

Faire offres sous chiffres 28-900316 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

120135-0

CHERCHER LE MOT CACHÉ

E	T	U	A	S	E	T	I	R	E	U	G	R	A	M
C	G	R	O	S	E	N	I	R	A	G	R	A	M	U
O	O	C	E	H	C	R	A	M	C	C	B	E	M	R
R	S	P	O	S	T	E	R	E	A	B	I	L	U	E
C	S	H	B	N	H	N	N	R	O	L	B	R	U	
E	E	N	O	O	S	D	O	I	O	E	L	A	R	T
T	M	T	U	O	R	T	S	I	S	U	E	S	E	I
N	O	X	O	I	B	S	E	U	T	S	E	S	G	T
E	U	B	E	M	O	L	E	L	S	U	R	A	N	S
M	V	R	O	N	E	Z	O	A	L	H	L	P	A	B
E	E	E	X	A	E	C	N	D	A	E	L	M	U	
N	M	N	L	G	L	R	C	H	A	T	T	N	O	S
R	E	R	U	O	A	C	A	N	R	A	C	I	R	P
A	N	A	U	A	O	T	I	N	A	R	G	O	I	
G	T	M	P	D	R	A	N	G	A	T	N	O	M	N

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors sept lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'un insecte. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

- Aar - Box - Boisson - Bille - Constellation - Cendrier - Carnac - Car - Carcasse - Chat - Ecorce - Garnement - Gosse - Granit - Gros - Gazeuse - Houx - Houblon - Henri - Mur - Marche - Montagnard - Mouvement - Manger - Marguerite - Moule - Margarine - Marne - Pollution - Poule - Poster - Passable - Roue - Substituer - Saut - Tome. (Solution en page radio)

INFORMATIONS SUISSES

Révision partielle du droit des sociétés anonymes

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a examiné les résultats de la procédure de consultation engagée au sujet de la révision partielle du droit des sociétés anonymes. Il a chargé le département fédéral de justice et de police de constituer un groupe de travail chargé de préparer le message et le projet de loi. Les sujets les plus controversés au cours de cette consultation ont été les dispositions relatives à la publicité des entreprises.

Le département a institué en 1968 un groupe de travail pour l'examen du droit des sociétés anonymes. En 1972, ses propositions ont été soumises aux milieux intéressés. Sur la base des réponses, le groupe a soumis au département son avant projet définitif en 1975. Cette même année, celui-ci a engagé la procédure de consultation auprès des gouvernements cantonaux, des partis politiques et des organisations intéressées. En 1976, 57 prises de position, dont celles de 20 cantons ont été enregistrées.

Les divers milieux qui ont répondu à cette consultation admettent d'une manière générale qu'il convient de présenter des comptes et des rapports de gestion plus transparents, notamment grâce à une présentation plus détaillée. Toutefois, les nouveaux schémas de présentation sont parfois considérés comme trop rigides et trop compliqués, en particulier pour les petites et moyennes entreprises.

Au sujet de la publication des réserves latentes, de vives critiques ont été adressées aux auteurs de l'avant-projet. Ces réserves ont permis, relèvent de nombreux entrepreneurs, de sauvegarder des places de travail malgré les difficultés de la conjoncture actuelle. Si les réserves latentes étaient indiquées dans le rapport de gestion, on courrait le risque, estiment-ils, de faire augmenter les prétentions de salaire des travailleurs et les exigences de dividende des actionnaires.

La publication de la dissolution des réserves latentes — une gestion normale peut y conduire — pourrait occasionner à l'entreprise une perte de crédit. Enfin, la concurrence et le fisc étranger auraient une vue peu souhaitable sur la politique de l'entreprise et la gestion de sa fortune. Certaines de ces voix ont proposé de faire examiner les réserves latentes par l'organe de révision lequel aurait l'obligation d'informer l'assemblée générale des cas de dissolution abusive des réserves latentes ou de mise en danger des intérêts des actionnaires.

Certains milieux consultés réclament au contraire l'interdiction totale des réserves latentes, et cela dans l'intérêt de l'information des actionnaires des travailleurs et des créanciers. Une large transparence diminuerait aussi le risque d'abus internes. Enfin, pour garantir les places de travail, un fonds de crise pourrait être légalement prévu en lieu et place des réserves latentes.

Personnel fédéral: allocation de renchérissement de 0,9%

BERNE (ATS) — Le Conseil fédéral a fixé à 7% (précédemment 6%) l'allocation de renchérissement accordée au personnel fédéral pour 1979. Ainsi, précise le communiqué du département des finances et des douanes, la rétribution versée aux agents de la Confédération en 1978 sera majorée de 0,9% dès le 1^{er} janvier 1979. Si le réajustement n'est pas de 1%, c'est que celui-ci est calculé d'après l'indice de traitement qui était de 106 points et passe à 107%. De ce fait, l'amélioration sera de 0,9%. Elle reviendra à la caisse fédérale à 56 millions pour l'ensemble de l'administration, y compris les CFF et les PTT. L'Union fédérative du personnel des administrations et des entreprises publiques avait demandé 1% d'augmentation sur les traitements et les allocations, mais ces dernières demeurent telles quelles, seul le traitement de base étant adapté.

Le 13 juin dernier, à la fin du premier semestre, les traitements n'avaient pas été adaptés au renchérissement, car le taux de renchérissement n'avait été que de 0,4%, alors qu'il faut un taux minimum de 0,5% pour rendre obligatoire l'adaptation. Mais cette fois-ci, le relèvement a pu être fait.

préparer un projet de loi sur la protection de l'environnement, après avoir pris connaissance des résultats de la procédure de consultation. Celle-ci a révélé que les trois quarts des réponses ont exprimé un avis favorable sur la nouvelle loi. Le parlement pourrait être saisi du projet durant le premier semestre de 1979.

PARTICIPATION DES TRAVAILLEURS

Il a été question d'une autre consultation: celle consacrée au projet d'article constitutionnel sur la participation des travailleurs. Mais celle-là n'en est qu'à ses débuts, puisque le gouvernement a autorisé le département fédéral de l'économie publique à l'ouvrir. Les cantons, partis politiques et organisations intéressées auront à prendre position sur trois textes: les versions proposées dans deux initiatives parlementaires par deux conseillers nationaux — le socialiste Morel et le PDC Egli — et celle présentée par la commission du Conseil national qui a préparé son propre projet d'article, lequel devrait être à mi-chemin entre les deux initiatives.

AUTRES DÉCISIONS

Parmi les autres décisions du Conseil fédéral, mentionnons la mise en vigueur d'une nouvelle ordonnance sur la préparation des transports dans le domaine de

l'économie de guerre, la prolongation de la participation suisse à un projet international d'études en matière d'irradiation de denrées alimentaires, l'octroi de nouvelles concessions à quatre chemins de fer du groupe BLS, la nomination d'un vice-président à l'EPF de Lausanne — M. Roland Crotz — la promulgation d'une nouvelle ordonnance sur l'octroi de subventions pour les véhicules à moteur utilisables par l'armée et la nomination des représentants de la Confédération au conseil de fondation du Fonds national suisse de la recherche scientifique. Enfin, le gouvernement a discuté de la question de la date de la votation fédérale sur le nouveau régime financier accepté en décembre par les Chambres.

La prochaine séance du Conseil fédéral aura lieu le 10 janvier prochain.

VAUD

Payerne: prix de concours du collège

De notre correspondant: La cérémonie de remise des prix de concours du collège s'est déroulée jeudi dernier à Payerne, en fin d'après-midi, à la salle du tribunal. On notait la présence de M^{me} Johanna Vonnez, présidente du Conseil communal, de M. Achille Meyer, syndic, et M. Michel Husson, président de l'association des anciens collégiens, qui offre, chaque année, les prix aux lauréats. Dirigés par M. Robert Cardinaux, maître de musique, les grands élèves du collège ont agrémenté la manifestation de leurs chants.

Dans son allocution de bienvenue, M. Philippe Bendel, directeur, a relevé que cette cérémonie était une occasion rare de rassembler les représentants des autorités, les parents et les élèves. Il a exprimé son admiration à l'égard des élèves qui ont préparé un concours, affirmant qu'ils étaient un exemple pour les autres.

De son côté, M. Michel Husson, président des anciens, a déclaré que son association

M. Perey nouveau président du gouvernement

LAUSANNE (ATS). — Le Conseil d'Etat vaudois a appelé mercredi à sa présidence pour l'année 1979 M. Claude Perey, radical, chef du département de l'intérieur et de la santé publique, qui succède à M. Raymond Junod, radical également, chef du département de l'instruction publique et des cultes. Le nouveau vice-président du Conseil d'Etat sera M. Edouard Debétaz, radical lui aussi, chef du département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Né en 1929, syndic de Crissier et député au Grand conseil, M. Claude Perey est entré en 1974 au gouvernement vaudois, qu'il présidera pour la première fois l'année prochaine.

Un nouveau centenaire à Lausanne

LAUSANNE (ATS). — M. Alfred Juvet, ancien maître secondaire à Genève, vient de fêter à Lausanne ses cent ans révolus. D'origine neuchâteloise, né à Fleurier le 17 décembre 1878, docteur ès lettres de l'Université de Bâle, il a enseigné les disciplines classiques au collège Calvin, à Genève, de 1907 à 1940. Il s'est intéressé plus particulièrement à la philologie et a été un passionné de la montagne jusqu'à un âge avancé.

BIBLIOGRAPHIE

Quelques livres pour les petits (L'Ecole des loisirs Paris)

Des titres pour les enfants: Le moineau et la basse-cour, L'hirondelle et la mouche, Les hérissons ou les dangers de la route, Terémak et le coq, Noël, Tout ça c'est des histoires, Raconte « mois », L'homme aux abeilles. Tous ces livres sont capables d'éveiller l'intérêt de nos petits par leurs images très suggestives et des textes faciles à expliquer.

La Suisse n'est plus un paradis fiscal

La Suisse est-elle un paradis fiscal? Si, durant les années 60, la charge fiscale comparée à celle de différents pays européens permettait souvent de l'affirmer, il est loin d'en être de même aujourd'hui. L'image de la Suisse refuge des personnes fortunées n'a plus cours aujourd'hui, ainsi que le signale le magazine américain: «US News & World Report» dans son guide des paradis fiscaux: «La Suisse ne peut plus être considérée aujourd'hui comme un paradis fiscal et attire des fonds étrangers essentiellement en raison de son système bancaire, de la force de sa monnaie et de sa stabilité politique et sociale. Les charges fiscales sont maintenant environ deux fois plus lourdes en Suisse qu'au Liechtenstein». Les études et calculs faits sur l'ensemble de notre système fiscal, compte tenu des particularités qui lui sont propres, le prouvent assez.

PROGRESSION À FROID

Il se révèle en effet que depuis 1970, le produit des impôts sur le revenu et la fortune a plus que doublé en termes nominaux et s'est accru de 45% en termes réels. D'autre part, pour des revenus identiques en termes réels toujours, la charge fiscale s'est

accrue, durant la même période, de 11% pour les bas revenus et de 28% pour les revenus supérieurs. La progression à froid des impôts sur le revenu se manifeste de manière fort sensible, si l'on songe que la charge moyenne constituée par les impôts cantonaux et communaux en 1977 en pourcentage d'un revenu du travail de 10.000 francs s'élève à 1,93% pour l'ensemble de la Suisse; pour un revenu de 25.000 francs à 7,85%; pour un revenu de 50.000 francs à 13,57%.

QUI PAIE?

Toujours en moyenne suisse, une comparaison établie entre les années 1976 et 1977 fait apparaître un recul de la charge fiscale des revenus jusqu'à 100.000 francs, celle-ci passant de 24% à 23,7%, alors que la charge gravant les revenus élevés a augmenté, celle d'un revenu de 200.000 francs passant de 30,5 à 30,8%. Pour un revenu passant de 80.000 à 90.000 francs par exemple, 41,4% de l'augmentation environ vont au fisc. Ce ne sont donc pas les petits revenus qui subissent le gros du poids de la charge fiscale.

La même réflexion s'impose en ce qui concerne l'imposition de la

fortune, la charge fiscale gravant les grandes fortunes ayant augmenté durant la période considérée.

En outre, il faut relever la charge accrue que constitue la double imposition du revenu et de la fortune. Sur le revenu, le pourcentage variant selon les cantons et les communes.

L'IMPÔT - AVS

Enfin, les cotisations AVS/AI, lesquelles n'ont pas de plafond, représentant un véritable impôt pour tous les revenus dépassant 37.800 fr., puisque, passé ce seuil, elles ne sont plus génératrices de rentes. C'est une charge qui n'est pas souvent prise en compte, mais qui joue un rôle important lorsque l'on évalue la charge fiscale des revenus plus élevés.

Il est certain, en conclusion, que la charge fiscale qui grève les revenus élevés atteint actuellement une cote qui ne devrait pas être dépassée. Il est vrai que pour l'instant, les cantons qui sont les plus accueillants maintiennent une concurrence qui représente tout de même un frein à la hausse. Il ne faudrait pourtant pas qu'ils en viennent à hausser leurs taux pour se mettre au diapason! (cps)

Aides fédérales à l'économie

Les difficultés rencontrées par certains secteurs de l'économie ont amené la Confédération à proposer son soutien. Les Chambres ont été saisies successivement d'une loi «sur l'aide aux régions dont l'économie est menacée» et d'un train de mesures «destinées à atténuer les difficultés économiques».

Ces dernières mesures, dont l'annonce

n'a suscité aucun enthousiasme de la part des organisations faitières de l'industrie et des arts et métiers, viennent d'être adoptées malgré tout par les Chambres fédérales. On y trouve la faculté pour les entreprises d'augmenter les amortissements admis par le fisc fédéral, un renforcement de subventionnement de l'Office suisse de tourisme et de l'Office suisse d'expansion commerciale, un crédit destiné à la confection de maillots uniformes pour les soldats, et un éventail de mesures destinées à promouvoir le progrès technique («pool» électronique, recherche horlogère, accès aux banques de données, etc.).

Plusieurs points de ce programme sont très contestables. Les entreprises suisses n'ont pas attendu l'arrivée de M. Jucker dans l'administration fédérale pour apprendre à utiliser l'électronique. Plusieurs dizaines de possibilités d'accès à des banques de données existent déjà. Quant à la fabrication des maillots militaires — qui absorbe le plus gros crédit avec 30 millions — il s'agira de savoir quelles entreprises en seront les bénéficiaires; parmi les 89 offres reçues, la Confédération choisira-t-elle les plus avantageuses, mais qui n'émanent pas forcément d'entreprises en difficulté, ou celles de maisons dont la survie est incertaine? Les interventions conjoncturelles débouchent très vite sur la question de savoir si l'Etat fausse la concurrence. Au reste, l'effet principal de ce programme sera d'augmenter le déficit fédéral de plusieurs dizaines de millions.

La loi sur l'aide aux régions dont l'économie est menacée est sous toit depuis le mois d'octobre: elle permet à la Confédération de participer au financement de projets propres à maintenir ou à créer des emplois, en apportant son cautionnement, voire en supportant une partie des charges, lorsque l'entreprise intéressée a trouvé l'appui d'un banquier et celui du canton. Un projet d'ordonnance d'application circule actuellement; on y lit que «les projets de rationalisation tendant exclusivement à diminuer les emplois sont exclus de l'aide fédérale».

Cette phrase est un non-sens économique: on ne connaît guère de rationalisations qui n'aient justement pour but de diminuer les charges de personnel; et on

connait beaucoup d'entreprises pour qui la modernisation de la production, allant de pair avec l'allègement des effectifs, est une condition de survie. N'est-ce pas au fond le cas pour l'industrie horlogère dans son ensemble? Mais la Confédération n'entend pas tenir des raisonnements économiques; il lui importe seulement de montrer, politiquement, qu'elle est aussi attentive aux problèmes de l'emploi que le gouvernement français — avec le succès que l'on sait outre-Jura.

En introduisant peu à peu le subventionnement des entreprises, la Confédération s'oriente vers un régime où les industriels doivent obtenir le tampon d'un bureau officiel pour bénéficier des meilleures conditions de financement et se plier aux vues de l'autorité, plus politiques qu'économiques. Les chefs d'entreprises ne gagneraient rien à brader leur liberté d'action, qui fait la force de l'économie suisse, et à compter sur la providence fédérale plutôt que sur leurs propres capacités d'adaptation et de jugement. G. P. V.

Grosse saisie de drogue à Cointrin

GENÈVE (ATS). — Onze kilos et demi de marijuana ont été découverts à l'aéroport de Genève dans un colis contenant des objets d'art africain. Le propriétaire du colis, un homme de 21 ans, suisse, qui arrivait du Ghana, a été écroué.

VALAIS

Radio 4000: toute l'équipe bat en retraite

(c) — Je préfère voir mes hommes partager la dinde de Noël en famille plutôt que de les savoir affronter un froid de canard à près de 4000 m d'altitude, nous a déclaré hier M. Henri de Stadelhofen en annonçant qu'ingénieurs et techniciens engagés à la pointe Helbronner avaient dû battre en retraite.

Selon le PDG de «Radio 4000», les techniciens ont été non seulement contrariés par le froid mais plus encore par la panne de l'électricité en France qui a eu des répercussions dans les régions frontalières. «Radio 4000» est aménagée à proximité immédiate de la frontière française, sur sol italien, à deux pas également du Valais. En raison des annus subis ces jours (même des vents soufflant à plus de 100 km/heure), cette radio privée devant desservir tout le secteur alpin voisinant le Mont-Blanc aura du retard. Les techniciens se rendront à nouveau sur place en janvier. Paris et Milan avaient commencé la mise en boîte des premiers programmes. Leur diffusion ne pourra ainsi se faire au début de l'an comme espéré par certains.

Nouvelles chutes de neige

(c) De nouvelles chutes de neige ont été enregistrées hier dans le canton. La couche est totalement différente suivant les régions. S'il est tombé entre 5 et 10 cm dans plusieurs stations du Bas-Valais, voire deux centimètres à peine ailleurs, la nouvelle couche est de vingtaine de centimètres dans le Haut-Valais. Il a neigé mercredi jus-

Chômage partiel et licenciements: nouvelle progression en novembre

BERNE (ats). — Selon la statistique de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, les offices du travail compétents ont enregistré, en novembre 1978, 16.387 chômeurs partiels (8338 hommes et 8049 femmes), dont l'ensemble des horaires de travail a été réduit de quelque 0,58 millions d'heures. On avait compté 12.538 chômeurs partiels et 0,42 million d'heures le mois précédent, tandis que les chiffres respectifs s'inscrivaient à 4605 et 0,16 million en novembre de l'année dernière.

Par rapport à l'horaire hebdomadaire moyen de travail, soit 44,4 heures, la réduction du temps de travail enregistrée en novembre 1978 a été, en moyenne, un peu inférieure à 20%: elle atteignait également presque 20% en novembre de l'année dernière. Un autre calcul montre que l'ampleur du chômage partiel correspond à celle qu'aurait atteinte le chômage total de 3000 personnes et que ce dernier aurait

fait passer de 0,4% à 0,5% à peine le taux de chômage à fin novembre 1978.

Le nombre des entreprises qui ont annoncé du chômage partiel en novembre 1978 était de 570, contre 421 le mois précédent et 337 une année auparavant.

En novembre 1978, 3015 chômeurs partiels ou 18,4% du nombre total étaient des étrangers soumis à contrôle, contre 2231 ou 17,8% le mois précédent et 975 ou 21,2% en novembre de l'année dernière.

561 personnes (305 hommes et 256 femmes) ont été licenciés pour des motifs d'ordre économique. En outre, des résiliations de contrats de travail prenant effet à une date ultérieure ont été signifiées pour les mêmes motifs à 541 personnes (256 hommes et 285 femmes). Les nombres respectifs atteignaient 288 et 699 en octobre 1978, tandis qu'ils s'élevaient à 273 et 326 en novembre 1977.

Un million de dégâts Incendie à la poudrerie militaire de Wimmis

WIMMIS (BE) (ATS). — Un incendie a éclaté mercredi, peu après midi, à la poudrerie militaire de Wimmis (BE), provoquant des dégâts dans un silo de mélange et de criblage. Une grande quantité de poudre a pris feu lors de l'embrasement du silo, indique le département militaire fédéral. Les pompiers de l'entreprise ainsi que les compagnies de Wimmis et de Spiez ont combattu le sinistre et sont parvenus à le maîtriser. Les dégâts sont estimés, selon le directeur de la poudrerie, à un million de francs. On ne déplore par contre aucun blessé. Les causes de l'incendie ne sont pas encore connues. La police cantonale bernoise a été chargée de l'enquête. Le dernier accident survenu à la poudrerie militaire de Wimmis remonte au 20 octobre 1976. Quatre personnes avaient été tuées lors d'une explosion dans les installations de séchage.

SUTE> Trafiquant de poids lourds

L'enquête menée en France a établi que Hetzel a convoyé sept camions, volés durant le premier semestre de 1977 dans la région de Strasbourg, jusqu'à Gènes (Italie), où ils ont été embarqués à destination de la Syrie. Ces opérations ont, semble-t-il, été faites pour le compte de deux Jordaniens, dont l'un serait le cerveau de l'organisation.

des poids lourds dérobés en Autriche et Allemagne fédérale.

Des arrestations ont, en outre, été opérées en Autriche et à Munich, où la police a découvert du matériel servant à fabriquer de faux papiers pour les camions volés.

Plusieurs réseaux semblables ont déjà été démantelés en Alsace, notamment au début de l'année. A cette époque, un trafic de voitures allemandes de luxe volées en France, en Allemagne, en Suisse et en Autriche à destination de la Jordanie avait été mis au jour.

Particulièrement avantageuses — pour votre table de fête

TABLE Soft **Serviettes Tissue**
3 couches, 37x37 cm, en 6 coloris.

Maintenant en Multipack

En blanc
Paquet de 50 pièces 1.60

En rouge, olive, brun, orange et jaune
Paquet de 50 pièces 2.-

2 paquets **2.60** au lieu de 3.20

2 paquets **3.40** au lieu de 4.-

MIGROS
Prix. Qualité. Choix.

119907-A

Prêts personnels
pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit.
Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès.
Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038-246363

Je désire Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP Lieu

109225-A

ACAJOU BAR
Au café de la poste

Le bar où l'on n'est jamais seul

OUVERT TOUS LES JOURS DE 17 H À 24 HEURES

Aussi les 24 et 25 décembre 78.

Entrée: fbg du Lac 10, 1^{er} étage

Tél. 25 28 77. 114533-A



Hôtel du Poisson AUVERNIER

Les deux foies de canard frais des Landes préparés Maison
Toasts et beurre

Filets de palées du lac au basilic ou
Coquilles St-Jacques fraîches au poireau émincé

Côtelette de faisán poêlée
Soufflé de champignons sauvages
Gratin de cardons
Salade douce aux noix

Choix de fromages du Jura
Charlotte aux framboises

Notre restaurant sera fermé le 24 et le 25 au soir.
Ouvert le 25 à midi.

Tél. (038) 31 62 31. 120090-A

Meublerie de la Béroche

« QUAND LE BOIS EST FIER D'ÊTRE MEUBLE »

Meubles rustiques et de style
Massifs — Copies d'ancien
Fabrication artisanale sur mesure

Rue du Débarcadère 15, 2024 Saint-Aubin.
Tél. (038) 55 23 15 113376-A

Confection mesure homme

Nous vous offrons un choix immense de tissus modernes, complets à partir de Fr. 550.—

Robert Poffet, Ecluse 10, Neuchâtel. Tél. (038) 25 90 17. 073095-A

PARQUET SOL
MAURICE ROGNON

PARQUET LINOLÉUMS
PLASTIQUES

Ponçage
Imprégnation
Réparation

TAPIS DE FONDS

2006 NEUCHÂTEL - TUNNELS 1

Tél. 25 26 77 080871-B

VÉHICULES À MOTEUR

A vendre:
Citroën CX 2000 Super
Année: 1976. Expertisée, en parfait état. Reprise possible. Facilités de paiement. Pour renseignements: Tél. (032) 22 54 64. 120069-V

A vendre au plus offrant
2 CV 6
1973. Excellent moteur.
Tél. 42 47 79, après 18 heures. 114697-V

INTÉRESSANT
A vendre voiture de démonstration
DAIHATSU 4000 km.

Tsapp automobiles, Saint-Blaise.
Tél. 33 50 77. 120322-V

A vendre
Honda Civic
1975, 53.000 km, bon état.
Fr. 4800.—
Tél. (038) 31 41 79, le soir. 114599-V

A vendre
Renault TS 30
métallisée neuve, 150 km compteur, année 1978. Expertisée décembre 78, prix Fr. 18.000.—

Pour traiter: tél. 24 53 76, dès 18 heures. 116637-V

Nouveau à Fribourg centre de voitures utilitaires et d'occasion

Toutes marques.
Expo permanente, à 2 min. de la gare, derrière bâtiment des F.E.F.
13, rue St-Paul.
F. Zumbrennen
Tél. (025) 2 14 21. 095146-V

CITROËN D Spécial
1972, 85.000 km, parfait état.

Garage P. JOSS
Tél. (038) 61 11 72
2114 Fleurier. 120334-V

GARAGE RELAIS LA CROIX
Bevaix

Opel Kadett	56.000 km	Fr. 6.400.—
Opel Manta expertisée		Fr. 2.700.—
Opel Manta automatique, moteur neuf		Fr. 5.300.—
Opel Manta GTE	1977	Fr. 9.900.—
Opel Ascona LS	1973/10	Fr. 5.200.—
Opel Ascona LS automatique	18.000 km	Fr. 8.200.—
Opel Record automatique	58.000 km	Fr. 6.900.—
Opel Record D	1977	Fr. 11.500.—
Ford Escort 1300	34.000 km	Fr. 5.400.—
Ford Consul Coupé		Fr. 2.600.—
Peugeot 604 Ti 1978	36.000 km	Fr. 15.000.—

120333-V

1500.—
Fiat 850 expertisée.
Tél. 41 25 81, repas. 116738-V

AUTO LOCATION
33 11 44

AUTO LOCATION
33 11 44

AUTO LOCATION
33 11 44

GARAGE DU ROC
Hauterive (NE) 062753-V

A vendre
Peugeot 304 S
1973, 65.000 km en parfait état. Expertisée septembre 1977.
Tél. (038) 25 09 31. 114530-V

Achat immédiat «cash»
voitures toutes marques et exclusivités dès 1970. Tél. (021) 53 33 53 de 11 à 21 heures
AUTO-KLÖTI
Chexbres-puidoux. 117363-V

Alfetta 73
Alfa Romeo 73
Fiat 128 S 74

Tél privé (038) 61 31 66
tél. prof. (038) 63 13 32.
R. MAEDER. 120034-V

M. + J.-J. SEGESSEMAN & Cie
GARAGE DU LITTORAL Pierre-à-Mazel 51

CONCESSIONNAIRE DEPUIS 1931 **PEUGEOT**

Peugeot 104 SL	6 CV 78	bleue	21.000 km
Peugeot 104 ZS Rally	6 CV 78	rouge	6.000 km
Peugeot 204	6 CV 71	blanche	72.000 km
Peugeot 204 GL	6 CV 74/10	beige	25.000 km
Peugeot 304 S	7 CV 73	beige mét.	Fr. 5700.—
Peugeot 304 S	7 CV 74	beige mét.	52.000 km
Peugeot 304	7 CV 75	bleue	62.000 km
Peugeot 504 TI	11 CV 71	blanche	Fr. 4900.—
Peugeot 504 TI	11 CV 73	gris mét.	110.000 km
Peugeot 504 TI	11 CV 74	gris mét.	76.000 km
Austin 1300 GT	7 CV 72/09	jaune	56.000 km
Austin Allegro	8 CV 75	verte	34.000 km
Alfasud	6 CV 74	blanche	81.000 km
Citroën Ami 8	3 CV 73	beige	Fr. 2900.—
DAF Kalmar	4 CV 71	blanche	41.000 km
Fiat 128 A	6 CV 71	rouge	59.000 km
Fiat 128 A	6 CV 72	jaune	Fr. 3200.—
Lancia Flavia	10 CV 70	beige	62.000 km
Mazda 616	8 CV 73	verte	97.000 km
Renault 5 LS 1300	7 CV 75	brun mét.	Fr. 4800.—
Renault R6 TL	6 CV 72	verte	101.000 km
Renault R6 TL	6 CV 73	blanche	69.000 km
Renault 16 TL autom.	8 CV 72/09	verte	89.000 km
Toyota Corolla	6 CV 72	jaune	74.000 km
VW Golf LS	8 CV 74	bleue	80.000 km
Triumph Spitfire MK IV	74		Fr. 4900.—

VOITURES DE DIRECTION

Peugeot 504 TI	10 CV 78	beige mét.	13.000 km
Peugeot 604 TI	13 CV 78	ivoire	11.200 km

Ouvert le SAMEDI de 9 à 17 h
Voitures expertisées et vendues avec garantie.

25 99 91

120323-V

Brunette extra.

Un goût franc:
d'une légèreté naturelle.



Polyfiltre.
Système de filtration hautement efficace à 5 éléments, aux granules de charbon actif et de Polygel d'origine naturelle.

(7mg Condensat/0,6mg Nicotine)

hockey sur glace

Pas de trêve de fin d'année en première ligue

Groupe 4: chocs importants samedi soir

Aucune grande surprise n'a été enregistrée lors de la première journée du second tour du championnat du groupe 4 de première ligue. Le «leader», Forward Morges, a passé aisément ce cap, battant Château-d'Oex et Monthey (match en retard) en marquant vingt et un buts et en n'en recevant que trois! La formation vaudoise se porte bien, c'est le moins que l'on puisse dire. Derrière, Serrières conserve son bien alors qu'Yverdon se fait de plus en plus menaçant. En queue de classement, Leukergrund court toujours après son deuxième point.

Vendredi soir déjà, Yverdon a réussi un véritable «carton» en assommant Le Locle 16-5. Cinq buts en 120 secondes, ces chiffres montrent bien l'aisance offensive actuelle des hommes de l'entraîneur Renevey. Yverdon a retrouvé son rythme de croisière. Il se pose, maintenant, comme un sérieux candidat à la seconde place de finaliste. Pourtant, l'équipe vaudoise est déjà à quatre points de Serrières, un retard qui ne sera pas facile de combler!

Quant au Locle, il a subi son premier affront en première ligue. Jusque-là, les défaites des néo-promus étaient moins cinglantes que celle enregistrée dans le Nord vaudois. Il n'y a, toutefois, pas lieu de s'inquiéter outre mesure, tant il est vrai que les Loclois possèdent un nombre de points leur permettant de «voir venir».

BAISSE DE RÉGIME

Alors qu'Yverdon «corrigeait» Le Locle, Forward Morges en faisait de même, aux Eaux-Minérales, de Château-d'Oex. On attendait plus de la troupe de Grobéty. Après l'exploit des hommes du Pays d'Enhaut à Montana, le 2 décembre, ceux-ci ont enregistré deux défaites d'affilée. Dès lors, les derniers espoirs se sont bel et bien envolés pour les équipiers de Chappot.

Après l'étonnant match nul concédé au Locle, Martigny a aussi retrouvé le chemin de la victoire en allant battre, à

Groupe 3: les extrêmes s'éloignent...

La première journée du second tour a été marquée, dans le groupe 3, par la courte victoire de Lyss aux dépens d'Ajoie, alors que Moutier était accroché sur la glace prévoyante par le modeste Etoile Thonne. Aussi, la situation tend elle à se décanter en tête, puisque Lyss a repris deux longueurs d'avance à son suvant immédiat, le néo-promu Ajoie.

Vendredi déjà, Wiki ne s'était pas laissé abuser à Thonne, ramenant logiquement les deux points de son déplacement. Wiki reste donc en attente à la quatrième place, à deux points seulement de Lyss. La possibilité de participer aux finales est donc encore réelle pour les locataires de la patinoire de Worb.

RETOUR EN FORME

Samedi, sur la glace de l'Ergeul, Saint-Imier a prouvé qu'il avait traversé sa crise en battant une équipe d'Adelboden qui était partie pour la gloire. Cette victoire des Imériens les éloigne sensiblement de la dernière place.

A la même heure, Moutier recevait Etoile Thonne. Sur le papier, il semblait évident que le «leader» ne serait pas accroché. Toutefois, les Prévôtois ne se sont imposés que de justesse, marquant leur seul but de la rencontre par Perrenoud, dans la période intermédiaire.

Dimanche, à Lyss, Ajoie n'a pas réussi l'exploit de mettre encore à son tableau de chasse le finaliste de l'an dernier. Pourtant, il s'en est fallu d'un rien. Ajoie, qui compte le meilleur marqueur du groupe (C. Berdat), a parfaitement réussi le passage de deuxième en première ligue; quant à Lyss, le revoilà seul à la deuxième place, une position qui peut permettre aux Seelandaïns de rêver à nouveau aux finales de promotion. Enfin, à Berthoud, l'équipe locale n'a pas eu à forcer son

talent face à la lanterne rouge, Wasen-Sumiswald, battue 3-0. Si Berthoud peut encore jouer les trouble-fête, l'avenir de Wasen semble, par contre, bien hypothéqué.

La ronde de Noël sera marquée par quelques échecs difficiles. A Thonne, face à Etoile, Lyss doit se méfier. Non contents d'avoir failli créer la surprise à Moutier, les Stelliens auront à cœur de contrer la deuxième du groupe. Samedi, Ajoie sera favori face à Berthoud, tout comme Saint-Imier qui se déplacera à Langnau pour rencontrer Wasen-Sumiswald. Si Adelboden doit retrouver le chemin de la victoire face à Thonne, Moutier n'aura pas la partie facile à Worb, devant Wiki.

talent face à la lanterne rouge, Wasen-Sumiswald, battue 3-0. Si Berthoud peut encore jouer les trouble-fête, l'avenir de Wasen semble, par contre, bien hypothéqué.

La ronde de Noël sera marquée par quelques échecs difficiles. A Thonne, face à Etoile, Lyss doit se méfier. Non contents d'avoir failli créer la surprise à Moutier, les Stelliens auront à cœur de contrer la deuxième du groupe. Samedi, Ajoie sera favori face à Berthoud, tout comme Saint-Imier qui se déplacera à Langnau pour rencontrer Wasen-Sumiswald. Si Adelboden doit retrouver le chemin de la victoire face à Thonne, Moutier n'aura pas la partie facile à Worb, devant Wiki.

Classement

1. Moutier	10	9	0	1	55-25	18
2. Lyss	10	7	0	3	47-30	14
3. Ajoie	10	6	0	4	54-44	12
4. Wiki	10	5	2	3	46-40	12
5. Berthoud	10	4	2	4	37-39	10
6. Adelboden	10	4	1	5	54-53	9
7. St-Imier	10	4	1	5	34-40	9
8. Etoile Thonne	10	3	1	6	25-38	7
9. Thonne	10	3	0	7	34-55	6
10. Wasen-Sumis	10	1	1	8	29-51	3

Les marqueurs

13 buts: C. Berdat (Ajoie); 11 buts: Kohler et Guex (Moutier), P. Schranz et Kunzi (Adelboden); 9 buts: Anker (Lyss); 8 buts: S. Berdat (Ajoie) et Laeuner (Thonne); 7 buts: Gurtner (Moutier), Niklès et Aubry (Ajoie), R. Wittwer (Wasen), Luthi (Berthoud), R. Bachmann et Leuenberger (Saint-Imier), Wutrich (Wiki).

basketball En première ligue nationale

Sombre week-end pour les Neuchâtelois

Les clubs neuchâtelois ont rarement connu un aussi mauvais week-end en première ligue nationale, puisqu'ils ont tout perdu! Dans le groupe 2, les premiers ont régulièrement battu les derniers, ce qui donne un classement parfaitement décent à l'issue du premier tour. Dans le groupe 3, CVJM Birsfelden se détache nettement après sa victoire sur Auvier, 1-0. Bâlois totalisant maintenant quatre points d'avance sur leurs poursuivants immédiats. Enfin, Lucerne reste en tête du groupe 4, au détriment des clubs tessinois alors que Saint-Paul et Meyrin sont sains adversaires dans le groupe 1.

A la suite de sa défaite face à Lausanne-Ville, Union Neuchâtel rentre quelque peu dans le rang et n'aura pas trop des fêtes pour se refaire une «tête». Six points d'écart séparent maintenant les Unionistes des Lausannois et cela, juste au moment où Prilly et Bernex/UGS prennent goût à la victoire. Tout n'est certes pas perdu pour l'équipe du président Martenet qui recevra ces deux derniers clubs au second tour et qui a jusqu'au 18 janvier (match contre Versoix à l'extérieur) pour reprendre son souffle.

CATASTROPHIQUE

Dans le même groupe, Fleurier a disputé une première mi-temps catastrophique face à Bernex/UGS en encaissant 70 points et n'a jamais pu revenir à la marque, malgré les points de Leuba (27), Grandjean (23), Jacot (15), Courvoisier (8), Gubler (2) et Richiutto (1). Les Fleuriers doivent travailler leur défense s'ils veulent faire mieux au second tour. Là aussi, une cure de repos ne sera pas de trop. A Prilly, les jeunes de l'Abeille ont fait de leur mieux face au deuxième de classement. Mais à l'impossible nul n'est tenu, et les Chaux-de-Fonniers ont dû enregistrer leur septième défaite.

présentera au grand complet pour le compte de la coupe suisse. Résultats (gr. 3): BC Birsfelden - Rapid Bienne: 157-31! Auvier - CVJM Birsfelden: 87-110; Saint-Otmar - Riehen: 56-69. Au classement, CVJM Birsfelden mène avec 9 matches 18 points, devant Auvier et BC Birsfelden avec 9 matches et 14 points. Autres résultats: juniors: Peseux - Neuchâtel-Sports: 57-126; deuxième ligue: Neuchâtel-Sports II - Union Neuchâtel II: 85-64. Programme du week-end, Coupe suisse (16^{ème} de finale) vendredi Neuchâtel-Sports - Marly; Auvier - Olympie Fribourg (LNA); Jun. fém. vendredi Université I - Val-de-Ruz. A. Be

Résultats: Uni Berne - Cossonay: 108-72; Union Neuchâtel - Lausanne-Ville: 86-91; Prilly - Abeille: 93-72; Fleurier - Bernex/UGS: 76-132. - Classement (1^{er} tour, huit matches): 1. Lausanne-Ville 16 points; 2. Prilly 14; 3. Bernex/UGS 12; 4. Union Neuchâtel 10; 5. Versoix 8; 6. Uni Berne 6; 7. Fleurier 4; 8. Abeille 2; 9. Cossonay 0.

Dans le groupe 3, Auvier a eu beaucoup de peine à endiguer les assauts de CVJM Birsfelden emmené par les frères Haenger, anciens joueurs de LNA. Dominées en première mi-temps (47-65), les Perchettes eurent pourtant le mérite de revenir à la marque à cinq minutes de la fin (83-83) sous les applaudissements d'une salle comble. C'est alors que Yves Turberg et Mariotti durent sortir pour cinq fautes personnelles, ce qui coupa l'élan du club local. Les frères Haenger en profitèrent pour inscrire de nombreux points après avoir longtemps tremblé pour la victoire!

Malgré ce revers, l'équipe du président de Montmolin doit être félicitée. Elle a prouvé qu'elle était à même de fournir un bon spectacle demain soir contre le champion de Suisse, Olympie Fribourg, qui se

inquiétait, remportant facilement le total de l'enjeu (10-2).

CHOCS

La onzième journée, à la veille des fêtes de Noël, sera marquée par plusieurs chocs. Toutes les rencontres se dérouleront samedi soir et il y aura de l'émotion en pays valaisan. A Martigny, la formation chère à Gilbert Udriot recevra le «leader» incontesté, Forward Morges. Sur le papier, les Vaudois sont favoris. Toutefois, il ne faut pas sous-estimer les Valaisans; conscients qu'ils ont «raté» leur saison, les Octoduriens auront à cœur de prouver qu'ils étaient capables de faire mieux, notamment de dialoguer d'égal à égal avec les équipes de tête.

Le second choc se jouera sur la glace d'Icoor, puisque Montana recevra Serrières. Un duel sans merci, dans lequel les Neuchâtelois ont tout à gagner. S'ils parvenaient à prendre tout ou partie des points à Montana avant le déplacement d'Yverdon, ils auraient déjà fait la moitié du dur labeur qui les attend en cette période de fêtes.

Si Château-d'Oex, qui reçoit Leukergrund, et Yverdon, en déplacement à Villars contre Monthey, seront favoris, il est

En troisième ligue neuchâteloise Marin solidement installé en tête

Deux matches se sont déroulés ce week-end, il s'agit vraisemblablement des deux derniers avant la pause. Un ou deux matches pourraient éventuellement encore se dérouler aux Ponts-de-Martel, s'il y a possibilité d'obtenir de la glace. Savagnier II recevait Marin qui lors du match aller s'était déjà imposé confortablement, par 14 à 2. Cette fois il en alla de même, puisque le portier de Savagnier, Matthey, se faisait enlever 15 buts, alors que son vis-à-vis, Challandes, réussissait un nouveau blanchissage, après celui enregistré contre Serrières. Quant à la partie opposant Serrières II à Couvet, personne ne domina suffisamment nettement pour prétendre enlever la totalité de l'enjeu. Ainsi, au terme d'une rencontre de bonne facture, les deux équipes se séparèrent dos à dos, chacune fort satisfaite du point obtenu.

LA BRÉVINE ATTEND SON HEURE

Alors que Marin continue de dominer ce championnat, avec la meilleure attaque et la meilleure défense, La Brévine attend avec impatience le match retour qui devra l'opposer aux Mariniers et qui est prévu pour le 27 janvier. A part le match perdu contre le leader, les gens de La Brévine n'ont connu aucun problème majeur lors des autres joutes. Ils sont dans une position d'attente et espèrent certainement un faux pas de Marin, ce qui paraît bien improbable.

Gagnon: un seul match de suspension

Le comité du HC Sierre communique que son joueur Bernard Gagnon pourra réjouir le 6 janvier contre Langnau après un seul match de suspension.

En effet, le Valaisan avait écopé de deux matches de suspension par la commission disciplinaire de la fédération suisse de hockey, suite à son expulsion au cours du match contre Berne. Le HC Sierre avait alors fait recours pour obtenir une réduction de peine.

badminton

La première partie du championnat suisse interclubs est terminée pour les deux formations engagées en première et deuxième ligue. Neuchâtel I est allé se faire ériger dans la cité de Calvin, alors qu'il a gagné chez lui contre Nidau. Quant à Neuchâtel II, ses deux déplacements au Locle et à Wännewil lui ont été fatals mais celui à Bienne a été très serré. Pour ses deux matches à domicile contre Télébam et Peseux, ils se sont soldés par deux victoires précieuses. Résultats:

Genève II - Neuchâtel-Sports I 6-1 (12-3, 213-143). Seul Pastor Perrenoud en simple a sauvé l'honneur des Neuchâtelois.

Neuchâtel-Sports I - Nidau 4-3 (9-8, 213-180). Ont gagné en simple Raymond Collins et Alain Perrenoud, qui associés ont gagné le double; Margrit Bronnimann et Pastor Perrenoud le mixte.

Le Locle - Neuchâtel-Sports II 7-0 (14-1, 213-99). Il y a bien longtemps que la deuxième n'avait reçu une pareille humiliation.

Wännewil III - Neuchâtel-Sports II 6-1 (12-4, 223-155). Juliette Perrenoud a sauvé l'honneur pour les jaunes et rouges.

Bienne 63 - Neuchâtel-Sports II 4-3 (10-6, 188-157). Très bonne résistance

difficile de prévoir l'issue de la rencontre devant opposer, dans les Montagnes neuchâteloises, Le Locle à Champéry.

Les Valaisans semblent en reprise, alors que Les Loclois connaissent des... hauts et des bas. A la forme du jour de parler... J.-C. S.

Classement

1. Forward	10	9	1	0	77	33	19
2. Serrières	10	8	1	1	46	34	17
3. Yverdon	10	6	1	3	73	39	13
4. Montana	9	4	2	3	47	42	10
5. Martigny	10	4	1	5	51	37	9
6. Ch-d'Oex	10	4	1	5	39	53	9
7. Monthey	9	3	1	5	32	46	7
8. Le Locle	10	3	1	6	44	62	7
9. Champéry	10	3	0	7	27	47	6
10. Leukergr.	10	0	1	9	25	68	1

Les marqueurs

14 buts: P. Bonvin (Montana), Berney et Grimaitre (Yverdon); 13 buts: Berner (Le Locle), Aeby (Yverdon) et Sauvain (Forward); 12 buts: Fehr (Forward); 11 buts: Dekumbis (Montana) et Rey (Forward); 10 buts: R. Giambonini (Serrières) et Grobéty (Château-d'Oex).

Serrières, à part les deux parties perdues contre Marin et La Brévine, a su imposer sa manière aux autres équipes de ce groupe, avec succès, puisqu'il empocha à chaque fois les deux points; seul exception, le match retour contre Couvet, où il laissa échapper un. Quant à Couvet, il ne peut plus prétendre à la troisième place, mais il fera tout son possible pour conserver la quatrième, qui, en définitive, ne devrait pas lui échapper, bien qu'il n'ait pas encore joué contre son poursuivant immédiat, Les Ponts II. Les Ponts-de-Martel n'ont pas beaucoup de chance, cette année, avec le temps qui ne leur permet pas d'avoir de la glace et qui, par conséquent, désordonne le déroulement du championnat. Ainsi Les Ponts n'ont que deux matches, alors que d'autres équipes en ont joué déjà six. Mais tout cela sera certainement réparé dans le courant de janvier. Pour Savagnier II, il s'agira de garder le moral, malgré les lourdes défaites enregistrées et les perspectives de victoire plutôt bouchées.

G.-A. S.

Résultats: Savagnier II - Marin 0-15, Serrières II - Couvet 4-4. - Classement: 1. Marin 5-10; 2. Serrières 6-7; 3. La Brévine 4-6; 4. Couvet 5-3; 5. Les Ponts II 2-2; 6. Savagnier II 6-0.

ski

Stenmark: à nouveau l'homme à battre

Ingemar Stenmark et... les autres seront à nouveau aux prises aujourd'hui et demain à Kranjska Gora, où seront courus un slalom spécial et un géant comptant pour la coupe du monde.

Le Suédois, qui se refuse obstinément à participer à la descente et n'a donc pas couru depuis sa victoire dans le parallèle de Madona di Campiglio, il y a une semaine, est tout naturellement le point de mire dans la station yougoslave où il est à pied d'œuvre depuis mardi. Le triple vainqueur de la coupe du monde, bénéficiaire d'un immense succès en Yougoslavie et ne veut pas décevoir ses supporters. Aussi a-t-il renoncé, de son propre aveu, à une tournée éclair en Scandinavie afin de mieux se préparer, à Maribor, autre station slovène, sous la direction du chef de l'équipe yougoslave Tone Vogrinc.

C'est que, cette fois encore, le problème posé est simple: Stenmark est

Coupe du monde en Yougoslavie

Stenmark: à nouveau l'homme à battre

l'homme à battre. Mais de plus en plus nombreux sont ceux qui aspirent, même en spécial, à battre en brèche sa suprématie.

Ils ont nom: Andreas Wenzel (Lie), un skieur complet qui n'a pas encore confirmé ses prétentions cette saison, Phil Mahre (EU), d'après du Suédois la saison dernière, mais dont les récentes sorties ont été décevantes malgré une préparation que son entourage affirme avoir été irréprochable, Heini Hemmi (S), champion olympique d'Innsbruck, et Peter Luscher (S), autre grand atout des Suisses et actuel «leader» de la coupe du monde. Christian Neureuther (RFA), les Autrichiens Klaus Heidegger et Léonard Stock, les Italiens Gustavo Thoeni et Piero Gros, ont également bonne cote. Quelques «outsiders» peuvent espérer se mêler à cette lutte: le Suisse Jean-Luc Fournier,

l'Italien Carlo Trojet, le Yougoslave bojan Krizaj et le Bulgare Peter Popangelov notamment.

En raison de l'abondance de neige, l'ordre des épreuves a été interverti. Le spécial prévu initialement pour vendredi sera couru aujourd'hui, à partir de 9 heures. Les organisateurs auront cependant fort à faire dans les prochaines 48 heures pour aménager la piste de géant, que recouvre une épaisse couche de neige fraîche et collante.

Modification du ski-toto?

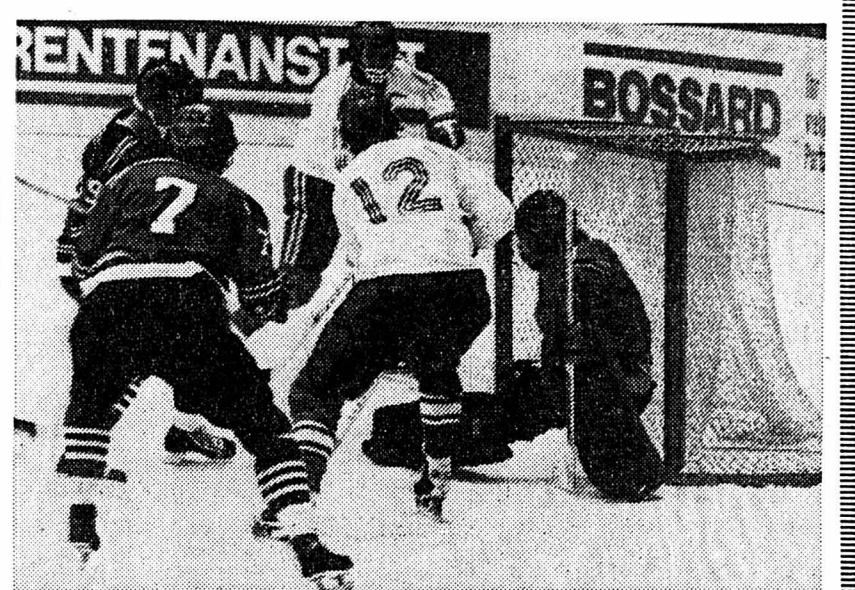
Un quotidien zuricois a annoncé qu'à la suite des résultats médiocres enregistrés lors des deux premiers concours, la formule du ski-toto allait être modifiée. A ce sujet, la société du Sport-Toto et la Fédération suisse de ski indiquent qu'en effet, le problème est à l'étude. Une décision ne pourra cependant pas être prise avant plusieurs jours car toutes les modifications envisagées doivent faire l'objet d'un examen très sérieux en fonction de ce qui s'est passé à Schladingen puis à Val Gardena. Si une décision est prise, elle devra l'être avant le 29 décembre, date prévue pour la distribution des coupons du troisième concours du Ski-toto, qui portera sur la descente d'Avoriaz (6 janvier).

cyclisme

«Affaire Glau» L'explication de Plattner

Interrogé après un nouveau rebondissement de l'affaire Glau, Oscar Plattner, entraîneur national, confiait à «Sportinformation»: Gilbert Glau a pris de sa propre initiative, sans en avoir parlé à quiconque, un produit anabolisant avant le championnat du monde amateurs sur route, au Nurburgring.

L'UCI, lors de son assemblée générale à Genève, avait considéré l'affaire comme étant close. Le comité national du cyclisme ne juge pas opportun de donner une suite disciplinaire à ce manquement aux règles de l'éthique sportive.



GOAL. — A la 4^{ème} minute, Urs Bartschi (N° 12, de dos) parvenait à battre le portier allemand Makatsch, sous les yeux des défenseurs Egen (second plan) et Auhuber et avec la complicité de son équipier Horisberger (de face, en blanc). (Téléphoto AP)

Face à l'Allemagne de l'Ouest Match nul logique des Suisses

SUISSE - RFA 2-2 (1-1 0-1 0-0)

Herti (Zoug). — 3050 spectateurs. — Arbitres: MM. Prazak (Tch), Niederhauser/Wenger (S). — Buts: 5. Baertschi 1-0; 10. M. Hinterstocker 1-1; 33. Murray 1-2; 44. Dubuis 2-2. — Pénalités: 2 fois 2 minutes à la Suisse; 2 fois 2 minutes à la RFA.

Suisse: Anken; Hofmann, Dubuis; Girard, Kramer; Zehausern, Koelliker; Baertschi, Horisberger, Lott; Mattli, Loertscher, Holzer, Widmer, Burri, Conte; Blaser.

RFA: Makatsch; Auhuber, Bernadner; Scharf, Murray; Krull, Medicus; Vacatko, M. Hinterstocker, H. Hinterstocker; Reindl, Truntschka, Adlmaier; Kuhl, Egen, Baldauf; Meitingner.

Remarques: 75^{ème} sélection en équipe nationale pour Zehausern.

Même si la formation helvétique n'a pas remporté la victoire, personne ne pourra reprocher aux joueurs de Jirik de ne pas avoir lutté jusqu'à la limite de leurs forces. La satisfaction majeure de l'entraîneur tchèque et l'enseignement que les dirigeants peuvent tirer de cette rencontre: même si on n'a pas à disposition les meilleurs joueurs du pays, on a au moins la satisfaction d'avoir choisi des éléments disposés à se battre pour l'équipe nationale. C'est certainement déjà un progrès.

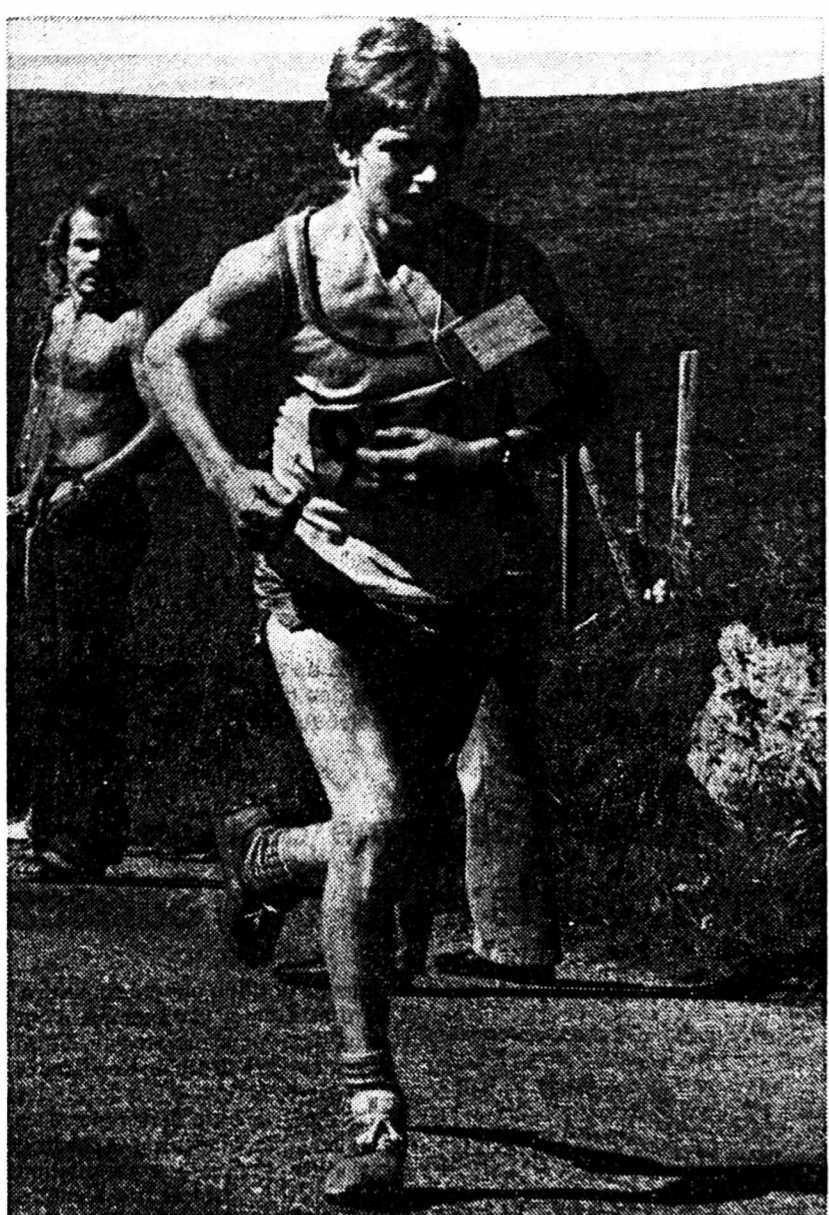
DES ERREURS

Tout n'a pas été parfait au sein de l'équipe suisse où de nombreuses

PEINE

Que dire de l'équipe allemande, privée de Kuenhacker, Kissling et autres Schloder? La formation germanique a eu bien de la peine à Zoug. Par moments, les visiteurs ont semblé souffrir du même mal que les Suisses, les réalisateurs faisant sérieusement défaut. A la décharge des Allemands, il faut relever que le gardien suisse Anken a été parfait: grâce à des arrêts étonnants et spectaculaires, il a empêché les visiteurs de marquer plusieurs buts tout faits. C'est finalement en fin de rencontre que les Suisses ont été les plus dangereux.

E. E.



ÉTONNEMENT. — Belle surprise que ce titre de champion d'Europe acquis par le jeune coureur de Fenin, que l'on voit ici sur les pentes du Salève.

athlétisme **Il est de Fenin Christian Fatton champion d'Europe 78 de la montagne**

Le petit village de Fenin, au pied nord de Chaumont, abrite depuis peu un champion d'Europe. En effet, la revue « Spiridon » vient de publier les classements officiels du championnat d'Europe 78 de la montagne et, dans la catégorie junior, Christian Fatton est en tête avec 350 points. Chez les seniors, la victoire revient, comme l'année dernière, au Grison Stefan Soler, grand spécialiste de ce type de course. Albrecht Moser, quant à lui, termine au cinquième rang. Dans la catégorie féminine, l'épouse d'Albrecht, Marijke Moser, prend la deuxième place derrière la Française Edith Couche.

UN SKIEUR

Christian Fatton, sociétaire du Ski-club fond et tourisme de Chaumont, mérite pleinement cette consécration. Cet apprenti bûcheron à la ville de Neuchâtel est âgé de 19 ans et ne court en compétition que depuis trois ans. C'est par le ski de fond qu'il est venu à la course. En effet, trop souvent, la région manquait de neige pour chausser les fines lattes, si bien que Christian, pour rester en forme, troquait les skis contre les espadrilles. En 1977, il ne s'est aligné que dans très peu de courses CIME, alors qu'en 1978, il est allé glaner des victoires à l'étranger: en France, en Italie et en Autriche. Il a gagné deux fois d'affilée Sierre-Zinal chez les juniors et, lors de la dernière « édition » de cette fameuse course, il a amélioré sa performance de plus de cinq minutes.

SIX FOIS PAR SEMAINE

Ce championnat de la montagne, domaine très spécifique, exige des participants de l'endurance et de la force. Christian Fatton, sous la direction de son père, s'est entraîné depuis le prin-

temps à raison de six fois par semaine, en basant ses efforts sur l'endurance. Son travail de forestier-bûcheron peut quelquefois lui poser des problèmes: il manque de souplesse de par le labeur de force que représente son occupation professionnelle. Il complète encore son entraînement par des randonnées à vélo et, bien sûr aussi, en hiver, par du ski de fond, discipline où il court pour le Ski-club Chaumont.

Ce titre de champion d'Europe récompense un athlète au sens noble du terme, un garçon qui ne ménage en rien ses efforts pour atteindre les buts qu'il s'était fixés. Cette consécration a été ressentie avec un grand plaisir à Fenin et les autorités recevront le nouveau champion lors d'une cérémonie prévue à cet effet.

Pourtant, Christian Fatton se trouve à un tournant de sa carrière. Lui faut-il continuer à courir le championnat de la montagne ou ne devrait-il pas se consacrer à l'athlétisme léger pour acquérir du « train »? Ce sera probablement la voie qu'il choisira, puisqu'il ne pourra plus, désormais, participer à des courses dans la catégorie des juniors. M. Rd

Classements CIME (championnat d'Europe de la montagne) 1978

Catégorie élite: 1. Stefan Soler (S) 303 points; 2. Tramonti (It) 251; 3. Cacciatore (Fr) 230; 4. Mouat (GB) 210; 5. Moser (S) 194; 6. Siegenthaler (S) 164; 7. Adams (GB) 160; 8. Roussel (Fr) 145; 9. Woods (GB) 139; 10. Gmunder (S) 134. — Catégorie féminine: 1. Edith Couche (Fr) 203 points; 2. M. Moser (S) 192; 3. T. Klinger (S) 176. — Catégorie juniors: 1. Christian Fatton (S) 350 points; 2. Dubosson (S) 208; 3. Rienensberger (S) 173; 4. Merino (Fr) 151; 5. Herrmann (S) 145.

curling

Championnat romand Neuchâtel qualifié

Vingt-quatre équipes, réparties en 4 groupes de 6 formations ont participé à la Halle de Tivoli à Genève à une éliminatoire en vue du championnat romand, qui se jouera à Loèche-les-Bains les 17, 18, 24 et 25 février 1979.

Récemment vainqueur de la Dolly-Cup, Champéry a été éliminé à Genève, tout comme Lausanne, second de ce même tournoi à fin novembre, ainsi que les deux équipes genevoises dirigées par Tiziano Carugati et René Giger. Par contre, Neuchâtel-Sports a bien passé ce cap, ce qui lui vaut de pouvoir participer à la finale.

Les qualifiés pour le championnat romand:

Genève I (J.-J. Vecchio) Zermatt (A. Biener), Saanenmoeser (J. Wirtz), Genève VII (J.-M. Bondallaz), Lausanne Léman (A. Bruni), Lausanne Riviera (J. Tanner), champion d'Europe 1978, Gstaad Sweepers (F. Kopf), Genève V (D. Vuargnier), Loèche-les-Bains (P. Grichting), Saanen (R. Bonaria), Lausanne Lutry (P. Mettraux), Neuchâtel-Sports (C. Carrera).

boxe

Ron Lyle acquitté

Le poids lourd américain Ron Lyle a été acquitté du meurtre de son ancien soigneur, Vernon Clark, par un jury de douze membres, à Golden, dans le Colorado. Lyle (36 ans), ancien N° 3 mondial, avait abattu Clark (39 ans) d'une balle dans la tête, le 31 décembre 1977, dans sa maison de Lakewood. A la suite d'un procès qui a duré onze jours, il a cependant été prouvé que Clark avait menacé de tirer sur le boxeur, qui avait réussi à le désarmer. Dans la bagarre, Lyle avait dirigé l'arme sur le soigneur et le coup était parti. Le tribunal a estimé que le boxeur se trouvait en état de légitime défense.

sports - télégrammes

NATATION. — La nageuse américaine Kim Peyton, membre de l'équipe victorieuse du relais 4 x 100 mètres libre aux Jeux olympiques de Montréal, souffre d'une tumeur au cerveau et devra être opérée après Noël.

football

A la fin du premier tour de championnat

Les classements des juniors jurassiens

L'Association cantonale bernoise de football a communiqué les classements officiels des championnats de juniors à la fin du premier tour. Voici la situation dans les groupes comprenant les équipes jurassiennes et de la région biennoise:

Juniors A

GRUPE 6

- | | |
|------------------|------|
| 1. Bienne | 8-16 |
| 2. Grünstern | 8-12 |
| 3. Mâche | 8-11 |
| 4. Longeau | 8-10 |
| 5. Madretsch | 8-8 |
| 6. La Neuveville | 8-7 |
| 7. Nidau | 8-4 |
| 8. Büren | 8-4 |
| 9. Anet | 8-1 |

GRUPE 7

- | | |
|-------------------|------|
| 1. Aurore | 8-16 |
| 2. Aegerten-Brügg | 8-14 |
| 3. Bévillard | 8-10 |
| 4. Azzurri | 8-9 |
| 5. Corgémont | 8-8 |
| 6. Boujean 34 | 8-7 |
| 7. Ceneri | 8-5 |
| 8. Courtelary | 8-2 |
| 9. Reuchenette | 8-1 |

GRUPE 8

- | | |
|-----------------|------|
| 1. Alle | 8-15 |
| 2. Tramelan | 8-14 |
| 3. Delémont | 8-10 |
| 4. Courtételle | 8-10 |
| 5. Les Breuleux | 8-6 |
| 6. Vendincourt | 8-6 |
| 7. Lajoux | 8-5 |
| 8. Boncourt | 8-5 |
| 9. Cornol | 8-1 |

Juniors B

GRUPE 8

- | | |
|--------------|------|
| 1. Lyss | 8-14 |
| 2. Orpoud | 8-13 |
| 3. Dotzigen | 8-10 |
| 4. Etoile | 8-10 |
| 5. Aarberg | 8-8 |
| 6. Port | 8-7 |
| 7. Tauffelen | 8-5 |
| 8. Grünstern | 8-3 |
| 9. Pieterlen | 8-2 |

GRUPE 9

- | | |
|----------------|-------|
| 1. Reconvilier | 10-20 |
| 2. Madretsch | 10-16 |
| 3. Bévillard | 10-15 |
| 4. Aurore | 10-13 |
| 5. Lamboing | 10-11 |

- | | |
|-----------------|------|
| 3. Saignelégier | 8-12 |
| 4. Le Noirmont | 8-10 |
| 5. Les Genevez | 8-6 |
| 6. Court | 8-6 |
| 7. Tavannes | 8-5 |
| 8. Moutier | 8-3 |
| 9. Glovelier | 8-0 |

Juniors C

GRUPE 10

- | | |
|-----------------|------|
| 1. Chevenez | 8-14 |
| 2. Courgenay | 8-14 |
| 3. Fontenais | 8-11 |
| 4. Bassecour | 8-10 |
| 5. Glovelier | 8-7 |
| 6. Courtemaiche | 8-5 |
| 7. Courtedoux | 8-5 |
| 8. Porrentruy | 8-4 |
| 9. Courfaivre | 8-2 |

GRUPE 11

- | | |
|-----------------|------|
| 1. Moutier | 8-16 |
| 2. Delémont | 8-13 |
| 3. Saignelégier | 8-12 |
| 4. Le Noirmont | 8-10 |
| 5. Corban | 8-7 |
| 6. Courtételle | 8-6 |
| 7. Tramelan | 8-5 |
| 8. Courrendlin | 8-2 |
| 9. Courroux | 8-1 |

Juniors D

GRUPE 8

- | | |
|---------------|------|
| 1. Lyss A | 8-15 |
| 2. Boujean 34 | 8-13 |
| 3. Orpoud A | 8-13 |
| 4. Longeau | 8-10 |
| 5. Ruti | 8-9 |
| 6. Büren | 8-6 |
| 7. Madretsch | 8-4 |
| 8. Mâche | 8-2 |
| 9. Diesbach | 8-0 |

GRUPE 9

- | | |
|------------------|------|
| 1. Nidau A | 8-16 |
| 2. USBB A | 8-12 |
| 3. Pieterlen | 8-10 |
| 4. Reuchenette | 8-10 |
| 5. Orpoud B | 8-8 |
| 6. La Neuveville | 8-7 |
| 7. Etoile | 8-5 |
| 8. Safnern | 8-4 |
| 9. Lamboing | 8-0 |

GRUPE 11

- | | |
|-----------------|------|
| 1. Les Breuleux | 8-16 |
| 2. Tramelan | 8-14 |

Juniors E

GRUPE 12

- | | |
|-----------------|------|
| 1. Boécourt | 8-14 |
| 2. Bassecour | 8-13 |
| 3. Delvelier | 8-12 |
| 4. Vicques | 8-10 |
| 5. Montsevelier | 8-9 |
| 6. Delémont | 8-8 |
| 7. Courfaivre | 8-4 |
| 8. Courrendlin | 8-2 |
| 9. Courtételle | 8-0 |

GRUPE 13

- | | |
|------------------|------|
| 1. Boncourt | 8-16 |
| 2. Porrentruy | 8-14 |
| 3. Chevenez | 8-12 |
| 4. Bure | 8-8 |
| 5. Fontenais | 8-6 |
| 6. Alle | 8-6 |
| 7. Courtedoux | 8-6 |
| 8. Bonfol | 8-4 |
| 9. Saint-Ursanne | 8-0 |

GRUPE 13

- | | |
|-----------------|------|
| 1. Reconvilier | 8-16 |
| 2. Bévillard | 8-14 |
| 3. Courtemaiche | 8-12 |
| 4. Bonfol | 8-8 |
| 5. Cornol | 8-6 |
| 6. Fontenais | 8-6 |
| 7. Alle B | 8-5 |
| 8. Damvant | 8-3 |
| 9. Courgenay | 8-0 |

Juniors D

GRUPE 9

- | | |
|---------------|------|
| 1. Longeau | 7-14 |
| 2. Boujean 34 | 7-12 |
| 3. Aurore | 7-10 |
| 4. Bienne B | 7-8 |
| 5. Tavannes | 7-6 |
| 6. Mâche B | 7-4 |
| 7. Pieterlen | 7-2 |
| 8. Corgémont | 7-0 |

GRUPE 10

- | | |
|----------------|------|
| 1. Reconvilier | 8-15 |
| 2. Bévillard | 8-14 |
| 3. Moutier A | 8-12 |
| 4. Courroux | 8-11 |
| 5. Mervelier | 8-8 |
| 6. Court | 8-6 |
| 7. Delémont A | 8-3 |
| 8. Moutier B | 8-3 |
| 9. Vicques | 8-0 |

GRUPE 12

- | | |
|---------------|------|
| 1. Chevenez | 7-13 |
| 2. Boncourt | 7-9 |
| 3. Courgenay | 7-9 |
| 4. Delémont B | 7-8 |
| 5. Porrentruy | 7-8 |
| 6. Fontenais | 7-4 |
| 7. Bure | 7-3 |
| 8. Bassecour | 7-2 |

GRUPE 11

- | | |
|-----------------|------|
| 1. Moutier A | 7-13 |
| 2. Le Noirmont | 7-12 |
| 3. Bévillard | 7-9 |
| 4. Reuchenette | 7-8 |
| 5. Court | 7-7 |
| 6. Reconvilier | 7-5 |
| 7. Saignelégier | 7-2 |
| 8. Tavannes | 7-0 |

GRUPE 12

- | | |
|----------------|------|
| 1. Delémont A | 7-14 |
| 2. Courrendlin | 7-10 |
| 3. Moutier B | 7-9 |
| 4. Courroux | 7-9 |
| 5. Courchapoix | 7-8 |
| 6. Courfaivre | 7-2 |
| 7. Courtételle | 7-2 |
| 8. Moutier C | 7-2 |

GRUPE 13

- | | |
|------------------|------|
| 1. Alle A | 6-12 |
| 2. Boécourt | 6-10 |
| 3. Porrentruy | 6-8 |
| 4. Bassecour | 6-5 |
| 5. Glovelier | 6-5 |
| 6. Delémont B | 6-2 |
| 7. Saint-Ursanne | 6-0 |

LE BULLETIN DE SANTÉ

1. Bolton Wanderers (19^{me} rang) - Manchester United (6.). — Le néo-promu s'est fort bien comporté jusqu'à présent; il faut se garder de sous-estimer ses possibilités, quand il joue chez lui. X 2 2
2. Chelsea (22.) - Bristol City (11.). — Chelsea se bat de nouveau contre la relégation; il devrait, néanmoins, s'imposer, les visiteurs n'étant pas non plus convainçants. X 1 2
3. Coventry City (7.) - Everton (2.). — S'il veut garder le contact avec Liverpool, actuel « leader » du classement, Everton doit gagner... 2 X 1
4. Derby County (14.) - Aston Villa (10.). — Match équilibré, car Derby County est une équipe surtout redoutable à l'extérieur. X X 1
5. Leeds United (9.) - Middlesbrough (17.). — Bien qu'il soit en net progrès, Leeds United n'a pas encore réussi à renouer avec ses succès d'antan. 1 1 1
6. Liverpool (1^{er}) - Wolverhampton (20.). — Contre Wolverhampton, le « leader » ajoutera une victoire de plus à son palmarès. 1 1 1
7. Manchester City (15.) - Nottingham Forest (5.). — Match nul à attendre, car Nottingham Forest, le champion en titre, s'est spécialisé dans les remis. X 2 X
8. Norwich City (13.) - Queen's Park Rangers (18.). — Victoire probable du club local, les visiteurs étant peu brillants à l'extérieur. 1 1 X
9. Tottenham Hotspur (8.) - Arsenal (4.). — Tout est possible dans ce derby londonien. X 2 1
10. Cardiff City (21.) - Fulham (10.). — Pas de cadeaux entre deux adversaires qui visent chacun la victoire. 2 2 X
11. Luton Town (16.) - West Ham United (3.). — Un match nul est dans l'air... X X 2
12. Newcastle United (6.) - Burnley

Sévère sanction pour Don Revie

L'ancien entraîneur de Leeds et de l'équipe d'Angleterre, Don Revie, a été suspendu pour 10 ans de toute fonction dans le football anglais! La fédération anglaise a jugé que Don Revie « avait discrédité » le football anglais en rompant, le 12 juillet 1977, son contrat d'entraîneur de l'équipe nationale pour pouvoir rejoindre les émirats arabes unis où une situation plus lucrative lui était offerte.

Il a, en outre, été reproché à Don Revie, qui a nié en bloc les accusations portées contre lui, d'avoir soudoyé l'international Alan Ball, qui jouait à cette époque pour Liverpool, pour qu'il vienne jouer à Leeds.

La fédération anglaise a, de plus, condamné Ball à 3000 livres pour ce dernier fait. Ball, qui a plaidé coupable, avait révélé, dans un livre publié récemment, avoir touché ces dessous de table.

Dix experts vous proposent

	1	X	2
1. Bolton Wand. - Manch. United	3	3	4
2. Chelsea - Bristol City	3	4	3
3. Coventry City - Everton	3	4	3
4. Derby County - Aston Villa	4	3	3
5. Leeds United - Middlesbrough	5	3	2
6. Liverpool - Wolverhampton	7	2	1
7. Manchester City - Nottingham Forest	3	4	3
8. Norwich City - Queen's Park Rangers	4	4	2
9. Tottenham Hotspur - Arsenal	4	4	2
10. Cardiff City - Fulham	4	3	3
11. Luton Town - West Ham United	3	3	4
12. Newcastle United - Burnley	5	3	2
13. Notts County - Sunderland	4	3	3

Essences nobles et bois précieux : Perrenoud donne le ton

Salle à manger Style Louis XV, en bois de rose avec bois de violette.
Une réalisation de goût, digne d'une clientèle « PERRENOUD ».

Pour vos tapis et rideaux consultez notre service décoration (devis sans engagement)

perrenoud
ensemblier

Neuchâtel - Rue de la Treille 1 - Tél. 25 10 67

118744-A

COLOR CENTER
 DUPLI-COLOR S.A.
 Rue de l'Écluse 15
 Neuchâtel, tél. 25 17 80

CADEAUX UTILES

Beaux-Arts assortiment complet (chevalet, siège, coffret garni, modèles et brochure technique) Valeur Fr. 148.—
 Seulement Fr. **105.—**

Petit assortiment. Valeur Fr. 60.—
 Seulement Fr. **40.—**

Peinture rustique assortiment de couleurs en pots Fr. **25.80**

Pistolet à peinture A partir de Fr. **64.—**

Photos-fresques pour murs et portes à partir de Fr. **29.—**

48 crayons de couleurs dans une magnifique boîte Seulement Fr. **22.—**

Gravure sur métal Assortiment de 3 sujets Seulement Fr. **12.80**

Pour vos décors de Noël
SPRAY givre bleu nuit - or - argent cuivre

CHAINES À NEIGE VALCREP
 à montage éclair à partir de Fr. **185.—**

SNO-TREDS à partir de Fr. **91.—**

PORTE-SKIS à partir de Fr. **15.50**

 COLOR-CENTER
VOUS AIDE CHAQUE JOUR À ÉCONOMISER!
 Jeudi 21 décembre jusqu'à 22 h - Samedi ouvert
 Parking à 100 m 15 minutes devant le magasin
 120343-A

RESTAURANT MENU DE NOËL 1978

Le hors-d'œuvre varié
La tortue claire en tasse
La dinde de Bresse rôtie aux marrons
Les pommes croquantes
Les petits choux de Bruxelles
Les tomates Provençale
La salade doucette
Le chabichou aux herbes
La mandarine givrée
La bûche de Noël

SAINT-HONORÉ
 NEUCHÂTEL
 Tél. (038) 25 95 95
 Werner Giger

Menu complet Fr. 32.—
 Sans premier Fr. 28.—

120140-A

AVIS de la Compagnie des Marchands

Les communiens de Neuchâtel, domiciliés dans la circonscription communale, inscrits au registre du commerce, faisant du commerce leur occupation habituelle et ayant dans ce but, magasin, boutique ou bureau régulièrement ouverts et qui désiraient se faire recevoir membres actifs de la Compagnie des Marchands, sont informés qu'ils doivent se faire inscrire chez le secrétaire de cette compagnie:

Martin LUTHER, 7, pl. Pury à Neuchâtel
 ceci avant NOËL 25 courant, afin que leurs demandes puissent être examinées par le comité avant la prochaine assemblée du jour des Rois. Faute par eux de se conformer au présent avis, leur demande ne pourrait être prise en considération dans ladite assemblée.
 118807-A

A vendre
Tableaux
 de M. Theynet, H. Châtillon, M. Le Pohr.

J. Notter,
 rue des Moulins 13.
 Tél. 25 17 48.
 114715-A

Beau choix de cartes de visite
 à l'imprimerie de ce journal

OFFRES D'EMPLOIS

termo SHELL plan

cherche

CHAUFFEUR CAMION-CITERNE

qualifié. Place stable. Prestations sociales modernes. Entrée immédiate ou à convenir.

Téléphoner au (038) 47 12 55 ou faire offres écrites à Termoshellplan, 2087 Cornaux, poste restante.
 120143-O

Entreprise de la place de Fribourg cherche un

MONTEUR DE STORES

Nous offrons, à une personne qualifiée:

- un poste à responsabilités
- une ambiance de travail agréable
- un travail indépendant
- un salaire en fonction des capacités

Ecrire sous chiffres 17-500778 avec curriculum vitae à Publicitas, 1701 Fribourg.
 120099-O

Hôtel-Restaurant

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

COMMIS DE CUISINE qualifié.

Faire offres de service ou se présenter sur rendez-vous préalable.
 120139-O

Beaux Arts
 P.-A. Balmelli, propr.
 Neuchâtel
 Tél. 24 01 51

Fabrique de cadrans
 cherche

1 facetteuse sur machine POSALUX

Bon salaire. Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. (038) 51 44 42 ou 41.
 120065-O

Annonces en couleurs

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur.

Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.

Fleuriste

est demandé(e) pour entrée immédiate ou date à convenir. Prendre contact au (039) 22 41 50 ou 23 97 13.

Stehlé Fleurs, rue du Marché 2, La Chaux-de-Fonds.
 120025-O

SUBITO

Pour vos cadeaux de Noël

Toutes les grandes marques prestigieuses de télévision et de chaînes hi-fi

Jeanneret & C^{ie} sa

Radio - TV - HI-FI - Appareils ménagers

Seyon 26 - 28 - 30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

Voyages CFF

BILLETS D'EXCURSION À PRIX RÉDUIT

valable 2 jours

Au départ de Neuchâtel, nous vous proposons par exemple

Les Rasses Fr. 19.40

Le Châble ou Orsières Fr. 40.-

Grindelwald ou Lauterbrunnen Fr. 38.-

encore plus avantageux combiné avec le billet de famille.

Voyages CFF Neuchâtel-Gare
Tél. 24 45 15
 Agence CFF Neuchâtel-Ville
Tél. 25 57 33

CFF - la bonne piste pour les plaisirs de l'hiver

Demandez notre programme 1978/79 dans les gares et les agences de voyages

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

DÉCORATRICE

pour divers travaux d'atelier et d'étiquetage.

Poste à temps partiel, bien rémunéré.

Bonne ambiance de travail, avantages sociaux d'une grande maison, rabais sur les achats.

Se présenter ou téléphoner au service du personnel, tél. (038) 25 64 64.

armourins neuchâtel

120132-O

Nous cherchons pour notre usine de Monthey

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR QUALIFIÉ

connaissant, si possible, le langage Assembler.

Le candidat fera partie d'un groupe de développement d'applications commerciales et industrielles.

Entrée souhaitée: immédiatement ou à convenir.

Les personnes intéressées adresseront leurs offres détaillées à CIBA-GEIGY S.A., réf. FAN, 1870 Monthey.

CIBA-GEIGY

120074-O

Restaurant des Trois-Tours
 Chez Lorenzo Boudry, tél. 42 30 30
 cherche

un cuisinier ou un commis de cuisine

120019-O

La publicité rapporte à ceux qui en font!

Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

AVIS DIVERS

SPORT PROMOTION

NEUBOURG 23 NEUCHÂTEL

Pour vos cadeaux de Noël profitez de notre choix:

PATINS
GRAF **MICRON** Une longueur d'avance.
orbis **GCM**
BAUER

CANNE DE HOCKEY
CANADIEN

SKIS DE FOND (avec fixations et bâtons) dès 148.—

SKIBOARD (planche à neige) 35.—

Toutes les grandes marques d'articles de sports.
 Ce soir ouvert jusqu'à 22 heures.

J.-J. VUILLEMIN
 Téléphone 038 24 21 55

119396-A

ÉCOLE-CLUB MIGROS ET SERVICE CULTUREL MIGROS - NEUCHÂTEL

FERMÉS du 21 décembre 1978 au 7 janvier 1979

Le secrétariat de l'Ecole-club reste ouvert de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30, excepté les 25 et 26 décembre 1978 et les 1^{er} et 2 janvier 1979.

Ouverture normale de l'école: dès le 8 janvier 1979 de 9h30 à 12h et de 14h à 21h.

120345-A



CHOIX * QUALITÉ * PRIX MIGROS aussi pour votre table de fêtes!

Tourte « Praliné » 8⁸⁰
la pièce de 800 g
(100 g = 1.10)

Moussdor 3³⁰
jus de raisin, sans alcool,
mousseux
la bouteille, 7 dl
(1 dl. = -.47)

Crevettes 2³⁰
la boîte de 200 g (ég. 128 g)
(100 g = 1.79*)

Bûche au kirsch 4⁶⁰
la pièce de 350 g
(100 gr. = 1.31*)

Perldor 2¹⁰
jus de raisin, sans alcool,
pétillant
la bouteille, 7 dl
(1 dl = -.30)

Caprice des dieux 2³⁰
la pièce de 210 g
(100 g = 1.09*)
Offre spéciale
(au lieu de 2.80)

Panettone 7⁵⁰
la pièce de 1 kilo

La maison des cadeaux
MIGROS

Roulements à billes et à rouleaux



Agent officiel

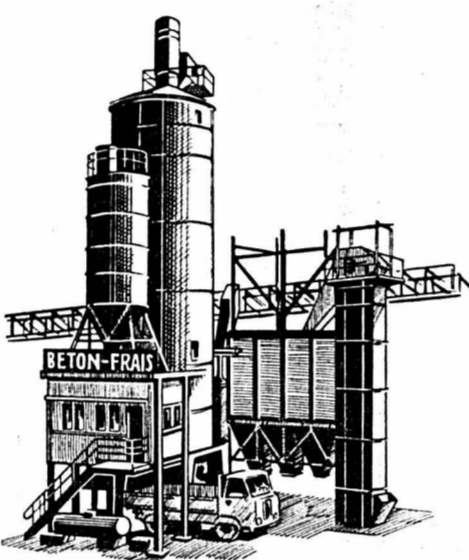
Outillage complet HAZET

pour tous véhicules à moteur



ACCESSOIRES AUTOMOBILES
NEUCHÂTEL Evole 8a
Tél. (038) 25 44 39

115574-A



Bétonner malgré le froid

Nous rappelons aux entrepreneurs que notre **CENTRALE DE MARIN** est équipée de puissants chauffages permettant de fabriquer et de livrer des bétons de qualité durant la période hivernale

SANS SUPPLÉMENT POUR LE CHAUFFAGE

Tél. (038) 33 46 46/47

BÉTON FRAIS SA, MARIN

Fermeture annuelle: du vendredi 22 décembre 1978 à 16 h au mardi 9 janvier 1979 à 7 h 30

Nous présentons à notre fidèle clientèle nos meilleurs vœux pour l'année 1979.

120137-A

LES AMARYLLIS

- **Prefix** dans un carton, empoté, pot imitation Delft
- **Supérieur** dans un carton avec terre, non empoté
- **En filet** bulbe seul



Et tous avec mode de culture

FLORAISON GARANTIE

Diamètre des bulbes 28 cm et plus, en rouge - orange - blanc - rose clair - rose foncé; strié. **FLORAISON EN 8-10 SEMAINES.**

graines

roger blank

neuchâtel

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

ACHETEZ DIRECTEMENT VOTRE MATÉRIEL DE HOCKEY CHEZ L'IMPORTATEUR

CANNES CANADIAN la meilleure canne de hockey du monde dès Fr. 14.-

PATINS MICRON ET ORBIT dès Fr. 119.-
Elite junior
Pro et Super Pro de 33 à 45

Vente directe - clubs/joueurs
National Ligue Hockey
CH 2074 MARIN NEUCHÂTEL
Tél. (038) 33 11 30

GANTS PRO NLH Fr. 96.- toutes tailles;

Patins d'occasion du N° 33 au 45 - Autre matériel sur demande

La publicité rapporte à ceux qui en font!

Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

Prêt personnel sans risque

Tout compris: Double garantie. Service rapide et personnalisé. Discretion absolue. **Maintenant, encore meilleur marché:**

Crédit	Mensualités sur
Fr. 8 000.-	24 mois 36 mois 48 mois
20 000.-	380.20 268.50 212.60
	928.90 649.80 510.30

Veuillez m'accorder fr.
Mensualité désirée environ fr.

Nom
Prénom
Rue
NPA Lieu
Date de naissance
Signature 580B

banque aufina

Institut affilié à l'Union de Banques Suisses

1211 Genève, 17, rue du Candrier, tél. 022 31 97 50 / 1002 Lausanne, 2, rue Caroline, tél. 021 20 76 31 / 1951 Sion, 2, rue du Scex, tél. 027 22 95 01 / 2501 Bienne, 9, place de la Gare, tél. 032 23 22 27 / 2001 Neuchâtel, 9, place Pury, tél. 038 24 61 41

Skis de fond, à des prix incroyables pour cette qualité:

89.- Skis Marathon avec peaux (180-210 cm) avec fixations, bâtons et chaussures cuir: **149.-**

109.- skis Trotter, polyuréthane et fibre de verre, avec peaux (160-210 cm) avec fixations, bâtons et chaussures cuir: **169.-**

OBIRAMA
Tout pour bien faire
Centre CAP 2000, PESEUX

Farts Toko, Porte-skis, skis d'enfants, chaussures, bâtons, etc...
... et toujours **17.000** articles pour bricoleurs et artisans!

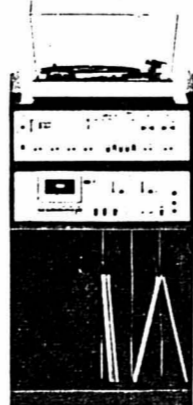
LOCATION VENTE REPRISE CRÉDIT CONTRAT D'ENTRETIEN



1. LA TV COULEUR AU PRIX LE PLUS BAS



2. UN SERVICE APRÈS-VENTE EFFICACE



Je m'intéresse à un essai couleur gratuit TV et sans engagement:

Nom:
Prénom:
Rue:
Localité:
Tél.:
Heure préférée:

3. DES CADEAUX: VRENELIS (PHILIPS) PORTE-BONHEUR (MEDIATOR)

CONSEILS À DOMICILE TÉL. 31 82 68 - 53 49 69

NOUVEAU

CEINTURES DE DAMES ET DE MESSIEURS
LES TOUTES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

Grand assortiment de gants
chez votre maroquinier

BIEDERMANN
rue du Bassin Neuchâtel

DOCUMENTATION ET INFORMATIONS SCIENTIFIQUES

Les transports européens de l'an 2000 : un véritable cauchemar pour les planificateurs

Malgré le ralentissement général de l'économie il ne faut pas s'attendre à quelque miracle, nous signale d'emblée Gabriel Bouladon, ancien directeur du programme des transports à l'institut Batelle à Genève et spécialiste mondialement renommé dans ce secteur: le volume des transports est tout de même appelé à doubler, d'ici environ la fin du siècle! Or comme il est tout simplement impensable de multiplier également par deux l'infrastructure actuellement existante, vous voyez que l'on est condamné à faire un sérieux effort d'imagination...

En outre, prévient-il, il est certain que l'on ne peut attendre aucune aide providentielle et décisive de la technique, car les moyens de transport de l'an 2000 seront pour l'essentiel les mêmes que ceux que nous connaissons actuellement. Leur utilisation, en conséquence, risque de se voir soumise quant à elle à certaines révisions déchirantes.

RESTRICTIONS INÉVITABLES

En effet, si les trafics aérien et — dans une certaine mesure — maritime et fluvial ont encore des capacités d'expansion considérables, ni le réseau routier ni celui des chemins de fer ne sauraient se développer indéfiniment. Si bien qu'une utilisation plus efficace de l'infrastructure existante passera inévitablement par certaines mesures de restriction. Ainsi, par exemple, la circulation des camions pourrait être autorisée uniquement pendant la nuit, alors que l'on pourrait envisager d'étendre le week-end du vendredi au lundi, en deux tranches de deux jours sur lesquelles se répartiraient mieux les citadins. Bien sûr, de telles restrictions ne seront guère populaires, et pourtant — à en croire Gabriel Bouladon — elles semblent bien inévitables, dans la mesure où la construction de nouvelles routes ne pourra jamais compenser l'accroissement astronomique du trafic sur un réseau déjà proche de la saturation.

LES MARCHANDISES SUR LES LIGNES PRINCIPALES

On s'achemine ainsi vers diverses priorités, comme celle des passagers sur la route ou celle des marchandises dans le transport ferroviaire. En effet, un observateur attentif remarquerait par exemple qu'à l'heure actuelle la vitesse commerciale moyenne des convois ferroviaires ne dépasse guère 8 ou 9 km/h, car ils occupent la plupart de leur temps soit à céder le passage aux trains de voyageurs soit à attendre dans les gares de triage. Or le réseau

actuel conviendrait assez mal aux futurs trains de passagers ultra-rapides.

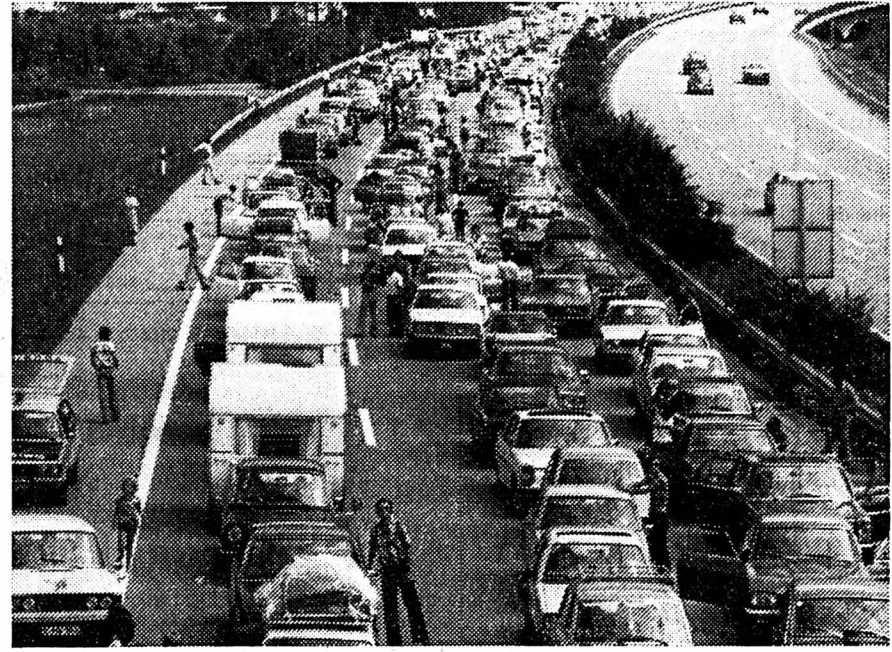
La solution la plus raisonnable serait donc — estime G. Bouladon — de réserver les lignes principales actuelles au trafic des marchandises: ces convois circulant en général tous à 80 km/h ou 100 km/h, il devrait être possible d'en faire passer un toutes les 70 à

90 secondes, ce qui permettrait de tripler la capacité du transport des marchandises par le chemin de fer! L'automatisation des convois serait en outre facilitée et la construction de nouvelles gares ferro-routières à proximité des routes permettrait de limiter le trafic des camions, qui ne seraient utilisés que dans la phase terminale du transport.

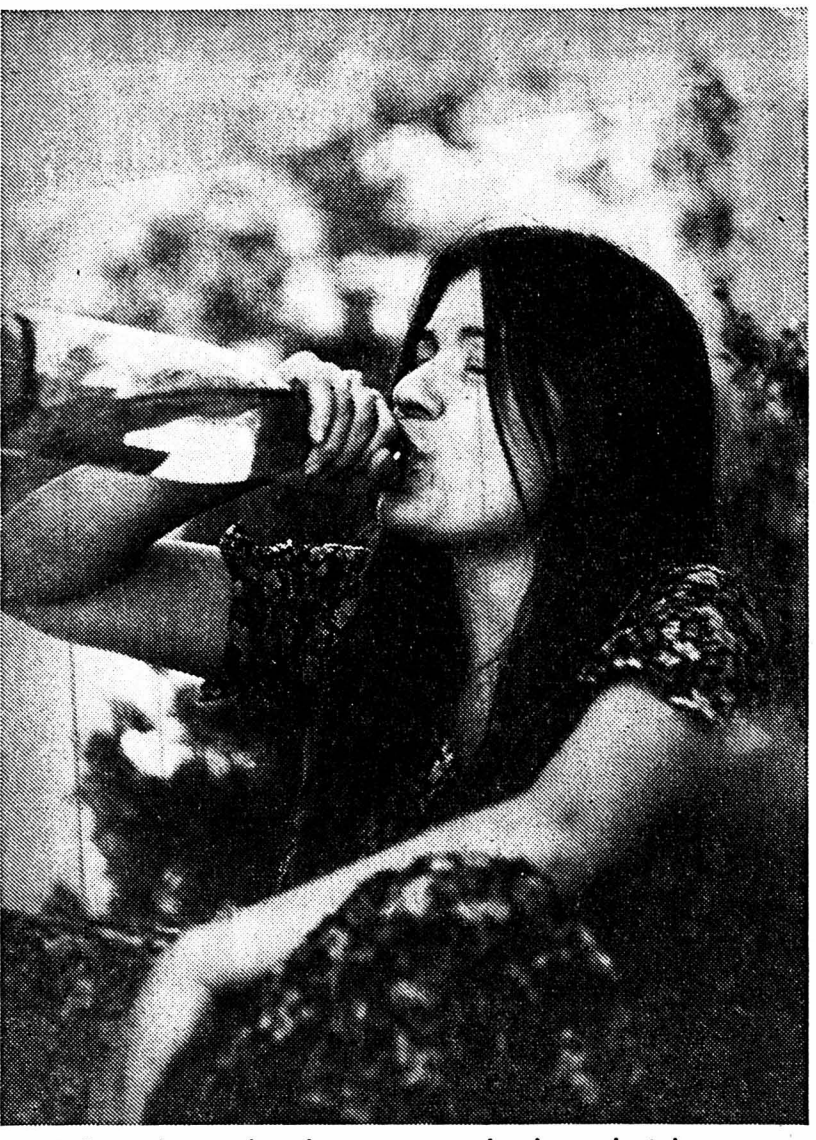
Certes, le corollaire d'une réelle priorité aux marchandises sur le réseau existant serait alors obligatoirement la création, en Europe, de quelques milliers de kilomètres de voies ultra-rapides, destinées aux transports des voyageurs sur des distances inférieures à 700 kilomètres, limite au-delà de laquelle l'avion redeviendrait le plus avantageux. Il pourrait s'agir soit de trains conventionnels mais atteignant des vitesses supérieures à 200 km/h, soit des systèmes nouveaux utilisant par exemple la suspension magnétique, à condition toutefois qu'ils puissent modérer leur (encore formidable) appétit énergétique, et que l'électricité devienne relativement abondante.

On s'achemine donc vers l'introduction d'une certaine spécialisation dans les deux principaux moyens de transport qui sont la route et le rail et c'est là en somme la grande évolution que les spécialistes peuvent prévoir. Cette mise en harmonie des deux formes de transport devrait ainsi permettre de doubler au moins tant le trafic des passagers que celui des marchandises, au prix d'un investissement minimum.

« Last but not least », la protection de l'environnement et la consommation d'énergie seraient aussi les deux grandes gagnantes, sans qu'il soit nécessaire d'introduire quelque technologie nouvelle particulièrement coûteuse... E. S.



Une situation qui va devenir rapidement insupportable (Archives)



Trop boire: cela peut être dangereux pour les descendants! (Photo TVR)

Alcoolisme et hérédité: un lien qui se confirme!

Qu'est-ce qui fait que certaines personnes deviennent alcooliques et d'autres pas? Bien davantage que les circonstances ou l'environnement social et culturel, des facteurs génétiques semblent de plus en plus jouer un rôle décisif dans le développement de cette véritable maladie. Telle est en tout cas la conviction exprimée par deux médecins dans un récent numéro du « New England Journal of Medicine ».

Plus spectaculaire encore une étude comparative portant sur de nombreux demi-frères, nés de mariages différents, a révélé, aux Etats-Unis, que tout en ayant un parent commun l'enfant d'un époux alcoolique courait bien plus de risques de le devenir lui-même que son demi-frère né d'un époux sobre.

Selon les deux médecins américains, qui se réfèrent à des recherches récentes effectuées sur des jumeaux, c'est surtout le métabolisme de l'alcool — sa transformation dans l'organisme — qui serait conditionné par des facteurs génétiques.

AUSSI POUR D'AUTRES PRODUITS

La part exacte revenant à l'hérédité est certes encore difficile à définir avec précision, mais les nombreuses recherches consacrées à ce problème devraient un jour permettre d'élucider les mécanismes biologiques qui régissent l'alcoolisme et ses manifestations. Il est en outre permis d'imaginer que ce qui vaut pour l'alcool pourrait fort bien s'appliquer également au cas d'autres substances généralistes d'accoutumance, qu'il s'agisse de drogues, du tabac ou même de certains produits alimentaires. (Cedoss).

Les D^r David Rutstein et Richard Veech rapportent en effet les résultats d'une étude de longue haleine effectuée en Suède et qui a permis de suivre l'évolution de plus de 800 jeunes garçons pendant 25 à 30 ans. Sur les 89 qui sont devenus des adultes alcooliques, près de 40% avaient un père biologique alcoolique également, contre moins de 14% des autres. Diverses observations faites au Danemark avaient déjà montré que les ravages de l'alcool chez les enfants mâles étaient directement proportionnels à la gravité de l'alcoolisme chez leur père, c'est-à-dire plus précisément au nombre de ses hospitalisations dues à l'alcool. De plus, les enfants de parents alcooliques sont menacés de la même manière, qu'ils soient ou non élevés par eux, c'est-à-dire soumis à leur « exemple ».

En marge de l'expérience de Saliout-6 La croissance des os gênée par l'apesanteur!

Alors même que le record du plus long séjour dans l'espace vient d'être pulvérisé par les cosmonautes soviétiques de Saliout-6, le problème des effets de la pesanteur sur l'organisme retient plus que jamais l'attention des spécialistes de la médecine spatiale.

L'absence de gravité provoque en effet certaines altérations au niveau du sang, de la production des hormones, ou des muscles, qui, moins sollicités que d'habitude, ont tendance à s'atrophier.

Mais les répercussions les plus sérieuses — et les plus classiques — d'un séjour prolongé dans l'espace concernent surtout les tissus osseux, dont la perte progressive en calcium finit par rendre les os extrêmement fragiles.

AVEC DES RATS

Ce sont ces modifications de la matière osseuse en état d'apesanteur, qui ont pu être mieux définies, récemment, dans le cadre de la collaboration spatiale entre l'Union soviétique et les Etats-Unis. Le satellite biologique Cosmos-782 accueillait en effet une expérience américaine, dont les résultats viennent d'être publiés. En étudiant des rats ayant passé près

de 20 jours à bord de ce satellite, Emily Morey, du Centre de recherches de la NASA, et David Baylink de l'Université de Washington, y ont notamment constaté que les rats formaient beaucoup moins de matière osseuse dans l'espace, et que cette croissance finissait même par être complètement inexistante.

UN PHÉNOMÈNE RÉVERSIBLE

Or l'immobilité ne saurait en l'occurrence être mise en cause — relèvent les chercheurs américains — car les contrôles effectués durant le vol ont montré au contraire que les rats en orbite avaient plutôt tendance à être très actifs, davantage même que leurs congénères restés au sol et placés dans un environnement identique. De plus, les analyses montrent que la croissance osseuse a repris environ trois jours après le retour du satellite, pour redonner aux os leur état normal au bout de 26 jours déjà.

C'est donc davantage vers la non-apesanteur elle-même que les chercheurs se sont orientés pour trouver la cause de cette décalcification. Ils y ont été encouragés d'ailleurs par le fait que les altérations les plus importantes

s'observent dans les os qui supportent le poids du corps. Ce qui indique que des facteurs mécaniques, et en particulier l'absence de la charge constante de la pesanteur, devraient jouer un rôle déterminant dans ce phénomène. Le squelette pourrait cependant être affecté également par l'intermédiaire de la circulation sanguine, ainsi que par le système nerveux ou par la production des hormones.

LES LONGS VOLS COMPROMIS?

Il reste encore à définir de façon plus précise les mécanismes qui interviennent, mais quoi qu'il en soit, on peut craindre que ces modifications de la croissance osseuse compromettent, à terme, les séjours spatiaux de très longue haleine comme ceux qui seraient nécessaires pour explorer les planètes lointaines.

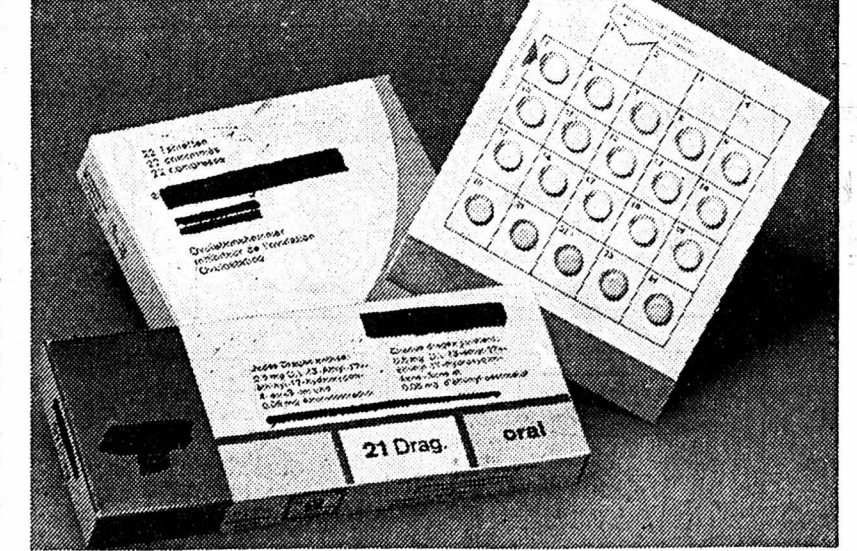
Il est donc peu étonnant que les Soviétiques aujourd'hui, demain les Américains avec la remise en service possible du Skylab, fassent preuve d'une telle prudence dans la prolongation du séjour de leurs astronautes, en adoptant de stricts « paliers d'endurance » dans la succession de leurs missions. (CEDOS).

Une pilule anticonceptionnelle à base de plantes ?

De la Chine au Mexique et du Paraguay au Bangladesh, les propriétés de certaines espèces végétales sont mises à profit depuis parfois plusieurs millénaires pour le contrôle des naissances. Constatant que ce domaine avait fait l'objet de très peu de recherches de la part de l'industrie pharmaceutique (dont les pilules à base d'hormones sont au demeurant tout à fait satisfaisantes), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a décidé de promouvoir elle-même l'étude des vertus contraceptives de certaines de ces plantes, en en faisant l'un des sujets de son vaste programme de recherche en reproduction humaine.

reste pas moins vrai qu'il y aurait là des méthodes de régulation des naissances souvent plus adaptées aux mentalités locales que la difficile prise quotidienne d'un préventif. Rappelant en outre que de nombreux médicaments précieux sont dérivés de plantes dont les vertus médicinales étaient connues depuis longtemps par certaines populations indigènes, l'OMS s'étonne que si peu d'efforts aient été déployés jusqu'à présent pour tenter d'identifier des

substances utilisables dans le contrôle des naissances. Les responsables de ce vaste programme de recherche espèrent combler rapidement cette lacune, et réussir à isoler d'ici deux ans les premiers principes actifs. C'est donc dès 1980 seulement que la première « pilule anticonceptionnelle végétale » pourrait faire son apparition, au niveau de l'expérimentation clinique tout au moins. (Cedoss)



Disparaîtront-elles bientôt pour faire place à des pilules à base de plantes? (ARC)

SIX CENTRES DE RECHERCHES C'est ainsi que six centres de recherches établis à Hong-Kong, au Brésil, au Sri-Lanka, en Corée du Sud, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis étudient actuellement vingt espèces végétales désignées par l'OMS comme prioritaires. Le choix a été fait par un ordinateur sur la base d'informations concernant environ 3000 espèces de plantes réputées contraceptives. En fait, la qualification de « contraceptive » est un peu exagérée, dans la mesure où les substances actives de la plupart de ces plantes entraînent soit un écoulement sanguin s'opposant à la nidation de l'œuf déjà fécondé, soit un avortement pur et simple. Il n'en

Tremblements de terre: le calme n'est pas toujours rassurant...

Si les séismes s'acharnent apparemment sur certaines régions, comme en témoigne la catastrophe qui a frappé l'est de l'Iran, celui qui a récemment secoué le sud de la RFA montre que la Terre peut aussi se mettre à trembler là où l'on s'y attend le moins. Elle peut en revanche se révéler étonnamment calme dans des zones pourtant traditionnellement agitées.

Une telle accalmie n'aurait cependant rien de rassurant, bien au contraire, tout au moins dans certaines régions. Tel est en tout cas l'avis de deux spécialistes des tremblements de terre qui se sont consacrés à l'étude du cas de l'Assam, cette région du nord de l'Inde qui n'a pas connu moins de 500 séismes depuis un siècle et demi!

N. Khattri, professeur à l'Université indienne de Roorkee, et Max Wyss de l'Institut des sciences de l'environnement du Colorado ont en effet établi que les plus importantes secousses y ont toujours succédé à une longue période de calme.

LE CALME AVANT LA TEMPÊTE

C'est ainsi que les gigantesques séismes de 1897 et de 1950, qui ont tous deux atteint la magnitude de 8,7 sur l'échelle de Richter, avaient suivi des accalmies longues de 28 et 30 ans respectivement. L'intensité des tremblements de terre serait d'ailleurs



Le calme n'est pas forcément rassurant: tout à coup peut se produire une catastrophe, et... (ARC)

directement proportionnelle à la durée de ce véritable « calme avant la tempête », comme l'appelle à juste titre la publication scientifique britannique « New Scientist ».

CINQ CENTIMÈTRES PAR AN

Situé au cœur de l'Himalaya, l'Assam se trouve à cheval sur deux plaques continentales, celle de l'Inde et celle de l'Asie, qui entrent en collision permanente à la vitesse d'environ

cinq centimètres par an. Les tensions qui en résultent s'accumulent donc inexorablement jusqu'à ce qu'un séisme libère avec plus ou moins de violence l'énergie trop longtemps contenue.

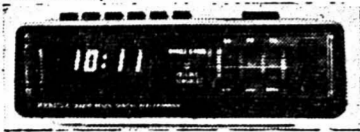
Observant que cette région se trouve actuellement, et depuis de nombreuses années, dans une période calme, les deux chercheurs en concluent qu'elle pourrait être prochainement le siège de son tour d'un tremblement de terre particulièrement spectaculaire... (Cedoss).

des milliers

d'idées cadeaux

A DES PRIX TORRE SURBAISSÉS!

RADIO-RÉVEIL
3 longueurs d'onde: L., M., FM.
Affichage digital.
Garantie 1 an.
UN PRIX CADEAU! 54.-



Autre exemple:
MERIDIA 850 S
Radio réveil à affichage vert L.E.D. avec réglage automatique de la luminosité par cellule. Ondes: L., M., OUC.
Garantie 1 an.
Selon cliqué.
N'en rêvez plus! 65.-
Prix TORRE

MONTRE RÉVEIL DE POCHE TOSHIBA 100 avec snoozor
Montre «alarme réveil» de poche ou de bureau à affichage cristal liquide.
Un cadeau original et utile!
Montre de grande précision.
Sonnerie à répétition. Poids 40 g. Plus de 8000 heures d'autonomie.
Garantie 1 an.
NOUVEAUTÉ! 45.-
Prix TORRE

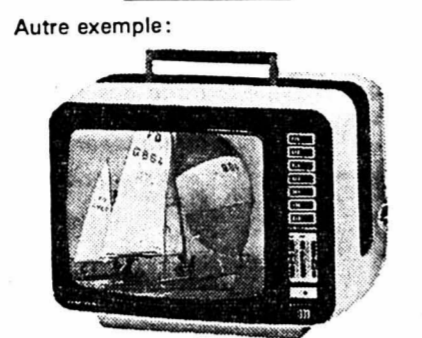
PHOTO-CINÉ
UN CHOIX FANTASTIQUE À DES PRIX SENSATIONNELS.
Exemple:
KODAK EK 200
La photo couleur instantanée.
Exposition et éjection de la photo automatique
Prix TORRE 68.-

CALCULATRICES
Exemple:
MERIDIA LC 200
EXTRA-PLATE!
AFFICHAGE CRISTAL LIQUIDE
8 chiffres.
Pourcentage constante.
Racine carrée.
Inversion, mémoire.
Plus de 2000 h d'autonomie.
Avec étui.
Garantie 1 an.
Selon cliqué
33.-
Prix TORRE SENSATIONNEL!

ÉLECTRO-MÉNAGER
Visitez notre magnifique rayon.
Un exemple de nos prix vedettes.
Four à raclettes
STOKLI RY 80
Pour 4 raclettes à la fois. Le dessus de l'appareil permet de tenir au chaud les pommes de terre.
Prix TORRE SEULEMENT! 65.-

TÉLÉVISEUR
TÉLÉVISEUR NOIR/BLANC. Exemple:
TV portable. Ecran 31 cm.
Toutes les chaînes suisses (CCIR).
Garantie 1 an.
UN PRIX CADEAU! 178.-

TÉLÉVISEUR COULEUR.
TV portable couleur système PAL.
Ecran 31 cm.
Garantie 1 an.
UN PRIX INOÛI 588.-



Autre exemple:
GRUNDIG 1510 couleur
Système PAL/SECAM
TV portable couleur. SUISSE/FRANCE (Sans 819 lignes), 7 présélections électroniques SENSOR.
Selon cliqué.
Prix TORRE ÉTONNANT! 1198.-

MAGNÉTOSCOPES
IMPORTANTE BAISSÉ DE PRIX SUR LES ENREGISTREURS TV VIDEO À CASSETTES! Profitez: venez voir notre exposition. Les marques mondiales: GRUNDIG, SONY, SANYO, PHILIPS etc... sont en démonstration.

HAUTE-FIDÉLITÉ
DERNIÈRES NOUVEAUTÉS
VENEZ VOIR NOTRE GRANDE EXPOSITION SPÉCIALE!

Exemple:
CHAÎNE HI-FI 79-1
comprenant:
1 ampli SONY TA 212
1 platine SONY PST 1. Complète.
2 haut-parleurs JENSEN 20. 35 W.
Prix recommandé de l'ensemble
Garantie 1 an.
1070.-
Prix TORRE tout compris 745.-

CHAÎNE HI-FI 79-2
comprenant:
1 ampli tuner MARANTZ 2216 B
1 platine SONY PST 20, complète
1 tape-deck SANKEI 5500 avec Dolby
2 haut-parleurs JENSEN 20, 35 watts
Prix recommandé de l'ensemble:
Garantie 1 an.
2190.-
Prix TORRE tout compris 1445.-

DISQUES, CASSETTES
UN CHOIX EXTRAORDINAIRE de musique Pop, classique et variétés à des prix TORRE inimaginables!

RADIO-CASSETTES
Radio enregistreur à cassettes.
3 longueurs d'onde.
Pile secteur auto-stop.
Garantie 1 an.
UN PRIX CADEAU! 98.-



Autres exemples:
MERIDIA 1980 stéréo!
PREMIER PRIX EN STÉRÉO!
Radio enregistreur stéréo à cassettes.
Radio 4 ondes: longues, moyennes, courtes et ultra-courtes (FM stéréo).
Enregistreur avec 2 micros à condensateur incorporés. Auto-stop.
Piles secteur.
Garantie 1 an.
Selon cliqué.
Prix TORRE 185.-

SANKEI 606 stéréo
UN STÉRÉO DE GRANDE CLASSE!
Radio enregistreur stéréo à cassettes.
Radio 3 longueurs d'ondes: longues, moyennes, ultra-courtes (FM stéréo).
Enregistreur avec 2 micros à condensateur incorporés. Auto-stop, pause, compteur, commutateur CrO2.
Sleep-timer.
Piles/secteur.
Garantie 1 an.
Selon cliqué.
Prix TORRE 298.-

ENREGISTREUR DES PRIX INCROYABLES!
Exemple: **TC 801**
Enregistreur à cassettes.
Auto-stop. Micro incorporé.
Garantie 1 an.
Prix TORRE INOÛI! 65.-

AUTO-RADIO CASSETTES
Exemples:
SANKEI 333 stéréo
Auto-radio cassettes stéréo.
3 ondes: L., M., FM. Stéréo.
Garantie 1 an.
Selon cliqué.
Prix TORRE SEULEMENT! 238.-

SANKEI 555 stéréo
Auto-radio cassettes stéréo
3 ondes: L., M., FM. Stéréo. 2 x 7,5 W.
Auto-reverse: lecture des 2 faces de la bande sans intervention manuelle.
Garantie 1 an.
Nouveauté! 275.-
Prix TORRE

...Ou faites plaisir à coup sûr, offrez un «BON D'ACHAT TORRE» de la valeur désirée!

À NEUCHÂTEL

5, Fausses-Brayes
(derrière les caves du Palais rue des Terreaux)

OUVERT SANS INTERRUPTION!
Jeudi 21 déc.: de 8 h 45 à 22 h.
Vendredi 22 déc.: de 8 h 45 à 18 h 30.
Samedi 23 déc.: de 8 h 45 à 17 h.

ATTENTION! CE SOIR NOCTURNE.
OUVERT JUSQU'À 22 H.



AUX ARTS MÉNAGERS S.A.

LIVRAISON ET MISE EN SERVICE GRATUITES.

INSTALLATION AUX MEILLEURES CONDITIONS.

SERVICE APRÈS-VENTE RAPIDE ET EFFICACE.

LARGES ET LÉGALES FACILITÉS DE PAIEMENT.

Valaisans de cœur, de corps et d'esprit.



Ce pratique et ravissant porte-bouteilles en osier peut être obtenu à prix d'ami partout où l'on trouve des vins de la Cave St. Pierre. (Liste sur demande au moyen d'une simple carte avec mention porte-bouteilles et votre adresse à envoyer à Cave St. Pierre, 1915 Chamoson.)

Valaisans de cœur, de corps et d'esprit, les vins de la Cave St. Pierre à Chamoson le sont forcément. Ils proviennent des vignobles valaisans les mieux exposés et Chamoson est au cœur même du Valais. Enfin, c'est avec amour que des hommes qui aiment et connaissent leur métier, se sont penchés sur eux dans la fraîcheur des caves.

CAVE ST. PIERRE

Chamoson Valais SA



Hôtel du Vaisseau
Petit-Cortailod
Famille G. Ducommun
Tél. 42 10 92

MENU DE NOËL
Filets de perches au beurre
Dinde fraîche rôtie aux marrons
Choux de Bruxelles
Pommes pailles
Bûche glacée de Noël
Fr. 26.50

Sylvestre et Nouvel-An
avec l'orchestre ERRIJEAN'S
Bal réservé aux dindeurs.
Demander les menus et réserver sans tarder. 119694-A

HÔTEL TOURING AU LAC NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 55 01

A l'occasion de l'ouverture nocturne des magasins

CE SOIR

RESTAURATION CHAUDE JUSQU'À 22 HEURES 119820-A

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune Suisse allemand, peintre en lettres et en bâtiment
désirant apprendre le français, cherche place dans bonne maison de la branche, à Neuchâtel ou environs.
Faire offres rapides svp à: Monsieur A. Hadorn, Buchenweg 2, 4528 Zuchwil (Sol). 120035-D

COMMERCES

A remettre dans le Nord vaudois
épicerie
+ arrière-magasin et appartement.
Faire offres sous chiffres PN 308044 à Publicitas, 1002 Lausanne. 119835-A

DEMANDES À ACHETER

J'achète
meubles anciens, bibelots, tableaux, livres, vaisselle, logements complets.
Débaras: cave + galetas
A. LOUP ROCHEFORT
Domicile Cortailod. Tél. (038) 42 49 39 120034-F

Baux à louer

au bureau du Journal
Prof. médicales auxiliaires

DOCTEUR WILLY FISCHER Médecin-dentiste

Absent jusqu'au 8 janvier 1979. 119535-S

VIEIL OR

Toute sorte de bijoux anciens et d'occasion, brillants, objets en argent, dents en or, ainsi que montres avec boîtier et anciennes montres de poches en argent ou en or. Antiquités et également anciennes cartes postales.
Dès réception de votre envoi, nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non-accord, objets renvoyés immédiatement.
Gloo-Zwingli, horlogerie-bijouterie Zöppli 100, 6004 Lucerne. 112378-F

YVES REBER

bandagiste - orthopédiste
ne reçoit pas du 28 décembre au 6 janvier. 116438-S



Robe coloris noir, bleu et rouge 109.-
Sarouel noir 119.-
Ce soir ouvert jusqu'à 22 h

Etam
Seyon 10 - Neuchâtel

GRANDE VENTE DE MEUBLES

À MATHOD (Au vieux battoir)
(entre Orbe et Yverdon)
Vente les 21, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 30, 31 décembre de 9 h à 20 h sans interruption

BETTEX
meubles anciens, modernes, rustiques.
Tél. (024) 37 15 47 119953-A

TRANSPORTS Suisse - Etranger

Déménagement Suisse Fr. 40.-/heure.
Pierre Perrin. Tél. (038) 51 46 09. 084263 A

MENUISERIE DECOPPET et Cie

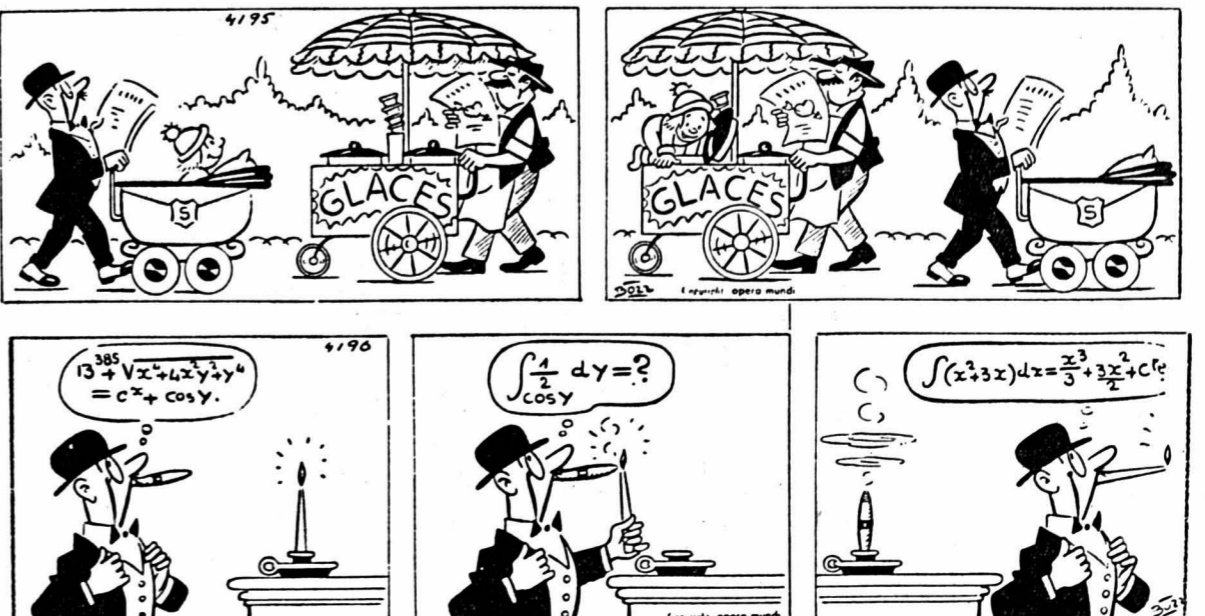
Evoles 69 - Tél. 25 12 67 062961 A



FAHYS 73 NEUCHÂTEL TÉL. 24 07 35
S. Longo - P. Haerberli
Aujourd'hui, ouverture jusqu'à 22 heures 120087-A

Commerçants
Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
Feuille d'avis de Neuchâtel

SUBITO



La publicité rapporte à ceux qui en font!

Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

FRIBOURG

L'installation du gaz naturel à Fribourg : décision le 7 février

De notre correspondant :

Le Conseil communal de Fribourg a fixé au 7 février 1979 la prochaine séance du Conseil général. Celle-ci sera principalement consacrée au problème de l'amenée du gaz naturel à Fribourg et dans la région. Et, déjà, les conseillers généraux ont reçu, en même temps que la convocation, un volumineux message, accompagné d'un dossier économique, technique et financier.

En 1971 déjà, un groupe de travail pour l'introduction du gaz naturel dans le canton de Fribourg s'était constitué sous la présidence de M. André Marro, directeur des EEF. L'année suivante, la chambre fribourgeoise du commerce et de l'industrie entretenait une enquête en vue d'établir l'existence d'une demande potentielle justifiant l'approvisionnement de Fribourg en gaz naturel.

Mais auparavant, en 1968, le Conseil communal de Fribourg avait autorisé ses services industriels à participer au capital de Gaznat, société qui venait de se créer pour assurer l'amenée du gaz naturel en Suisse romande. Un siège au conseil d'administration était assuré à la ville de Fribourg.

En 1974, le Conseil général approuvait à son tour la participation de la ville au capital social de Gaznat, par 1,5 % sur 13,5 millions.

LA NOUVELLE ÉTAPE À FRANCHIR

Aujourd'hui, une nouvelle étape est à franchir, soit la mise sur pied d'une société fribourgeoise, «Frigaz», qui sera chargée de la distribution du gaz naturel à

Fribourg et dans les communes des environs, soit dans le «grand-Fribourg».

Entre-temps en effet a été réglée la question du transport du gaz naturel jusque dans la région fribourgeoise. C'est l'affaire de la société «Unigaz SA», fondée au début de cette année par les deux sociétés régionales de Suisse romande (Gaznat) et du Mittelland (GVM). C'est cette nouvelle société, Unigaz, qui va construire le tronçon Orbe - Mulchi (BE) reliant le gazoduc de chaux de deux sociétés parentes. De la sorte, une deuxième liaison traversera la Suisse, plus précisément le Plateau, augmentant à la fois les possibilités de transport et la sécurité du réseau.

Unigaz a obtenu la concession fédérale le 2 octobre dernier. Le tracé n'empruntera pas le territoire communal de Fribourg, mais passera à proximité, soit

sur l'axe Villars-sur-Glâne - Givisiez. Un embranchement et un poste de détente, permettant de passer de la haute à la moyenne pression, sont par contre prévus à Fribourg.

C'est à partir de là que la société «Frigaz», à créer, interviendra. A ce propos, la ville de Fribourg entend conserver les avantages qu'elle s'est acquis par sa participation à Gaznat il y a 10 ans. Mais, elle hésite à courir les risques seuls.

Aussi, cherche-t-elle des partenaires pour fonder Frigaz où elle entend demeurer majoritaire. Le capital social serait de 1,5 million, la ville de Fribourg prendrait une part de 55 %, soit 825.000 fr., les autres actionnaires étant les EEF (33 %), la banque de l'Etat (8 %) et la Chambre de commerce (2 %).

Dans son message, le Conseil communal souligne la dimension de l'opération, l'importance générale que revêt la mise à disposition d'une nouvelle énergie, le développement de la collaboration intercommunale à l'échelon de la région, éléments qui ont incité le Conseil communal à rechercher des partenaires. D'ailleurs, d'autres communes ou associations de communes pourraient également devenir actionnaires de la Frigaz.

Mais l'exécutif de la capitale insiste aussi sur son expérience dans l'exploitation du gaz et sur l'influence que la ville doit pouvoir jouer dans ce secteur non négligeable de la politique énergétique, ce qui l'a incitée à demeurer majoritaire.

Enfin, il est prévu que Frigaz souscrive à Gaznat 9 millions de m³ en 1981 et augmentera son droit de soutirage jusqu'à 15 millions de m³ en 1986. Frigaz rachètera par ailleurs le service du gaz en ville de Fribourg, rachat portant sur le réseau,

les installations et les stocks. Enfin, les participations des services industriels dans le secteur gazier, notamment les actions de Gaznat, sont reprises par Frigaz dont l'administration et la gestion seront confiées aux services industriels. Il est précisé que le personnel demeurera au service de la ville et que les immeubles restent la propriété de la ville.

Tel est le projet auquel le Conseil général de Fribourg est invité à donner son accord dans sa séance de février prochain.

Le budget de la ville a passé comme une lettre à la poste

Le Conseil général de Fribourg, présidé par M. Lucien Nussbaumer, syndic, a ratifié récemment à l'unanimité le budget 1979 de la commune. Avec 65.149.230 fr. aux recettes, il s'équilibre par un bénéfice de 5443 francs. Aux comptes 1977, les recettes totalisaient 65.653.964 fr. et le bénéfice s'élevait à 21.668 francs.

Ce budget fut commenté par M^e Jean-François Bourgnonech, directeur des finances de la commune, qui disserta longuement sur la politique financière de la commune, «politique faite d'un dynamisme prudent et mesuré». Un budget d'exploitation doit être équilibré, insista l'argenterie communal, sinon cela signifie que quelque chose ne joue pas. Mais cet équilibre n'est pas un but en soi. Il doit correspondre aux possibilités et aux besoins de la collectivité.

Et M. Bourgnonech de relever l'opportunité d'envisager un budget d'investissements à caractère pluriannuel, pour que les investissements ne soient plus financés par le jeu des provisions. Evoquant le budget de relance, il parla d'un «concept plus théorique que pratique et souvent en dehors des vraies réalités économiques». La relance

peut être l'exception, mais à la condition qu'elle ne provoque pas des à-coups dans l'économie.

LES GROS CHIFFRES

La charge de la dette pèsera l'an prochain pour 1,1 million, pour les intérêts uniquement. L'instruction publique coûtera à la ville 14,4 millions. Le service du feu, 626.000 fr.; l'usine d'incinération, 500.000 fr.; la station d'épuration des eaux usées, 850.000 francs. L'édilité est l'un des postes les plus importants avec une charge de 11,4 millions, dont près de 5 millions en salaires, et 2,5 millions pour les constructions nouvelles et aménagements. Quant au service social, il représente pour la commune une dépense de 5,3 millions.

Les deux-tiers des recettes de la commune de Fribourg proviennent du produit fiscal (48.683.000 fr.). Si l'exode des contribuables — et pas les moindres — se poursuit vers les communes périphériques, M. Bourgnonech craint que les recettes en

pâtissent dorénavant, au profit des communes satellites, «ceinture dorée» de la capitale.

Dans la discussion sur l'entrée en matière, les porte-paroles des groupes politiques plaident l'acceptation du budget en relevant l'opportunité d'un plan d'investissement, impérativement réclamé par le groupe socialiste pour avril prochain. Les Indépendants-chrétiens sociaux se joignent à lui pour regretter que la ville de Fribourg n'ose pas davantage emprunter. La perception des impôts et toute la succession de tranches sans égard pour le calendrier furent critiquées par un démocrate-chrétien. On l'assura que le Conseil communal tenterait de régler la question de concert avec l'Etat.

Le Conseil général avait encore à approuver l'introduction, dans l'échelle des traitements du personnel administratif de la commune, d'une classe nouvelle intéressant les cadres supérieurs. Le groupe Pics, sans combattre le principe, critiqua le mode de consultation. Mais l'objet fut cependant acquis par 39 oui contre 16 non.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Un atout pour le tourisme neuchâtelois : la qualité !

Les cafetiers, restaurateurs et hôteliers neuchâtelois sont préoccupés par l'avenir de leur profession : franc trop lourd, pénurie de personnel, nombre exagéré de patentes, baisse de l'effectif des touristes, hauts et bas dans le dialogue avec les pouvoirs publics. Comment pourrait-on trouver une issue à toutes ces questions en vue de la promotion touristique dans le canton ? Nous avons posé la question à MM. Edmond Droz, président de la section de la Société des cafetiers et restaurateurs du district de Neuchâtel, René Merlotti, expert et président de l'Amicale des chefs de cuisine et Gilbert Pacciozi, président de la Société cantonale des hôteliers. Le débat s'est déroulé à l'hôtel du Soleil, un établissement qui a été condamné à disparaître au détriment du tourisme local.

Malgré le chômage, les professions hôtelières manquent de personnel à tous les échelons. Dans le canton, on a pratiquement fermé le robinet de la main-d'œuvre étrangère alors que les Suisses se refusent à

accomplir des travaux pénibles, notamment le travail de nuit et durant le week-end. Pourtant, les associations professionnelles consacrent d'importantes sommes au recyclage des chômeurs et à la formation d'apprentis. Actuellement, on forme 123 apprentis cuisiniers. M. Merlotti constate à ce propos :

— La plupart de ces jeunes gens, au terme de leur apprentissage, désertent le canton au profit des grandes stations touristiques malgré les conditions avantageuses qui leur sont offertes ici...

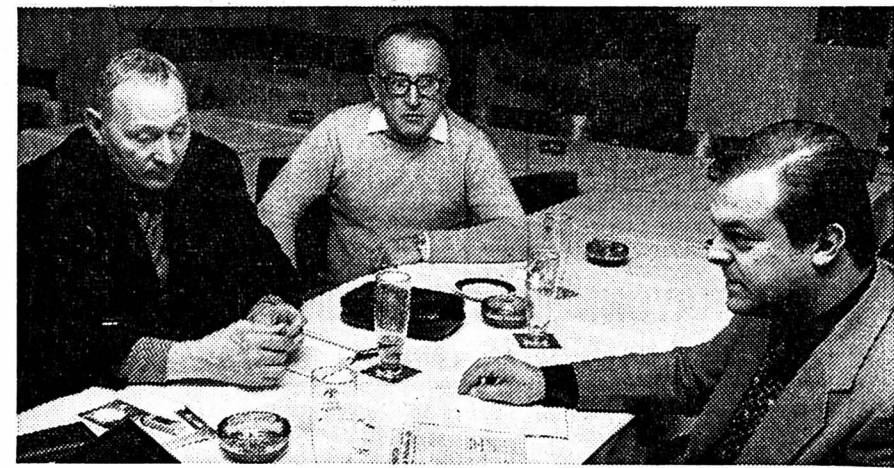
Le métier exige une grande disponibilité. Souvent, les diplômés préfèrent le travail en bureau ou en usine à cause des horaires réguliers. Alors que les cuisiniers manquent, certains d'entre eux préfèrent s'inscrire au chômage.

— Or, dans le canton, les pouvoirs publics sont trop stricts dans ce domaine. Ils préconisent la rationalisation au détriment de la qualité et ne comprennent pas que le tourisme est une branche importante de l'économie cantonale. Que faire ?...

UNE VOCATION TOURISTIQUE ?

Nos interlocuteurs ont mis l'accent sur la qualité, l'importance de l'accueil personnalisé, des prestations :

— Ce n'est pas en transformant les établissements publics en libres-services anonymes, en offrant une nourriture industrielle, en limitant les horaires d'ouverture que nous parviendrons à donner une image de marque du tourisme neuchâtelois... L'hôtellerie a souffert de la récession. La clientèle locale, traumatisée par des informations pessimistes, hésite à dépenser et se rabat sur les assiettes du jour. Les Français, excellents clients dans un passé encore récent, trouvent le franc suisse trop lourd : — Pourtant, nous pouvons — et nous devons — réagir positivement en nous basant sur un tourisme d'escalaire et d'affaires, l'accueil de Confédérés attirés par le



MM. René Merlotti, Edmond Droz et Gilbert Pacciozi de gauche à droite (Avispère J.-P. BAILLOD)

Et les autres chômeurs à qui on offre un recyclage dans les métiers de l'hôtellerie ? MM. Droz et Pacciozi répondent : — L'expérience a prouvé qu'il est impossible de transformer en sommelier, en aide-cuisinier ou en plongeur un horloger, un employé de commerce ou un technicien. D'autant plus, et c'est normal, que chacun s'efforce de retrouver son premier métier à la première occasion...

Les associations professionnelles revendiquent une politique plus souple à l'égard de la main-d'œuvre saisonnière étrangère qui compose 90 % du personnel hôtelier et 55 % des collaborateurs des cafetiers et restaurateurs :

A la commission scolaire de Cortaillod

La commission scolaire de Cortaillod a siégé récemment sous la présidence de M. C. Jaggi. Comme cela a déjà été relaté, les camps de ski auront lieu fin janvier - début février ; le premier du 29 janvier au 3 février, le second du 5 au 10 février et le dernier du 12 au 17 février. Ils auront lieu aux Paccos et seront organisés comme l'an passé. Les journées de sport se dérouleront pendant la semaine du 12 au 17 février. Les skieurs se rendront en principe à Sommartel et les patineurs iront à la patinoire couverte de La Chaux-de-Fonds.

La commission a décidé d'acheter, grâce au fonds du papier, 15 équipements de ski de fond. Le corps enseignant a présenté une liste du matériel de gymnastique scolaire. Quelques objets sont à remplacer. Le corps enseignant présentera une offre à la prochaine séance pour le matériel nécessaire.

Trois tableaux doivent être changés dans deux classes du nouveau collège et un dans une classe de l'ancien. La commission se décidera lorsqu'elle aura reçu de nouvelles offres. Une sous-commission d'étude de quatre membres (commission et corps enseignant) a été créée pour examiner le problème des locaux ainsi que celui du matériel nécessaire pour les travaux manuels.

M^{me} S. Benoit, qui a remplacé M^{me} E. Jourdain, a accepté de reprendre la gestion de la caisse. Le troc organisé spontanément par M^{me} Martelli et Schild a eu succès et 100 fr. ont ainsi été versés à la caisse de la commission. La prochaine séance aura lieu en janvier.

lac, les spécialités locales, l'attrait d'établissements moyens, familiaux...

M. Merlotti pense aux bons petits plats « bien de chez nous » : poireaux aux saucisses au foie, choucroute aux escargots, la « petcha » (salade cuite légèrement acidifiée avec viande), tripes, poissons du lac, pot-au-feu, fromages, gâteaux au beurre, etc :

— Pour sortir de l'impasse, nous souhaitons une collaboration étroite et efficace entre tous les membres de la profession, avec l'Etat, les organisations de tourisme...

Nombreuses sont les personnes qui se plaignent de la pénurie de « bonnes tables » au chef-lieu, du manque d'imagination, de la pauvreté des menus proposés, des coûts élevés pratiqués dans l'hôtellerie :

— La bonne cuisine doit se payer. Le restaurateur ne peut pas toujours être au fourneau. Pour engager un chef, une brigade de cuisine, il faut mettre le prix. Nous sommes ouverts aux critiques positives car nous souhaitons contribuer à la promotion d'un tourisme de qualité dans le canton de Neuchâtel...

J. PINTO

Rochefort

Noël des personnes âgées

(c) Récemment les personnes âgées de la commune se sont retrouvées à l'hôtel communal pour fêter Noël. Organisée par le Groupement de jeunesse, cette manifestation a vu une nombreuse participation avec plus de 50 personnes.

Le président du groupement, M. Cl. Monnier, présenta le duo d'accordeonistes Pascale Othenin-Girard et Cédric Stauffer (ce dernier, âgé de 17 ans, est médaillé d'argent du championnat d'Europe 1978 de Chambéry). Après les musiciens, fort appréciés, deux films furent présentés. Le premier sur les châteaux de la Loire remonta le temps avec un brin de nostalgie, le second, tout aussi intéressant, montra secrets et curiosités de la nature.

Invité d'honneur, le pasteur Henri Gerber rappela ensuite, en quelques mots et avec humour, le sens véritable de cette fête de Noël.

Pendant les divertissements, les invités purent apprécier boissons, brioches, sandwiches etc., préparés par des personnes du groupement. L'après-midi se termina en musique et par une distribution de cadeaux aux personnes âgées.

VAUD

Entretien avec M^e Isorni, avocat à la Cour de Paris (III)

Voici la suite de l'entretien qu'a eu de nos collaborateurs avec M^e Isorni, avocat à la Cour de Paris. Dans nos éditions du 31 octobre et du 18 novembre, M^e Isorni a évoqué le procès du maréchal Pétain, parlé du livre qu'il a publié à ce propos puis du procès de Robert Brasillach.

R.P. — Vous étiez aux arènes d'Avenches, en 1957, lors de la création mondiale de la « Bérénice », de Robert Brasillach (devenue à Paris « La reine de Césarée »). Quelles ont été vos impressions à ce moment-là ?

M^e Isorni — Je n'ai pas à donner mes impressions littéraires sur la pièce. J'étais d'ailleurs un mauvais juge. J'aimais la pièce, parce que c'était un peu une résurrection de Brasillach. Et ce qui m'a poussé, à Avenches, c'est ce commencement de résurrection. C'est dans cet état d'esprit que j'ai assisté à cette création.

R.P. — Alice Cocéa était-elle la « Bérénice » idéale ?

M^e Isorni — Je l'ai trouvée admirable, mais beaucoup ont dit qu'elle n'était pas le personnage et qu'elle avait nui à la pièce. Je ne le crois

pas. Cette pièce a été reprise, il y a quelques années, par Jacqueline Gauthier, à Paris, et une cinquantaine de représentations en ont été données. C'était une conception différente. Certains ont préféré la conception Jacqueline Gauthier à celle d'Alice Cocéa.

R.P. — En 1957, après la création aux arènes d'Avenches, cette admirable pièce n'a-t-elle pas été interdite, à Paris, étant jugée par certains comme antisémitique ?

M^e Isorni — Elle n'a pas été interdite par les autorités publiques. Elle a plutôt été interrompue par des manifestations. L'acteur principal, Jacques François, a abandonné le rôle, et c'est Hermantier qui, en un jour, a repris le rôle de Titus. C'était un effort admirable, mais il n'était pas tout à fait le personnage. Il y a eu des mani-

festations terribles, des bagarres dans la salle, dans la rue, et puis, peu à peu, on a pu reprendre les représentations, mais seulement devant quelques spectateurs...

R.P. — On dit qu'un écrivain célèbre passe généralement, après sa mort par une période plus ou moins longue de « purgatoire ». Que peut-on dire alors de l'immense notoriété dont jouit Brasillach depuis de nombreuses années, cela dans le monde entier ?

M^e Isorni — Cela veut dire que les généralités du genre de celles que vous venez de me dire sur les écrivains qui, après leur mort, ont un temps de purgatoire, n'ont pas une signification très réelle. Ce sont les mauvais écrivains qui ont un purgatoire et qui de leur temps ont été considérés comme des grands.

L'AUDACE DE PIERRE FAVRE

R.P. — En publiant vingt-trois Cahiers, et de nombreux inédits de Brasillach, depuis 1950, l'Association des Amis de Robert Brasillach (ARB), fondée par Pierre Favre, à Lausanne, a-t-elle joué un rôle dans la notoriété de l'écrivain dans le monde ?

M^e Isorni — Je crois que c'est le contraire. C'est parce qu'il y avait une notoriété de Brasillach, que Pierre Favre a fait ses Cahiers et son Association des Amis de Robert Brasillach. C'est-à-dire que Brasillach, c'est cette notoriété qui a déterminé — et puis en même temps, les Cahiers des ARB — ont entretenu la notoriété. Ça a été une espèce d'interpénétration. La notoriété a créé ce mouvement, qui répondait à un besoin.

R.P. — Mais en 1950, on n'osait pas parler de Brasillach !

M^e Isorni — On n'osait pas en parler... cela ne veut pas dire qu'il n'avait pas de notoriété. C'est-à-dire que Pierre Favre a eu l'audace de percer le mur du silence. Mais quand il y a un silence, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas notoriété. Cela veut dire qu'on fait au contraire le silence sur cette notoriété, qui gênait beaucoup de monde.

R.P. — Ne peut-on pas faire abstraction du « politique » chez Brasillach, et ne retenir que ce qui est immuable chez lui, c'est-à-dire l'écrivain et le poète ?

M^e Isorni — Je pense que l'histoire de la littérature ne retiendra pas ses écrits politiques. Elle les retiendra dans la mesure de leur aspect et de leur qualité littéraire. Mais cependant, il restera comme le héros d'une jeunesse fasciste. Pas par ses articles, mais par son comportement d'homme et surtout son comportement devant la perpétuité finale de son procès et de la mort. Alors, vous me comprenez, ce ne sont pas ses articles, mais c'est son comportement d'homme politique, d'écrivain politique, qui fait de lui ce héros pour bien des gens, mais plus particulièrement ce symbole pour la jeunesse fasciste.

JACQUES ISORNI, ÉCRIVAIN

R.P. — M^e Isorni, vous êtes un grand écrivain, dont les livres sont percutants tout simplement du bruit. A ce propos, mon ami Gustave Thibon me disait un jour qu'on reconnaissait difficilement deux génies chez le même homme. Ainsi, Charles Maurras, célèbre comme écrivain politique, mais peu connu comme poète. Il donnait encore d'autres exemples d'hommes célèbres. Peut-être faites-vous exception à cette règle ?

M^e Isorni — Je ne pense pas avoir de génie. C'est pour ça que l'Académie française n'a pas voulu de moi...

R.P. — Parmi tant de livres que vous avez écrits, lesquels sont vos préférés ?

M^e Isorni — Je ne peux pas dire quels sont les préférés, mais j'ai un faible pour les « Lettres à Béatrice » et « Véronique en roulotte ». J'ai aussi un faible pour « La fièvre verte ».

(Propos recueillis par Roger Pache).

VALAIS

Ça commence à « barder » dans les stations d'hiver au Valais

De notre correspondant :

Cet hiver qui se fit désirer s'est enfin installé dans le décor. Il a neigé à nouveau dans toutes les stations. On nous annonçait hier de partout que la saison commence enfin, que la neige était là et que les installations se mettaient en branle...

Ainsi, ça commence à « barder » dans des stations comme Torgon, Champéry, Oronnaz, Grimentz, Morgins, Nendaz, Saas-Fee, Zermatt, Super-Saint-Bernard, Verbier, Zinal, Crans-Montana, Aminona et Val d'Illice.

Dans toutes ces stations, une partie des

installations fonctionnent normalement. Au total, ce sont quelque 150 remontées, soit téléphériques, téléskis, télésièges, télécabines qui, dès aujourd'hui, animent le décor valaisan.

La couche de neige sur les pistes est de 30 cm à proximité des stations, 15 ou 20 dans les coins les moins favorisés, et plus de 50 et 80 cm au-delà des 2000 mètres. C'est dire qu'on skie partout dans de bonnes conditions.

L'occupation pour les fêtes est naturellement complétée un peu partout et janvier s'annonce bien !

M.F.

ARCADES
25 78 78

TOUS LES SOIRS À 20 H 30 - JEUDI, DIMANCHE, MERCREDI: Matinée à 15 h
SAMEDI, JOUR DE NOËL, MARDI: Matinées à 15 h et 17 h 15

2^{me} SEMAINE

TOUT NEUCHÂTEL VEUT VOIR

12 ANS



PIERRE RICHARD et VICTOR LANOUX dans

LA CARAPATE

LE NOUVEAU SUCCÈS COMIQUE de Gérard OURY

ON Y VA... RIRE AUX ÉCLATS!

120093-A

STUDIO
25 30 00

TOUS LES SOIRS, SAUF DIMANCHE À 21 H-JEUDI, DIMANCHE: Matinée à 15 h
SAMEDI, JOUR DE NOËL, MARDI, MERCREDI: Matinées à 15 h et 17 h 30



UNE FÊTE POUR LES YEUX D'UNE INCOMPARABLE BEAUTÉ

ENFANTS ADMIS

WALT DISNEY CENDRILLON

120094-A

3^{me} SEMAINE

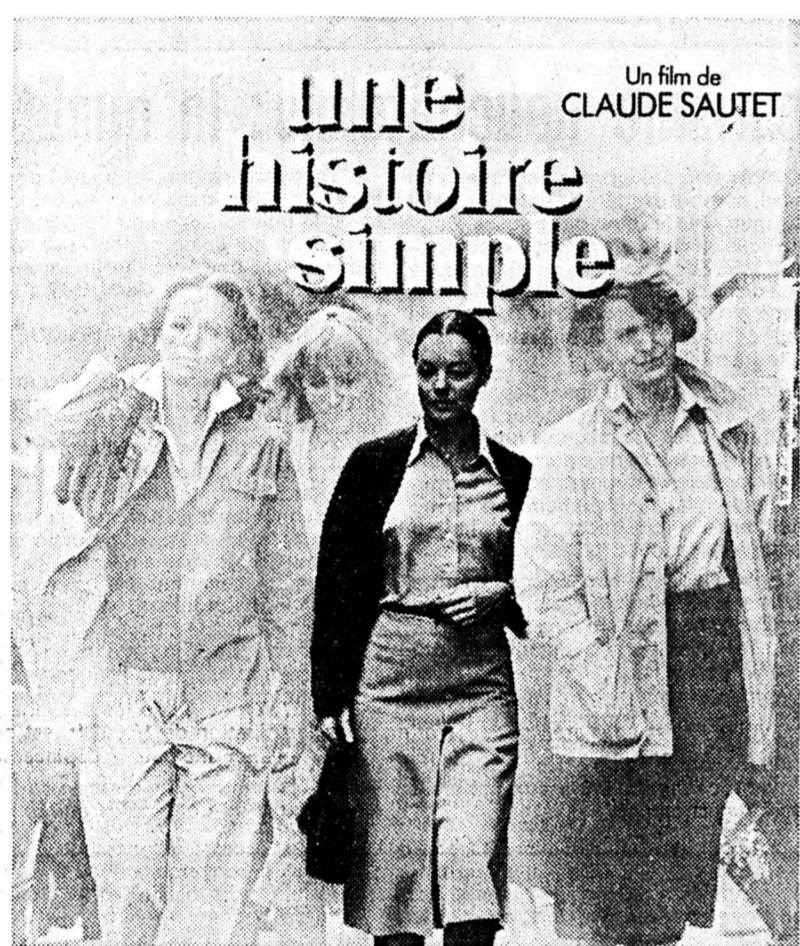
ROMY SCHNEIDER SUBLIME

ALAIN SARDE présente

ROMY SCHNEIDER

BRUNO CREMER

CLAUDE BRASSEUR



Un film de CLAUDE SAUTET

une histoire simple

Dialogue de JEAN-LOUP DABADIE

scénario de

CLAUDE SAUTET et JEAN-LOUP DABADIE

avec ROGER FIGAUT - FRANCINE BERGE - SOPHE DAUMIER - ARLETTE BONNARD - EVA DARLAN - MADELEINE ROBINSON - JACQUES SÈRESY

Musique de PHILIPPE SARDE

Producteur exécutif: PIERRE GILBERT

Une coproduction franco-italienne REX PRODUCTIONS - SAGA FILMS - IRI FILMS - RALPH FILM - avec la collaboration de la Société Française de Production et de Cinéma Audiovisuel - MEGAFIL FILMS

LE RAYONNEMENT DE L'INTELLIGENCE ET DE LA BEAUTÉ « NOUVEL OBSERVATEUR »

16 ans AU PALACE 15 h - 18 h 45 / 20 h 45

tél. 25 56 66

SAMEDI et DIMANCHE 14 h 30 - 16 h 45 - 18 h 45 - 20 h 45

118742-A

RFX

Tél. 25 55 55
Tous les soirs 20 h 45
dès samedi: Tous les jours 15 h-17 h 30

1^{re} vision
16 ans
Faveurs suspendues

TRIBUNE-DIMANCHE:

La pièce de Jean Poiret continue de connaître sur la scène. à Paris, un triomphe qui, sans doute, est le plus grand du théâtre au cours de ces dix dernières années: elle n'a pas quitté l'affiche depuis le 13 février 1973 et tout porte à croire que le 13 février prochain, en fêtant six ans de représentations consécutives, elle atteindra la 2000^{ème} et 1.800.000 spectateurs.

MARCELLO DANON présente

UGO TOGNAZZI MICHEL SERRAULT

la Cage aux Folles

d'après la pièce de JEAN POIRET

un film de EDOUARD MOLINARO



United Artists

scénario et adaptation de FRANCIS VEBER - EDOUARD MOLINARO - MARCELLO DANON et JEAN POIRET avec CLAIRE MAURIER - REMY LAURENT - BENNY LUKE - CARMEN SCARPITTA - LUISA MANERI et avec la participation de MICHEL GALABRU - musique de ENNIO MORRICONE

une coproduction franco-italienne les productions ARTISTES ASSOCIÉS - DA MA PRODUZIONE SPA distribué par LES ARTISTES ASSOCIÉS

JEUDI À SAMEDI 20 h 30
12 ANS

SAMSON et DALILA



FILM MONUMENTAL CECIL B. DE MILLE

LUX COLOMBIER
Tél. 41 26 66

MARDI 14 h 30 et 20 h 30
MERCREDI 20 h 30

L'HÔTEL de la PLAGE

Un film de MICHEL LANG
Musique: MORT SHUMAN

120278-A

bio

Tous les soirs 20 h 45
jeudi-vendredi 18 h 40
dès samedi: Tous les jours 15 h-17 h 30

1^{re} VISION EN FRANÇAIS 18 ANS

27, faubourg du Lac
Téléphone 25 88 88
2^{me} semaine

Une œuvre de grande qualité qui se reçoit comme un coup de poing au plexus...

L'IMPORTANT EST DE NE



Midnight Express

JAMAIS D'ESPERER

Baux à loyer au bureau du journal

DISCOUNT DU VIGNOBLE

AF

Nous vous proposons la qualité supérieure

Miele

Lave-vaisselle 12 couverts

1398.-

Lave-linge 4 kg

1198.-

Demander notre meilleure offre.

Fornachon & Cie

3022 Bèzeville
Tél: 038 46 18 77

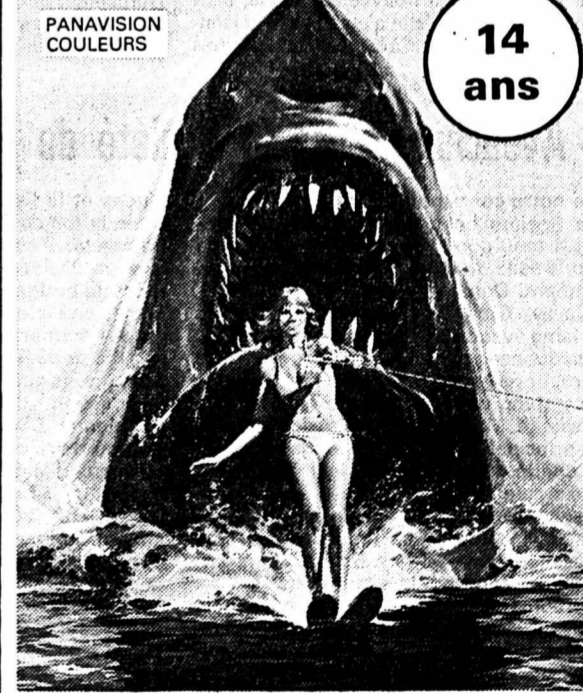
Rue du Marché 6
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél: 039 22 23 26

APOLLO 25 21 12 CHAQUE JOUR 15 h + 20 h 30 APOLLO 25 21 12

2^{me} semaine d'immense succès avec le film de l'année...

LES DENTS DE LA MER 2^e PARTIE

Croyez-vous vraiment être en sécurité, lorsque vous vous baignez au bord de la mer?...



ROY SCHEIDER LORRAINE GARY MURRAY HAMILTON

JAWS 2

UNE PRODUCTION ZANUCK BROWN
Ecrit par CARL GOTTILIEB et HOWARD SACKLER Réalisé par JEANNOU SZWARC
D'après les personnages créés par PETER BENCHLEY Musique de JOHN WILLIAMS
Produit par RICHARD D ZANUCK et DAVID BROWN Producteur associé JOE ALVES
Livre paru chez Hachette/Over Ocean - Bande originale sur disques MCA

12 ans CHAQUE JOUR 17 h 45 Un colosse aux bras noueux dans



Bud Spencer LE COGNEUR DE NAPLES À MACAO en passant par BANGKOK et HONG-KONG rien ne l'arrête! Un film où l'on se marre

red club

BAR - DANCING DÈS 21 H.
chavannes 19 - a. galloppini

Le patron se fera un plaisir de vous réserver vos places pour Saint-Sylvestre

A. Galloppini

★ 24 et 25 décembre OUVERT

Amuse-bouche à GOGO

Cotillons Danse Ambiance

119709-A

Restaurant de la Grappe
La Loudre Neuchâtel

DE VRAIES SPÉCIALITÉS ITALIENNES

pour les fins gourmets!... de la pizza au foie de veau à la vénitienne

(fermé le mercredi)
118743-A

L. Marini ☎ 33 26 26.

L'hiver révèle maintes détresses.

Secours suisse d'hiver

Les dernières créations de Paris et de Londres pour vos Coiffures de Fêtes

why not?

Coiffure Bussy et Stolz

119162-A

Temple Neuf 11 Neuchâtel Tel. 038 25 25 78

Bien manger... à Cressier... à l'enseigne de L'HÔTEL DE LA CROIX-BLANCHE M. et Ph. Robert CRESSIER ☎ (038) 47 11 66

MENU DE NOËL

Consommé au porto

Filets de perches meunière Pommes vapeur

Dinde farcie aux marrons Bouquetière de légumes Pommes allumettes

Bûche de Noël

Fr. 27.-

120117-A

A VENDRE

2 centimes suisses 1870 à 1941.

J. Notter, rue des Moulins 13. Tél. 25 17 48.

114714-A

Déménagements TRANSPORTS INTERNATIONAUX

TRANSPORTS DE PIANOS

Garde-meubles - Petits transports

Tél. (038) 25 35 90

D. ROTHPLETZ Brévards 3 Neuchâtel 062958 A

Neuchâtel 31 31 31

Auvernier 31 26 26

taxis claude

118741-A

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Pour la restauration de la chapelle de Brot-Dessous

De notre correspondant :
Récemment a eu lieu à Brot-Dessous une assemblée extraordinaire au cours de laquelle devait être élu le comité de restauration de la chapelle. C'est en présence du Conseil général, du Conseil communal, du Conseil d'Église de la paroisse de Rochefort - Brot-Dessous et d'une soixantaine de personnes que M. Jean-François Tais, président du législatif, ouvrit les débats. Le pasteur Henri Gerber et le curé Ecabert assistaient à la séance.

Après un bref exposé du pasteur, le président de la paroisse, M. Willy Henri, présenta l'histoire de la petite chapelle bien campée sur l'endroit des gorges de l'Areuse, à cheval sur la Pénétrante, elle vit aujourd'hui un événement qui marque la vie du lieu. L'orateur décrit le passage de Jean-Jacques Rousseau qui, venant de France pour se rendre à Champ-du-Moulin, fut hébergé au cabaret de Brot-Dessous. Lorsqu'il se rendait à Neuchâtel et à Colombier pour rendre visite à DuPeyrou ou à Lord Keith, Rousseau partait de Môtiers dans l'après-midi et arrivait à Brot, il passait la nuit avant de reprendre sa marche le lendemain matin. De la sorte, il coupait en deux le long trajet du Val-de-Travers au Vignoble.

Au retour, il procédait de la même façon de sorte que ses arrêts à Brot-Dessous durent être fort nombreux. Mais, fait presque étrange, sans le journal d'un diplomate autrichien dont les cinquante-six petits volumes sont déposés à la bibliothèque impériale de Vienne, la plupart des incidents de ces excursions pédestres de Rousseau nous seraient inconnus et peut-être même serait-on aujourd'hui réduits à douter des séjours qu'il fit dans la contrée. C'est, répétons-le, grâce au journal du visiteur de Rousseau, le comte de Zinzendorf, que les séjours du philosophe à Champ-du-Moulin (ancienne maison du maître poudrier Dellenbach, aujourd'hui Maison et Musée J.-J. Rousseau appartenant à l'intendance des bâtiments de l'Etat) et ses arrêts au cabaret de Brot-Dessous, deviennent des réalités historiques.

Ce cabaret de Brot fut détruit quelques années plus tard par un incendie. Mais la région qui ne pouvait se passer d'un bâtiment d'auberge convenable à cause du roulage de France en Suisse par la route du col de la Clusette, fit construire peu après l'hôtel actuel à l'enseigne de la Couronne. Le roulage ayant cessé et la commune qui s'était aménagée un local suffisamment vaste et confortable pour ses séances, local

situé au-dessous de la chapelle, n'ayant plus d'intérêt à conserver cet immeuble, vendu en mise publique cette auberge qui lui était désormais inutile. La vente eut lieu en 1908. Comme on peut s'en apercevoir, un lien unit donc l'histoire du cabaret de Brot à la chapelle dans la vie historique du village de Brot-Dessous.

L'orateur passa ensuite à l'histoire de la chapelle communale et cita des extraits de « L'almanach de Neuchâtel » de 1847. Après ce brillant exposé sur l'histoire de la commune et de la chapelle, le président du Conseil d'Église procéda à l'élection du comité de restauration et les organisateurs des soirées de variétés et autres manifestations qui furent organisées dans ce but.

M. Farron, président du Conseil communal, s'était fait excuser et avait chargé M. Ducommun, conseiller communal, de remettre à l'assemblée le carnet du fonds de restauration. Manifestations et soirées de variétés ont produit 8698 fr. 20. Sur proposition de l'assemblée, le vote se fait à main levée et le comité comprendra onze membres de Brot-Dessous et quatre de Rochefort. Le pasteur H. Gerber, le curé Ecabert, le président de la paroisse, M. Henri, et M^{lle} Liliane Badertscher, membre du collège des anciens, font partie de cette commission. Le bureau du comité sera constitué ultérieurement. La collecte faite durant l'assemblée a permis de recueillir une somme de 185 francs.

Au Conseil général de Gorgier

Encore les vacances scolaires...

De notre correspondant :

Le législatif de Gorgier a siégé récemment dans la grande salle communale, sous la présidence de M. Serge Béguin, et en présence de 24 conseillers.

Le budget qui boucle avec un déficit présumé de 9242 fr. 75 est accepté à l'unanimité, après lecture du rapport de la commission financière.

Il en fut de même pour un important crédit de 370.000 fr. concernant les travaux de renforcement de la pression d'eau dans les quartiers de la Payaz et de Derrière-Moulin, à l'est de la commune. Une entente a été conclue avec les propriétaires du château de Gorgier dont le réservoir privé égale, en contenance, celui de la commune, et serait mis partiellement à la disposition de Gorgier pour régulariser la pression à l'est.

En revanche, la proposition de l'exécutif d'acheter une remorque d'occasion d'une valeur de 8500 fr., pour l'atteler au camion communal et en augmenter ainsi la charge de transport, a donné lieu à des grincements dès le début, puis une forte opposition s'est manifestée pour aboutir à un refus net.

Au sujet de la taxe des chiens, l'exécutif proposait une augmentation de 5 fr. en la portant de 30 à 35 fr. par année pour compenser les quelques frais occasionnés par le recensement, les bagues de contrôle et les plaquettes de vaccination.

Trois amendements étaient en outre proposés, soit une remise de 20 fr. pour un chien de garde dans tous les immeubles isolés et non pas seulement pour les fermes; puis supprimer toute remise pour les maisons isolées; et enfin, pour les propriétaires de plusieurs chiens, fixer la taxe à 35 fr. pour le premier et à 60 fr. pour les suivants.

Après discussion l'assemblée décida d'accepter la proposition de l'exécutif soit 35 fr. par chien, tandis que les trois amendements essuyèrent un refus net, car ils ne feraient que compliquer la tâche des autorités.

VACANCES SCOLAIRES

Le rapport de la commission scolaire relève les traditionnelles divergences au sujet des vacances d'automne. Les enseignants désirent qu'elles soient fixées comme les autres, au début de l'année, afin

de pouvoir organiser leurs séjours en temps voulu.

Sur ce point, les viticulteurs ne sont pas d'accord, car ils entendent utiliser la main-d'œuvre que constituent les enfants pour la récolte, dont la date varie d'une année à l'autre suivant la maturité du raisin.

Ce n'est donc pas le « Club des loisirs des vacanciers » qui doit fixer la date de leurs séjours d'automne, mais les commissions scolaires des régions viticoles, après entente avec les encaveurs et producteurs qui œuvrent pour le maintien de la qualité des crus de notre région.

DES NOMINATIONS

Quelques nominations sont ensuite faites dans différentes commissions: M. Willy Feuz a été nommé membre à la commission d'étude pour la surveillance des vignes, M. Lucien Niklaus à la commission des eaux, M^{lle} Mireille Wohlschläger à la commission des naturalisations et M^{lle} Nicotier à l'œuvre de la Sœur visitante.

Après les divers qui ne donnèrent pas lieu à grande discussion, la séance se termina devant une assiette bien garnie et avec la dégustation des vins du pays!



Au Temple du bas

Concert de Noël avec B. Giuranna, altiste, et l'OCN

• DONNÉ dimanche après-midi, ce concert a remporté un très vif succès. Concert moins «spectaculaire» sans doute que celui de novembre puisque nous avions affaire cette fois-ci à la formation de chambre de l'OSN et non à l'ensemble symphonique. Soit une trentaine de musiciens au lieu de cinquante. Mais un concert dont la qualité reflétait parfaitement l'évolution de l'Orchestre symphonique neuchâtelois, qui est désormais composé exclusivement de jeunes musiciens professionnels ou élèves professionnels.

C'est ainsi que Theo Loosli nous a donné au début un excellent Concerto pour archets de Vivaldi. Tout y était: la belle sonorité d'ensemble, la vivacité et la franchise d'attaque dans les deux Allegros, l'obsédante pulsation rythmique du mouvement central. En revanche, la Symphonie en la majeur K 201 de Mozart nous a paru moins convaincante. Il est vrai que ces pages d'un Mozart de 18 ans sont assez inégales et qu'entre deux mouvements vifs particulièrement réussis, on rencontre un Andante un peu mièvre et visiblement marqué par le «style galant» de l'époque. Toujours est-il que l'OSN a souligné avec bonheur toute la verve, toute la couleur du premier Allegro et surtout du vigoureux final; alors qu'il s'est montré assez ennuyé et «scolaire» dans l'Andante et le Menuet.

LE TALENT D'UN SOLISTE

Le talent et l'attachante personnalité du soliste, l'altiste Bruno Giuranna, a

très largement contribué au succès. Ce musicien qui fut l'un des fondateurs des «Musici di Roma» poursuit depuis plus de vingt ans une carrière de soliste exceptionnellement brillante. C'est d'abord dans un Concerto pour viole d'amour et orchestre de Vivaldi que l'on a apprécié son jeu sensible et d'une exquise finesse. Sans oublier la sonorité pleine de charme — encore qu'un peu mince pour le Temple du bas — de l'instrument lui-même avec ses 14 cordes, dont 7 cordes «sympathiques».

Nous avons ensuite entendu, et pour la première fois à Neuchâtel, l'un des très rares Concertos pour alto et orchestre: celui du compositeur-éditeur F.-A. Hoffmeister qui vécût à l'époque de Haydn et dont le style s'apparente nettement à celui de l'auteur des Saisons. Un premier mouvement sans grand attrait. En revanche, un Adagio très expressif et un Rondo dansant, aux thèmes et rythmes bien découpés.

Ici encore, très belle interprétation de B. Giuranna, qui réussit à conférer à l'alto la légèreté et la vivacité d'un violon... et remarquable accompagnement de l'OSN, sur le double plan de la précision et de l'accord expressif avec le soliste. En bis, une Sarabande de Bach, jouée avec autant de grandeur que de simplicité.

Bref, une nouvelle et brillante réussite de l'OSN et de son chef. Mais pourquoi indisposer une bonne partie de l'assistance par un retard de près de vingt minutes? Surtout que ce n'est pas la première fois. L. de Mv.

Môtiers: budget déficitaire accepté

De notre correspondant :

Comme nous l'avons annoncé dans une précédente édition, le Conseil général de Môtiers s'est réuni dernièrement sous la présidence de M. J.-P. Barrelet. Les 17 membres étaient présents et le président a salué personnellement M. J.-C. Vuille, nouveau conseiller, nommé en remplacement de M. P.-A. Delachaux qui a accédé au Conseil communal.

Une demande de modification de l'ordre du jour a été repoussée par huit voix contre six. Il était question de vouloir inverser le budget avec la modification de la calculatrice de la taxe d'épuration. Quant au procès-verbal, il a été adopté à l'unanimité, après une remarque faite concernant une phrase.

En remplacement de M. P.-A. Delachaux, M. R. Jeanneret a été nommé vice-président du législatif. M. Vuille prend la charge à la commission du budget et des comptes, et M^{lle} C.-L. Vouga à la commission des orgues.

BUDGET

Le budget a été repris chapitre par chapitre et deux interpellations ont eu lieu. M. J.-P. Bobillier, demande pourquoi la station d'incinération des ordures de Couvet est encore en panne? Il dit en outre que la maison chargée du service d'entretien ne fait pas son travail selon le contrat. M. Carminat, conseiller communal et membre du comité directeur, confirme qu'effectivement un différend a opposé

l'entreprise chargée de l'entretien avec le syndicat, mais qu'actuellement la situation est de nouveau normale. L'autre interpellation demandait des explications quant à la rubrique sur la piscine des Combes. Réponse est à nouveau donnée par M. Carminat, qui donne les explications voulues (participation au déficit).

Le budget présente un déficit de 119.975 fr. Soit: intérêts actifs 8900 fr.; immeubles productifs 15.810 fr.; forêts 25.450 fr.; impôts 587.500 fr.; taxes 79.830 fr.; recettes diverses 40.000 fr.; services des eaux 20.600 fr.; services de l'électricité 29.000 francs. Charges: intérêts passifs 45.027 fr. 05; frais d'administration 116.680 fr.; hygiène publique 92.100 fr.; instruction publique 365.100 fr.; sports, loisirs, culture 15.850 fr.; travaux publics 133.200 fr.; police 23.200 fr.; œuvres sociales 77.870 fr.; dépenses diverses 53.800 fr.; et il y a encore lieu de prendre en considération le 1/5 du déficit de l'an dernier, soit 4238 fr. 50. A tenir compte encore, que le total des amortissements répartis dans les comptes est de 104.700 francs.

M. Bobillier, porte-parole du parti radical a constaté que la commune n'échappe pas à la situation économique. Néanmoins son parti acceptera le budget tel que présenté. Pour M. Morel, rapporteur du parti libéral, il tient à rendre attentif le législatif sur les dépenses à venir. Il accepte également le budget. Au vote, il est adopté à l'unanimité. Le Conseil communal présentait en outre un projet d'arrêté relatif à la police des

chiens. En effet, les désagréments que causent les excréments de chiens sur les trottoirs et autres voies publiques gênent beaucoup de monde, pour peu d'indisciplinés. Comme le Conseil communal n'avait pas de moyens légaux d'intervenir auprès des propriétaires de chiens, cet arrêté pourra dorénavant aider l'exécutif, étant donné qu'il a été adopté par huit voix contre cinq.

...ET DES EAUX LIMPIDES

Suite à la dernière séance où l'arrêté proposé concernant la modification de la calculatrice de la taxe d'épuration avait été refusé, le Conseil communal s'est réuni avec la commission du budget et des comptes afin de revoir les composants de cette taxe ainsi que les taux. La proposition est la suivante: 30 fr. de taxe fixe par personne majeure et par mineur payant des impôts sur un revenu, 30% de l'abonnement de l'eau et 1% du bordereau d'impôt. Ceci permettrait donc de doubler l'encaissement de cette taxe et de presque couvrir les frais inhérents à l'épuration des eaux.

M. Vuille s'est déclaré contre cette augmentation en une période si pénible financièrement pour certains contribuables et demande d'attendre une année avant de revoir cette calculatrice.

M. Vuilliommet a demandé des éclaircissements quant aux emprunts fait par le syndicat de l'épuration auprès d'établissements d'assurances, dont les taux sont fort élevés. M. Bovet, conseiller communal, membre du comité a donné lecture de deux

lettres relatives à ces prêts. Il ressort qu'il est impossible de modifier la situation. Par 11 voix contre 4 l'arrêté a été accepté.

SALLE DE GYMNASTIQUE

Venait ensuite le point relatif à la consolidation de l'emprunt concernant les travaux de rénovation de la salle de gymnastique. Cette réalisation, appréciée des sociétés l'utilisant et des classes, s'est terminée au courant de l'automne 1977. Le coût total a été de 242.000 francs. En déduisant les subventions, il reste à la charge de la commune une somme de 58.597 fr. 50. A tenir compte également de la réserve financière faite de 81.585 fr. 25, qui est déduite. Cette consolidation est acceptée à l'unanimité.

Depuis plusieurs années, il est question de la réfection de la route menant au château. Après de nombreux entretiens et échanges de vues, l'exécutif peut enfin annoncer que ces travaux pourront être exécutés dans le courant du printemps 1979. Ils seront supportés par l'Etat, mais une participation de 10.000 fr. est demandée à la commune pour le déplacement de l'assiette du chemin dans son tronçon supérieur, afin d'éviter les derniers «raidillons» ou tout au moins de les atténuer. Le crédit est accepté à l'unanimité.

En ce qui concerne la route du château à l'intérieur de la localité, M. W. Bovet, chef du département, annonce que l'exécutif présentera une demande de crédit au printemps. L'estimation du bureau d'ingénieurs est de 142.000 francs.

« DIVERS »

Dans les motions et interpellations, M. Louis Bourquin est intervenu par voie de motion concernant des particuliers qui s'en vont ramasser des taupinières dans les champs. Il demande que le Conseil communal se préoccupe du problème, ce qui a été l'avis unanime du législatif.

M. Edouard Chevré demande au Conseil communal d'élaborer un règlement de la salle des conférences, et fait quelques remarques au sujet de la location de cette salle.

Différentes interventions sont encore faites, et la séance est levée.

Commission scolaire

(c) La commission scolaire a décidé récemment une semaine de sport pour fin janvier, début février, si les conditions d'enseignement sont favorables. Les bons skieurs de piste iront à la Robella; quant aux débutants, avec les skieurs de fond et les lugeurs, ils iront à Riaux-sur-Môtiers passer quatre journées.

On prévoit d'acheter du petit matériel de gymnastique (balles, petits boulets, élastique de saut, etc.) pour l'école.

La fête de Noël, dans chaque classe aura lieu vendredi matin, et ensuite ce sera les vacances de Noël jusqu'au 6 janvier 1979. Signalons aussi que la bibliothèque scolaire a été mise à jour par la commission et le corps enseignant; les livres classés, répertoriés, sont à la disposition des élèves.

LES BAYARDS

Recensement 1978

(c) Cette année, 330 habitants ont été recensés aux Bayards, c'est donc une nouvelle diminution de 13 personnes qui est enregistrée. La population se compose de 207 Neuchâtelois, 120 Confédérés et trois ressortissants étrangers.

VAL-DE-RUZ

DOMBRESSON

Recensement

(c) Selon les renseignements fournis par le bureau communal, le recensement de la population a donné les résultats suivants: mariés 480, veufs ou divorcés 108, célibataires 399, population totale 987. Chefs de ménage 372, personnes atteignant leur majorité l'an prochain 12, hommes âgés de 65 ans et plus au 31 décembre 64, femmes âgées de 62 ans et plus à la même date 94. Du point de vue confessionnel, il y a 796 protestants et 191 catholiques romains. En outre, on dénombre 467 Neuchâtelois, 454 Confédérés et 66 étrangers, dont 63 ayant un permis d'établissement.

CANTON DE BERNE

Au syndicat pour l'alimentation en eau du Plateau de Diesse

L'assemblée générale ordinaire d'automne du Syndicat pour l'alimentation en eau du Plateau de Diesse a eu lieu récemment au collège de Prêles, sous la présidence de M. Bernard Schindler. Le procès-verbal de la dernière assemblée a été accepté sans observation et avec remerciements à son auteur.

Le rapport d'activité présenté par le président a été accepté, de même que le programme 1979. Il comprendra les adductions à Champfaly. La Praye et aux Combes de Nods; décision de principe. Le Conseil propose que le SED réalise ces adductions, en accord avec les membres concernés, moyennant une participation de la commune concernée couvrant la part non subventionnée par d'autres instances, une convention adéquate concernant les frais d'entretien, d'exploitation et de renouvellement des installations. Cette façon de faire permet, sans charger le SED, d'améliorer le subventionnement.

L'appropriation d'un crédit d'étude de 28.000 fr. pour l'établissement du projet de réseau régional (première étape) a été

accepté. Il s'agit d'honoraires d'ingénieurs pour l'établissement du projet. Ces travaux sont conformes à la conception générale des adductions selon le rapport de 1977 établi par mandat de l'OEHE et présenté aux membres lors de leur adhésion au SED.

Cette première étape prévoit la construction d'une station centrale à Diesse, avec la pose d'une conduite depuis la station de pompage de Lamböing-Prêles. Ces travaux amélioreront la sécurité d'exploitation à Diesse et forment un premier jalon de la liaison est-ouest entre les sources de la Prêze et de l'École d'une part, et le puits du marais d'autre part.

Le budget 1979 et le prix du m³ d'eau livré aux membres a été accepté également. Il est établi sur la base d'un prix de 10 c le mètre cube et implique que les travaux d'adduction débiteront en 1979.

Dans les divers, M. Schindler annonce que le conseil du SED avait mis au concours le poste de secrétaire-caissier, et qu'il n'y avait eu aucune soumission. M. Raymond Rollier, de Prêles, employé de banque, a été sollicité et a accepté de remplir cette fonction.

MOUTIER

La caisse cantonale de l'Etat ferme ses portes

(c) Les communes du district de Moutier viennent de recevoir du contrôle cantonal des finances un avis les informant qu'à partir du 1^{er} janvier prochain la caisse cantonale de l'Etat sera transférée à Courtenay. Les bureaux de Moutier seront ouverts jusqu'au 28 décembre et, dès cette date, les contribuables du district devront s'adresser à Courtenay pour tous renseignements.

Si l'on comprend les efforts de l'Etat en vue d'une centralisation des services administratifs, on regrette malgré tout qu'il n'y ait plus de bureau de la caisse de l'Etat dans une ville de l'importance de Moutier.

SONVILIER

Important crédit accepté

(c) L'assemblée communale de Sonvilier, sous la présidence de M. Meinrad Friedli, maire, a accepté par 130 voix contre 25 un crédit de 966.450 fr. pour la construction d'une nouvelle salle de gymnastique. Des subventions de l'ordre de 211.488 fr. pourront être touchées par la commune pour réaliser ce projet. Le budget 1979 a également été accepté, bouclant avec un excédent de charges de 60.940 francs.

Une institutrice a été nommée en remplacement de M^{me} Anne-Marie Maillat; M^{me} Annick Bourquin, enseignante à Mont-Soleil.

De notre correspondant :

Voici les «divers» de la dernière séance du Conseil général des Verrières (lire FAN du 18 décembre).

M. Pierre Fauguel se préoccupe de la route cantonale Haut-de-la-Tour - Les Verrières, où des arbres ont été abattus, mais pas pour tout le secteur. La réfection ne serait-elle que partielle? Il convient que le Conseil communal intervienne avec résolution auprès de l'Etat. Si l'on ne défend pas notre région, tout le trafic international pourrait finalement passer par Vallorbe. M^{me} Landry répond qu'il a été pris note de cette demande. Le Conseil communal s'y intéresse. Il avait été dit par M. Hussain, ingénieur, que la réfection serait effectuée jusqu'à l'entrée de la localité. M^{me} Landry interviendra à ce propos à la commission consultative des routes, dont elle fait partie, et qui se réunit précisément la semaine prochaine.

AMENÉE D'EAU

M. Michel Ray questionne le Conseil communal à propos d'un sujet d'actualité, celui de l'amenée d'eau à la Côte-aux-Fées en passant par la Montagne-de-Buttes et la Mont-des-Verrières. Ne devrions-nous pas

intervenir auprès du canton pour faire avancer les choses? M. Jean-Pierre Ray annonce que trois membres de l'exécutif verrisien se sont rendus à la Côte-aux-Fées, récemment, précisément à ce propos. Les trois communes concernées étaient représentées, avec MM. A. Jeanneret, des A.F., et G. Scherrer, ingénieur. Un vaste projet est terminé. Il porte sur 4.700.000 fr. et les subventions pourraient être de l'ordre de 80 pour cent. La charge restante n'en sera pas moins substantielle et une clé de répartition devra être trouvée, ce qui n'est pas simple. Une prochaine réunion des communes est fixée à fin janvier prochain. Le Conseil communal des Verrières suit l'affaire; il présentera des propositions au Conseil général en temps voulu.

M. Roger Perrenoud voudrait savoir ce qu'il en est des établissements publics momentanément fermés. Pour le Café Hainard en reconstruction après incendie, il suppose que la réouverture n'est pas discutée. Par contre, qu'en est-il du Café du Crêt? Pour M^{me} Landry, la question est du ressort du département de police, lequel sollicite le préavis communal. L'exécutif pourra se renseigner. D'après M. Raymond Schlaepfer, le problème des patentes est délicat. Dans le cas du «Rétro», un préavis négatif a

été donné mais le canton autorisa tout de même à débiter des boissons sans alcool.

MIROIR?

M. Perrenoud rappelle que la possibilité d'installer une glace au carrefour de la Vy-Perrenoud fut demandée en son temps. M. Ray s'est renseigné auprès de M. Quinche, inspecteur cantonal de la signalisation, lequel déconseille un miroir qui devrait être chauffé durant l'hiver, et serait trop éloigné. Un tracé pointillé sur route est par contre reconnu, ce qui sera fait.

M. Perrenoud rappelle enfin qu'à l'unanimité, la commission du budget se recommande auprès du Conseil communal pour une étude au sujet des taxes de chiens.

M. André Andrey, président du Conseil général, émet de judicieuses considérations sur la situation relativement enviable des Verrières, et formule des vœux à l'occasion des fêtes de fin d'année et pour 1979. M^{me} Landry, présidente du Conseil communal évoque ce qui a été fait au cours de l'année écoulée; des réalisations importantes en cours ou à venir comme le Centre sportif, l'épuration des eaux et les entrepôts de marchandises. La séance est levée. E.M.

cuisinière stéréo hifi ?!?



UN TEL APPAREIL
N'EXISTE PAS ●
PAR CONTRE
CUISINIÈRES ET
CHAÎNES HAUTE-FIDÉLITÉ
SONT BIEN RÉELLES
ET
EN VENTE CHEZ NOUS !
(SÉPARÉMENT BIEN SÛR ●●●)

NOUVEAU: département hi-fi + radio TV

Aujourd'hui
ouverture
jusqu'à
22 heures



CRETEGNAY + Cie
COMPTOIR MENAGER
Fbg du Lac 43
Neuchâtel
Tél. 25 69 21 ●

119444-A

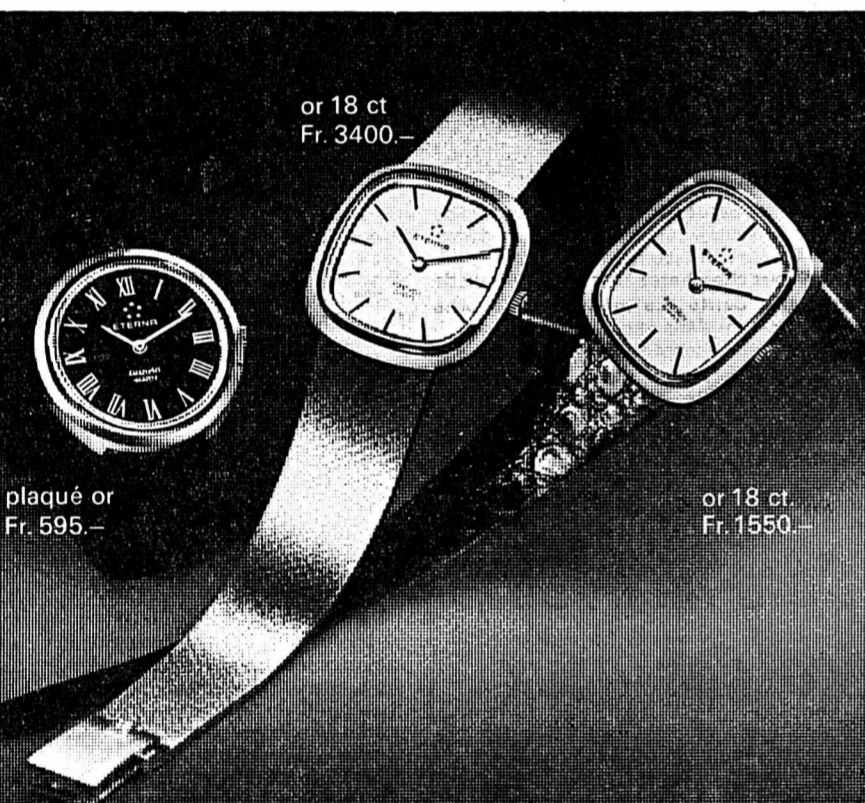


condensat 16 mg, nicotine 1,1 mg

Savoir fumer. Bastos.

Fr. 1.60

119894-A

or 18 ct
Fr. 3400.-plaqué or
Fr. 595.-or 18 ct
Fr. 1550.-

Première mondiale: La montre Eterna Quartz super-plate pour dames.

Des modèles à quartz super-plats,
de toute beauté, précis comme seul le quartz peut
l'être et, en plus, étanches.

Des bijoux précieux, élégants et super-plats! Précision intégrale du quartz. Des montres qui fonctionnent jour et nuit, mois pour mois, avec une réserve de marche de deux ans. Qu'elles soient portées ou non! En acier, plaqué or ou avec bracelet d'or — un chef-d'œuvre électronique du groupe de recherche Eterna.

Eterna Quartz — au rythme du temps.

ETERNA
FASHION QUARTZ

Il n'y pas de montres de dames plus belles, plus précises et plus plates!
Agence générale: GWC General Watch (Marché Suisse) SA, 2540 Granges

Palladium

10, SAINT-MAURICE, NEUCHÂTEL

113316-A

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 55 c. le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce
commerciale, non occasionnelle
ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce »,
il suffit de remettre un texte clair
et très lisible à notre réception,

A VENDRE

BEAU MANTEAU vison brun. Gr. 40-42.
Tél. 25 58 58, midi et soir. 114681-J

1 PAIRE DE PATINS BLANCS pour fillette
N° 3 1/2, 30 fr., 1 paire de souliers de ski
N° 33, 40 fr. Le tout à l'état de neuf. Tél. (038)
24 48 29, le soir dès 19 heures. 114683-J

SKIS ROSSIGNOL-CONCORDE, 190 cm,
avec fixations Gertsch et souliers Kastinger
3/8. Le tout en bon état. Tél. 31 40 32.
114677-J

COLLIER DE CHEVAL avec glace 300 fr.;
roue de char avec lampe 150 fr.; skis Rossignol
équipé F2 fixations Look-Nevada
300 fr.; collections de livres, Grand-Thème
101 petits volumes 500 fr.; objectif 2000;
24 grands volumes 400 fr. Tél. 41 32 08, de
12 h 15 à 13 h 15 et dès 19 heures. 114672-J

JAQUETTE ASTRAKAN; souliers ski N° 42
San Marco; train Fleischmann.
Tél. 31 55 65. 114676-J

GUITARE ÉLECTRIQUE rythmique EKO (cofre),
ampli colonne Harmony 60 W, 2 sorties,
le tout 630 fr. Tél. 51 25 39, le soir. 114679-J

TAPIS TURC soie-laine, 90 x 140 cm,
1400 fr., moitié prix. Gibraltar 9 34. 114532-J

2 RADIOS-TOURNE-DISQUES STÉRÉO
neufs avec garantie, 280 fr. la pièce.
Tél. (038) 41 28 13. 114673-J

SALON SIMILICUIR, état de neuf, transformable
en lit, bas prix, livraison gratuite.
Tél. 42 20 32. 114675-J

250 FR. lit français 130 x 190 cm avec matelas.
Tél. 42 20 32. 114678-J

BUFFET DE SALLE À MANGER avec vitrine
et bar. Très bon état. Prix avantageux.
Tél. 31 27 14. 114684-J

MACHINE À LAVER le linge, Rotel, 250 fr.
Tél. 31 87 17. 114706-J

DESSUS DE VIOLE, harpe celtique, dulcimers,
épinettes des Vosges. Tél. 33 23 90.
114703-J

CHAMBRE À COUCHER (6 pièces) + literie.
Tél. 33 71 75 ou 33 53 28. 114600-J

CAUSE DÉCÈS: manteaux taille 40-42 vison
noir, astrakan brun, astrakan noir + cuir noir,
mouton retourné, popeline noire, lainage
beige-brun; tailleurs beige, marine, noir;
bottes, chaussures été-hiver N° 38 1/2; sacs
à main lézard, cuir; machine à coudre Elna,
circuit Tornado. Tél. 33 71 75 ou 33 53 28.
114601-J

SKIS 160 CM, souliers de ski 35-38.
Tél. 24 35 47. 114701-J

SKIS AUTHIER, 210 cm, fixations Salomon,
d'occasion; skis Dynamic, état neuf 210 cm;
peaux de phoques 210 cm. Le tout: 150 fr.
Tél. bureau 22 16 32 (Monnerat). 114698-J

CUISINIÈRE Indesit 3 plaques + four, état de
neuf, 200 fr., frigo 140 litres 150 fr., cause
déménagement. Tél. (038) 46 14 77. 120036-J

ENCYCLOPÉDIE Peruzzo Bordas neuve,
valeur 1170 fr., cédée à 930 fr. Tél. (039)
54 16 00. 120095-J

MANTEAU MARMOTTE, 42-44. Très bon
état, cédée à 600 fr. Tél. (038) 53 12 92.
114527-J

TÉLÉVISION COULEUR Pal-Secam 850 fr.
Tél. 24 49 75 (jusqu'à 18 heures). 114661-J

PANTALONS DE SKI dame, taille 36, neufs,
bas prix. Tél. 25 81 04, le soir. 114520-J

SOULIERS DE SKI DOLOMITE 36 1/2, neufs,
bas prix. Tél. 25 81 04, le soir. 114747-J

TRÈS BEAU LIT enfant bois cannellé brun
(140 x 70) avec matelas et duvet Zewi, 150 fr.
Tél. 42 48 52. 116589-J

1 ARMOIRE 3 portes verre fumé, 1 lit français.
Prix à discuter. Tél. 24 45 67. 114620-J

AMPLI ACOUSTIQUE pour guitare,
125 Watts. Prix à discuter. Tél. 24 45 67.
116621-J

SERVICES À DESSERT 90 g argenté. Les
3 pièces 6 fr. Tél. 42 50 01. 114689-J

VESTE EN VISON, neuve, bas prix. Tél. (032)
83 22 93. 114602-J

TV noir-blanc; belles occasions.
Tél. 31 11 70. 114720-J

GUITARE ÉLECTRIQUE Dia + amplificateur
20 W. Tél. 25 95 40. 114723-J

SOULIERS SKI Nordica N° 39, 40 fr.; skis
Authier 200 cm, avec fixations Salomon,
40 fr. Tél. 25 68 25. 114707-J

PIÈCES DE MECCANO plus moteur à main,
état de neuf. Prix intéressant. Tél. 25 15 12.
114711-J

TV COULEUR Philips Pal-Secam 12T révisé,
990 fr. Tél. 33 25 48. 114628-J

2 VOLIÈRES, cage hamster, table.
Tél. 24 15 83, à midi. 114727-J

CANARIS, jaunes, orange, blancs, bagués
1978; perruches anglaises Lutino, prêtes à
nicher, bagués 1978. Tél. 53 22 20. 116700-J

SOULIERS DE SKI Nordica compétition.
Tél. 31 52 90. 116595-J

DEMANDES À ACHETER
SKIS 175-180 CM, souliers de ski grandeur
40. Tél. 24 35 47. 114702-J

POUPÉES, POUpons achetés dès 80 fr.
pour créer musée. Egalement tous jouets et
accessoires même miniatures. Avant 1930.
Déplacements. Téléphone (039) 23 86 07.
M^{me} Forney. 118251-J

A LOUER
VILLIERS, 3 pièces, douche, chauffage,
jardin, 2^{me} étage, 200 fr. Tél. 53 14 25.
114689-J

À LA COUDRE garage, 55 fr./par mois.
Tél. 33 38 79. 114686-J

À LA COUDRE, fin janvier ou date à convenir,
3 1/2 pièces, vue sur le lac, 575 fr., charges
comprises. Tél. 25 88 20. 114693-J

CANNES, appartement 4 lits, saison d'hiver,
Festival, Carnaval. Tél. (025) 6 44 18, dès le
7 janvier. 114695-J

APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES au 4^{me} étage,
Charmettes 36. Tél. 31 84 08. 114597-J

DÈS LE 1^{er} FÉVRIER, appartement 4 pièces
+ hall, confort et dépendances.
Tél. 25 20 46, dès 18 heures. 114685-J

CHAMBRE À 2 LITS pour jeunes filles couple
ou étudiants, 1^{er} trimestre 79 avec pension
ou demi-pension. Tél. 25 00 30. 114529-J

STUDIO MEUBLÉ à Serrières dans villa,
confort, tranquillité. Tout compris, 300 fr.
Tél. (038) 31 47 44. 114597-J

PESEUX, APPARTEMENT 1 pièce, cuisine
agencée, bains. Trolley à proximité. 190 fr.,
plus charges. Tél. 31 12 43. 114602-J

PORT-D'HAUTERIVE 2 1/2 pièces.
Tél. 24 18 22. 114719-J

CHAMBRE MEUBLÉE tout confort, près
université et gare. Dès janvier. Tél. 25 29 15.
116725-J

POUR LE 24 FÉVRIER, appartement 3 pièces,
au centre Pesieux, dans maison ancienne,
chauffage général, bains. Tél. 55 22 62.
114646-J

SOLEIL ET VACANCES À LEYSIN à louer
appartements de 4 lits, confort moderne,
prix raisonnable. Libre pour les fêtes et
janvier. Tél. (025) 7 37 52. 119846-J

APPARTEMENT 2 PIÈCES meublées dans
villa à Cressier. Tél. 47 17 40. 116612-J

APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES cuisinette,
balcon ensoleillé, 350 fr. charges comprises.
Libre dès le 31 décembre 78. Chemin des
Planches 21, 2016 Cortaillod. Tél. (038)
42 51 86. 116586-J

GRAND APPARTEMENT 3 1/2 pièces, cuisine
agencée. Tél. 42 46 14. 116646-J

URGENT: studio, cuisine séparée, vue,
confort, 305 fr., charges comprises. Beauregard,
tél. 24 67 08, le soir. 116490-J

DEMANDES À LOUER

CHERCHE LOCAL pour artisan, environ
50 m². Tél. 31 14 02. 114682-J

MÉNAGE 2 personnes, cherche appartement
de 4 pièces, environs Saint-Blaise -
Marin, pour début janvier 1979. Adresser offres
écrites à 2717 au bureau du journal. 116274-J

COUPLE TRENTAINE, sans enfants, cherche
appartement 4-5 pièces, haut de la ville, ou
abords immédiats; loyer raisonnable.
Adresser offres écrites à BJ 2718 au bureau
du journal. 116390-J

OFFRES D'EMPLOIS

PIANISTE (étudiante) pour répétition
musique classique, lecture à vue indispensable,
pour compléter certains cours.
Tél. 25 29 19 ou 47 17 74. Anynia Ketterer,
Ecole d'art chorégraphique. 114525-J

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE EMPLOYÉE DE BUREAU cherche
place pour début janvier 1979 ou date à
convenir, région Pesieux-Corcelles - Neuchâtel.
Téléphoner à partir de 17 h 30 au bureau
du journal. 114708-J

ÉTUDIANTE donne leçons d'anglais, allemand,
traductions, secrétariat thèses divers.
Tél. 25 66 69. 114709-J

DIVERS

URGENT monsieur 36 ans, seul, désire faire
la connaissance d'une gentille personne,
féminine, pour passer les fêtes. Tél. (038)
24 12 99 entre 18 h 45 et 19 h 15. 114699-J

SAINT-SYLVESTRE: danses et rires, dès
20 h 30, 31 décembre 1978, Cité universitaire
(NE). Entrée libre. 114692-J

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS concernant
les disques de la Petite chorale de
Clos-heureux, chantés par des enfants,
s'adresser au (038) 25 18 16. 116583-J

À L'ÉCOUTE DE LA DANSE, disque classique,
avec livret explicatif comprenant
80 photographies, est sortie de presse.
Commande, à Anynia Ketterer, Neuchâtel,
tél. (038) 25 29 19 ou 47 17 74. 116724-J

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

12.15 Ski à Kranjska Gora
12.55 Ski à Kranjska Gora
14.20 Point de mire
14.30 TV contacts
16.15 La burette
17.00 Les pays de la Bible
17.30 Téléjournal
17.40 Ecran de fêtes
18.35 Barbapapa
18.40 Système « D »
19.00 Avec Jacques Bergier
19.30 Téléjournal
19.50 Fanfaronnades
20.20 L'histoire du soldat
21.15 Le roi qui vient du Sud
22.10 Téléjournal
22.20 Les pays de la Bible

SUISSE ALÉMANIQUE

16.00 Seniorama
16.45 L'art du bouquet
17.00 La maison des jouets
17.55 Le secret des mers
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.05 Conseils aux aînés
19.35 Point de vue régional
20.00 Téléjournal
20.20 Musique et hôtes
21.05 Magazine politique
21.50 Téléjournal
22.05 Vous rappelez-vous?

FRANCE I

12.00 La Bible en papier (4)
12.15 Réponse à tout
12.30 Midi première
13.00 T F 1 actualités
13.35 Les temps difficiles (1)
14.30 Dessin animé
14.45 Deux pays, une jeunesse
15.15 Regards sur l'histoire
16.15 Le cirque Chipperfield
17.00 Contes de Beatrix Potter
18.25 Pour petits et grands
18.55 Les oiseaux de Meiji Jingu (15)
19.15 Minutes pour les femmes
19.20 Actualités régionales
19.45 Assemblées parlementaires
20.00 T F 1 actualités
20.35 Des Grioux et Manon Lescaut
21.35 Les lumières de la ville
23.00 T F 1 dernière

FRANCE II

12.30 Dessin animé
12.30 Chiffres et lettres jeunes
13.00 Belphegor (4)
13.35 Magazine régional

FRANCE III

12.00 Télé éducative
17.30 FR 3 jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Sport 3
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 La guerre de Cent ans (5)
20.00 Jeux de Noël à Aubagne
20.35 Aventures du capitaine Wyatt
22.10 FR 3 dernière

FRANCE III

12.00 Télé éducative
17.30 FR 3 jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Sport 3
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 La guerre de Cent ans (5)
20.00 Jeux de Noël à Aubagne
20.35 Aventures du capitaine Wyatt
22.10 FR 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

9.00 Telescuola
10.00 Telescuola
10.50 Telegiornale
17.55 Per i più piccoli
18.00 Per i bambini
18.05 Per i ragazzi
18.50 Telegiornale
19.05 I primi 365 giorni nella vita di un bambino (8)
19.35 A conti fatti
20.05 Il regionale
20.30 Telegiornale
20.45 Un piano nell'aria
22.10 Questo e altro
23.10 Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.10, téléjournal, 16.15, dialoguer en famille. 17 h, Hans et Lene. 17.20, les multiples aspects d'une chose. 17.50, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal. 20.15, TV débat. 21 h, le tribunal plaide. 22.30, le fait du jour. 23 h, Prokofiev.

ALLEMAGNE II

16.30, le tango argentin. 17 h, téléjournal. 17.10, Sindbad le marin. 17.40, plaque tournante. 18.20, Klager und Beklate. 19 h, téléjournal. 19.30, Karel Gott. 21 h, téléjournal. 21.20, peuple et pouvoir. 22.05, Flammende Herzen. 23.35, téléjournal.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures, de 6 h à 23 h (sauf à 21 h), puis à 23.55. 6 h, le journal du matin et à 6 h, 7 h, 8 h, éditions principales. 6.45, le cahier de l'Avent. 7.35, billet d'actualités. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, chronique routière. 8.25, mémento des spectacles et des concerts. 8.40, microscope. 9.05, la puce à l'oreille. 10.30, avec Jean-Christian Spahni. 12.05, le coup de midi, est-ce ta fête. 12.15, le billet de l'humeur. 12.30, le journal de midi. 13 h, souvenirs 1978: notre rétrospective. 13.30, la petite affiche. 14.05, des ronds dans l'air. 16.05, Ce mort que nul n'aimait (19), de Pierre-André Régent, adapté du roman d'Exbrayat. 16.15, les nouveautés du disque. 17.05, en questions. 18.05, inter-régions-contact. 18.20, revue de la presse suisse alémanique. 18.30, le journal du soir. 19 h, vivre à Rome. 19.15, radio-actifs. 20.05, le répondeur automatique, court métrage de Michel Bory. 20.30, fête comme chez vous. 22.05, blues in the night. 24 h, hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7 h, informations. 7.05 (S), Suisse-musique. 9 h, informations. 9.05, le temps d'apprendre et cours d'allemand. 9.20, domaine allemand. 9.30, les institutions internationales et l'éducation. 10 h, votre rendez-vous avec l'éducation des adultes. 10.30, initiation musicale. 11 h (S), Suisse-musique. 12 h (S), stéréo-balade. 12.50, les concerts du jour. 13 h (S), vient de paraître. 14 h, informations. 14.05, réactualités. 14.30, conseils-santé. 15 h (S), Suisse-musique. 17 h (S), rhythm'n'pop. 17.30 (S), l'actualité du jazz. 18 h, informations. 18.05 (S), rediélémele. 18.50, per i lavoratori italiani in Svizzera. 20.45, opéra-mystère. 21 h, la librairie des ondes. 20 h (S), opéra non-stop et qui propose... dispose. 20.45, opéra-mystère. 21 h, le soir à l'Opéra-Comique: Marouf, musique de Henri Rabaud. 21.30, gazette lyrique internationale. 21.35, anthologie lyrique: L'heure espagnole, comédie musicale en un acte de Maurice Ravel. 21 h, informations, le cahier de l'Avent. 23.05, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à 6 h, 6.30, 7 h, 7.30, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 22 h, 23 h, 6.05, bonjour. 8 h, notabene. 10 h, agenda. 12.50, abaudé. 12.15, félicitations. 12.40, rendez-vous de midi. 14.05, musique classique légère. 15 h, Kurt Felix au studio 7. 16.05, théâtre. 17 h, tandem. 18.30, sport. 18.45, actualités. 19.30, concert. 20.30, consultation. 21.30, famille et société. 22.05, nouveautés du jazz. 23.05-24 h, folk and country.

LE MOT CACHÉ

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est:

BOURDON

POUR VOUS MADAME

Un menu

Truffes en brioche
Epaule d'agneau farcie
Choux de Bruxelles
Salade mexicaine
Plateau de fromages
Amandine

LE PLAT DU JOUR:

Truffes en brioche

Pour 6 personnes: 6 truffes de 50 à 60 g, 500 g de pâte à brioche ou de pâte surgelée, 2 petits verres de porto, 1 petit verre de cognac, 30 g de foie gras cru, 1 œuf, sel, poivre.
Préparez la pâte 24 heures d'avance. Faites-la sans sucre. Mais vous pouvez aussi la commander à votre pâtisseries. Quatre à six heures avant l'emploi, brossez les truffes avec l'eau courante du robinet pour les débarrasser de leur terre. Epongez-les, mettez-les dans un bol avec le porto, le cognac, sel, poivre. Couvrez et remuez de temps en temps. Avant de mettre les truffes en pâte, écrasez le foie gras, salez, poivrez, enduisez-en chaque truffe. Videz la pâte de son air de fermentation en la pétrissant et étendez-la au rouleau sur presque un centimètre d'épaisseur. Enveloppez chaque truffe dans un morceau de pâte collé au blanc d'œuf, découpez de petites bandes de pâte. Si vous ne devez pas faire cuire les truffes tout de suite, mettez au froid en attendant pour que la pâte ne monte pas. Avant d'enfourner, dorez au jaune d'œuf battu avec le reste du blanc. Mettez au four assez chaud chauffé 15 min d'avance (6-7 au thermostat). Laissez cuire 30 min. Surveillez la couleur de la pâte dessous. Servez chaud. Ne jetez pas la marinade, mettez-la dans une sauce, une omelette ou de la salade.

Préparons Noël... De la fenêtre au ...gigot

La fenêtre aussi sera « noëlisée »... Enlevez les rideaux. Fabriquez des panneaux

avec de grands rubans dorés que vous coupez dans du papier métallique vendu en rouleaux. Vous les montez ensuite avec de petites pointes ou des punaises sur un linteau de bois ou un simple ruban que vous fixez sur le mur au-dessus de la fenêtre. C'est très joli, car le moindre souffle fait frissonner ces bandes scintillantes. Dans le même genre vous pouvez fixer de grosses étoiles sur des cordelettes nouées. Utilisez enfin les lamés de bazar, pas chers du tout, pour faire des dessus de coussins ou des nappes drapées comme des crinolines. Et n'oubliez pas de vous procurer des manchettes de papier blanc découpées pour orner les pattes des volailles, ou le manche du gigot que vous servirez. Vous verrez combien tous ces petits riens éphémères peuvent apporter de joie en créant une ambiance de raffinement, de couleurs, de lumières.

Entre nous La merveilleuse histoire de la bûche

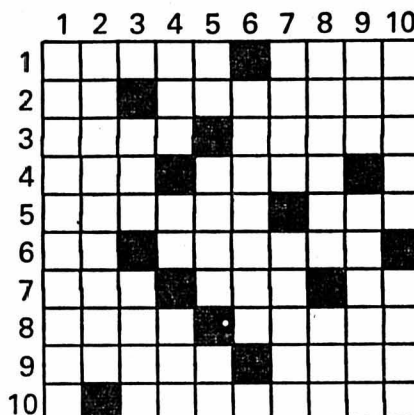
Ne cherchons pas si la bûche de Noël aurait pour origine une pratique druidique ou celtique. Peu importe, elle est là, elle illumine le foyer, apportant joie et chaleur, du Nord au Midi, de l'est à l'ouest. Seuls diffèrent les temps qui lui sont assignés pour sa combustion. Mais il s'y attache des rites particuliers dont ceux de l'ancienne Provence étaient les plus caractéristiques et que Mistral a décrits. Un adolescent de la maison déposait une bûche d'olivier aux pieds de l'aïeul. « All'egressel » s'écriait celui-ci en arrosant le bois d'un verre de vin, puis: « Et toi, bûche bénie, boute le feu »! Alors il jetait la bûche dans l'âtre. Les cendres conservées avaient des propriétés magiques, contre la foudre et... les rhumatismes.

A méditer

Le bon sens est bourgeois et n'est pas citoyen. V. HUGO

MOTS CROISÉS

Problème N° 316



HORIZONTALEMENT

1. Ancien instrument à cordes. Refus. 2. Durée. Ils mettent un limier sur la voie. 3. Obligatoire mise en garde. On l'adore comme une divinité. 4. On ne le connaît bien que dans l'adversité. Courroux. 5. L'homme est le plus évolué. Crible. 6. Particule. Bandes à part. 7. Dans les Pyrénées-Atlantiques. Lettre grecque. Caché. 8. Célèbre tragédienne italienne. Anneau de cordage. 9. Permission de sortie. Groupe de sporanges. 10. Qui vous laisse sans ressources.

VERTICALEMENT

1. Dérégulée. 2. Discourtois. 3. Œuvre de Planquette. Fleuve franco-belge. 4. Recouvre des fonds. Vieux mot. Elle allonge en coupant. 5. Pronom. Ce qu'on s'est mis en tête. Symbole. 6. Sans intermédiaire. 7. Qui n'est pas occupé. Partie du squelette du pied. 8. Pays de clans. Menue monnaie. 9. Pareil. Vendangeuses. 10. Risquées. A mettre au rebut.

Une intervention s'est malheureusement produite, dans nos deux derniers numéros, entre grilles et solutions. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

HOROSCOPE

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront organisateurs, paisibles, heureux au sein de la famille, très serviables et gais.

BÉLIER (21-3 au 20-4)

Travail: Si vous cherchez un local commercial, il vous est possible de le trouver mais il faudra faire un effort financier. Amour: Un sentiment que vous jugez avec rigueur mais votre partenaire vous reste cependant dévoué. Santé: Un instinct très sûr vous permet de vous soigner. Sagesse dans le choix de votre nourriture.

TAUREAU (21-4 au 21-5)

Travail: Si vous avez trouvé votre voie, vous devez prospérer. Etablissez vraiment bien votre budget. Amour: Les unions avec le Sagittaire ont trouvé un bonheur total. Il est fait d'une réciprocité admiration et d'une grande loyauté. Santé: Sérieuse amélioration de vos ennuis circulatoires. Ne renoncez pas à vos exercices quotidiens.

GÉMEAUX (22-5 au 21-6)

Travail: Vous aimez vous trouver en face d'un programme bien établi, comportant peu de surprises. Amour: Votre intransigence vous conduit bien souvent à perdre de précieuses affections. Santé: Pratiquez les sports que vous aimez en y ajoutant l'équitation. Vous avez assez d'autorité pour mener votre cheval.

CANCER (22-6 au 23-7)

Travail: Les carrières à contre-courant vous réussissent presque toujours. Ce qui vous assure de grandes réussites. Amour: Si vous aimez, la chance amplifie l'importance de ce sentiment. Vos goûts sont semblables. Santé: Faites examiner vos dents. N'attendez pas de souffrir. Brossez-les bien trois fois par jour.

LION (24-7 au 23-8)

Travail: Vos décisions et celles de vos collègues seront très difficiles à coordonner, faites un choix. Amour: Les unions avec le Sagittaire sont particulièrement heureuses. Deux intelligences et deux volontés se complètent. Santé: Ayez une bibliothèque bien classée, contenant tous les auteurs que vous préférez.

VIERGE (24-8 au 23-9)

Travail: Les moments indécis, embrouillés vous sont très favorables. Il vous permettent de faire preuve d'initiative. Amour: Le premier décan se rapproche du Capricorne et de la Vierge. Le caractère s'imprègne d'une vague mélancolie. Santé: Un travail

régulier, bien programmé vous évitera le surmenage. Dormez suffisamment et d'une seule traite.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Travail: La chance soutiendra votre activité. Ce qui vous donnera le temps de l'installer solidement. Amour: Essayez de bien comprendre la Vierge, avec laquelle vous avez de très nombreux points communs. Santé: La musique exerce sur vous des effets très apaisants. Elle rectifie votre rythme intérieur.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Travail: Ne perdez pas de vue l'essentiel de vos projets car il correspond à votre caractère. Amour: Une semaine un peu compliquée, vous chercherez à réconcilier deux de vos amis. Santé: La médecine moderne vous convient dans ses mesures préventives que vous acceptez avec confiance.

SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)

Travail: Quelques traces professionnelles que vous gardez pour vous, assombriront de temps en temps votre vision des choses. Amour: Possibilité de nouer une relation amoureuse qui vous réserve beaucoup de mouvements du cœur. Santé: ralentissez votre rythme d'activité si vous ne voulez pas tomber malade sérieusement.

CAPRICORNE (23-12 au 20-1)

Travail: Si deux voies s'ouvrent à vous, réfléchissez bien avant de vous déterminer. Amour: Ne changez pas de décision sentimentale. Restez fidèle à vos amis. L'une d'elles oriente tout votre destin. Santé: Méfiez-vous de la contagion. Donnez à votre organisme les moyens de s'en préserver.

VERSEAU (21-1 au 19-2)

Travail: Vous avez tendance à prendre une disposition opposante. Elle paralyse les bonnes volontés qui vous entourent. Amour: Ne choisissez pas un conjoint trop jeune. Vous aimez vous appuyer sur un caractère fort. Santé: A défaut de sport, pratiquez une marche très alerte sans raideur où le corps entier suit les mouvements des jambes.

POISSONS (20-2 au 20-3)

Travail: Vous êtes très doué pour enseigner, pour vous imposer dans la discussion ou encore pour défendre une cause. Amour: Petite déception sentimentale si vous avez mal choisi vos amis. L'un d'eux se conduit en rival médisant. Santé: Au médecin, n'hésitez pas à décrire très minutieusement vos malaises; les organes sont solidaires.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Ouvertures nocturnes des magasins. EXPOSITIONS. - Musée d'art et d'histoire: Fermé pour transformations. Musée des Beaux-Arts. Musée d'ethnographie: L'homme de l'outil. Musée d'histoire naturelle. Musée cantonal d'archéologie. Galerie des Amis des arts. Galerie Ditesheim: Gravures de Friedländer. Galerie de l'Atelier: Peintures de B. Deforel et M. Chassot. Centre culturel neuchâtelois: Exposition du groupe 2016. TOURISME. - Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42. CINÉMAS. - Apollo: 15 h, 20 h 30, Les dents de la mer, 14 ans. 2^{ème} partie. 2^{ème} semaine. 17 h 45, Le coigneur. 12 ans. Palace: 15 h, 18 h 45, 20 h 45, Une histoire simple. 16 ans. 3^{ème} semaine. Arcades: 15 h, 20 h 30, La carapate. 12 ans. 2^{ème} semaine. Rex: 20 h 45, La cage aux folles. 16 ans. Studio: 15 h, 21 h, Cendrillon, enfants admis. 18 h 45, C'est arrivé demain. (Sélection). Bio: 18 h 40, 20 h 45, Midnight Express. 18 ans. 2^{ème} semaine. CONCERT. - Jazzland: Big Walter Price. DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escal, La Rotonde. DANCINGS (jusqu'à 2 h) Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin. Parents informations: Tél. 25 56 46 (14 h à 16 h). Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente). Permanence médicale: En cas d'absence du médecin traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseignement pour les cas urgents. Soins à domicile: Centrale d'appels, tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi et dimanche, tél. 25 19 61. Pharmacie d'office: Pharmacie Coopérative seyon 14. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Bevaux-Boudry-La Côte. M. P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

AUVERNIER

Galerie Numaga I: Elisabeth Waltz, œuvres récentes. Galerie Numaga II: Pierre Dmitrienko, peintures, sculptures, aquelles, gravures. Galerie « Et Caetera »: Exposition de Noël.

BEVAUX

Galerie Tri-Na-Niol: Adrian Freudiger, peintures et dessins.

COLOMBIER

Cinéma Lux: 20 h 30, Samson et Dalila.

HAUTERIVE

Galerie 2016: « 2016 - 10 ans », rétrospective (le soir également). LE LANDERON Galerie Eric Schneider: Francine Schneider, aquarelles, dessins, pastels. Mark Jeker, aquarelles.

PESEUX

Cinéma de La Côte: 20 h 30, Diabolo Menthe.

DESTINS HORS SÉRIE: MARIA CHAPDELAINÉ d'après le célèbre roman de Louis Hémon

RÉSUMÉ: Maria Chapdelaine vit avec ses parents, dans une ferme isolée au fond des bois du Canada. Son amoureux, François Paradis, veut les rejoindre au moment des fêtes de Noël, mais il se perd et meurt dans la neige. Un peu plus tard, un garçon qui a émigré aux États-Unis, Lorenzo Surprenant, vient trouver la jeune fille et lui vante la vie qu'on mène là-bas.

44. MARIA AIMERA-T-ELLE LORENZO?



1. Maria n'a pas été la seule à deviner les sentiments de Lorenzo Surprenant. Tout le monde se doute qu'il vient pour elle, à la ferme, et d'ailleurs, le garçon ne cache pas ses intentions. A peine entrée dans la grande salle, il demande très simplement: « Est-ce que je peux emmener Maria se promener un peu par les bois? » Les parents Chapdelaine acquiescent et bientôt, tous deux chaussés de leurs raquettes se dirigent vers les « brûlés » qui couvrent la berge haute de la rivière Péribonka.



2. Lorenzo reprend aussitôt le plaidoyer de la veille, et la vie magnifique aux « États » continue à s'étendre devant les yeux de Maria comme un merveilleux mirage. « Rien qu'à vous promener, le soir là-bas, c'est déjà une fête », assure Lorenzo. « Vous verriez ces beaux trottoirs, pas en planches comme à Roberval, mais de beaux passages d'asphalte, plats comme une table et larges comme une salle. Et les lumières, les chars électriques qui passent tout le temps, les magasins, le monde... Vous verriez de quoi vous étonner pendant des semaines! Et tous les plaisirs qu'on peut avoir. Le théâtre, les cirques, les gazettes avec des images et dans toutes les rues, des places où l'on peut entrer pour un nickel, et on y reste deux heures à pleurer ou à rire. Oh, Maria! Penser que vous ne savez même pas ce que c'est que des vies aimées! »



Lorenzo se tait quelques instants. Comment expliquer à Maria le spectacle prodigieux des cinématographes? Il revoit les belles histoires qui l'ont si souvent ému. Celle de ces petites filles abandonnées dans une atroce misère, mais qui se découvrent à la fin une riche famille dans l'apothéose d'un salon luxueusement décoré. Et les galopades effrénées des cow-boys à la poursuite des Indiens ravisseurs. L'épouvantable fusillade. La délivrance ultime des captifs, à la dernière seconde, par les soldats qui arrivent en trombe, brandissant magnifiquement la bannière étoilée... « Non, Maria », conclut-il, « je ne peux pas vous raconter des choses pareilles. Mais ce n'est pas ça qui est important. Le premier jour que je vous ai vus, Maria, le premier jour... Rien qu'à vous regarder, j'ai su que c'était si important pour moi ».



4. Lorenzo s'est arrêté. Ce n'est que pour parler d'amour qu'il a emmené Maria ici et il le fait simplement à sa façon directe en pratique. « Quand je suis revenu dans ce pays, j'étais à me dire que c'était une misérable place pour vivre, que les hommes étaient un « gang » de simples qui n'avaient rien vu et que les filles n'étaient sûrement pas aussi fines ni aussi smart qu'aux États. Et puis, rien qu'à vous regarder, je me suis dit tout d'un coup que c'était moi qui n'étais qu'un simple parce que, ni à Lowell ni à Boston, je n'avais vu de fille comme vous! Après que j'étais retourné là-bas, dix fois par jour, je pensais que peut-être bien quelque malenvenu d'habitant allait venir vous chercher et vous prendre et chaque fois, ça me faisait froid dans le dos. C'est pour vous que je suis revenu, Maria, revenu de tout près de Boston jusqu'ici: trois jours de voyage! Les affaires que j'avais, j'aurais pu les faire par lettre. C'est pour vous que je suis revenu, pour vous dire ce que j'avais à vous dire et savoir ce que vous me répondriez. » Lorenzo se tourne vers Maria, mais il ne voit d'elle qu'un profil penché, à l'expression patiente et tranquille. Une angoisse le saisit au cœur. Que va-t-elle lui répondre?

Demain: Maria est bouleversée

NOTRE FEUILLETON Une ombre sur la mer par Ginette Briant PRESSES DE LA CÔTE

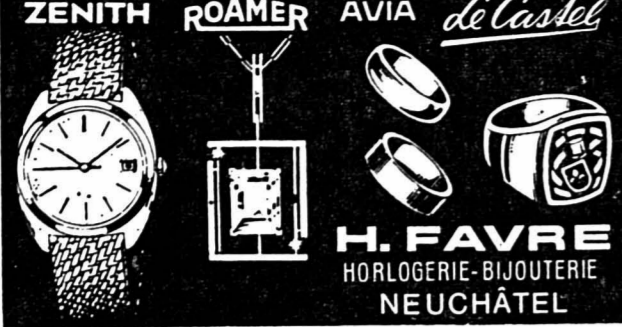
Elle s'efforça, bien entendu, de ne rien laisser paraître de son impression, et félicita le duc de sa propriété. Au retour, la jeune fille pensa à Frank avec une insistance qui était presque un signe avant-coureur des événements à la suite desquels sa vie allait être bouleversée. Dans la nuit, une angoisse folle la tenailla tellement qu'elle s'efforça de dormir, elle tenta de noyer ses sombres pensées dans la lecture. Une heure venait de sonner au cartel quand des craquements, des frôlements l'avertirent d'une présence. Le cœur battant, elle demeura immobile. Quelqu'un s'était introduit par la porte de la tour, et, après avoir grimpé les marches, se glissait dans le couloir... Sherry se leva sans bruit. Enfilant son peignoir, elle entrouvrit prudemment la porte de sa chambre. Elle espérait, et son incertitude à force d'intensité la glaçait de crainte, que le château ne recevait point la visite d'un rôdeur, qu'il ne pouvait s'agir que de Frank.

- Sherry... Cette voix qui chuchotait son nom, elle l'aurait reconnue entre toutes. Elevant le candélabre, la jeune fille fouilla les ténèbres. A quelques pas, adossé à la paroi, Frank la regardait. Jamais la beauté de cet homme ne lui avait paru plus grande. Elle avait presque oublié ses traits et la vigueur qui se dégageait de sa silhouette. - Vous! - Laissez-moi entrer... Son murmure était une prière. Bien que tout en elle se rebellât à cette perspective, Sherry recula dans la chambre. Frank y pénétra à son tour. Prenant soin de refermer la porte derrière lui, il attira aussitôt Sherry. Sous ses baisers, elle haletait. Les exigences de Frank lui faisaient perdre la tête. Le danger qu'ils encouraient si on venait à les trouver ensemble, ajoutait au caractère clandestin de leur rencontre. - Quelle imprudence! fit-elle. Quelle imprudence! - Vous tremblez, mon ange. Depuis combien de jours rêviez-vous de ces instants? Elle ne s'offusqua pas de sa question. - Vous ne m'avez pas prévenue, s' alarma-t-elle. Est-ce cette nuit que vous avez décidé de... - Non, rassurez-vous rien n'est au point. Il nous faudra patienter encore quelques jours... Il ne tenait pas à en parler, mais Sherry était à la fois si tourmentée et si amoureuse qu'elle ne le remarqua pas. Ces instants, aussi merveilleux qu'ils fussent, ne pouvaient se prolonger. Les mains de Frank emprisonnaient sa taille. Leur intimité mettait en péril les résolutions de la jeune fille. Près de cet homme qui, en si peu

de temps, avait pris son cœur, elle se sentait sans volonté. - Laissez-moi... supplia-t-elle. Ne profitez pas de ma faiblesse... - Me pensez-vous capable d'oublier que vous n'êtes pas ma femme? Ah! Sherry, comme vous avez raison! Chaque soir, je guette la lumière à la fenêtre de votre chambre. C'est drôle, ajouta-t-il en regardant autour de lui, cette pièce est exactement telle que je l'imaginai... - Parlez moins fort! je vous en prie... Ma sœur et M^{me} Riley logent toutes deux au bout du corridor, et ces murs transportent l'écho. - Puissent-ils garder à jamais le souvenir de nos serments! - A quoi bon? Je ne reviendrai sans doute plus à Summer-Lodge. Une brusque mélancolie l'envahissait. Un intense regret perçait dans le ton avec lequel elle s'exprimait, un regret dont elle-même ne prenait pas conscience... Frank la fixa d'un regard égaré. Que voyait-il à travers elle? Quelles réflexions calmaient soudain son ardeur? - Partez, je vous en prie... Pourquoi ne pas nous retrouver demain, en bordure du petit bois? - Demain? dit-il. Oui, après tout, il y aura toujours un lendemain... Le sourire qui étirait ses lèvres contenait plus d'amertume que de joie. - Mais Frank, qu'avez-vous? Vous me semblez si étrange! - Rien, mon amour... Laissez-moi vous regarder...

Votre image me fera vivre... Jusqu'à demain, ajouta-t-il, combien les heures me paraîtront longues! Il ne semblait plus craindre que leur rencontre près du bois de chênes compromît les plans qu'ils avaient forgés. Sherry s'en étonna à peine. Elle voyait dans l'impétuosité du jeune homme le reflet de son propre désir. Il finit par céder à ses vœux. Une dernière fois, elle se jeta dans ses bras. Ce fut lui qui, alors, la repoussa. Puis il disparut dans l'escalier en colimaçon. Longtemps elle demeura à écouter ce qu'elle croyait être le bruit de ses pas. Mais elle ne percevait plus que les soupirs furtifs de la vieille demeure, la respiration du vent sous les portes disloquées, et le grincement de la girouette au sommet de la tour... CHAPITRE VI Le lendemain, la nouvelle fit le tour de Longport. En moins d'une heure, le village entier fut au courant. M^{me} Crawford avait été trouvée assassinée chez elle, dans son salon, d'un coup de couteau en plein cœur. Elle baignait dans le sang. Les domestiques n'avaient rien entendu, mais ils affirmèrent que la riche vieille dame attendait ce soir-là un visiteur. Tout de suite, les soupçons se portèrent sur l'inconnu dont on avait aperçu la silhouette sur le chemin qui conduisait à la maison. M^{me} Daveling, le plus proche voisin de M^{me} Crawford, fut interrogé par les autorités qui, venues de Plymouth, devaient enquêter sur cette affaire. (A suivre)

ZENITH ROAMER AVIA de Castel



H. FAVRE
HORLOGERIE-BIJOUTERIE
NEUCHÂTEL

La place des Halles et le Vieux-Neuchâtel vous attendent ce soir

Ce soir, pour la seconde fois en ce dernier mois de l'année, les magasins de la ville, et notamment ceux de la place des Halles et du Vieux-Neuchâtel, tiendront leurs portes ouvertes jusqu'à 22 heures, pour permettre à chacun de faire ses achats plus tard que d'habitude.

La Communauté des commerçants de la place des Halles a décidé d'innover pour créer, en ces jours d'ouverture prolongée des magasins, une agréable animation dans ce quartier. Ils ont planté un sapin au milieu de cette place et l'ont illuminé

jeudi dernier déjà lors de la première des «nocturnes» en ville.

Mais la Communauté ne s'est pas contentée de dresser un sapin, elle a eu l'heureuse idée de demander au Père Noël de venir cet après-midi à 17 heures pour distribuer des friandises aux enfants... sages.

Comme ce fut le cas jeudi dernier, l'association «Neuchâtel-Centre» a pris sur elle d'organiser les transports publics gratuits ce soir par l'entremise des TN et des CFF qui mettront leurs véhicules du réseau urbain et suburbain et des wagons spéciaux à la disposition du public pour venir ce soir en ville et en repartir après la fermeture des magasins.

Souhaitons à cette seconde ouverture prolongée au chef-lieu un temps plus clément que celui de jeudi passé!

HOMÉOPATHIE
Demandez la brochure orange

PHARMACIE
Dr K. KREIS
CROIX-DU-MARCHÉ



Du monde en ville et dans les magasins: une image de ce que sera Neuchâtel zone piétonne. (Avipress J.-P. Baillod)

NEUCHÂTEL
Château 2

Bouton D'OR
NOUVEAUTÉS

Tél. 25 17 62

LAINES PHILDAR-MERCERIE
GRAND CHOIX DE BOUTONS

Les biscuits du spécialiste

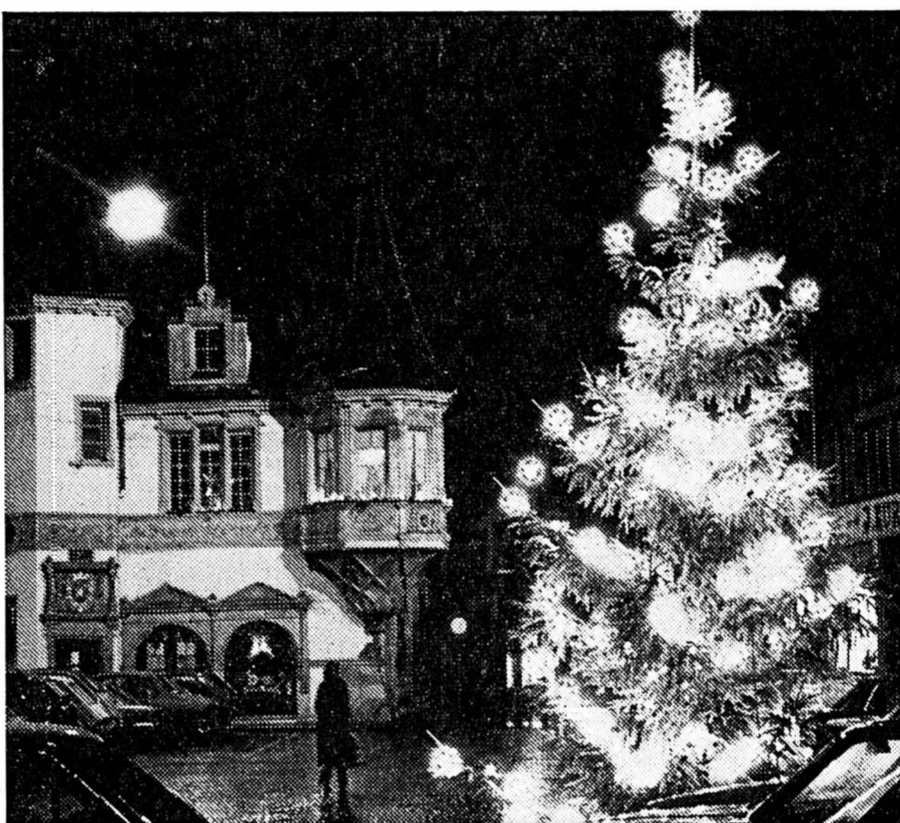
Cattin

Place des Halles Tél. 25 48 25
2000 NEUCHÂTEL

Fruits et légumes 1^{er} choix
Famille

SCHÜPFER

Promenade-Noire 6 Ø 25 64 29
Hôpital 10 Ø 24 02 00
Marché Ø 25 63 38



Pour la première fois un sapin de Noël sur la place des Halles, ou le début d'une tradition... (Avipress J.-P. Baillod)

Witwen MANTEAUX DAMES
en lainage dès **159.-**

PLACE DES HALLES NEUCHÂTEL

ENCADREMENTS
Vente de gravures anciennes

Daniel COSTE
Château 2 Ø 25 44 48

BOULANGERIE DU MARCHÉ
Tous les jours ses fameux
gâteaux au fromage
gâteaux au beurre

A. KNECHT Tél. 25 13 21

F. Robert
vous présente
la belle horlogerie



Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie
Rue du Seyon 5, Neuchâtel

ARTICLES EN ÉTAIN
(étain fin, exempt de plomb et garanti pour l'usage de la table)

COUVERTS DE HAUTE QUALITÉ
CISEAUX - COUTEAUX
RASOIRS ÉLECTRIQUES ET DE SÛRETÉ

COUPELLERIE CHESI

Place des Halles 13 - Neuchâtel - Tél. (038) 25 33 66

BAR ALBA
M^{me} CÉCILE MALET - RUE DE FLANDRES 5

Ouvert tous les jours jusqu'à 21 h
Dimanche fermé

PIZZAS: fabrication «ALBA»
Croûtes au fromage
Œuf au plat et au jambon
Salades mêlées
Toujours son excellent café,
ses bonnes coupes et ses soft-ice

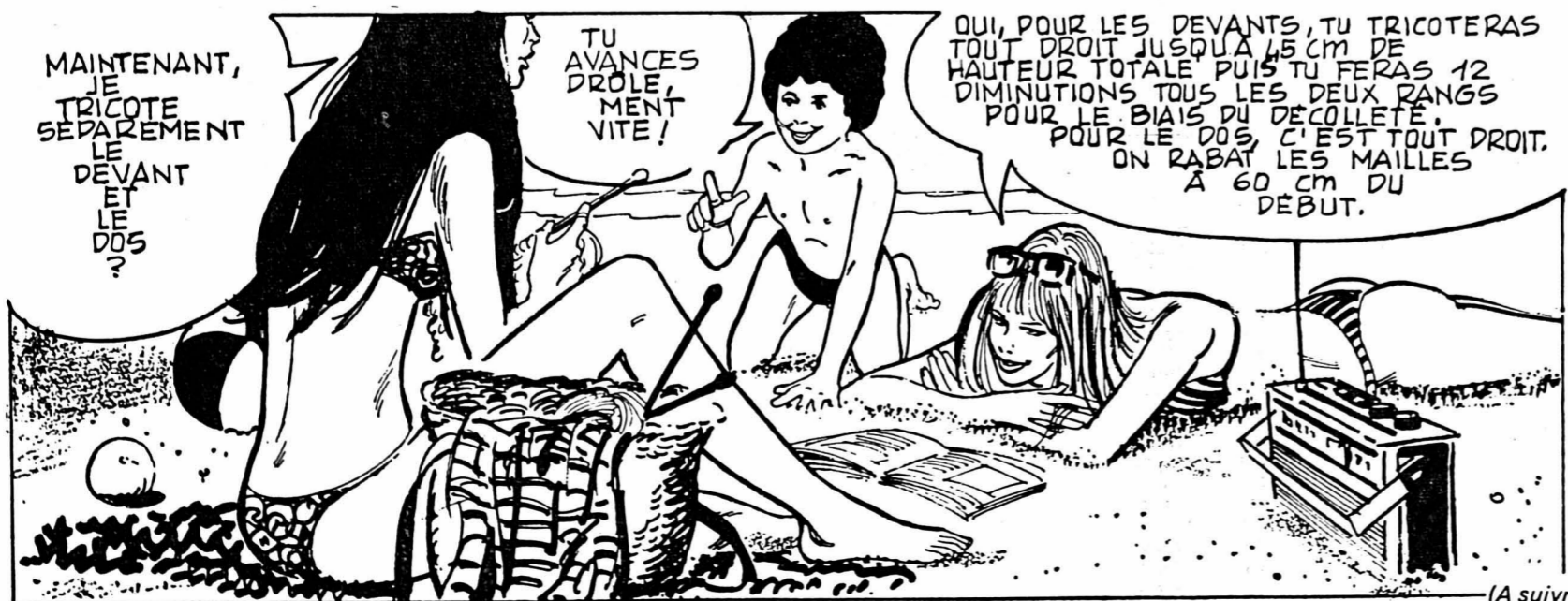
Valérie FOURRURES

GRAND CHOIX
POUR DES PRIX IMBATTABLES

Moullins 45 2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 35 17

LE TRICOT / Réalisation (2)

45



Collection VDI / © Chancener 1977

Très vogue: la toque de fourrure!

Spacis
CHÂPELLER - CHEMISER

Torreaux 1 NEUCHÂTEL 118665-A

BARRUÉ

gysserie-peinture transformations
2003 Neuchâtel-Serrières
Tél. 038 31 38 68 069272-A

AGENCEMENTS INDUSTRIELS MEUBLES DE BUREAU

MOBIWELL s.à.r.l.

Rue des Parcs 42 - NEUCHÂTEL
Téléphone (038) 24 59 61

- Exposition permanente 7h30 - 11h50 - 13h30 - 17h30
- Leasing et location
- Articles en stock
- Service après-vente permanent



A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION



M. Frey félicitant le sergent-major Gyger et le sergent Junod. (Avispress-J.-P. Baillon)

Un nouveau directeur pour la «Fanfare de Boudry»

La «Fanfare de Boudry», forte d'une cinquantaine de musiciens, classée en première catégorie fédérale, est dirigée depuis le 1^{er} décembre par M. Pascal Eicher, de Bienne, maître secondaire à La Neuveville, âgé de 26 ans. Il a pris la relève de M. Gérard Viette qui a largement contribué au renom de la fanfare durant 18 ans. Le nouveau directeur a conquis les musiciens chevronnés dès la première répétition. Sa carrière promet.

Il commença à s'intéresser à la musique de cuivre à 16 ans. A 17 ans, il a appris l'euphonium avec son père. A 18 ans, il entra au «Brass Band» de Bienne et a dirigé la fanfare de Sonvillers un an plus tard. Outre des études de piano dès l'âge de sept ans, il étudia la théorie et l'harmonie chez S. Fasolis. Un stage de 15 mois en Angleterre lui permit, dès 1974, de suivre des cours d'instrumentiste et de direction et d'assimiler les techniques des brass band anglais. En avril 1978, il obtint le titre de champion de Suisse à l'euphonium à Rickenbach ainsi que celui de vice-champion toutes catégories. Il joue avec la fanfare «L'Avenir» de Lignières et dirige le Brass band junior de La Neuveville, composé d'écoliers.

M. Pascal Eicher est ainsi à la fois directeur et instrumentiste. Qu'attend-on de lui à Boudry? Le président de la fameuse fanfare, M. Charles Sciboz, après un hommage mérité rendu à M. Viette, envisage l'avenir avec optimisme.

— M. Eicher va marquer l'ensemble boudryan de sa forte personnalité. Nous nous attendons à un souffle nouveau, à un répertoire original, plus populaire dans le sens noble de ce terme, tout en respectant la tradition acquise.

M. Pascal Eicher témoignera de son talent et de la qualité des musiciens lors du prochain concert de gala annuel, au printemps prochain. Sa nomination au poste de directeur marquera une nouvelle étape dans l'histoire déjà riche en succès de la Fanfare de Boudry. J. P.

Après le «niet» du Conseil d'Etat Voici pourquoi Migros ne pourra pas construire ses entrepôts au Landeron

Lors de la dernière séance du législatif du Landeron, M. Schauer a donné ensuite l'information que tout le monde attendait: Migros ne viendra pas au Landeron. En effet, convoqué par le conseil d'Etat, le Conseil communal s'est entendu dire que le niveau du projet, son ampleur, la surface utilisée ne justifiaient pas le dézonage de cette région qui ne compte pas d'installation industrielle. La principale raison évoquée est que «Le Landeron est plus qu'une localité, c'est un site». La zone en question est prévue à la limite ouest du Landeron et le coudé de la Vieille-Thielle. Le Conseil d'Etat cherche avec la direction de Migros d'autres possibilités dans des communes de la région.

Bien que ce sujet appartienne aux «divers», M. Schauer souhaite ouvrir une discussion, ce qui fut accepté par 33 voix. Convoqué par le Conseil communal avec les deux autres députés locaux afin d'appuyer le projet Migros, M. Schauer, après étude du dossier, ne put satisfaire au désir de l'exécutif. Il lui semble difficile de faire des prévisions au-delà de 1982. Le député radical fait ensuite état du personnel éventuellement engagé. L'exécution en cinq étapes du projet prévoyait 120 postes de travail pour 1980. Après requête, Migros a indiqué que sur ces 120 postes, 86 étaient déjà occupés par du personnel habitant dans le canton.

LES CONTRADICTIONS DE L'ETAT

Le terrain prévu au Landeron est de caractère agricole alors qu'une zone d'implantation industrielle existe dans la région Cornaux-Cressier. D'autre part, d'après certaines estimations, ces postes ne se traduisaient que par 15.000.— à 20.000 fr. d'impôt, étant d'un niveau modeste du point de vue qualitatif. Pour toutes ces raisons, M. Schauer n'a pu soutenir ce projet comme on le lui avait demandé. M. Angehrn se déclara déçu par l'atti-

tude de l'Etat en contradiction avec ses déclarations concernant la diversification industrielle. Migros se trouve maintenant devant le choix suivant: soit Le Landeron, soit Fribourg. Si le projet ne se réalise pas comme cela avait été souhaité, ce sera perte pour Neuchâtel: la décision de l'Etat va donc à l'encontre des intérêts du canton. Reprenant le cliché «Plus qu'une localité, un site», M. Angehrn imagina un Landeron classé réserve naturelle où l'on ferait payer l'entrée... aux visiteurs! Il demanda s'il y avait possibilité de recours contre cette décision que M. Schaller avait précisée être sans appel. M. Persoz s'étonna du changement d'attitude de Migros concernant le projet.

L'ETAT AVAIT DÉJÀ SUPPRIMÉ LA ZONE

M. Jeanneret (soc), releva que cette «zone agricole» formait un groupe compact près d'une jonction. Lorsque Migros acheta ces terrains, ils étaient en zone industrielle. Lors du vote du plan d'aménagement, elle fut supprimée à la demande du Conseil d'Etat, qui cataloguait déjà Le Landeron dans les «sites classés». A cette époque les socialistes s'étaient déclarés opposés à une industrie polluante. Or, le projet Migros n'est pas polluant. Que le projet se réalise entre Cornaux-Cressier ou ailleurs est secondaire. L'essentiel est que les postes de travail restent dans le canton. Il lança l'idée d'une péroration financière inter-communale pour les personnes morales, dans une nouvelle loi fiscale. Le Landeron subit, en effet, les inconvénients des industries voisines sans en retirer aucun bénéfice.

A MARIN OU À CRESSIER?

M. Schaller confirma que le Conseil communal restait tout à fait ouvert à propos de ce dossier. Mais le Landeron

n'est pas seul partenaire, Marin et Cressier étant également concernés.

En effet, le projet initial qui prévoyait 7/10^{me} de la surface prévue sur le territoire du Landeron et 3/10^{me} sur celui de Cressier a été modifié et la proportion sur le territoire landeronnais augmentée dans l'avant-projet déposé par Migros.

— Répondant à M. Angehrn, M. Schaller estima que la commune n'avait pas à faire la locomotive en la matière:

— Nous n'avons pas à nous substituer à Migros.

Concernant un changement d'attitude de Migros, M. Schaller le dénonça. En effet, la direction serait déçue et déterminée à ne pas accepter la décision du Conseil d'Etat.

M. DOBLER? JAMAIS VU!

Reprenant la parole, M. Willy Schaar affirma qu'il n'était pas question de souhaiter la perte des postes de travail. D'ailleurs, il semblerait que l'Etat ait demandé à Migros d'étudier une solution de remplacement: Cornaux-Cressier, ou Marin. Selon M. Schaar, le Conseil d'Etat ne veut pas léser Le Landeron et il serait certainement favorable à l'installation de petites industries, mais pas 170.000 m² d'entrepôts.

M. Jeanneret se permit d'en douter. Il parla d'un «mystérieux M. Dobler» bénéficiant d'un crédit annuel de 400.000 fr. et chargé par l'Etat d'apporter des industries au canton de Neuchâtel. Alors que cette personne est bien connue dans différentes régions neuchâteloises, M. Jeanneret demanda:

— Combien de fois M. Dobler est-il venu au Landeron?

Désirant clore la discussion, M. Schaller lui répondit avec humour:

— Nous n'avons jamais vu M. Dobler, mais en revanche très souvent M. Vionnet! MF.

Remise des distinctions chez les pompiers de Neuchâtel

Une manifestation a été organisée hier soir à la caserne des pompiers de Neuchâtel, manifestation au cours de laquelle le conseiller communal Claude Frey, directeur de la police du feu, a remis des distinctions aux sapeurs ayant 20, 15 ou 10 ans de service au sein du bataillon de la ville.

— **Vingt ans de service (1959):** sapeurs Hubert Calderara, (Cp. 1); René Hennet (Cp. 2) et Eric Jacot (Cp. 3).

— **Quinze ans de service (1964):** major René Habersaat (Cp. EM); lieutenant René Wyder et sapeur André Storrier (Cp. 1); sapeur Jacques Steiner (Cp. 3); capitaine Jean Rufenacht (Cp. 4); caporal Michel Mariller (police route); sergent Frédéric Perriard (Cp. Chaumont); premier lieutenant Eric Nussbaum, sergent Charles Calame et caporal Louis Kunzi (section sanitaire).

— **Dix ans de service (1969):** sergent Jean-Claude Nicoud (Cp. EM); sapeurs

Marcel Mermoud, Roland Messerli et Paul Sauvain (Cp. EM); lieutenant André Sieber; sapeurs Jacques Bregnard, Michel Burkhardt, Michel Duvanel, Pierre-André Geiser et Marcel Longhi (Cp. 2); premiers lieutenants Christian Salzmann (Cp. 3) et Bernard Buchilly (Cp. 4); sergent Francis Gaschen (Cp. 4); sapeurs Michel Fivaz et Wolfgang Jenny (police de la route); Jean-Paul Renaud (Cp. Chaumont); Maurice Allemann, Gildo Di-Febo et Louis Vuille (Cadolles).

— **Ont été libérés (classe 1936):** sapeurs Samuel Pellet (Cp. 1), Marc-André Martinet (Cp. 2) et Fred Staehli (Cp. CFF).

— **Démissions:** capitaines Jean-Jacques Berthoud (Cp. Em) et Lucien Deluz, médecin de bataillon (Cp. EM); sergent-major Numa Gyger, incorporé en 1938 (41 ans) (Chaumont) et sergent André Junod, 1928, incorporé en 1946, (33 ans) (Chaumont).



Encore trois voitures endommagées...

• **DANS la nuit de mardi à mercredi vers 21 h 40,** une voiture conduite par M. J.O., de Neuchâtel, circulant de l'hôtel de ville en direction nord, le conducteur ayant l'intention d'emprunter le faubourg de l'Hôpital. En prenant son virage, il a perdu la maîtrise de sa machine qui partit sur la gauche. Elle heurta alors l'arrière d'une auto stationnée sur le bord nord de la route. Sous l'effet du choc, cette machine a été projetée contre l'arrière d'une autre voiture en stationnement au même endroit! Dégâts aux trois véhicules.

Encore une collision par l'arrière!

• **VERS 12 h 15,** une voiture conduite par M^{me} M.B., de Bôle, circulant route des Gouttes-d'Or en direction de Saint-Blaise. Arrivée à la hauteur de l'entreprise Précimax, elle n'a pas été en mesure de s'arrêter derrière le véhicule conduit par M^{me} B.S., de Marin, laquelle venait de s'arrêter dans une file de véhicules. Sous l'effet du choc, l'auto B.S. a été projetée contre l'arrière de la voiture de M. B.P., de Genève. Dégâts aux trois véhicules.

«Stock-car» place du Port...

• **VERS 15 h 10,** M^{lle} C.L., de Neuchâtel, circulant avenue du 1^{er} Mars, voulant aller se garer place du Port. En s'engageant sur cette place, elle a perdu le contrôle de sa voiture qui a tamponné un véhicule en stationnement. Sous l'effet du choc, cette dernière a été projetée contre une deuxième qui à son tour a été poussée contre une troisième voiture en stationnement. Dégâts.

Fourgonnette volée

• **UNE fourgonnette Volkswagen** portant les plaques «NE 734» a été volée rue A.-L. Breguet entre le 7 et le 19 décembre.

De la neige sur la chaussée

• **MERCREDI vers 0 h 50,** une voiture pilotée par M. J.-C.M., de Colombier, montait la rue du Vignoble. Peu avant la boucherie Sudan, cet automobiliste a perdu le contrôle de son véhicule sur la chaussée enneigée et la voiture est entrée en collision avec celle conduite par M. C.D., de Neuchâtel, qui arrivait normalement en sens inverse. Dégâts.

La chaussée était verglacée

• **VERS 6 h 35,** une voiture conduite par M. W.S., de Neuchâtel, descendait la rue Sainte-Hélène avec l'intention d'emprunter la rue de la Dime. Peu avant l'intersection avec cette dernière rue, alors que la chaussée était verglacée, ce véhicule a heurté l'auto conduite par M. C.T., de Neuchâtel, voiture qui était en travers de la route à la suite de l'état de la chaussée. Dégâts.



M. Pascal Eicher lors d'une répétition du Brass band junior de La Neuveville.

Autorisation

Dans sa séance du 15 décembre, le Conseil d'Etat a autorisé M^{me} Danièle Bourgeois, née Pfister, domiciliée à Neuchâtel, à pratiquer dans le canton en qualité d'infirmière.

GENÈVE

ONU Genève: pas de transferts supplémentaires à Vienne

BERNE (ATS). — L'assemblée générale des Nations unies discute actuellement le transfert d'organes de l'ONU de Genève et New-York à Vienne. Le département politique fédéral communique que l'observateur de la Suisse auprès des Nations unies a réitéré la volonté des autorités suisses de maintenir et de développer le rôle international de Genève. Dans ce contexte, il a annoncé l'intention du Conseil fédéral de mettre gratuitement, sous réserve de l'approbation des Chambres fédérales, le centre international de conférences de Genève à la disposition de l'ONU. De son côté, le secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim, est parvenu à la conclusion qu'il n'est plus nécessaire de transférer à Vienne, en provenance de New-York et Genève, de nouvelles unités administratives du secrétariat de l'ONU en plus de celles dont le transfert avait été approuvé par l'assemblée générale en 1976.

Rappelons que selon les décisions prises jusqu'ici, la Suisse devra transférer de Genève à Vienne quelque 60 fonctionnaires de l'ONU, ces départs affectant notamment le département des affaires sociales et celui de la lutte contre la toxicomanie.

Procès devant les Assises

GENÈVE (ATS). — Le procès d'un Tunisien de 40 ans accusé d'avoir tué un inspecteur de sûreté et blessé un gendarme se déroule devant la Cour d'assises de Genève depuis mardi.

L'accusé a contesté devant la Cour être l'auteur du meurtre qu'on lui reproche, bien qu'il admette que le couteau avec lequel l'inspecteur a été tué lui appartenait.

Une reconstitution des événements fait à la demande de la défense sur les lieux du crime n'a pas permis d'éclaircir l'affaire qui s'est déroulée en juillet 1977 à la sortie d'un dancing vers 3 h du matin.

L'accusé a expliqué à la Cour qu'il avait passablement bu le soir du drame et qu'il était intervenu dans une bagarre après avoir entendu des consommateurs du dancing traiter l'un de ses compatriotes de «bougnoul». Pourtant, plusieurs témoins ont affirmé l'avoir reconnu formellement comme étant le meurtrier de l'inspecteur. Un expert en psychiatrie qui a examiné l'accusé lui a reconnu une responsabilité restreinte.

Le verdict puis le jugement interviendront jeudi.

INFORMATIONS SUISSES

Importante fusion dans l'agriculture romande

LAUSANNE (ATS/CRIA). — Afin de rationaliser l'activité du mouvement coopératif agricole en Suisse romande, la Fédération valdoise des sociétés d'agriculture et de viticulture (FVAV) et l'Union des syndicats agricoles romands (USAR) ont signé un contrat de fusion, mercredi à Lausanne, au terme de deux assemblées générales extraordinaires. La nouvelle société, appelée «Union des coopératives agricoles romandes» (UCAR), fabriquera et commercialisera des matières premières nécessaires à la production végétale et animale, assurera la mise en valeur et l'écoulement des produits agricoles et ravitaillera ses membres en agents de la production agricole.

Les organisations concernées par la fusion, outre la FVAV et l'USAR, l'Union romande des moulins agricoles (25 moulins), l'Association suisse des sélection-

neurs, la Fédération laitière et agricole du Valais, les Sociétés d'agriculture neuchâteloises et le Cercle des agriculteurs genevois. L'UCAR a son siège à Lausanne, avec un capital social de 6,4 millions de francs. Elle regroupe plus de 10.000 producteurs agricoles de Suisse romande.

Son chiffre d'affaires dépassera 200 millions de francs (plus du dixième du chiffre d'affaires global des neuf fédérations coopératives agricoles de Suisse), ce qui la placera au troisième rang, derrière le Volg/Winterthour et le VLG/Berne.

Lors de la première séance du conseil d'administration, qui compte 18 anciens représentants de la FVAV et 13 de l'USAR, M. Jean-Pierre Gallay, de Perroy, jusqu'ici président de la FVAV, a été élu nouveau président de l'UCAR, et le

conseiller d'Etat neuchâtelois Jacques Béguin vice-président. Les directeurs seront MM. Henri Massy (productions animales) et Charles Keuffer (productions végétales).

«Tokio round»: arrangement global entre la Suisse et les Etats-Unis

GENÈVE (ATS). — La Suisse et les Etats-Unis sont parvenus mercredi à Genève à un arrangement global sur tous les principaux problèmes industriels et agricoles soulevés dans le cadre des négociations commerciales multilatérales (Tokio round). Cet arrangement fera partie du «paquet» final du Tokio round que l'on prévoit de conclure formellement au début de l'année prochaine.

Les dispositions de cet arrangement entre les Etats-Unis et la Suisse prévoient notamment toute une série de concessions qui intéressent plus particulièrement les deux pays.

Dans le domaine tarifaire, précise un communiqué commun, la Suisse et les Etats-Unis ont négocié un arrangement global qui couvre une large gamme de produits d'intérêt bilatéral. Cela n'exclut pas toutefois la possibilité de quelques améliorations futures.

Les deux pays se sont engagés à éviter toute modification significative de leurs arrangements au moment de la mise au point finale du Tokio round. Avec cet objectif présent à l'esprit, les deux délégations continueront à coopérer et à se consulter étroitement tandis que se terminent les négociations entre la Suisse et les Etats-Unis, d'une part, et les autres participants au Tokio round.

Un arrangement bilatéral a été également conclu entre les deux pays sur d'importants problèmes dans le domaine des mesures non-tarifaires.

Les Etats-Unis et la Suisse ont aussi réaffirmé leur appui à l'arrangement de base qui s'est dégageé la semaine dernière sur des problèmes importants relatifs aux projets de codes et qui a été préparé en collaboration avec d'autres participants au Tokio round. Les deux délégations ont confirmé leur volonté de conclure avec succès sur ce point au début de l'année prochaine.

A TRAVERS LE MONDE

Détournement d'avion en Inde

LA NOUVELLE-DELHI (AP). — Deux pirates de l'air, partisans de M^{me} Indira Gandhi, l'ancien premier ministre mis en prison mardi, ont détourné hier un appareil des lignes intérieures indiennes pour demander sa «libération inconditionnelle».

Les deux pirates se sont rendus maîtres d'un Boeing 737 des Indian Airlines avec 132 personnes à bord. L'appareil, qui effectuait un vol entre Lucknow et La Nouvelle-Delhi, a été contraint d'atterrir à Varanasi (Benares), à 600 km au sud-est de La Nouvelle-Delhi où les exigences des deux hommes ont été rendues publiques.

Selon la compagnie aérienne indienne, les deux hommes étaient armés d'un pistolet et d'une autre arme semi-automatique. Il s'agirait de deux ressortissants indiens, D. N. Pandey et B. N. Pandey.

Au tribunal correctionnel de Boudry Le crédit trop facile...

De notre correspondant:

Le tribunal correctionnel de Boudry a siégé mardi, sous la présidence de M. Philippe Aubert, le jury étant composé de M^{me} Josette Vaucher (Peseux) et de M. Jean-Philippe Ribaux (Saint-Aubin) et le greffier étant M^{me} Jacqueline Freiburghaus. M. Daniel Blaser, substitut du procureur général, occupait le siège du ministère public.

L'audience se déroula sans la présence des inculpés, P. S., M. B et P.-A. B., tous faisant défaut. La plaignante était une banque de Saint-Gall. Sachant combien il est facile de se procurer de l'argent auprès de certaines banques de crédit, et ceci d'autant plus facilement quand on fait de fausses déclarations, P. S. donna suite à une suggestion de M. B., expliqua qu'il avait besoin d'argent pour se mettre en ménage, qu'il disposait d'un emploi fixe, imaginant même pour les besoins de la cause, l'existence d'une fiancée fictive. Le rôle de M. B. fut d'apposer une fausse signature.

Les 5000 fr. furent rapidement versés et dépensés joyeusement dans les plus courts délais! Il fallut bien alors commencer de songer au remboursement et l'affaire commença de se gâter. P. S., qui doit également répondre de vols, faux dans les titres, escroquerie, est celui qui a la plus grande part de responsabilité. Il a déjà été condamné. Si M. B. et P. B. sont responsables à un moindre degré, ils ont bénéficié de l'argent escroqué.

P. S. a été condamné à une peine ferme de huit mois de prison et ses deux complices écoperont l'un de cinq mois de prison avec sursis pendant trois ans, l'autre de la même peine, mais sans sursis. De plus, le sursis de quatre ans accordé précédemment par un autre tribunal sera révoqué.

SAINT-BLAISE

Collision aux feux du Brel: automobiliste blessé

Vers 12 h 30, une voiture pilotée par M. M. H., de Fribourg, circulant sur la N 5, en direction de Neuchâtel. Peu avant le carrefour du Brel, il n'a pas été en mesure de s'arrêter à la signalisation lumineuse qui était alors à la phase rouge. De ce fait, son véhicule heurta violemment la voiture conduite par M^{me} Françoise Eni, de Neuchâtel, qui profitait de la phase verte pour s'engager normalement sur la N 5 direction de Saint-Blaise venant de la route du Brel. Blessée, M^{me} Eni a été transportée par l'ambulance à l'hôpital Poutalès. Elle souffre de coupures au front et au cuir chevelu.

Verglas: passagère blessée à Marin

Vers 7 h, une voiture conduite par M^{me} M.B., de Marin, circulant rue De-Meuron en direction de Saint-Blaise. Dans le virage situé peu avant la fabrique Amez-Droz, la conductrice a perdu le contrôle de son véhicule sur la chaussée glissante, et celle-ci est entrée en collision avec l'auto conduite par M. A.G., de Saint-Blaise qui circulait normalement en sens inverse. Blessée, M^{me} Jacqueline Garavaldi, passagère de l'auto A.G., a été conduite par un automobiliste à l'hôpital Poutalès.

VAUD

L'énergie solaire à Yverdon

A la suite d'une motion sur l'énergie solaire déposée en 1977 par une conseil- lère communale d'Yverdon-les-Bains, un rapport des services industriels et du service des bâtiments de la ville a abouti à une série de propositions, dont certaines sont en voie de réalisation.

Au mois d'octobre dernier, le Conseil communal a voté un crédit pour les serres de la ville qui permettra de construire quarante mètres carrés de capteurs solaires destinés à chauffer celles-ci de nuit et en mi-saison. Aujourd'hui, c'est un important projet qui prend forme. Au mois d'août, la municipalité a accordé une somme à un concours ouvert aux architectes de toute la Suisse romande, dans le but de créer une villa avec chauffage solaire pour le concierger du Centre d'enseignement professionnel.

Quarante bureaux d'architectes, assistés par des ingénieurs et spécialistes en chauffage, ont déposé des projets qui viennent d'être jugés. Le travail fourni a été considérable, malgré le manque d'habitude et de connaissance de l'énergie solaire et de ses applications. Il montre

le grand intérêt des architectes pour les économies d'énergie et pour l'énergie solaire. Les projets sont exposés du 22 décembre au 6 janvier à l'hôtel de ville d'Yverdon-les-Bains. C'est un bureau d'architectes de Chavornay qui a obtenu le premier prix.

Mais le plus difficile reste à faire, constatent les autorités yverdonnoises: passer des projets de concours à la réalité quotidienne, afin de limiter la dépendance de la Suisse en matière énergétique.

Vieillard tué par une voiture

(c) Un accident mortel de la circulation s'est produit mercredi matin sur la route Moudon-Lausanne, à Montpréveires. M. Edouard Graf, 81 ans, habitant ce village, qui traversait la chaussée probablement pour prendre le bus de Moudon, a été renversé et tué sur le coup par un automobiliste qui circulait vers Lausanne.

FRIBOURG

Pension plus chère à Bellechasse

FRIBOURG. — Le prix de pension à Bellechasse va passer de 30 à 35 fr. par jour dès le 1^{er} janvier prochain pour les condamnés et internés, placés notamment en application des dispositions du concordat romand et de la législation cantonale. Ce prix n'est toutefois pas applicable aux détenus préventifs, placés par les autorités judiciaires du canton. Enfin, il englobe les frais médicaux et pharmaceutiques (à l'exclusion des frais d'hospitalisation) et les primes d'assurance accidents.

C'est la portée d'un arrêté que vient de prendre le Conseil d'Etat à la suite d'une décision de la conférence des chefs des départements de justice et police de la

Suisse romande. Ces magistrats fondèrent leur décision sur l'aggravation des charges résultant notamment de la hausse du péculé des détenus, des frais médicaux et pharmaceutiques et des investissements faits pour l'exécution des sanctions pénales.

En outre, un montant de 35 centimes sera ajouté aux prix de pension pour chaque journée de détention. A ce propos, il est précisé que, depuis cette année, le centre suisse de formation du personnel pénitentiaire est en activité. Ses ressources financières sont constituées par un capital initial et d'autres subventions annuelles versées également par les cantons.

La lutte pour le pouvoir en Inde s'exaspère

Une dizaine de milliers de pro-Gandhi sont arrêtés

LA NOUVELLE-DELHI (AP). — Une dizaine de milliers de partisans de M^{me} Indira Gandhi ont été arrêtés mercredi en Inde, à la suite de manifestations de soutien à l'ancien premier ministre, exclue du parlement et incarcérée, annonce l'agence United news of India.

Pour la plupart, les partisans de M^{me} Gandhi se sont laissés arrêter volontairement, selon une tactique non-violente bien connue. Mais d'autres ont été appréhendés alors qu'ils lapidaient la police, incendiaient des autobus et des wagons, attaquaient des commissariats de police et des gares.

A Bombay, une foule a aspergé un policier d'essence, à laquelle elle a mis le feu. D'après l'agence, le policier a été immédiatement transporté à l'hôpital et est maintenant hors de danger.

Quelque 2500 membres de la force de sécurité frontalière, une organisation para-militaire, sont arrivés dans la capi-

talé, pour se tenir prêts, à intervenir en cas de désordres graves.

La foule s'est rassemblée devant la prison de Tihar, à La Nouvelle-Delhi, où M^{me} Gandhi a passé une nuit calme, dans une pièce chauffée, équipée de la télévision. Sa belle-fille, d'origine italienne, lui a préparé un repas.

Des députés du parti « Indira » de M^{me} Gandhi ont provoqué un ajournement des débats au parlement, en criant des slogans anti-gouvernementaux. Ils ont ensuite refusé d'évacuer les lieux et ont annoncé leur intention de rester sur place « jusqu'à ce qu'on nous chasse ».

UN PEU PARTOUT

La ville de Bangalore, dans le sud de l'Inde, s'est trouvée paralysée par une grève des travailleurs pro-Gandhi et un match de cricket a été annulé à la suite de désordres.

Des arrêts de travail ont également eu lieu à Nagpur, dans l'ouest de l'Inde, ainsi

qu'à Poona, Bombay, Kanpur et dans les villes-jumelles de Hyderabad et Secundrabad.

Trois autobus ont été incendiés à Bombay.

Mardi, on le sait, la Chambre basse a exclu M^{me} Gandhi et ordonné son arrestation pour outrage à magistrat et abus de pouvoir, alors qu'elle était à la tête du gouvernement, il y a trois ans.

Une commission parlementaire l'a déclarée coupable, ainsi que deux de ses collaborateurs, d'avoir harcelé quatre fonctionnaires qui enquêtaient sur une entreprise dirigée par son fils, Sanjay.

M^{me} Gandhi, 61 ans, a été conduite à la prison de Tihar, à La Nouvelle-Delhi, où un certain nombre d'opposants à son gouvernement furent enfermés au cours de l'état d'urgence, de 1975 à 1977. Son incarcération, toutefois, ne durera que jusqu'à vendredi. Jour où prend fin l'actuelle session parlementaire.

Pékin-Washington : Brejnev compréhensif

WASHINGTON (AFP). — Le chef de l'Etat et du parti communiste soviétiques, M. Brejnev, a reconnu dans un message personnel au président Carter qu'il « devait y avoir des relations diplomatiques entre les grandes nations du monde ».

C'est le président des Etats-Unis lui-même qui, dans une interview accordée au journaliste Cronkite, de la chaîne de télévision CBS, a fait cette révélation.

« Je considère ce message comme très positif, a ajouté en substance le président, et je peux déclarer sans réserve que nos nouvelles relations avec la Chine n'apporteront aucun obstacle à la conclusion du deuxième traité sur la limitation des armements stratégiques, et ne détérioreront pas nos bonnes relations avec l'Union soviétique. »

Le président a, d'autre part, formulé l'espoir que M. Brejnev viendrait à

Washington au milieu du mois de janvier, avant la visite du vice-président Teng Hsiao-ping, prévue le 29 janvier.

Le gouvernement de Taiwan a décidé de ne pas se doter d'armement nucléaire malgré une demande récente d'un membre du comité central du Kuomintang, a déclaré M. Chien, vice-ministre des affaires étrangères.

M. Chien, qui s'adressait à la presse, a précisé que Taiwan avait signé le traité de non-prolifération nucléaire et que le gouvernement entend maintenir ce choix. Le vice-ministre a cependant précisé que Taïpeh augmenterait ses dépenses militaires car ce pays « doit compter sur ses propres forces » en matière de défense.

LE SORT DE TAIWAN

Le président Carter a écarté dans la même interview la possibilité d'une agression armée de la Chine contre

Taiwan. « Je ne crois pas que la République populaire ait la capacité de lancer une attaque à travers 180 kilomètres d'océan, contre Taiwan, puissamment fortifiée et puissamment armée », a-t-il déclaré.

« Nous avons clairement exprimé notre espoir que le conflit entre Pékin et Taïpeh serait résolu de façon pacifique, a ajouté le président. Si Pékin ne respectait pas cette promesse tacite, il perdrait avec l'Asie tous les bénéfices de la paix et des nouvelles relations avec les Etats-Unis. »

Le président a fait d'autre part état de récentes informations selon lesquelles Taïwan étudie les conséquences de la nouvelle situation et a abandonné une part importante de ses premières inquiétudes.

Le président a rappelé que les relations commerciales et culturelles avec Taïwan seraient maintenues et que les Etats-Unis continueraient à livrer à l'île des armes défensives.

REMOUS

Selon la Maison-Blanche, les messages reçus par la présidence et qui désapprouvent la décision du président Carter de reconnaître la Chine populaire l'emportent dans la proportion de quatre contre un sur ceux qui approuvent.

Il y a eu 4630 coups de téléphone, télégrammes et lettres de désapprobation, contre 1158 d'approbation, a dit un porte-parole.

Compte tenu des nouvelles relations entre Pékin et Washington, plus rien ne semble s'opposer à la livraison de 70 à 80 appareils britanniques à décollage vertical du type « Harrier », à la Chine. On a en effet appris mardi à Washington que le gouvernement américain ne s'opposait plus au marché qui se chiffre à quelque 400 millions de livres sterling (environ 1,4 milliard de francs suisses).

UN FAIT PAR JOUR

Cuba: il y a 20 ans

En ce vingtième anniversaire de la victoire de Castro à Cuba, — une victoire qui devait bientôt placer le pays sous une étroite domination de l'URSS, imposer à ses populations un régime où règne autant qu'avant, la misère, mais sans la liberté et sans la joie, et, finalement, transformer les Cubains en mercenaires de l'impérialisme soviétique sur le continent africain — il n'est pas inutile de se souvenir de l'évolution du mouvement de libération qui, conduit par Castro, avait recueilli tant de sympathies dans les deux mondes.

C'est qu'alors, Castro n'apparaissait nullement comme un marxiste, encore moins un communiste. En février 1958, précisant dans la revue nord-américaine « Coronet » « pourquoi nous combattons » (c'était le titre), il déclarait : « Personnellement, j'en suis arrivé à comprendre que la nationalisation est, dans le meilleur des cas, un instrument embarrassant ; il ne semble pas qu'il rende l'Etat plus fort tandis qu'il affaiblit l'entreprise privée. Une plus grande place sera donc réservée, dans l'effort d'industrialisation, au capital cubain ; il sera fait aussi appel aux capitaux étrangers « qui seront toujours les bienvenus et jouiront ici de la sécurité ».

Ces propos étaient-ils sincères ? Etaient-ils de sa part une ruse ? C'est à cette seconde hypothèse que se rallient aujourd'hui les camarades communistes de Fidel Castro. En tout cas, cette façon de faire leur paraît conforme à la tactique qu'ils ont toujours préconisée pour les pays où il est manifestement impossible de s'emparer du pouvoir à l'aide de mouvements de masse fondés sur des revendications ouvrières d'inspiration socialiste. Dans ces pays, les communistes doivent dissimuler leurs propres objectifs ou les mettre ostensiblement au deuxième ou au troisième plan.

La victoire acquise, on ne démasque pas tout de suite ses batteries. On commence par dénoncer sous divers prétextes la bourgeoisie progressiste qui a accepté de faire cause commune avec les communistes pour se débarrasser de la dictature. Elle est liquidée à son tour avec l'aide des républicains avancés et des socialistes. Ceux-ci sont alors en butte aux attaques directes des communistes, et ils disparaissent en tant que parti, les uns acceptant d'entrer dans le PC qui devient le parti unique, les autres se retrouvant en prison s'ils ne sont pas « liquidés » physiquement.

Peu importe après tout de savoir si, avant sa victoire du 1^{er} janvier 1959, Fidel Castro était déjà gagné au communisme, ou si c'est après qu'il est tombé dans les griffes des communistes. Ce qui est certain, c'est que cet homme qui parlait de liberté a imposé à son peuple une démocratie populaire selon le même processus que dans les pays de l'Est, et lui qui parlait d'indépendance, il a placé son pays sous le joug de l'Union soviétique, bien plus contraignant que ne le fut jamais la présence des Etats-Unis.

I. P. S.

La tension remonte au Proche-Orient

JÉRUSALEM (AP). — Le parlement israélien a adopté une résolution condamnant les Etats-Unis pour leur politique « unilatérale et injuste » et soutenant la position de M. Begin, le premier ministre israélien, qui a refusé les propositions de paix égyptiennes.

Par 66 voix pour, 6 voix contre et 27 abstentions, la Knesset a affirmé que la position des Etats-Unis rendant Israël responsable de l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations était « unilatérale, injuste et ne contribuait pas à la paix ».

Par ailleurs, conséquence de l'impasse dans laquelle sont tombées les négocia-

tions de paix israélo-égyptiennes, Israël a interrompu le retrait limité de son équipement militaire dans le Sinaï.

L'évacuation de cet équipement « non combattant » — réseaux de barbelés par exemple — avait commencé il y a un mois, lorsqu'un accord de paix israélo-égyptien semblait en vue.

L'ordre d'interruption du retrait de cet équipement a été donné il y a plusieurs jours par le ministre israélien de la défense Ezer Weizman.

Les accords de Camp-David du 17 septembre prévoyaient le retrait israélien de la moitié de la péninsule du Sinaï

neuf mois après la conclusion d'un traité de paix.

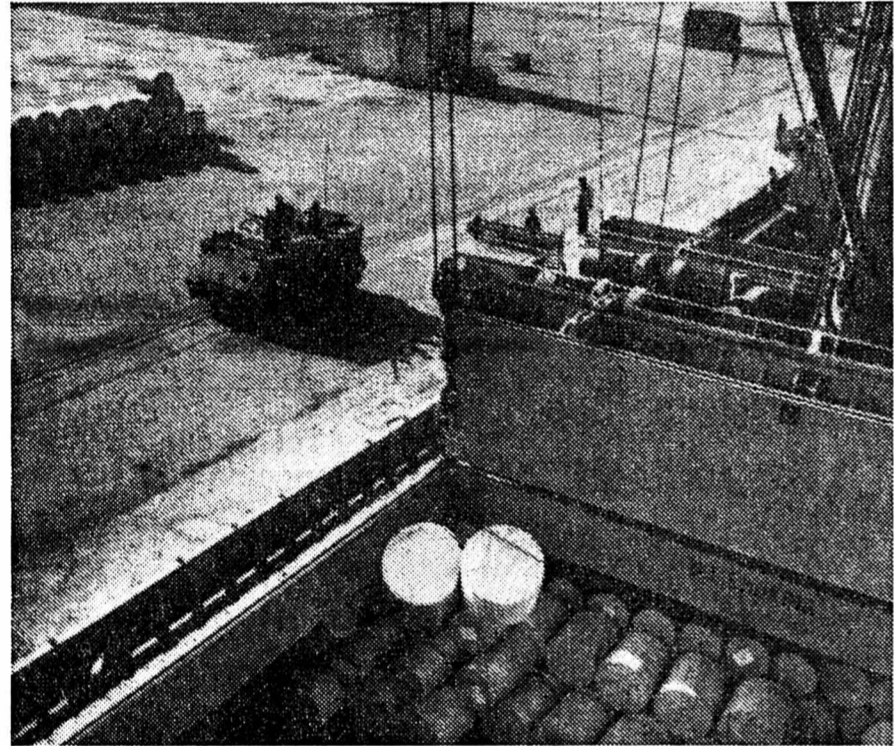
REPRÉSAILLES

En outre, l'armée de l'air israélienne a attaqué mercredi des bases palestiniennes au Liban, en représailles contre les opérations de terrorisme en Israël, a annoncé un porte-parole militaire.

Le porte-parole a précisé que trois objectifs ont été atteints et que les avions sont rentrés à leur base.

Ce raid, a ajouté le porte-parole, « est conforme à la politique des forces de défense israéliennes consistant à attaquer les bases terroristes et les bases de départ des attaques et des sabotages terroristes en Israël ».

Le porte-parole a noté que les fedayin palestiniens avaient effectué 14 attaques en Israël depuis le début de novembre, et que quatre civils israéliens avaient été tués et 67 blessés.



Tout cela se passe alors que le port de Beyrouth fermé depuis six mois vient de rouvrir. (Téléphoto AP)

Le shah croit voir le bout du tunnel

TÉHÉRAN (AP). — Selon une personnalité proche du shah, celui-ci estime être proche d'une solution politique, qui pourrait être mise sur pied d'ici à la fin du mois et qui donnerait satisfaction à ses adversaires politiques.

« Mais ne vous attendez pas à des nouvelles sensationnelles avant une dizaine de jours », a dit cette personnalité, qui a demandé à garder l'anonymat.

Une solution jugée possible à Téhéran, toutefois, serait que le souverain remplace l'actuel gouvernement militaire, dirigé par le général Azhari, chef d'état-major, par un gouvernement civil.

Le shah et ses conseillers jugent, en effet, qu'un gouvernement civil désamorcerait l'agitation récente,

déclenchée par une opposition religieuse et laïque.

De façon générale, le calme régnait mercredi en Iran, bien que le grand bazar de Téhéran soit fermé, comme il l'est depuis deux mois.

COUPS DE FEU !

Selon des informations non confirmées, des commerçants du bazar ont tenté de rouvrir, mardi, mais ont refermé boutique après que des militaires eurent tiré en l'air, pour disperser un petit groupe de manifestants opposés au shah, dans le quartier.

Mercredi, rapporte-t-on, les commerçants ont à nouveau fermé, après que deux des leurs, au moins, et un loyaliste eurent été tués dans un affrontement à l'intérieur des ruelles du bazar.

INCULPATIONS

Cent personnes, dont quatre anciens ministres iraniens, l'ancien chef de la marine et trois généraux, ont été inculpés mercredi à Téhéran d'« exportation illégale de capitaux », a annoncé le procureur général de la capitale.

Ces inculpations font suite à la publication d'une liste de personnalités qui auraient récemment exporté d'importants capitaux à l'étranger.

D'autre part, des doutes subsistent quant à l'efficacité de la politique de fermeté du gouvernement à l'égard des travailleurs du pétrole en grève dans le sud de l'Iran.

Il y a deux jours, les autorités ont annoncé que les pétroliers reprenaient le travail, au terme d'une grève politique de deux semaines. Mardi, la production est passée de 1,2 millions de barils par jour à 3,4 millions de barils (un baril vaut 159 litres). Mais, depuis 24 heures, elle est demeurée au même niveau — alors que la production normale quotidienne est de 6,2 millions de barils, dont la plus grande partie est destinée à l'exportation.

Dans les milieux spécialisés, on doute que la production puisse augmenter davantage, tant que le personnel d'encadrement refuse de travailler ou ne se présente pas à son poste. De toute apparence, les pétroliers continuent d'obéir à l'ordre de grève lancé, depuis son exil français, par l'ayatollah Khomeiny.

Non de la CEE à la France

BRUXELLES (CEE), (AFP). — Les ministres de l'agriculture des « Neuf » ont refusé mercredi matin à Bruxelles d'autoriser la France à dévaluer immédiatement le « franc vert » de 3,6% comme le réclamait le ministre français de l'agriculture M. Mehaigner.

Cette dévaluation aurait permis de majorer immédiatement de 3,6% les revenus des agriculteurs français, et aurait entraîné une diminution de 4% des montants compensatoires monétaires qui sont des taxes pénalisant les exportations agricoles françaises à destination des autres pays de la CEE.

En outre, les partenaires de la France ont également refusé de s'engager à faire disparaître automatiquement dans un délai d'un an les nouveaux montants compensatoires créés à partir du 1^{er} janvier prochain.

Giscard d'Estaing accueilli en Guinée

CONAKRY (AP). — Le président Giscard d'Estaing a reçu mercredi à Conakry un accueil triomphal, après deux décennies de brouille entre la Guinée et son ancien colonisateur.

Le président français, drapé dans une écharpe rouge, a été accueilli par la foule aux cris de « Valéry, Valéry », alors qu'il se tenait aux côtés du président Sékou Touré.

Des jeunes gens en t-shirts portant l'inscription « Vive l'amitié » agitaient des drapeaux et dansaient devant le visiteur souriant.

A l'aéroport de Gebessia, les dirigeants guinéens avaient écarquillé les yeux lorsque le « Concorde » du président, s'était posé comme un oiseau de

la jungle sur la piste bordée de végétation.

« Fantastique, fantastique », murmurait un responsable du parti en robe blanche. « C'est bon de voir revenir les Français ».

DE GAULLE

Le dernier chef d'Etat français à venir en Guinée avait été le général De Gaulle en 1958, au cours d'une tournée des colonies qui allaient recevoir l'indépendance. A l'époque, dans un discours assez sec, M. Sékou Touré avait déclaré que les Guinéens préféreraient être débarrassés de tout lien colonial, même au prix de la pauvreté.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

EUROPE

Cohn-Bendit

PARIS (AFP) — Le ministre français de l'intérieur, M. Bonnet, a signé l'arrêt portant abrogation de l'arrêt d'interdiction de séjour qui frappait depuis 1969 un des chefs de mai 1968, Daniel Cohn-Bendit. En conséquence, « Dany le rouge » a été autorisé à rentrer en France.

La fille de Franco

MADRID (AP) — Carmen Franco, 51 ans, duchesse de Franco, fille unique du caudillo, a été condamnée mercredi à 6,8 millions de pesetas d'amende par un tribunal madrilène, qui l'a déclaré coupable d'avoir voulu faire passer en fraude des bijoux à l'étranger.

Extradé

LA HAYE (DPA) — Le plus important tribunal des Pays-Bas, le « Conseil suprême » a rejeté mardi le recours du terroriste allemand Knut Folkerts contre son extradition en République fédérale allemande. Le terroriste allemand comparaitra ainsi devant la justice allemande. Il est notamment accusé d'avoir participé à l'attentat contre le procureur général Buback.

Trafic d'or

PARIS (AP) — Un ressortissant marocain a été interpellé par les services douaniers de Hendaye alors qu'il essayait d'exporter illicitement 155 lingots d'or pesant un kilo et dissimulés dans diverses caches de son véhicule.

Gromyko

GENÈVE (ATS) — Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Gromyko, est arrivé à Genève où il rencontrera jeudi et vendredi le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance.

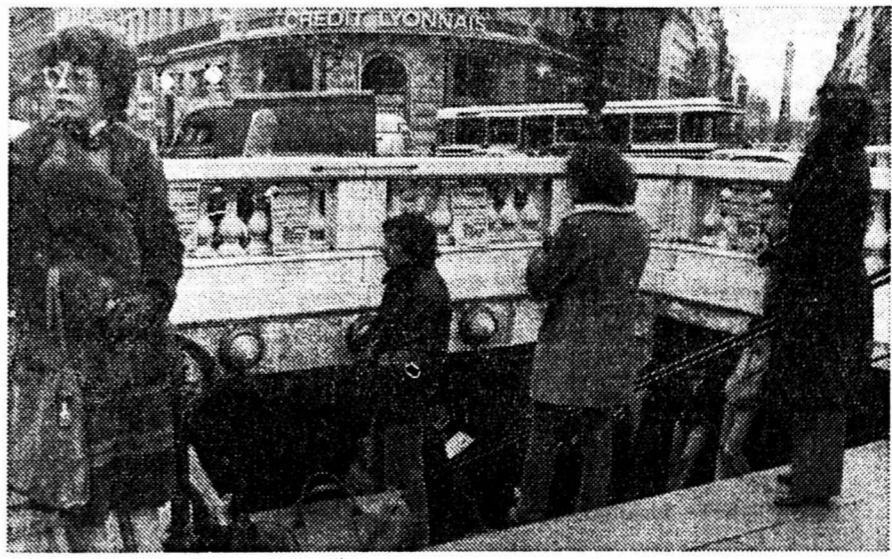
Drame du rail

BRIGHTON (AFP) — Une collision ferroviaire est survenue dans la nuit de mardi à mercredi près de Brighton. Deux personnes sont mortes et sept sont blessées.

Vénus

MOSCOU (AP) — Une capsule d'instruments scientifiques larguée par une sonde soviétique, Vénus 11, a pénétré mercredi dans l'atmosphère de Vénus. La capsule doit toucher jeudi le sol de la planète sur sa face cachée.

Nouvelles coupures en France



Quand les Parisiens attendaient la réouverture du métro. (Téléphoto AP)

PARIS (REUTER). — Vingt-quatre heures après la « grande panne » d'électricité qui a paralysé la plus grande partie de la France mardi matin, de nouvelles coupures de courant ont été enregistrées mercredi.

C'est principalement l'ouest du pays qui a été touché, « parce qu'il consomme plus d'électricité qu'il n'en produit », indique l'Electricité de France. La ville de Poitiers, par exemple, a été plongée dans l'obscurité avant le lever du jour.

OUTRE-RHIN

Le centre de Francfort a été privé de courant, mercredi, pendant une demi-heure, de 9 h 30 à 10 h 01. Les trains, les tramways se sont arrêtés. Les feux de signalisation se sont éteints, provoquant, en pleine heure de pointe de la circulation, d'importants embouteillages. La panne était circonscrite au centre commercial. Un cinquième de la ville, environ, était affecté.

L'incident a été imputé à la défaillance d'un transformateur, en banlieue. « La panne n'a pas été provoquée par une sur-consommation, a déclaré un porte-parole de la compagnie d'électricité. Ainsi, elle ne peut pas être comparée au black-out qu'a connu la France, mardi ».